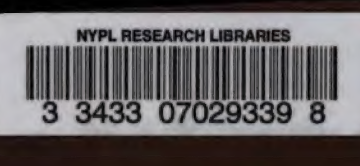






ZMTV
PouLain de Noa

ZMTV

PauLain de Noa

NOUVELLE HISTOIRE

ABRÉGÉE

DE L'ABBAYE

DE

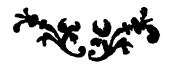
PORT-ROYAL,

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'A SA DESTRUCTION:

Accompagnée de Vies choisies & abrégées des Religieuses, & de quelques Dames bienfaitrices de la maison; & des Messieurs qui ont été attachés à ce célebre monastere.

Ouvrage composé pour les personnes qui aiment cette maison illustre; mais principalement pour ceux qui ne la connoissent pas, ou qui la connoissent peu. On y trouvera tout-à-la-fois de l'amusement, de l'édification, & une grandeur d'ame qui frappe & qui ravit.

TOME TROISIEME.



A PARIS,

Chez { VARIN, Libraire, rue du petit-Pont.
FROULLÉ, Libraire, Quai des Augustins, au coin de la rue Pavée.
MEQUIGNON, Libraire, rue de la Harpe, au coin de la rue de Richelieu. }

M. DCC. LXXXVI.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.

AVANT-PROPOS.

Il n'eſt pas beſoin d'un long diſcours pour relever le mérite de ceux dont on va lire l'hiſtoire. La ſainteté de leur vie & les perſécutions qu'ils ont ſouffertes pour la vérité en font l'éloge. Les perſonnes de tout âge, de tout ſexe & de tout état, y trouveront des modeles de charité & de pénitence, qui les rempliront d'admiration.

Voici ce qu'en a écrit M. Fontaine dans ſes Mémoires. Son autorité eſt du plus grand poids, puiſqu'il a été toute ſa vie le témoin oculaire des actions de ces grands hommes.

« Plus j'avançois en âge & en » connoiſſances, plus je voyois venir « de monde dans ce déſert. Je con» templois avec une admiration tou» jours nouvelle, ces perſonnes » choiſies de Dieu de toute éter» nité; que le ſecret inſtinct de ſon » eſprit y faiſoit venir. La grace

» étoit l'étoile qui les y conduisoit
» avec joie. Des hommes de toutes
» sortes de pays, de toutes sortes
» de Provinces, & de toutes sortes
» de Royaumes venoient par des
» routes inconnues, & sans se don-
» ner le mot, se rendre dans le
» même endroit; & Dieu qui leur
» avoit écrit ce desir dans le cœur,
» imprimoit aussi dans ceux qui y ha-
» bitoient, le desir de les y recevoir.
» Dieu faisoit tout lui seul. Il étoit
» la colonne qui les conduisoit dans
» ce désert, la voie qui les y me-
» noit, le guide qui les y faisoit
» arriver, la main qui les y soute-
» noit, le bras puissant qui les y
» retenoit par la douceur d'une
» manne céleste. Il ne leur ôtoit
» pas leurs plaisirs, mais les y chan-
» geoit. On les voyoit se rendre
» comme de nouveaux disciples dans
» cette école de pénitence, y ap-
» prendre une langue qui jusques-là
» leur avoit été inconnue; y vivre
» d'une maniere dont ils avoient peu
» d'exemples; renoncer aux biens
» de ce monde, non comme ceux
» qui le font en apparence, mais

» très-véritablement..... Toutes
» ces personnes paroissoient bien
» persuadées, que depuis que Dieu a
» fait cesser les occasions du marty-
» re, & que les Chrétiens ne se
» font plus des roues & des chevalets
» où on les tourmentoit, comme
» autant d'échelles pour monter au
» ciel, il ne restoit plus maintenant
» qu'à le ravir par la pénitence.

» Graces à votre miséricorde,
» mon Dieu, vous avez fait voir
» clairement combien vous veillez
» sur votre Eglise. Vous avez fait
» dans ce siecle ce que vous avez
» fait dans les précédens, où vous
» avez suscité de temps-en-temps
» des personnes animées de votre
» esprit, qui prêchoient la pénitence
» par tout leur exemple. Cette vertu
» n'étoit presque plus en usage. Les
» personnes du Clergé l'ignoroient
» presque autant que les Laïcs, &
» tout le monde se laissoit endormir
» dans une vie molle. Mais pour
» réveiller les hommes de cet assou-
» pissement, vous faites paroître des
» personnes de l'un & de l'autre sexe,

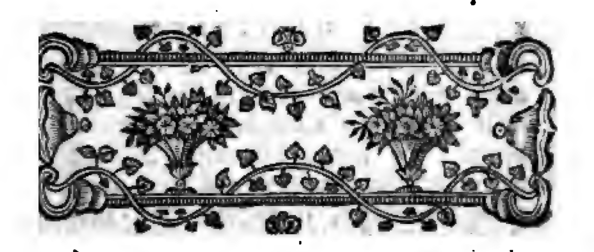
» qui ſonnent tacitement de la trom-
» pette, & qui, ſans faire de bruit
» au-dehors, ne laiſſent pas de faire
» ſortir de leur retraite, par leurs ſe-
» crets gémiſſemens, une voix plus
» puiſſante que celle des Prédica-
» teurs. Vous choiſiſſez pour faire
» ce renouvellement dans votre Egli-
» ſe, des perſonnes qui, par leur
» naiſſance, par leur délicateſſe, par
» leur innocence, par les dons de la
» grace & de la nature, par le
» brillant de l'eſprit, par la force
» de l'éloquence, par les avantages
» qu'ils pouvoient attendre dans le
» monde, étouffoient par avance
» tous les vains prétextes des lâches
» qui avoient peine à les ſuivre.
» Auſſi, mon Dieu, vous avez ou-
» vert par eux à beaucoup de per-
» ſonnes les yeux & le cœur; &
» vous avez dès ce monde récom-
» penſé leurs travaux, parce qu'ils
» ont vu le fruit que, comme des
» grains de froment morts dans le
» ſein de la terre, ils produiſoient
» par les bénédictions de votre gra-
» ce. Ils voyoient des perſonnes
» touchées de votre Eſprit-Saint ſe

» réfugier entre leurs bras, pour ap-
» prendre d'eux à pratiquer la pé-
» nitence, non pas ſelon la coutume
» du monde qui ne la connoît preſ-
» que pas; mais ſelon l'idée ſolide
» que vous en aviez formée dans
» ces ames généreuſes, qui s'éle-
» voient au-deſſus de la foibleſſe des
» hommes.

» Avec quel étonnement ai-je vu
» arriver là des perſonnes de naiſ-
» ſance, & ne rougir point d'y pa-
» roître auſſi-tôt dans un état pau-
» vre, & de s'y exercer dans des
» ouvrages laborieux ! Ils chan-
» geoient tout d'un coup, comme
» dit Iſaïe, les épées en bêches, &
» leurs armes en rateaux. Ils accou-
» tumoient leurs mains délicates à
» labourer la terre; & en travaillant
» comme des Jardiniers, ils en pre-
» noient les véritables habits. Je les
» voyois avec de petits juſte-au-
» corps de toile, ou d'autre étoffe
» qui ne valoit pas mieux. Ils étoient
» comme de véritables payſans, ſans
» avoir rien qui les diſtinguât, que
» leur air qui les trahiſſoit, & le
» ſilence plein de piété avec lequel

» ils s'appliquoient à leurs travaux.
» Cependant ces bienheureux Jar-
» diniers fouloient aux pieds toutes
» considérations humaines. Ils raf-
» furoient leur front contre les ju-
» gemens que l'on pouvoit faire
» d'eux, & ils pouvoient répondre
» comme saint Paulin, à ceux qui
» les avoient accusés de folie, pour
» avoir préféré un petit jardin qu'ils
» cultivoient, à de grandes terres :
» *Ce n'est point ce jardin, mais le*
» *Paradis que je préfere à ces terres*
» *que j'ai quittées* ».

On verra que Messieurs de Port-Royal étoient des hommes de paix qui ne respiroient que la retraite, l'obscurité & la pénitence. Les Jésuites les ont attaqués ; ils se sont défendus. Dieu l'a permis pour faire connoître ces grandes lumieres de l'Eglise, qui seront à jamais la gloire de leur siecle. Dans leur vie, il a fallu rapporter quelques traits des disputes du temps, pour ne point altérer la vérité de l'Histoire. Mais, graces à la Providence, il n'en est plus question aujourd'hui.



VIES CHOISIES ET ABRÉGÉES DE MESSIEURS DE PORT-ROYAL.

M. ARNAULD, Pere de la Mere Angélique, Avocat célebre.



ANTOINE Arnauld naquit à Paris le 6 Août 1560. Il étoit noble (*a*), fils de M. Arnauld de la Mothe, & de Demoiselle Forget sa femme, & l'aîné

(*a*) Dans ce temps-là la plupart des Avocats étoient de famille noble.

de huit freres. Dès l'âge de dix-sept ans il étoit si avancé dans ses études, qu'il se trouva capable d'étudier en droit. On l'envoya à Bourges, où il fit son cours sous le savant Cujas, qui, pour son esprit, sa sagesse, son assiduité à l'étude, le prit en affection, & en fit son ami pour la vie. Il étudioit seize heures par jour; & de peur de ne pas s'éveiller assez matin, il donnoit tous les mois de l'argent à un homme pour l'éveiller à trois heures. Il revint à dix-neuf ans, ayant appris tout ce qui pouvoit se savoir des loix. Son pere alors trouva à propos de l'envoyer en Italie avec quelques-uns de ses amis. Il lui donna deux cents écus pour ce voyage, qui dura six mois, pendant lequel le jeune Arnauld ne perdit pas une heure de temps, écrivant tout ce qu'il voyoit de remarquable dans les villes où il passoit; de sorte qu'il connoissoit mieux l'Italie que beaucoup d'Italiens. Il ménagea si bien son argent, que quoique très-libéral, & qu'il eût acheté quantité de choses rares, il lui en resta. A son retour il fut reçu Avocat, & commença à vingt-un ans à plaider. On jugea dès-lors que s'il demeuroit au

Barreau, il passeroit tous ses confreres. Son pere le pressoit de se marier; on lui offroit des partis riches, & aucun ne lui plaisoit. Enfin, se voyant pressé, il dit qu'il ne se marieroit pas, s'il n'obtenoit la fille de M. Marion, qui n'avoit que cette fille & un fils. Son pere aussi-tôt la fit demander. On s'adressa à Madame Marion, qui dit que sa fille étoit trop jeune : elle n'avoit qu'onze ans. M. Arnauld se voyant refusé ne pensa plus à se marier.

Dieu qui vouloit son mariage avec Mademoiselle Marion, disposa une occasion de le faire réussir l'année d'après. M. Pinon, frere de Madame Marion, plaidant sa premiere cause, celle de sa partie tomba entre les mains de M. Arnauld, qui se prépara à bien faire, pensant que M. Marion seroit présent à cause de son beau-frere : ce qui arriva. Cette cause fut très-bien plaidée de part & d'autre, & gagnée par M. Arnauld avec un applaudissement général. M. Marion rentré chez lui, en parla tout le long du dîner à M. Marion son frere, Trésorier de France en Languedoc, qui étoit à table, & qui s'étoit trouvé au palais. Ce frere dit qu'il souhaiteroit ce jeune

Avocat pour mari à sa niece. Madame Marion ne disoit mot; mais après le dîner elle tira son beau-frere en particulier, & lui dit que M. Arnauld avoit fait demander sa fille, & qu'à cause de sa grande jeunesse, elle avoit fait remercier le jeune homme, sans en parler à son mari. Cette déclaration fit faire des démarches auprès de M. Arnauld; & en peu de temps tout fut d'accord de la part des deux familles : les accords se firent avec une joie extrême.

Cette joie fut troublée par la mort de M. de la Mothe, pere de M. Arnauld, qui laissoit huit fils & quatre filles. Plusieurs personnes voyant cette nombreuse famille sans chef, dont tout le poids tomboit sur les épaules de M. Arnauld, conseillerent à M. Marion de rompre ce mariage. M. Marion repoussa ce conseil avec horreur : «Quand il iroit de tout mon bien : » dit-il, je ne voudrois pas y avoir » pensé, & je ne suis pas si lâche que » de vouloir rompre ce mariage si » avancé; je l'acheverai, s'il plaît à » Dieu, de meilleur cœur que si M. » de la Mothe ne fût pas mort, pour » témoigner à son fils que j'ai princi» palement considéré sa personne, qui

» ne vaut pas moins qu'elle valoit ».
L'événement a montré qu'il avoit raison : jamais pere ne reçut plus de contentement d'un fils, qu'il en reçut de son gendre ; & jamais fille ne fut plus heureusement mariée.

Après son mariage, M. Arnauld demeura chez M. Marion, ne traitant nullement sa femme en enfant, quoiqu'elle n'eût que douze ans ; & elle aussi ne se conduisit pas avec moins de sagesse avec son mari, sa belle-mere, ses beaux-freres & ses belles-sœurs, que si elle eût eu vingt-cinq ans. Elle eut de ce mariage si béni de Dieu, vingt enfans, dont il en a pris dix au-dessous de trois ans. Les dix qui resterent, furent six filles & quatre garçons, tous célebres. Il seroit difficile de trouver une seconde fois dans l'Histoire, des pere & mere qui aient eu un aussi grand nombre d'enfans de mérite.

En 1594, M. Arnauld plaida la cause de l'Université de Paris contre les Jésuites, où il dit *que cette Société étoit plus faite pour détruire que pour édifier*. En 1602, il adressa au Roi Henri IV, *le franc & véritable Discours*, &c. pour empêcher le rappel des Jésuites,

qui avoient été bannis de France à cause de l'assassinat commis par Jean Châtel leur disciple. C'est ce qui a été regardé par la Société comme le péché originel des *Arnaulds*; & c'est la premiere cause de la haine de ces Peres contre le monastere du Port-Royal, à qui la plus grande partie de cette famille étoit unie; Madame Arnauld, ses six filles, & cinq petites-filles s'y étant faites Religieuses. Toutes ont été sublimes en vertu.

M. Arnauld étoit un excellent pere. M. Marion ayant obtenu pour deux de ses filles, les Abbayes de Port-Royal & de Saint-Cyr, il consentit à leur nomination par complaisance pour son beau-pere : car il auroit voulu garder tous ses enfans; & ce fut une occasion de se séparer de ses filles : il ne pouvoit soutenir cette séparation sans verser d'abondantes larmes; & il a eu la douleur, & en même-temps la sainte joie, d'en voir avant sa mort cinq s'arracher de ses bras l'une après l'autre, pour se donner à Dieu. Sa tendresse l'empêchoit d'assister à leur Vêture & à leur Profession. Il devint comme le pere de toutes les Religieuses de Port-Royal, prenant un grand soin des

bâtimens du monastere qui menaçoient ruine ; & de la nourriture de ces filles, qui, jusques-là avoit été très-mauvaise. Il avoit une bonté si extraordinaire, qu'on ne pouvoit le connoître sans l'aimer.

Le 19 Février 1518, la Mere Angélique alla à Maubuisson. Toujours occupée des ames, là comme ailleurs, elle prioit Dieu sans cesse pour son pere, qu'elle trouvoit un peu trop attaché au siecle : elle lui demandoit de le dégoûter du monde, & de se l'attacher uniquement. Ses prieres porterent un fruit de grace. A la fin de Novembre 1619, M. Arnauld eut une hidropysie de poitrine. Cette nouvelle, qui fut portée à P. R., & à Maubuisson, mit toutes les personnes qui le connoissoient dans une extrême douleur. La Mere Angélique pleuroit, & prioit jour & nuit pour sa santé & pour son salut : pendant trente jours que dura cette maladie, elle ne put prendre de repos ; elle se réveilloit à tout moment dans la nuit, en disant : *Seigneur, sauvez votre serviteur.* Tant de prieres & de larmes monterent sans doute jusqu'à Dieu : les sentimens de pénitence & de charité qu'il mit dans

M. DU VERGER DE HAURANNE,

Abbé de Saint-Cyran.

JEAN du Verger de Hauranne, Abbé de Saint-Cyran, naquit à Bayonne en 1581, d'une famille noble. Il étudia en France & à Louvain, se lia d'une étroite amitié avec Jansénius, Evêque d'Ypres, & fut le compagnon de ses études. L'Evêque de Bayonne qui l'estimoit, le fit Chanoine de sa Cathédrale, où il resta quelques années ; après quoi il vint à Paris.

Quoique livré à une grande retraite, il y acquit une réputation extraordinaire, non-seulement par sa science profonde, mais par sa piété infiniment plus grande ; si bien que M. de Balzac lui écrivit un jour, *qu'il mettoit toute sa présomption à ses pieds ; & qu'il étoit impossible de s'estimer & de le connoître.*

M. d'Andilly fit connoissance avec M. de Saint-Cyran en 1620, à Poitiers, où la Cour étoit alors. Il se félicita toujours de cette connoissance, &

se trouva très-honoré d'être de ses amis. Il en fut de même de M. de Bouthillier de Chavigny, Sur-Intendant des Finances, de M. Molé & de M. Bignon. Plusieurs Evêques rechercherent son amitié dès ces premiers temps. Le Cardinal de Bérulle le regardoit comme l'un des plus savans & des plus grands personnages qu'il connût dans l'Eglise. Ce fut cette année 1620, que l'Evêque de Poitiers, Henri-Louis Catheignier de la Roche-Posai son ami, se démit en sa faveur de l'Abbaye de Saint-Cyran.

M. de Saint-Cyran passa une vingtaine d'années à Paris en vrai reclus, s'enterrant, pour ainsi dire, tout vivant dans la retraite, ne connoissant que son cabinet & l'Eglise. Là il fit un amas prodigieux de matériaux sur tous les points de la Religon, par une étude profonde de la Tradition & des Peres. Il appelloit saint Augustin *notre maître*; saint Ambroise, *le maître de notre maître*; saint Jérôme, *le Docteur de la vie chrétienne*; & saint Grégoire, *le Prophete des derniers temps*. Sa grande piété répondoit à l'éminence de son savoir. Sa charité s'étendoit sur tout. Les réponses qu'il faisoit à ceux qui,

de Paris & des Provinces avoient recours à ses lumieres, & l'éducation des enfans, faisoient une partie de ses occupations.

Aussi-tôt que M. d'Andilly eut fait connoissance avec le saint Abbé, il ne tarda pas à procurer le même bonheur à sa sœur, la Mere Angélique, Abbesse de Port-Royal. En 1623, la veille de l'Ascension, il vint à ce monastere pour la premiere fois. Il y eut dès-lors un commerce de lettres entre lui & la Mere Angélique. De part & d'autre, l'estime étoit grande & réciproque. Le monastere ayant été transféré à Paris, il y prêcha, & y fit des conférences. L'Abbesse souhaitoit que ses filles le prissent pour Confesseur. Elle n'osoit leur en faire la proposition, parce qu'elle appercevoit en elles une certaine crainte qu'il ne fût trop rigide, & qu'il ne les éloignât trop de la Communion. Enfin, après quelques années, toutes ces filles se sentirent déterminées à faire un renouvellement entre ses mains : ce qu'elles exécuterent par une confession générale qui leur procura des avis dont elles furent très-contentes.

La Sœur Anne-Eugénie, pendant ce

temps-là, étoit absente de Port-Royal, parce qu'on l'avoit envoyée au Lys, puis à Maubuisson. A son retour on la fit Maitresse des Pensionnaires. En 1636, au commencement du carême, elle fit une confession générale à M. de Saint-Cyran. Voici ce qu'elle raconte de la direction de ce grand homme : « Après qu'il m'eut donné »l'absolution, il me dit : Vous vou»driez bien que je vous ordonnasse »des pénitences? Cela est fait, puisque »vous êtes Religieuse. Car si je vous »donnois pour pénitence de faire l'abs»tinence toute votre vie, de jeûner, »de vous lever à deux heures, de ne »point sortir de la maison, de ne parler »que par une grille, l'on m'estimeroit »sévere. Vous faites tout cela, gardez »votre Regle sans y rien ajouter. En»suite il me demanda à quelle *Obéis»sance* j'étois. Je lui dis que j'étois aux »Pensionnaires. Il me répondit : C'est »une Obéissance très-favorable : car si »vous leur pardonnez, Dieu vous par»donnera; si vous leur faites miséri»corde, Dieu vous la fera, si vous »avez pitié d'elles, Dieu l'aura de »vous. »

M. de Saint-Cyran continua ses

visites à Port-Royal, tant pour le service des Religieuses, que pour les Solitaires qui s'y établirent, & qui lui donnerent aussi leur confiance. Il prit plaisir sur-tout à visiter l'espece d'école où on élevoit de jeunes gens.

La haute réputation de ce saint Abbé, sa franchise pour ne taire jamais la vérité dans les occasions, & la réfutation qu'il avoit faite du livre du Pere Garasse Jésuite, lui attirerent l'animosité de la Société, qui sut le rendre suspect au Cardinal de Richelieu. Ce Ministre connoissoit cet Abbé depuis long-temps, & avoit eu pour lui une véritable estime : il lui avoit donné plusieurs fois des marques de bonne volonté, en voulant l'élever à différentes dignités; entr'autres aux Evêchés de Bayonne & de Clermont qu'il refusa. Quand l'Abbé alloit à la Cour pour le remercier, Son Eminence le combloit d'éloges devant tout le monde, jusqu'à dire une fois à une foule de courtisans : *Messieurs, voilà le plus savant homme de l'Europe.* Ce Ministre changea si fort à son égard, qu'il en vint à saisir toutes les occasions de lui nuire. M. de Saint Cyran pensoit autrement que lui sur différens points de

doctrine, entr'autres sur l'attrition : ce qui choquoit ce Cardinal. Mais ce qui le piqua davantage, ce fut de le trouver contraire à la cassation du mariage du Duc d'Orléans avec la Princesse de Lorraine sa seconde femme. Ne l'aimant plus alors, & excité encore par les clameurs des Jésuites qui lui attribuoient, avec quelque fondement, un excellent livre qui parut sous le nom de *Petrus Aurelius*, il le fit conduire au donjon de Vincennes, le 14 Mai 1638, à six heures du matin. M. d'Andilly allant à Pomponne ce jour-là, rencontra dans les avenues un carrosse entouré de gens à cheval Un domestique de M. d'Andilly reconnut M. de Saint Cyran. Il en avertit son maître, qui faisant approcher son carrosse, demanda à son ami où il alloit mener *ces gens-là*. Ce n'est pas moi qui mene ces Messieurs, répondit l'Abbé; ce sont eux qui me menent. Le Chevalier du Guet permit à M. d'Andilly de converser un moment avec l'Abbé.

M. de Saint-Cyran resta dans le donjon de Vincennes près de cinq ans, pendant lesquels il dirigea plusieurs personnes illustres pour la naissance & pour le savoir. On a recueilli

en quatre volumes les lettres de ce ſaint homme ; & deux gros volumes de Conſidérations ſur les Dimanches & Fêtes, qu'il avoit écrites avec un crayon, faute d'encre & de plume, & au milieu des craintes que lui cauſoient les gardes qui l'obſervoient.

Le Cardinal de Richelieu étant mort à la fin de l'année 1642, tous les amis de M. de Saint Cyran ſe réunirent pour ſolliciter ſon élargiſſement. Le jour de ſa ſortie arriva le 6 Février 1643, M. d'Andilly, que M. de Saint-Cyran nommoit *l'ami par excellence*, alla lui-même le prendre dans ſon carroſſe. Tout Vincennes s'aſſembla pour le voir ſortir : chacun pleuroit de joie & de triſteſſe tout enſemble. Les Chanoines furent lui rendre leurs civilités. Les gardes ne tariſſoient pas ſur l'éloge de ſes vertus. Tous les ſoldats du château ſe mirent en haie pour le laiſſer paſſer au bruit des mouſquetades, des tambours & des fifres. Les enfans à qui il avoit fait quelquefois le catéchiſme, dans la chapelle, le remercioient de ſes inſtructions. Quelques-uns conduits par leurs maîtres lui faiſoient de petites harangues. Une multitude de pauvres qui étoient accourus, honoroient ſa

ſortie par leurs larmes, ſe plaignant de ce qu'ils alloient être privés de ſes charités. Enfin il y eut tant d'adieux à faire & à recevoir, qu'il ſe paſſa plus de deux heures, ſans que M. d'Andilly pût l'emmener.

M. d'Andilly le mena d'abord remercier M. de Chavigny & M. Molé, qui étoient ſes protecteurs; & enſuite à Port-Royal où la Communauté l'attendoit. On chanta le *Te Deum*.

M. de Saint-Cyran reprit ſon genre de vie, l'étude & la priere. Mais depuis ſon élargiſſement il eut peu de ſanté; il étoit ſi foible qu'il ne pouvoit ſe tenir debout: les cinq années de captivité en étoient la principale cauſe. Sentant de jour en jour diminuer ſes forces, il fit venir ſon Confeſſeur, qui étoit M. Singlin, quatre jours avant ſa mort, & ſe confeſſa pour ſe diſpoſer à mourir. Le jeudi 8 Octobre il tomba en apopléxie, & perdit ſur le champ la connoiſſance juſqu'au Dimanche matin qu'il la recouvra. On alla promptement avertir le Curé de Saint-Jacques du Haut-Pas ſa paroiſſe, qui lui apporta le ſaint Viatique & l'Extrême-Onction qu'il reçut avec des ſentimens dignes de ſa piété éminente: & comme

on finissoit la cérémonie, il retomba dans l'apopléxie, & mourut le 11 Octobre 1643 à onze heures du matin. On l'ouvrit. Ses entrailles furent portées à Port-Royal. Pour son cœur, il étoit légué à M. d'Andilly, le plus intime de ses amis. Le legs étoit conditionnel : savoir, que M. d'Andilly ne l'auroit qu'à condition qu'il se retireroit entiérement du monde, & embrasseroit la retraite. L'enterrement se fit le mardi à onze heures du matin. L'assemblée fut des plus honorables. Plusieurs Prélats & autres personnes de distinction y assisterent. La Princesse de Mantoue, depuis Reine de Pologne, s'y trouva. Ce fut M. de Caumartin, Evêque d'Amiens, qui chanta la grand'messe. Il fut enterré dans l'enceinte du sanctuaire de Saint-Jacques du Haut-Pas, à droite, où on lit encore son épitaphe.

CHARLES DE LA CROIX.

M. Le Maitre & M. de Séricourt s'étant chargés de l'administration des biens de Port-Royal, demanderent à

Dieu de leur envoyer des domestiques qui fussent à lui, pour les aider. Dieu les exauça, & leur envoya plusieurs garçons les uns après les autres, qui ne cherchoient qu'à servir Dieu dans la solitude.

Charles de la Croix fut de ceux-là. Il étoit neveu d'un des gardes de M. de Saint-Cyran dans le château de Vincennes, & Cordonnier de son métier. Après avoir passé sa premiere jeunesse dans toutes sortes de déréglemens, un matin en se levant, il se trouva tout d'un coup frappé intérieurement de componction. Dès ce moment il entra dans la pénitence la plus humble & la plus austere, jeûnant au pain & à l'eau, portant un cilice, couchant tout vêtu sur le plancher, travaillant de son métier dans un grenier, dont il tiroit l'échelle pendant le jour pour n'être point détourné de Dieu dans sa solitude. Il passa un an dans cet état à Vincennes où il demeuroit. Son oncle parla de lui à M. de Saint-Cyran, & lui raconta la vie édifiante qu'il menoit. L'Abbé voulut le voir. Il l'instruisit des vérités de l'Evangile pendant quelque temps, & lui conseilla de se retirer à Port-Royal. Il y vint, & y continua son

même genre de vie, mangeant souvent du pain des chiens, couchant sur deux planches, & joignant à son travail de cordonnier, d'autres services qu'il rendoit à la maison avec une assiduité infatigable. On remarquoit dans cet homme stupide & ignorant une lumiere de la grace, qui lui donnoit l'intelligence des plus grandes vérités du Christianisme, & des plus belles sentences de l'Ecriture-Sainte. Il étoit ravi lorsqu'on lui en traduisoit quelques endroits en françois; mais il étoit si humble qu'il ne le demandoit pas, ne se jugeant pas digne de la connoissance de si saints mysteres. S'étant un jour excédé de travail, il fut attaqué d'une pleurésie. On le transporta d'un petit galetas où il logeoit, dans une chambre plus commode; & il ne cessoit durant sa maladie de prier les assistans de le reporter dans sa petite chambre, pour y mourir sur ses deux planches. Il souffrit pendant plus de dix jours les douleurs les plus vives avec une patience & un esprit de componction qui attendrissoient tout le monde. Il répétoit continuellement ces paroles: *Jesu, Fili Dei, miserere mei*, frappant souvent sa poitrine avec tant de ferveur

& de violence, qu'il s'enfonça dans la chair une croix de fer qu'il portoit sur son cœur. Il mourut le 28 Novembre 1643, âgé de vingt-six ans.

M. LITOLPHI-MARONI,

Evêque de Bazas,

HENRI LITOLPHI-MARONI étoit de la famille des Marquis de Suzarre, Litolphi-Maroni, originaire de Mantoue, & l'une des plus illustres d'Italie. Son pere vint en France sous le regne de Henri III, dont il s'acquit les bonnes graces. Il devint Ecuyer ordinaire de la petite Ecurie, & Gouverneur de Conches & de Breteuil en Normandie, puis Maître-d'Hôtel ordinaire de Henri IV, & premier Maître-d'Hôtel du Dauphin, qui régna ensuite sous le nom de Louis XIII. Son fils dont nous parlons naquit à Gauville, terre de la famille de sa mere, à une lieue d'Evreux. Lorsqu'il étoit encore dans les classes, son pere, pour découvrir son inclination, lui envoya un bréviaire & une épée, lui donnant à

choiſir. Le jeune homme demanda trois jours. Il pria, & un ſonge qu'il eut pendant trois nuits conſécutives l'aida à ſe déterminer. Il voyoit des Prêtres revêtus de blanc, qui le prenoient dans la nef de l'Egliſe, & le portoient ſur l'autel. Il s'en rapporta cependant à une déciſion moins équivoque, qui fut celle d'un ſage Directeur; & ſur ſon avis il choiſit l'état eccléſiaſtique. Il devint Aumônier du Roi, & fit paroître à la Cour tant de vertus, que Louis XIII le nomma à l'Evêché de Bazas, ſans en être ſollicité de perſonne.

Devenu Evêque, il remplit tous les devoirs de ſa place, édifiant ſon peuple par ſes prédications & ſes exemples. Il étoit toujours occupé, & s'appliquoit beaucoup à l'inſtruction des pauvres: il fit des miſſions dans les cantons de ſon Dioceſe négligés preſque de tout temps. Il avoit une intrépidité vraiment épiſcopale, & en fit preuve dans l'aſſemblée du Clergé tenue à Mante en 1640: il y prit généreuſement la défenſe d'un confrere opprimé par le Cardinal de Richelieu. Vers ce temps-là il donna ſon approbation au livre de la *Fréquente Communion*. Il fut ſi touché des grandes vérités qu'il avoit lues dans

ce livre, qu'il conçut un desir ardent de les mettre en pratique. Il chercha un homme de Dieu qui pût le diriger dans la pénitence qu'il se proposoit d'embrasser, & jetta les yeux sur M. Singlin, qui prêchoit souvent à Port-Royal. Il se présenta à lui, & lui ouvrit son ame. M. Singlin se refusa par humilité : mais la persévérance de l'Evêque l'emporta. Pour l'éprouver M. Singlin lui proposa de quitter Evêché & Abbaye. Dès le lendemain M. de Bazas lui mit en main deux actes de démission, avec plein pouvoir d'en faire l'usage qu'il voudroit.

Le Prélat entra alors dans les exercices d'une pénitence très fervente ; & ne pouvant plus supporter les conversations du monde, il se retira dans la solitude de Port-Royal des Champs. Là il commença par ôter sa croix pectorale, & pratiqua toutes les austérités dont il voyoit les beaux exemples. Il étoit le premier à toutes les actions de piété & à l'office divin ; gardoit une sévere retraite, & s'occupa de saintes lectures, & à la revue de sa vie passée. Il comptoit finir ses jours à Port-Royal ; mais après son renouvellement M. Singlin lui déclara qu'il lui paroissoit que

la volonté de Dieu étoit qu'il s'en retournât dans son Diocese, pour y faire tout le bien qu'il pourroit. L'humble Prélat se soumit avec peine; mais à condition qu'on l'aideroit de conseils, & qu'on lui donneroit quelqu'un pour partager avec lui le fardeau de l'Episcopat. On lui donna M. Manguelein, Docteur plein de science & de vertus. Ils partirent après la Toussaints de 1644.

De retour à son Diocese il établit un Séminaire; réforma son Abbaye de S. Nicolas, Diocese de Laon; parut avec éclat dans l'assemblée du Clergé de France, qui condamna les maximes des Casuistes relâchés; édifia par ses prédications & par ses vertus; & mourut à Toulouse le 22 Mai 1645. Il y étoit allé pour exécuter une commission dont le Clergé l'avoit chargé, pour le service de l'Eglise Catholique contre les Religionnaires, & se rendre ensuite à l'assemblée du Clergé à Paris. Le Clergé lui fit faire un service solemnel aux Augustins; & M. Godeau, Evêque de Vence, prononça son Oraison funebre en présence de l'assemblée. Le saint Prélat avoit demandé à la mort, que son cœur fût apporté à Port-Royal; mais

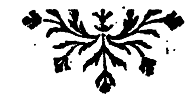
mais sa famille s'y opposa, & le fit porter à la terre de Gauville, où elle voulut posséder ce trésor.

M. MANGUELEIN.

PIERRE Manguelein étoit un Chanoine de Beauvais, Docteur de Sorbonne, homme de mérite & de science. Il savoit la Philosophie, la Chronologie, l'Histoire Ecclésiastique, la Théologie Scholastique & les Peres. Il avoit conçu de loin une telle vénération pour M. de Saint-Cyran, que quand il apprit sa détention, il se mit à prier Dieu pour sa délivrance, & ne cessa de le faire à la Messe jusqu'à son élargissement. Comme Docteur, il donna son approbation au livre *de la Fréquente Communion.* La lecture de ce livre, l'excellence des vérités qu'il renferme le pénétrerent de componction. Il vint à Paris, vit M. Arnauld, M. Singlin, M. de Barcos, & résolut de se vouer à la retraite. Il quitta son Canonicat & sa patrie où il étoit très-considéré, pour se réfugier dans la solitude de Port-Royal. Son départ de Beauvais causa une affliction gé-

nérale dans toute la ville : & comme il fit vendre ses meubles, plusieurs personnes les acheterent plus cher qu'ils ne valoient, parce qu'on l'estimoit un Saint. A peine étoit-il à Port-Royal, que M. Singlin l'engagea à accompagner l'Evêque de Bazas dans son Diocese, pendant six mois que vécut l'Evêque.

M. Manguelein n'ayant plus rien qui le retînt à Bazas, revint à Paris retrouver M. Singlin, comptant n'avoir autre chose à faire à Port-Royal, que d'y vivre en pénitent. Mais M. Singlin le conduisit à Port-Royal des Champs, & l'établit Confesseur des Solitaires, malgré sa résistance & son humilité. Il répondit parfaitement à l'attente de M. Singlin, & contenta extrêmement les Solitaires. Malheureusement la satisfaction fut de courte durée : les chaleurs de l'été qui furent excessives en 1646, jointes à l'air mal sain de Port-Royal, lui causerent une fievre qui l'emporta en peu de jours au bout de neuf mois. Il mourut le 24 Septembre 1646.



LE PERE MAIGNARD,

Prêtre de l'Oratoire.

LE Pere Maignard naquit en 1594. Il entra à l'Oratoire, & devint Supérieur de la maison de Rouen ; & ensuite Curé de Sainte-Croix dans la ville. Il acquit dans cette Cure une grande réputation d'excellent Pasteur & de Prédicateur évangélique. Il aimoit extrêmement la pauvreté. Voulant s'habituer à être content de l'Ecriture-Sainte toute seule, comme du seul Livre nécessaire, il se défaisoit peu-à-peu de ses livres.

En 1646 il entendit parler de M. de Saint-Cyran, & prit la résolution de le venir trouver, pour le consulter sur plusieurs choses. Il partit de Rouen sans communiquer son dessein à personne. Après avoir entendu avec une satisfaction infinie les grandes vérités que cet Abbé lui exposa, il revint à Rouen avec la résolution de quitter son bénéfice. Il le fit au grand regret de ses Paroissiens, & principalement de M. du Fossé le pere, qui, fort affligé & même piqué contre l'Abbé qu'il ne connoissoit que

de nom, ſe mit en route à la ſuite de ſon Curé fugitif, vint à Paris, parla avec chaleur à M. de Saint-Cyran, lui fit des reproches, & lui redemanda le Paſteur qu'il lui avoit enlevé. L'Abbé le déſarma avec tant de douceur, de force, d'onction & d'éloquence, qu'il devint lui-même l'imitateur de ſon Curé, en prenant la réſolution de quitter le monde.

Le Pere Maignard ſe retira à l'Abbaye de Saint-Cyran, où il demeura cinq ans. Il vint enſuite s'enfermer dans Port-Royal, où il ne vécut que ſix mois. Il fut attaqué d'une maladie qui fut longue, & qui le tenoit toujours ſur un ſiege ſans pouvoir ſe coucher. Il y étoit fort tranquille, toujours occupé de Dieu. Quand on vouloit le réjouir un peu, on lui récitoit quelque beau paſſage de ſaint Auguſtin ; c'étoit alors comme un tranſport de joie dans ce bon Prêtre, qui applaudiſſoit par le mouvement de ſes mains & de tout ſon corps. Ses jambes devinrent ulcérées, & l'on fut obligé d'y faire des inciſions. Dans le temps de l'opération, il levoit les yeux au ciel, & montrant ſa jambe de la main, il diſoit : *Voilà le chemin*

du Ciel. La gangrene lui causa de grandes souffrances, dans lesquelles il mourut en paix, après sept ans de retraite, le 15 Janvier 1650, âgé de cinquante-six ans.

M. PALLU.

VICTOR PALLU, Seigneur de Buau en Touraine, & Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, naquit vers 1600. En 1641, il étoit Médecin du Comte de Soissons, qui fut tué à la journée de Sedan. Cette mort le frappa, & il commença à se reprocher trente années de sa vie, passées dans les plaisirs du siecle. Il quitta Paris, & s'en retourna dans sa patrie, avec quelque résolution de changer de vie Il y vécut d'une maniere assez rangée, mais sans penser à expier le passé par la pénitence : ce qui lui laissoit dans le cœur un vuide & un certain fond d'inquiétude; en sorte que pour le calmer, il cherchoit à se répandre au-dehors, & à se dissiper. Il étoit assez proche parent de M. Jean-Baptiste Gault, Evêque de Marseille. Ce fut à lui que M. Pallu

s'adressa pour avoir quelques avis sur la conduite qu'il devoit tenir. M. Gault remit à lui donner des conseils dans une visite qu'il le prioit de lui rendre à Marseille. Mais ce Prélat mourut en odeur de sainteté cette même année 1641. Ne pouvant plus l'avoir pour conseil, M. Pallu le prit pour protecteur auprès de Dieu, & se recommanda à son intercession.

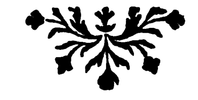
Une affaire l'ayant amené à Paris, on lui proposa un nouvel engagement à la Cour. Il hésita s'il l'accepteroit. Dans ces entrefaites, un ami lui procura la connoissance de M. de Saint-Cyran. Il eut avec lui quelques entretiens, après lesquels il demeura pleinement convaincu qu'il étoit loin du salut, tant qu'il n'étoit pas dans la voie étroite de la pénitence. Plein de ce pieux sentiment, il fit un voyage aux eaux de Forges, pour y accompagner des Dames de Touraine. Il y rencontra M. Hillerin, ancien Curé de saint Merry de Paris, qui lui fit lire le livre *de la Fréquente Communion*, qui étoit tout nouveau. M. Pallu le goûta, & s'y instruisit tout autrement qu'il n'étoit. A son retour il trouva M. de Saint-Cyran près de sa fin, & qui

mourut entre ſes bras. Huit jours après, ſe trouvant toujours très-fortement preſſé de la grace, il vint à Port-Royal des Champs, & ſe préſenta à la petite ſociété des quatre premiers Solitaires. Il dit à M. le Maître qu'il venoit pour paſſer cinq ou ſix jours avec eux. M. le Maître lui répondit en ſouriant, que ſi ce n'étoit pas Dieu qui l'amenoit, il n'y demeureroit pas ce peu de temps; mais que ſi c'étoit Dieu, il y demeureroit davantage. Ce qui fut vrai; car il n'en ſortit pas.

Il commença par faire bâtir pour lui, au milieu des jardins, un logis qui lui coûta deux mille livres, & qu'on appella *le petit Pallu.* « Il fut ainſi » appellé, dit M. Fontaine, tant à cauſe » de la petiteſſe bien ramaſſée de ſes » appartemens, qu'à cauſe de ſon maî- » tre qui avoit tout petit, hors l'eſprit, » petit corps, petit cheval, petit logis ». En 1648, M. Pallu abandonna de bon cœur ce petit bâtiment aux Religieuſes, qui revinrent alors habiter Port-Royal des Champs. Il fit bâtir encore deux chambres aux Granges.

Pendant ſix ans & demi qu'il habita ce déſert, il vécut comme les autres, dans le ſilence & dans les exercices de

la piété, la mortification, la pratique de plusieurs œuvres laborieuses; & il s'employa en qualité de Médecin au service des habitans de ce monastere, de tous les pauvres des environs, & des Religieuses, depuis leur retour. Sa grande douceur & l'onction de ses discours, lui gagnoient les cœurs de tous ceux qu'il traitoit. On avoit presque de la joie, dit M. Fontaine, de tomber malade pour jouir de ses entretiens. Il aida beaucoup de son bien les Religieuses; & fit l'acquisition de la grande Bibliotheque des Peres, & des Vies des Saints de Surius, pour l'usage des Solitaires. Il vouloit vendre sa terre de Buau, & en distribuer le prix à ses pauvres parens : la mort le surprit avant qu'il exécutât ce dessein. Il légua par son testament tout son mobilier à MM. le Maître & de Séricourt, persuadé du bon usage qu'ils en feroient. Il mourut le 22 Mai 1650.



M. DE VALLEMONT.

CHARLES LE MAITRE de Vallemont étoit le plus jeune des fils de Madame le Maître. Il s'étoit associé tout jeune à son frere aîné en 1637, dans sa premiere retraite à Port-Royal; mais il n'eut pas le courage de le suivre à la maison des Champs. Cependant sans avoir eu la force d'atteindre à la piété sublime de ses freres, MM. le Maître, de Séricourt & de Sacy, il vécut très-chrétiennement, logé dans les dehors de Port-Royal de Paris, sous les yeux de ses vertueuses tantes la Mere Angélique & la Mere Agnès. Il avoit donné tout son bien au monastere, n'en ayant retenu que l'usufruit. Il mourut le 23 Juin 1653.

M. DUGUÉ DE BAGNOLS.

GUILLAUME DUGUÉ de Bagnols étoit de Lyon, & naquit en 1617. Il fut pourvu tout jeune d'une charge de

Maître des Requêtes. Il avoit un grand génie, capable de conduire les plus grandes affaires. A cette élévation d'esprit il joignoit une éloquence naturelle, & une grace dans les paroles qui persuadoit tout ce qu'il vouloit. Il avoit en même-temps une droiture de cœur & un amour de la justice, qui le rendoit intrépide pour en soutenir les intérêts contre les plus puissans. Il eut une fois dans le Conseil avec le Chancelier un démêlé dans lequel il montra autant de vigueur que de lumiere, & dont Dieu se servit pour commencer à le dégoûter du monde. La piété de son épouse, Gabrielle Feydeau, prépara les voies à la grace que Dieu lui destinoit. La perte qu'il fit de cette digne épouse, enlevée à la fleur de son âge, affermit en lui ses premiers sentimens de mépris pour le monde & d'amour de son salut. Les sermons touchans de M. Singlin qu'il entendoit quelquefois à Port-Royal, acheverent. Il le prit pour son Directeur; & pensant que la société du monde ne convenoit point au genre de vie qu'il vouloit embrasser, il se défit de sa charge, n'ayant encore que trente ans, pour vivre en simple particulier.

Il fit alors un voyage à Lyon, & eut le bonheur de déterminer son pere, qui avoit de grandes richesses, à se dépouiller d'une somme de 400000 liv. qu'il jugeoit avoir été mal acquise. Il pensa ensuite à se retirer dans la solitude, & écrivit pour cela à M. le Roy, Abbé de Haute-Fontaine, pour lui demander une retraite auprès de lui, s'offrant de prendre soin de ses affaires temporelles. L'Abbé ne crut pas devoir acquiescer à ses vues, le jugeant propre à quelque chose de mieux.

Le pieux Néophyte se retourna d'un autre côté. Il acheta un château près de Chevreuse, nommé les Troux, dans lequel il s'établit pour vivre en solitaire, avec sa petite famille. Il mit le château dans un air de simplicité, & bâtit à neuf l'Eglise de la Paroisse. De soixante mille de rente dont il jouissoit, il commença par en destiner quarante mille pour les pauvres, & les vingt mille restant, pour l'entretien de sa maison & de ses enfans. Il retrancha absolument toute magnificence, & ne se réserva un carrosse que pour ses amis, & pour vaquer plus promptement aux œuvres de charité & de piété auxquelles il

vouloit se livrer. Il donna à ses fils un bon Précepteur, & mit avec eux cinq ou six enfans de condition, mais pauvres, pour leur faire donner de l'éducation, & attirer par-là la bénédiction du ciel sur les siens. Il mit sa fille à Port-Royal, & en usa de même, en aidant de jeunes Demoiselles sans bien, à entrer en Religion.

M. de Bagnols obéissoit à M. Singlin avec une docilité d'enfant. C'est ce qu'on admiroit, d'autant plus qu'étant naturellement haut & fier, nourri d'ailleurs dans l'orgueil qu'inspire l'opulence, il sembloit plus éloigné d'abaisser sa tête sous le joug de l'obéissance & de l'humilité évangélique. Il les a pratiquées si parfaitement, que dans sa derniere maladie il prenoit à témoin M. Singlin, & se rendoit témoignage à lui-même, que depuis qu'il s'étoit mis sous la conduite de ce sage Directeur, il ne se souvenoit pas d'avoir jamais fait sa propre volonté.

La pénitence & les œuvres de charité sanctifierent les dix années de sa vie qu'il donna au service de Dieu. Les pauvres, les veuves, les orphelins, les personnes, sur-tout, qui vouloient penser à leur salut, étoient les dignes

objets de ſa ſollicitude. Ils trouvoient en lui un pere tendre, toujours prêt à les aſſiſter, & un défenſeur zélé dans le cas d'oppreſſion : car ſa grandeur d'ame ne l'avoit pas quitté. Deux grands motifs animoient ſa charité & ſa libéralité. D'un côté il penſoit & le diſoit ſouvent, « que quand on don-
» neroit juſqu'au dernier ſou, on ne
» pourroit pas égaler ce qu'on doit à
» Dieu pour ſes péchés : » d'autre part, la grande délicateſſe de ſa conſcience lui faiſoit toujours appréhender qu'il ne reſtât dans les grands biens que ſes parens lui avoient laiſſés, quelque choſe qui ne fût pas légitime. Et un troiſieme motif déja cité, étoit le deſir qu'il avoit de mériter par ſes aumônes, que Dieu benît ſes enfans. Il ſe retranchoit tout ce qu'il pouvoit de ſa nourriture & de ſon ſommeil, & portoit un rude cilice.

Il fut très-attaché à Port-Royal : lui & M. de Bernieres ſon grand ami, en étoient comme les agents, tant pour les Religieuſes que pour les Solitaires & pour les Théologiens amis de la maiſon, & étoient toujours prêts à déployer pour eux leur bien. Ils étoient auſſi, pour ainſi dire, les Procureurs-

généraux de toutes les œuvres de charité & de tous les pauvres, ſuivant le goût de MM. de Port-Royal, & leurs ſemblables en tout pour la piété, la pénitence, & le zele pour le ſalut des ames.

M. de Bagnols tomba malade chez M. de Bernieres où il logeoit lorſqu'il venoit à Paris. Il fut adminiſtré par le Vicaire de ſaint André-des-Arcs, & mourut dans une grande paix, le 15 Mai 1657, âgé de quarante ans. Son corps fut porté à Port-Royal-des-Champs. En 1711, à l'exhumation des corps, cinquante-quatre ans après ſa mort, ſon cercueil s'étant un peu deſſoudé par le pied, il en ſortit une grande quantité de ſang.

M. LE MAITRE,

ET M. DE SÉRICOURT *ſon frere.*

ANTOINE le Maître, ce célebre Orateur, ce Pere des Solitaires de Port-Royal, naquit à Paris le 2 Mai 1608. Il étoit fils d'Iſaac le Maître, Maître des Comptes, qui eut le malheur de ſe laiſ-

ſer ſéduire par les Huguenots, & de quitter la Religion Catholique. Sa mere étoit Catherine Arnauld, fille aînée de M. Arnauld l'Avocat, cet homme diſtingué par ſon éloquence & ſa probité ; & par conſéquent ſœur d'Angélique Arnauld, célebre Abbeſſe & Réformatrice de Port-Royal. M. Arnauld réuſſit à ſe rendre maître de l'éducation de ſes petits-fils, depuis que l'apoſtaſie de ſon gendre fut devenue publique.

M. le Maître ſuivit la profeſſion de ſon grand-pere, & ſe donna au Barreau. Il s'y diſtingua par ſes plaidoyers dès l'âge de vingt-un ans : la réputation qu'il s'acquit monta au plus haut point que puiſſe prétendre l'Avocat le plus avide de gloire. Toutes les fois qu'il plaidoit, tout Paris accouroit au Palais pour avoir la ſatisfaction de l'entendre. Il joignoit au talent de la parole une vaſte érudition. M. Seguier Chancelier ſe plaiſoit beaucoup dans ſa converſation ; & il employoit volontiers dans des occaſions importantes, la plume de ce jeune Savant. Il lui fit donner par le Roi un Brevet de Conſeiller d'Etat avec la penſion à l'âge de vingt-huit ans.

M. le Maître avoit déja quelque connoiſſance de M. de Saint-Cyran, qui

étoit lié dès-lors à M. d'Andilly son oncle & à la Mere Angélique sa tante. Madame d'Andilly mourut dans ce temps-là. Elle fut assistée au lit de la mort par M. de Saint-Cyran. M. le Maître se trouva présent plusieurs fois dans le temps qu'il parloit à la malade. Il étoit pénétré de tout ce qui sortoit de la bouche de ce digne Ministre; mais encore plus de voir que la force secréte des discours simples & sans art de ce saint Prêtre, terrassoit son cœur beaucoup plus puissamment, que sa propre éloquence n'agissoit dans le Barreau sur ses auditeurs. Ses larmes couloient. Il ouvroit les yeux sur son ame, & ne pouvoit plus se supporter. Quand la malade eut expiré, il alla dans le jardin de la maison pour pleurer en liberté sur l'état de sa conscience, pendant que toute la maison étoit en pleurs sur la défunte. Ainsi touché de Dieu par une grace des plus puissantes, il prit sa résolution; il fut trouver M. de Saint-Cyran, lui déclara qu'il vouloit changer de vie, & renoncer au monde & à ses espérances, pour servir Dieu dans la pénitence & dans la retraite, lui ajoutant qu'il disoit adieu au Palais dès ce moment.

M. de Saint-Cyran le reçut avec une tendresse paternelle ; il applaudit à sa résolution, & le prit sous sa conduite pour la direction de sa conscience. Il lui conseilla cependant de ne rien précipiter, de peur de faire un trop grand éclat. M. le Maître lui obéit en continuant encore quelque temps l'exercice de sa profession. Mais on s'apperçut bientôt de son changement : il s'occupoit plus de son projet que de ses Plaidoyers ; de sorte qu'en plaidant, on le trouvoit souvent, pour ainsi dire, endormi. Les jaloux de sa réputation s'en prévalurent, & en firent des railleries. Il se sentit piqué : & dans la derniere action publique où il parut, il se ranima de telle sorte, qu'il parla avec une force extraordinaire, regardant toujours fixement un Magistrat qui s'étoit moqué de ses plaidoyers endormis. Au sortir du Palais, il prit le parti de n'y plus reparoître, profitant de l'occasion des vacances où l'on entroit.

Ce fut en 1637 que M. le Maître exécuta ce qu'il avoit tant à cœur. Il n'avoit alors que vingt-neuf ans & six mois. L'éclat fut grand, lorsqu'après les vacances, on ne vit plus ce célebre Orateur, l'ornement du Barreau. Le bruit

de sa retraite devint alors public. Le Palais étoit, pour ainsi dire, en deuil. Mais sa famille s'en réjouit ; M. d'Andilly, ses tantes Religieuses, & principalement sa mere. Cette sainte femme disoit que Dieu avoit enfin exaucé ses prieres, qu'il y avoit long-temps qu'elle lui demandoit de vouloir bien toucher son fils de sa grace, & l'arracher au monde. Elle redoutoit pour lui le danger des applaudissemens, & voyoit en tremblant la voie qui s'ouvroit devant lui à la fortune la plus brillante.

M. le Maître ne fut point ébranlé dans son pieux dessein par les discours des uns, & il n'eut pas besoin d'y être soutenu par les exhortations des autres. Il refusa constamment, depuis sa retraite, de parler d'affaires temporelles. Des personnes de grande distinction essayerent en vain d'obtenir de lui un quart-d'heure d'entretien. M. de Saint-Cyran même, gagné par les supplications d'une Dame, fit la tentative auprès de son néophyte ; il ne réussit pas plus : le nouveau Solitaire fit si bien valoir ses raisons auprès de lui, que l'Abbé les approuva & pleura de joie. Il n'y eut qu'un bon Religieux de Province, qui dans les premiers jours, parvint à avoir

ne audience du reclus. Mais après
voir lu son mémoire, & y avoir ré-
ondu, M. le Maître lui parla religion
une maniere si touchante, qu'il sortit
out hors de lui, ravi d'admiration de
: qu'un laïc lui avoit ouvert les
eux sur son état; il quitta Paris, &
en retourna promptement dans son
loître.

M. de Séricourt son frere étant au
ége de la Capelle en 1637, apprit le
hangement de M. le Maître. Cette
ouvelle le toucha, & il prit dans le
moment la résolution de l'imiter. A la
n de l'année il revint à Paris, pour
oir de ses yeux la merveille que la
race avoit opérée dans son frere. Il
: trouva chez M. de Saint-Cyran vis-à-
is les Chartreux. Quand M. de Séri-
ourt vit son frere dans une espece de
ombeau où il s'étoit enseveli tout vi-
ant, dans cet air lugubre de pénitence
ui l'environnoit, il fut saisi; il cher-
hoit dans la personne qu'il voyoit M.
e Maître, & il ne le trouvoit point.
M. le Maître remarqua son étonne-
nent, & d'un air gai & tout de feu il
ui dit: « Eh bien! mon frere, me re-
» connoissez-vous? Voilà ce M. le Maî-
» tre d'autrefois: il est mort maintenant

» au monde, & il ne cherche plus qu'à » mourir à lui-même. J'ai assez parlé » aux hommes dans le public; je ne » cherche plus qu'à parler à Dieu. Je » me suis tourmenté fort inutilement à » plaider la cause des autres; je ne plaide » plus que la mienne aujourd'hui dans » le secret & dans le repos de ma re- » traite. J'ai renoncé à tout. Il n'y a » plus que mes proches qui parta- » gent mon cœur. Je voudrois bien » qu'il plût à Dieu d'étendre sur eux les » grandes graces qu'il m'a faites. Et » vous, mon frere, me ferez-vous le » même honneur que quelques-uns me » font dans le monde, qui publient que » je suis devenu fou? Non sûrement, » mon frere, dit M. de Séricourt, je » ne vous ferai point cet honneur. Il y » a de sages folies, & je mets la vôtre » de ce nombre. Depuis que j'ai appris » cette nouvelle à l'armée, j'ai souhaité » bien des fois de pouvoir vous imiter. » Je ne vous cele pas que je venois ici » plus qu'à demi-rendu: mais ce que je » vois acheve tout ».

Ce qu'il disoit étoit vrai; car il renonça dès ce moment au service, & se joignit à son frere. M. de Saint-Cyran leur proposa d'entrer chez les

Chartreux. Ils y passerent quelques jours; mais la maniere de vivre de ces Religieux ne fut pas de leur goût. Ils aimerent mieux une retraite particuliere. Madame le Maître leur mere leur fit construire un petit bâtiment dans le dehors de Port-Royal de Paris, dans lequel ils s'enfermerent, & où M. de Saint-Cyran les visitoit souvent : ils faisoient ensemble des lectures d'édification. Les deux freres se voyoient alors ; car hors de ce temps ils ne se voyoient qu'au milieu de la nuit pour dire Matines ; ils mangeoient en particulier, & vivoient en vrais reclus. Ils passerent ainsi six mois, pendant lesquels le nombre des Solitaires s'accrut jusqu'à dix ou douze. Trois autres de leurs freres s'y retirerent aussi, M. de Sacy, M. de Valemont & M. de Saint-Elme. Ceux-ci vécurent en communauté. M. le Maître & M. de Séricourt continuerent à vivre en reclus. Cette troupe angélique fut obligée de se déplacer. On avoit fait entendre à M. l'Archevêque qu'il ne convenoit pas que des hommes logeassent dans les dehors d'une maison Religieuse, quoique M. Singlin l'eût assuré qu'ils n'avoient absolument aucune communication avec les Religieuses, &

que jamais on n'alloit au parloir. On choisit Port-Royal des Champs pour s'y retirer. Ce lieu étoit un vrai désert que M. le Maître goûta fort, parce qu'il favorisoit l'amour ardent qu'il avoit pour la solitude.

Au bout de six mois de séjour, M. le Maître & les autres Solitaires y furent inquiétés par la Cour, au sujet de M. de Saint-Cyran qu'on venoit de conduire au Donjon de Vincennes. La grande envie qu'on avoit de trouver ce saint Prêtre coupable, fit faire des informations de tous côtés. On fit subir à son sujet des interrogatoires à un grand nombre de personnes, & principalement à Port-Royal des Champs. Huit jours après, les Solitaires eurent ordre, de la part du Roi, de se retirer. Le 14 Juillet 1638, tous ces Messieurs partirent, & se disperserent.

M. le Maître & M. de Séricourt, après avoir cherché inutilement une retraite à Paris, s'en furent à la Ferté-Milon, & se logerent chez un homme de bien appellé M. Vitart, où étoit déja M. Lancelot. Ils y menerent la même vie qu'à Port-Royal, ne voyant personne, & ne se voyant eux mêmes que la nuit à Matines. Ils ne resterent à la Ferté que

jusqu'à la fin de 1639. La tempête étant un peu appaisée, ils retournerent à Port-Royal des Champs, suivis de quelques personnes de la-Ferté, que la bonne odeur de leurs exemples attira à leur suite ; entr'autres M. Vitart qui les avoit logés, & qui se fit Receveur du monastere.

De retour à Port-Royal, les deux freres reprirent leur vie ordinaire de pénitence & de priere. M. le Maître ne se chauffoit jamais : lorsque le froid le pressoit, il avoit une grosse bûche qu'il portoit sur son épaule du haut en bas & du bas en haut de l'escalier jusqu'à ce qu'il eût chaud. M. Vitart étant mort, il prit la place d'homme d'affaires des Religieuses. Il se livra tout entier à l'amélioration de leurs biens & au recouvrement de leurs revenus. On l'a quelquefois entendu plaider leurs intérêts devant un petit Juge de village qui ne savoit pas l'honneur qu'il avoit d'avoir à son siége un tel Avocat. On rapporte qu'étant un jour devant un pareil Juge, & plaidant pour un marchand de bœufs avant sa retraite, il fut si ébloui de son éloquence & de ses raisons, qu'il se leva de son siége, & se mit à genoux devant M. le Maî-

tre, en lui disant : *Jugez vous-même la cause, Monsieur, vous en savez plus que moi.* M. le Maître étoit aidé de M. de Séricourt. Tous deux allerent jusqu'à servir les Religieuses de leurs mains à la sueur de leurs visages : ils scioient les bleds, ils fanoient les foins, ils cueilloient les fruits. Ils le faisoient avec une ardeur si grande, que M. Singlin qui étoit devenu leur Confesseur depuis l'emprisonnement de M. de Saint-Cyran, fut obligé d'y apporter de la modération. M. de Saint-Cyran au sortir de sa prison se joignit à M. Singlin pour engager aussi M. le Maître à reprendre l'étude du cabinet qui étoit sa principale vocation. Il fit donc quelques ouvrages ; entr'autres un recueil des plus beaux endroits des Peres sur la Virginité, pour l'édification des Religieuses de Port-Royal. Et à la priere de M. Singlin, il en fit un pareil sur la Viduité, pour la satisfaction de plusieurs saintes Veuves qui demeuroient au monastere. On a de lui plusieurs ouvrages très-estimés, dont quelques-uns sont anonymes, entr'autres la belle Vie de saint Bernard.

En 1664 le désert de Port-Royal commençant à se peupler, M. Singlin pensa

ensa à se décharger de la direction de
ette petite troupe de Solitaires, pour se
vrer tout entier aux Religieuses. D'ail-
eurs, son humilité souffroit de se voir
hargé de personnes qu'il regardoit com-
ne lui étant supérieures en science & en
ertu. Il mit en sa place un saint Prêtre
ui mourut deux ans après. A son défaut
M. Singlin jetta les yeux sur M. de Sa-
y, qui avoit été ordonné Prêtre pour
emplir cette fonction, & qui fut agréé
le tous les Solitaires. M. le Maître seul
ut de la peine à se rendre : il sentoit
ine secrete répugnance à s'ouvrir sur
es affaires de sa conscience à un jeune
Prêtre qui étoit son frere & son frere
adet, quoique d'ailleurs plein de res-
pect pour sa vertu. M. Singlin ne vou-
ut pas le trop presser dans les commen-
emens, espérant que peu-à-peu il l'a-
neneroit à faire comme les autres. Lors-
qu'il vit que M. le Maître ne plioit
point, il entreprit de le subjuguer. Il
ut une longue conférence dans laquelle
l lui représenta qu'il ne pouvoit plus
continuer l'œuvre de Port-Royal-des-
Champs; que M. de Sacy avoit dans
in degré éminent & les qualités requi-
es & la confiance de toute la compa-
gnie, & d'ailleurs un caractere de mo-

dération qui pouvoit lui être fort utile pour tempérer son feu ; il lui proposa l'exemple de sa mere & de M. de Séricourt son frere, qui n'avoient fait aucune difficulté de se confesser à M. de Sacy. M. le Maître se défendit encore un peu : puis il se rendit tout-à-coup, demeurant étonné lui-même du changement subit qui se fit en lui à ce sujet. Et depuis ce moment il consulta & écouta son jeune frere avec une ouverture, une humilité & une dépendance pareilles à celles qu'il avoit eues pour M. de Saint-Cyran lui-même.

Un renouvellement de ferveur pour la pénitence inspira à M. de Séricourt l'envie de se faire Chartreux. La Providence rompit toutes ses mesures, au grand desir de M. le Maître, qui craignoit de le perdre. Mais il ne le posséda pas long-temps : M. de Séricourt ayant épuisé sa santé & ses forces par ses austérités, il fut conduit à la mort le 4 Octobre 1650, âgé de trente-neuf ans. Dans sa derniere maladie, il étoit toujours dans la joie, attendant avec impatience son dernier moment, & mourant chaque jour par ses desirs.

M. le Maître ne lui survécut que de huit ans. Dieu voulut l'éprouver par

une grande humiliation, sans doute pour donner le dernier trait à son humilité, qui étoit sa vertu dominante. Quelques Libraires avoient fait imprimer furtivement ses *Plaidoyers*. L'édition étoit fort imparfaite & très-défectueuse : outre qu'il n'y avoit qu'un petit nombre de pieces, & d'autres qui n'étoient pas de lui. Cette édition défigurant l'ouvrage & déshonorant l'Auteur, on dit à M. le Maître qu'il falloit remédier à cela, en donnant lui-même ses Plaidoyers au public. Il sentit une vraie répugnance à entreprendre un travail de cette nature; & M. de Sacy approuvoit le refus qu'il faisoit d'entrer dans ce qu'on lui proposoit. Cependant plusieurs amis insisterent sur la nécessité indispensable de ne point laisser courir dans le monde, sous le nom de M. le Maître, des pieces indignes de lui. M. le Maître se prêta enfin à revoir ses Plaidoyers. Mais nouveau sujet de mortification. A peine l'impression étoit-elle à moitié, que d'autres amis apprenant ce qui se passoit, en furent extrêmement blessés. Ils dirent qu'un homme qui depuis vingt ans s'étoit consacré au silence, ne devoit point penser à se reproduire de nouveau devant

le public, & même devant tous les siecles à venir : que c'étoit regarder en arriere que de ressusciter ainsi des pieces qu'on avoit regret d'avoir prononcées autrefois. M. Singlin fut frappé de ces raisons, & fit naître le scrupule dans l'ame de M. le Maître. Celui-ci sur-le-champ fit suspendre l'ouvrage. Les Libraires qui avoient entrepris l'édition se plaignirent fortement du tort qu'on leur faisoit. Des amis moins délicats combattirent les raisons des premiers. Tout cela jetta M. le Maître dans une étrange perplexité. Ne sachant que faire, & percé de douleur en même-temps du scandale qu'on l'accusoit de donner par une démarche qui pouvoit être prise pour un retour de vaine gloire, la fievre lui prit. M. Singlin & M. de Sacy en furent sensiblement affligés. Après bien des réflexions & bien des controverses, les esprits se réunirent, & il fut convenu qu'on continueroit l'entreprise. Mais le saisissement du pieux & humble Solitaire ne cessa point. La fievre continua, & il ne fit que languir.

La veille de la Toussaint sa maladie devint tout-à-fait sérieuse. Le jour des morts il fut attaqué d'une subite léthargie, dont les Médecins le firent reve-

nir par trois ſaignées. Il ſe confeſſa, & reçut ſes derniers Sacremens. Il retomba enſuite dans l'aſſoupiſſement, & mourut le 4 Novembre 1658, âgé de cinquante ans & ſix mois, après vingt-un de retraite & de pénitence.

M. de Gomberville ſon ancien ami, & célebre Académicien de l'Académie Françoiſe, ayant appris ſa mort, dit: *Le grand Orateur de la Langue Françoiſe parle maintenant le langage des Anges.* Ce même M. de Gomberville avoit fait ces quatre vers ſur la retraite de M. le Maître.

Te dirai-je ce que je penſe ;
O grand exemple de nos jours ?
J'admire tes nobles diſcours ;
Mais j'admire plus ton ſilence.

On peut dire, à la louange de M. le Maître, que pendant les vingt-une années de ſa retraite, depuis 1637 juſqu'en 1658 qu'il eſt mort, c'eſt à lui qu'on doit attribuer après Dieu les bi[illegible] infinis qui ſe ſont faits & dans la [illegible]tude de Port-Royal & ailleurs. C'étoit un homme tout de feu, qui, par ſes exemples & ſes paroles, enflammoit tous ceux qui l'approchoient. Perſonne ne

pouvoit se défendre de l'ardeur de son zele ; & on le qualifia à juste titre de Pere des Solitaires.

M. DE REBOURS.

ANTOINE de Rebours naquit en 1593. Après avoir vécu dans le monde jusqu'à l'âge de quarante-trois ans en homme d'honneur & de probité, il se retira à Port-Royal de Paris, dans le dessein de finir ses jours dans la retraite & la pénitence. Il avoit l'esprit très-cultivé. M. Singlin lui ayant trouvé toutes les qualités propres à un bon Ecclésiastique, le détermina, conjointement avec M. de Saint-Cyran, alors prisonnier à Vincennes, à entrer dans les Ordres.

Il fut avec M. Singlin Confesseur des Religieuses de Port-Royal, & des pe-[illegible] Pensionnaires. Pendant près de [illegible] ans il a soutenu ce travail, malgré son âge & ses infirmités. En 1661, il fut obligé de se retirer & de se tenir caché. Peu de temps après il tomba malade. Sa maladie fut un peu longue, &

son grand chagrin étoit de se voir séparé de M. Singlin. Ce digne ami ayant su sa peine, lui fit promptement préparer une chambre à son logis; & M. de Rebours alors envisagea la mort avec joie. Il rendit son ame à Dieu le 12 Août 1661, âgé de soixante-huit ans. Son corps fut porté secretement à Port-Royal.

M. MAIGNARD DE BERNIERES.

CHARLES Maignard de Bernieres naquit à Rouen. Il étoit allié à M. Thomas du Fossé, & très-uni à sa vertueuse famille. L'ame de cette union étoit la piété, qui, dans M. de Bernieres, étoit aussi ancienne que sa vie. Il étoit Maître des Requêtes. La seconde Duchesse de Longueville étant à Rouen avec son mari qui étoit Gouverneur de Normandie, voyoit souvent M. de Bernieres, goûtoit ses entretiens, & s'édifioit extrêmement de sa conduite. Ce fut-là le premier exemple dont Dieu se servit pour fomenter & nourrir les premiers feux de la conversion de cette Princesse.

M. de Bernieres voulant être plus libre pour satisfaire sa piété & sa charité, vint à Paris, & se lia intimement à la maison de Port-Royal. En 1653, il perdit sa femme, qu'il avoit attirée à Dieu : elle étoit sœur de M. Amelot, premier Président de la Cour des Aides. M. de Bernieres donna alors 4000 livres à Port-Royal, pour la recommander aux prieres des Religieuses. Il a de plus acheté deux maisons près du monastere de Paris, qu'il lui a données pour l'agrandir. Il pensà de bonne heure à procurer à ses enfans une sainte éducation : il acheta la Terre du Chênay, entre Port-Royal & Versailles, où il plaça ses deux fils avec un Précepteur qui prenoit soin d'eux & de quelques autres enfans de famille ; & mit ses deux filles en pension à Port-Royal. Le 19 Mars 1658, il vit avec une joie extrême l'aînée s'y faire Religieuse. Il fit bâtir à Rouen un Hôpital, tant de son propre bien, que des aumônes qu'il eut soin de procurer pour ce sujet. L'Hôpital des Pestiférés de la même ville, lui doit un élargissement considérable par le moyen d'une seconde maison qu'il y ajouta. Il se donna des mouvemens étonnans pour

le ſoulagement des pauvres de trois Provinces, *la Normandie*, *la Picardie & la Champagne*, déſolées par la famine de 1649, & par la guerre civile qui ſuivit. Il vendit en cette occaſion ſa charge de Maître des Requêtes, pour avoir de quoi ſecourir les pauvres affligés, & pour être plus en liberté de vaquer à cette bonne œuvre. Il y intéreſſa pluſieurs de ſes amis, & pourvut ſi bien au ſoulagement de la miſere publique par ſes aumônes & par ſes ſoins, que le nom lui demeura de *Procureur Général* des pauvres de tout le Royaume.

Cependant cet homme ſi charitable eut des ennemis. Le 7 Avril 1661, il reçut une Lettre-de-cachet qui l'exiloit à Iſſoudun dans le Berri. Il s'y tranſporta avec ſes deux fils. Sa piété & ſa vertu le firent aimer & révérer des habitans, au point qu'ils ne craignoient rien tant que de le perdre par la révocation de ſon exil, à quoi on travailloit. Mais quatre heures après ſon rappel, Dieu l'appella à lui, le 31 Juillet 1662. Son corps fut tranſporté à Rouen, & ſon cœur fut apporté à Port-Royal de Paris.

M. PASCAL.

BAYLE, homme aſſurément non ſuſpect de flatterie en fait de dévotion & de piété, diſoit de la *Vie* de M. Paſcal : « Cent volumes de Sermons ne valent » pas une telle *Vie*, & ſont beaucoup » moins capables de déſarmer les im» pies. Ils ne peuvent plus nous dire qu'il » n'y a que les petits eſprits qui aient de » la piété ; car on leur en fait voir de la » mieux pouſſée dans l'un des plus » grands Géometres, des plus ſubtils » Métaphyſiciens, & des plus pénétrans » eſprits qui aient jamais été au monde. » La piété d'un tel Philoſophe devroit » faire dire aux indévots & aux liber» tins ce que dit un jour Dioclès en » voyant Epicure dans un temple : » *Quelle fête*, s'écria-t-il, *quel ſpectacle* » *pour moi de voir Epicure dans un* » *Temple ! Tous mes ſoupçons s'éva*» *nouiſſent ; la piété reprend ſa place*, » *& je ne vis jamais mieux la gran*» *deur de Jupiter, que depuis que je* » *vois Epicure à genoux*. . . . . On fait » bien de publier l'exemple d'une ſi

» grande vertu, pour empêcher la prescription de l'esprit du monde contre » l'esprit de l'Evangile. »

Blaise Pascal, l'un des plus grands génies & des meilleurs Ecrivains que la France ait produits, descendoit d'une ancienne famille d'Auvergne, annoblie par Louis XI, en la personne d'un Etienne Pascal Maître des Requêtes. Il naquit à Clermont en Auvergne, le 19 Juin 1623, d'Etienne Pascal, Président à la Cour des Aides de cette ville, & d'Antoinette Bégon. A l'âge de trois ans il perdit sa mere. Il avoit deux sœurs. L'aînée avoit trois ans plus que lui : la cadette étoit plus jeune que lui de deux ans. Ces trois enfans étoient des prodiges d'esprit : ils furent la consolation de leur pere dans son veuvage. Le petit Pascal pouvoit à peine parler, qu'on remarquoit en lui un jugement extraordinaire par les réponses qu'il faisoit fort justes ; mais plus encore par des questions qui surprenoient tout le monde. Il donnoit de si grandes espérances, que son pere résolut de l'instruire lui-même, & de faire seul son éducation. C'étoit un bonheur pour le fils d'avoir son pere pour Précepteur ; car c'étoit un homme très-savant dans toutes les scien-

ces, & principalement dans les Mathématiques.

M. Paſcal, pour s'appliquer plus fortement au ſoin de ſa famille, vendit ſa charge, & vint s'établir à Paris en 1631. Le jeune Paſcal avoit alors huit ans. La principale maxime du pere dans l'éducation de ſon fils, fut de tenir toujours l'enfant au-deſſus de ſon ouvrage. Pour cette raiſon il ne voulut pas lui apprendre le latin avant l'âge de douze ans, afin qu'il l'apprît avec plus de facilité. Il ne le laiſſa pas oiſif pendant ce temps : il l'entretint de toutes les choſes dont il le voyoit capable, & lui remplit l'eſprit d'un grand nombre de connoiſſances utiles. Il lui faiſoit voir ce que c'étoit que les langues, & lui montroit comment on les avoit réduites en Grammaire ſous de certaines regles. Cette idée générale lui débrouilla l'eſprit ; de ſorte que, quand il vint à apprendre la Grammaire latine, il l'apprit par jugement.

M. Paſcal parloit auſſi fort ſouvent à ſon fils des effets extraordinaires de la nature ; & le petit Paſcal ſe plaiſoit beaucoup à ces entretiens : il vouloit ſavoir les raiſons de toutes choſes : quand on ne lui en donnoit pas, ou qu'on lui

en donnoit de fausses, il n'étoit pas content : il cherchoit en lui-même, & ne lâchoit pas prise qu'il n'eût trouvé quelque chose qui le satisfît. Quand il eut huit ans, son pere se défit de sa charge, quitta la Province, se fixa à Paris pour l'amour de cet enfant bien-aimé, & se livra tout entier au soin de le former.

Le génie du jeune Pascal pour la Géométrie se manifesta dans un âge qui tenoit encore de l'enfance. Le pere voyoit tout ce qu'il y avoit de gens habiles en cette science. Mais comme il savoit que les Mathématiques ont beaucoup d'attrait, il ne voulut en donner aucune connoissance à son fils, de peur de le détourner du latin & des autres langues qu'il avoit commencé de lui faire apprendre, & dans lesquelles il vouloit le perfectionner. Ainsi il avoit caché tous les livres qui en parloient, & il s'abstenoit de s'en entretenir avec ses amis en sa présence. L'enfant cependant prioit souvent son pere de lui apprendre les Mathématiques, dont il avoit quelquefois entendu parler : & le pere reculoit toujours, en lui proposant cela comme une récompense, & lui promettant

qu'aussi-tôt qu'il sauroit le latin & le grec, il les lui apprendroit. La résistance du pere ne faisoit qu'irriter l'envie du fils : il fallut, pour donner quelque chose à ses importunités, lui dire au moins ce que c'étoit que cette science, & de quoi elle traitoit. C'en fut assez pour initier le jeune enfant dans la science tant desirée. Dès qu'il eut cette simple ouverture, il se mit à rêver ; & à ses heures de récréation il prenoit du charbon, & faisoit des figures sur des carreaux d'une salle, cherchant à faire un cercle bien rond, un triangle dont les côtés & les angles fussent égaux, & d'autres choses semblables. Il trouvoit sans peine les proportions de ces figures entr'elles. Mais comme son pere avoit eu attention de lui céler le nom même des figures, il s'en faisoit lui-même ; il appelloit un cercle un rond, une ligne une barre, & ainsi du reste. Après cela il se fit des axiomes, & ensuite des démonstrations : & comme dans ces sortes de choses on va de l'une à l'autre, il poussa ses recherches si avant, qu'il en vint jusqu'à la trente-deuxieme proposition du premier livre d'Euclide. Comme il en étoit-là, son pere entra par hasard dans la salle. Il le trouva

ſi appliqué, qu'il fut long-temps ſans être apperçu.

On ne peut pas dire qui fut le plus étonné, ou le fils d'être pris ſur le fait par ſon pere, après les défenſes qu'il lui avoit faites, ou le pere de voir ſon fils au milieu de tout cet appareil de figures. Mais l'étonnement du pere fut bien plus grand, lorſqu'ayant demandé à l'enfant ce qu'il faiſoit, il lui dit qu'il cherchoit telle choſe, qui étoit juſtement la trente-deuxieme propoſition du livre d'Euclide. Le pere lui demanda ce qui l'avoit fait penſer à cela. Il lui dit que c'étoit qu'il avoit trouvé telle choſe, & ſur cela lui ayant fait la même demande, il lui dit encore quelques démonſtrations qu'il avoit faites; & enfin en rétrogradant, & ſe ſervant toujours des noms de rond & de barre, il en vint à ſes définitions & à ſes axiomes. M. Paſcal fut ſi épouvanté de la grandeur de ce génie, qu'il alla ſur-le-champ chez un Savant de ſes intimes amis, où en entrant il demeura comme immobile & hors de lui. L'ami le voyant tout interdit, & verſant même quelques larmes, le preſſa de lui dire le ſujet de ſa peine. M. Paſcal lui dit: « Je ne » pleure pas d'affliction, mais de joie:

» vous savez le soin que j'ai pris pour
» ôter à mon fils la connoissance de la
» Géométrie, de crainte de le détour-
» ner de ses autres études ; cependant
» voyez jusqu'où il en est sur cela ». En
même-temps il lui raconta la chose, &
lui fit le détail des découvertes de l'en-
fant ; ce qui étoit en quelque sorte
avoir inventé la Géométrie. L'ami re-
venu de la surprise où le jetta ce ré-
cit, dit à M. Pascal qu'il ne trouvoit
pas raisonnable de captiver plus long-
temps cet esprit, & qu'il falloit lui
faire voir les livres de Géométrie, sans le
retenir davantage. Le pere se rendit, &
donna Euclide à son fils pour le lire à
ses heures de récréation. Jamais enfant
ne lut un Roman avec plus d'avidité
qu'il lut ce livre. Il le comprit tout
de suite sans le secours d'aucun maî-
tre. Quoiqu'il n'eût alors que douze
ans, son pere l'admit dans des confé-
rences d'hommes d'esprit, qui s'assem-
bloient chez lui toutes les semaines.
L'enfant y tenoit fort bien son rang,
tant pour la composition que pour l'in-
vention, donnant son avis sur des pie-
ces venues des pays étrangers, & y dé-
couvrant souvent des fautes que les au-
tres n'y avoient pas apperçues.

Ce génie prématuré composa dès l'âge de seize ans un Traité des Sections Coniques, qui fut admiré des plus grands Géometres, & qui passa pour un si grand effort d'esprit, qu'on disoit que depuis Archimede, on n'avoit rien vu de cette force. Cet ouvrage est peut-être perdu, parce que le jeune homme dès-lors ne faisoit aucun cas de cette réputation qui flatte tant la vanité de la plupart des Philosophes.

Ce fut en ce temps-là, c'est-à-dire en 1638, qu'arriva à M. Pascal le pere un accident assez fâcheux qui devoit le perdre, mais qui, par l'événement, tourna à son avantage. On l'avoit soupçonné d'avoir eu part à quelques paroles séditieuses, qui s'étoient lâchées chez M. le Chancelier un jour qu'il y étoit. On vint pour l'arrêter, comme on fit à l'égard de quelques autres qui furent enfermés à la Bastille, mais on ne le trouva point. Il fut donc obligé de se cacher, & fit *incognitò* un voyage en Auvergne. Mademoiselle Pascal sœur du jeune Pascal, & un prodige d'esprit comme lui, fit à l'age de treize ans des vers pour la Reine qui furent admirés. On profita de l'heureuse sensation que ces vers avoient

faite, pour porter le jeune Pascal à demander au Cardinal de Richelieu la grace son pere. Le Ministre examina l'affaire, reconnut l'innocence de M. Pascal, & accorda avec joie la grace du pere à la fille. Cette grace accordée fut une occasion au Cardinal & au Chancelier de connoître le mérite de M. Pascal le pere : c'est pourquoi peu de temps après ils l'envoyerent en Normandie avec les pouvoirs d'Intendant. Il y avoit alors de grands troubles dans cette Province. M. Pascal mena toute sa famille avec lui. Il pacifia tout, & s'acquitta de la commission avec une intelgence & une intégrité si parfaites, qu'elles lui attirerent beaucoup de gloire à la Cour.

M. Pascal demeura à Rouen depuis 1638 jusqu'en 1648 ; & le jeune Pascal qui y étoit, continuoit comme à Paris ses études, où il failoit toujours de nouveaux progrès. L'objet en étoit les belles-lettres, le latin & le grec : mais pendant & après le repas, son pere l'entretenoit de la Logique, de la Physique, des autres parties de la Philosophie ; de sorte qu'il devint très-habile dans toutes ces sciences. A l'âge de dix-neuf ans, il inventa une machine d'Arithmétique,

qui fait encore l'admiration des Savans. Par cette machine, qu'on a appellée *Machine Paſcaline*, on fait toutes ſortes de ſupputations ſans plume ni jettons: elle fut trouvée digne d'être envoyée à la célebre Chriſtine Reine de Suede, Princeſſe qui réuniſſoit la ſupériorité du génie avec la ſouveraineté du trône. M. Paſcal la lui envoya à la priere d'un de ſes amis du nord, avec une lettre parfaitement belle, qui vient d'être imprimée dans ſes Œuvres, Tome IV.

Trois ans après, M. Paſcal fit des expériences & des découvertes importantes ſur la peſanteur de l'air & ſur l'équilibre des liqueurs. Il mit le tout ſur le papier, & compoſa deux petits Traités qui furent enſuite imprimés; l'un, ſous le titre *De l'équilibre des Liqueurs*; l'autre, ſous celui *De la peſanteur de l'Air*.

Toutes ces recherches pénibles, jointes à la délicateſſe de ſon tempérament, épuiſerent ſa ſanté. Dès l'âge de dix-huit ans, il reſſentit des infirmités conſidérables qu'il a gardées toute ſa vie. Elles allerent toujours en augmentant. C'étoit un état de langueur, des douleurs de tête, des chaleurs d'entrailles qui ne lui donnoient que fort peu de répit,

mais qui cependant ne le mettoient pas toujours hors d'état de travailler ; & c'eſt dans cette ſuite d'infirmités habituelles qu'il a écrit tout ce qu'on a de lui. Dieu lui fit en ce temps-là une grace ſignalée : ce fut de l'amener à cette ſolide piété qu'on a admirée en lui, & qu'il n'avoit pas encore alors. Il eſt vrai que le frere & la ſœur avoient toujours eu une grande innocence de mœurs : mais avec cela on n'eſt pas encore bien avancé dans la voie du ſalut, quand on aime les divertiſſemens du ſiecle. C'eſt où ils en étoient l'un & l'autre, ainſi que le pere, homme d'ailleurs d'une grande probité. Voici le moyen dont la divine Providence ſe ſervit pour leur faire connoître & pratiquer les devoirs de la vie chrétienne.

En 1646, M. Paſcal le pere qui étoit à Rouen, étant ſorti de chez lui pour affaire de charité, tomba ſur la glace, & ſe démit une cuiſſe. Dans cet état, il donna ſa confiance à deux Gentils-hommes, voiſins de Rouen, qui avoient une grande réputation pour ces ſortes de cures. Ces deux Meſſieurs, qui étoient d'une piété éminente, devinrent les Médecins de ſon ame, ainſi que

de ſon corps; & leurs exemples comme leurs diſcours, ébranlerent toute la famille. On commença à lire les livres de piété qu'ils indiquerent; ſur-tout les Ouvrages de M. de Saint-Cyran & de M. Arnauld. M. Paſcal le fils fut le premier ſur qui ces lectures firent une forte impreſſion. Il comprit que la Religion chrétienne conſiſte à ne vivre que pour Dieu, à ne rechercher que lui, & à ne travailler que pour lui. Il réſolut dès-lors à renoncer à toutes ces recherches curieuſes auxquelles il s'étoit livré tout entier, pour ne penſer qu'à l'unique choſe néceſſaire : & dès ce moment il quitta l'étude des Mathématiques, & de toutes les ſciences profanes, & s'appliqua uniquement à la priere, à la lecture, à la méditation de l'Ecriture ſainte, & à réfléchir ſur les vérités les plus importantes du ſalut.

Par une protection particuliere de la Providence, il avoit été préſervé, non-ſeulement des vices groſſiers de la jeuneſſe, mais encore de tout libertinage d'eſprit dans les choſes de la Religion. Son pere lui avoit inculqué dès l'enfance cette maxime, que tout ce qui eſt l'objet de la foi, ne ſauroit

Demoiselle, qui conçut le dessein de se faire Religieuse dans ce monastere. Son frere y applaudit. En 1648, M. Pascal le pere étant revenu à Paris, son fils lui fit la proposition de permettre à sa sœur de se faire Religieuse. Le pere n'y put consentir; il conjura sa fille de ne le point quitter. Elle demeura donc auprès de lui jusqu'à sa mort, qui arriva en 1652 : & aussi-tôt elle entra à Port-Royal, où elle fit Profession, & où elle mourut à l'âge de tentre-six ans, ayant été dans le couvent aussi éminente pour les vertus du cœur, qu'elle l'avoit été dans le monde pour les talens de l'esprit.

Lorsqu'elle entra à Port-Royal, son frere n'étoit plus le même. Comme toute étude lui étoit interdite, il s'étoit engagé insensiblemenr à revoir le monde, à jouer, & à se divertir pour passer le temps. Il étoit modéré dans les commencemens; mais enfin il se livra tout entier à la vanité, à l'inutilité & à l'amusement, sans cependant se laisser aller à aucun déréglement. Il pensoit déja à un établissement, & étoit prêt de se marier, & d'acheter une charge, lorsque Dieu le toucha une seconde fois pour le rappeller à lui.

La Providence se servit pour cela d'abord, d'une rencontre où il courut un grand danger de sa vie. Etant allé se promener un jour, selon sa coutume, au pont de Neuilly, dans un carrosse à quatre ou six chevaux, les deux premiers prirent le mors aux dents à un endroit du pont où il n'y avoit pas de garde-fou, & se précipiterent dans la riviere. Comme leurs rênes se rompirent heureusement, le carrosse demeura sur le bord. Cet accident fit prendre à M. Pascal la résolution de rompre toutes ces parties de promenades, & de mener une vie plus retirée. Ceci arriva en 1654; mais il avoit besoin que Dieu lui ôtât cet amour vain des sciences qui lui étoit revenu. On ne sait pas ce qui se passa en lui sur cet article; mais on a présumé qu'il s'étoit passé en son ame quelque chose d'extraordinaire : car après sa mort on a trouvé dans la doublure de son habit un parchemin plié, écrit de sa main avec soin, & avec certains caracteres remarquables, lequel commençoit par ces mots: *L'an de grace 1654, Lundi 23 Novembre, jour de saint Clément, Pape & Martyr. Depuis environ dix heures & demie du soir, jusqu'environ minuit*

& demi. Et ensuite : *Dieu d'Ab ham, Dieu d'Isaac, Dieu de Jacc non des Philosophes & des Savans.. Dieu de Jesus-Christ*, & ainsi du rel où ce ne sont que de petites phra coupées, ou même des mots (*a*).

On ne peut pas douter que les prie de sa vertueuse sœur, Religieuse à Pc Royal, n'aient beaucoup influé d cette nouvelle conversion. Elle gén soit sans cesse, sur l'état d'un frere que celui-là : elle étoit pénétrée douleur, de ce que celui à qui étoit elle-même redevable de la cc noissance de la vraie piété, & de sa cc version, avoit manqué la sienne, abandonné les voies du salut où étoit entré le premier. Elle lui ouvi son cœur toutes les fois qu'il alloit voir. M. Pascal l'écoutoit, lui avou qu'il étoit tourmenté par les remo de sa conscience; qu'au milieu de occupations, & de tout ce qui pouv lui rendre le monde aimable, il s toit une forte aversion pour tous

(*a*) Ce parchemin se conserve enc dans la Bibliothéque de Saint Germ des prés.

amusemens du siecle : mais en même-temps il lui déclaroit qu'il sentoit bien aussi que c'étoit plus la raison & son propre esprit qui agissoient, que le mouvement de l'esprit de Dieu. Sa sœur le suivoit pas à pas sans le trop presser. Un jour qu'il étoit avec elle au parloir, le sermon vint à sonner: il la quitta pour y aller. M. Singlin, dans un endroit de son discours, parla de la maniere peu chrétienne, dont on entre dans les charges & dans le mariage, pour des raisons toutes humaines, & sans consulter Dieu. Ce trait entra bien avant dans l'ame de M. Pascal. Il renonça dès-lors aux vues d'établissement qu'il avoit eues, & vit M. Singlin, qui lui donna sa sœur pour conseil. Le néophyte cependant, partit avec le Duc de Luynes pour faire une retraite dans l'une des maisons de ce Seigneur ; mais ne s'y trouvant point aussi solitaire qu'il le souhaitoit, il vint prendre une petite cellule à Port-Royal des Champs, & y trouva un Directeur capable de remplacer M. Singlin : c'étoit M. de Sacy. M. Pascal avoit trente ans alors.

La ferveur du nouveau solitaire édifia extrêmement la maison des Champs

& ensuite celle de Paris, où il fu
obligé de venir demeurer quelqu
temps *incognito*. Sa santé cependar
n'étoit pas meilleure. Mais cette consi
dération, qui auparavant l'avoit touch
si fortement, lui parut alors si pitoya
ble, qu'il en avoit honte lui-même
entrant volontiers dans la pensée d
sa sœur, qui lui écrivit, « qu'elle avo
» elle-même éprouvé que la santé dé
» pend plus de Jesus-Christ que d'Hy
» pocrate; & que le régime de l'am
» guérit le corps, si ce n'est que Die
» veuille nous éprouver & nous purifie
» par nos infirmités ». Il prit pour l
base de la piété ces deux courtes ma
ximes : *Renoncer à tout plaisir &
toute superfluité*. Devenu pénitent &
solitaire, il ne perdit rien de sa gaîté
Il écrivoit aussi joliment à sa sœu
que par le passé : ce qui donna occasio
à cette sainte Religieuse, de lui di
dans une réponse qu'elle lui fit : « J'a
» autant de joie de vous trouver ga
» dans votre solitude, que j'avois d
» douleur quand je voyois que vou
» l'étiez dans le monde. Je ne sa
» comment M. de Sacy s'accommod
» d'un pénitent si réjoui, & qui pré
» tend satisfaire pour les vaines joie

»& les divertissemens du monde, par »des joies un peu plus raisonnables; »au lieu de les expier par des larmes »continuelles. Pour moi je trouve que »c'est une pénitence bien douce. Il »n'y a guere de gens qui n'en vou- »lussent faire autant ».

La premiere vertu de M. Pascal fut la maxime qu'il s'étoit proposée, & qu'il a réduite en pratique : *Renoncer à tout plaisir.* Il se passoit, autant qu'il le pouvoit, du service des domestiques. Il avoit pris l'habitude de faire lui-même son lit : on l'a vu aller prendre son dîner à la cuisine, & rapporter la vaisselle. Dès qu'il sentoit que dans l'usage des alimens il éprouvoit quelque plaisir, il avoit une adresse merveilleuse pour en détourner son attention. Jamais on ne l'a oui en mangeant louer les viandes qu'on lui servoit; & quand on avoit eu soin quelquefois de lui servir quelque chose de plus délicat, si on lui demandoit s'il l'avoit trouvé bon, il répondoit : «Il falloit m'en »avertir auparavant; car à présent je »ne m'en souviens plus ». Il ne souffroit point qu'on fît pour lui aucune sausse ni aucun ragoût. Dans le commencement de sa retraite, il avoit réglé

la quantité de nourriture qu'il falloit à son estomac ; & depuis ce temps-là, quelque appétit qu'il eût, il ne passoit point cette mesure ; & quelque dégoût aussi qu'il eût, il mangeoit ce qu'i. avoit réglé. C'étoit assez dans ses maladies que le Médecin lui eût ordonne quelque chose à prendre ; il la prenoi sans peine : & quand on s'étonnoi qu'il n'eût point de répugnance prendre des médecines dégoûtantes, i disoit qu'il ne pouvoit pas comprendr lui-même, comment on pouvoit té moigner de la répugnance, lorsqu'o prenoit volontairement une chose qu'o croyoit être nécessaire & utile. Il disoi qu'il falloit punir un corps pécheur & le punir sans réserve par une péni tence continuelle ; parce que sans cess il étoit rebelle à l'esprit, & contre disoit les sentimens du salut : d'où concluoit pour son état personnel d'ir firmité & de santé languissante, qu *l'état naturel du Chrétien étoit l maladie, & qu'on devoit s'estim heureux d'être malade, parce qu' lors on étoit par nécessité ce qu'o étoit obligé d'être.* Sur quoi Bayle fa cette réflexion : « On voit, dit-il » assez de gens qui disent qu'il faut

» mortifier, mais on en voit bien peu
» qui le faſſent ; & perſonne n'appré-
» hende de guérir lorſqu'il eſt malade,
» comme M. Paſcal l'appréhendoit. Il
» y a même des pays dans la Chré-
» tienté où il n'y a peut-être pas un
» homme qui ait entendu parler des
» maximes de ce Philoſophe chrétien ».

M. Paſcal n'avoit pas moins de fidélité à pratiquer la ſeconde maxime qu'il s'étoit propoſée : *Renoncer à toute ſuperfluité.* Il s'étoit réduit peu à peu à n'avoir plus de tapiſſerie dans ſa chambre, parce qu'il ne croyoit pas cela néceſſaire ; & que d'ailleurs il n'y étoit obligé par aucune bienſéance, ne recevant de viſites que de gens à qui il recommandoit les mêmes retranchemens, & à qui il prêchoit ainſi d'exemple. Il avoit auſſi retranché la ſuperfluité des viſites, & il eût bien voulu même ne voir perſonne ; mais on le recherchoit malgré lui. Un certain nombre de perſonnes, & de gens d'eſprit de ſes anciens amis, venoient le trouver dans ſa retraite, & lui demander ſes avis. Deſcartes lui a rendu pluſieurs viſites. Ce célebre Philoſophe ne vouloit entrer en diſpute qu'avec M. Paſcal, parce que, diſoit-il, il n'y

a que lui qui parle raiſon. Des perſonnes qui avoient des doutes ſur des points de foi, recouroient à ſes lumieres. Il ne croyoit pas devoir ſe refuſer à ces perſonnes; mais de crainte qu'il ne s'élevât en lui des penſées d'amour-propre, il imagina un moyen d'éloigner ces ſentimens de plaiſir. Il avoit une ceinture de fer hériſſée de pointes : & toutes les fois qu'on alloit l'avertir, que des Meſſieurs le demandoient, il la mettoit à nud ſur la chair. Si dans l'entretien il s'élevoit en lui quelque penſée de vanité, ou quelque ſentiment de plaiſir de la converſation, il ſe donnoit des coups de coude pour ſe piquer, & ſe faire reſſouvenir de ſon devoir par la douleur de la piquure.

A l'amour de la pénitence M. Paſcal joignoit un grand amour des pauvres & de la pauvreté. Il donnoit tout pour ne rien avoir. Il a été quelquefois réduit à prendre de l'argent à rente pour avoir de quoi vivre, après s'être épuiſé pour les pauvres. Lorſqu'on lui faiſoit quelque remontrance ſur ſa trop grande facilité à donner, il répondoit qu'il avoit remarqué que quelque pauvre qu'on fût, on laiſſoit toujours quel-

que chose en mourant. Il blâmoit le penchant qu'ont tous les hommes dans les choses du monde, de vouloir toujours avoir les plus belles, les meilleures, les plus commodes. Il ne pouvoit souffrir qu'on voulût toujours se servir des meilleurs ouvriers; il disoit qu'il falloit plutôt choisir les plus pauvres & les plus gens de bien, & renoncer à cette excellence qui est une superfluité.

Peu de temps avant sa mort, il fit une belle aumône. En revenant de la messe de saint Sulpice, il trouva dans son chemin une jeune fille de quinze ans qui lui demanda l'aumône. Ayant appris par elle qu'elle étoit de la campagne, que son pere étoit mort, & que sa mere venoit d'être portée à l'Hôtel-Dieu, il fut frappé du danger que couroit cette pauvre fille, qui ne savoit que devenir. Il la conduisit à la porte du Séminaire de saint Sulpice, la confia à un bon Ecclésiastique pour lui chercher quelque honnête condition, lui donna en attendant de l'argent, lui promettant de lui envoyer le lendemain une femme qui équipperoit cette fille pour qu'elle pût entrer en maison. La femme vint:

la fille fut habillée, & ensuite bien placée; & le bon Ecclésiastique fort curieux de savoir le nom de ce charitable Laïc, n'y put jamais parvenir, M. Pascal ayant très-expressément défendu à la femme de le nommer.

Personne n'a jamais été plus digne d'être aimé que M. Pascal; & personne n'a jamais su mieux aimer que lui; mais sa tendresse étoit toujours réglée sur les principes du Christianisme que la raison & la foi lui mettoient devant les yeux: c'étoit une amitié mâle, & une charité épurée. Jamais il n'avoit aimé personne plus que sa sœur la Religieuse: cependant à la nouvelle de sa mort, il ne dit autre chose sinon: Dieu nous fasse la grace de mourir aussi chrétiennement. La raison, la charité, le regard unique de Dieu étoit en toutes choses sa loi souveraine.

Quand M. Pascal entra à Port-Royal, il trouva les Solitaires un peu échauffés au sujet de la nouvelle Philosophie de Descartes. On en parloit beaucoup dans les conversations; & on disputoit. Quoique M. Pascal, depuis son changement parlât peu de science, cependant il disoit son sentiment lorsqu'on le lui demandoit. M.

Arnauld étoit assez favorable à Descartes. M. de Sacy, au contraire, ne pouvoit le goûter. M. Pascal adoptoit ses sentimens en partie. M. de Sacy, qui étoit le Directeur de M. Pascal, s'étudioit à lui faire mépriser de plus en plus la science qui enfle. Pour y parvenir, il le fit beaucoup parler sur les lectures scientifiques, pour avoir lieu de lui communiquer ses réflexions. M. Pascal lui rendoit ses pensées, & lui exposoit ses sentimens avec une sagacité, une netteté, & des graces qui le charmoient. Malgré cela, M. de Sacy repliquoit à M. Pascal, qu'en lisant saint Augustin, il trouveroit l'équivalent des belles choses que disoient ses Auteurs profanes. M. Pascal, dont le parti étoit pris, de ne plus étudier que la Religion, n'eut pas de peine à se rendre. Il travailla depuis ce temps là à plusieurs ouvrages avec MM. Arnauld & Nicole ses intimes amis, & s'acquit, par ses écrits, une réputation immortelle. En un mot, la Religion seule devint son étude, & partagea tout son temps avec la priere.

M. Pascal se disposoit à composer un Ouvrage, dans lequel il avoit dessein de démontrer la vérité de la Religion

chrétienne contre les Athées, les Libertins & les Juifs; mais ses infirmités continuelles l'empêcherent d'exécuter un si louable projet. Le recueil de ses *Pensées* renferme une partie des matériaux qu'il avoit amassés pour l'exécution de son plan : & ses *Pensées*, quoique détachées, laissent appercevoir des traits de son éloquence naturelle.

Pendant cette année qu'il employa à amasser ses matériaux, il lui prit un soir un mal de dents des plus violens. Pour se distraire de sa douleur, il chercha à appliquer son esprit à quelque chose de difficile. Quelques pensées lui vinrent alors sur la Roulette, qui est une figure que les Mathématiciens appellent une *Cycloïde*, & dont on ne sera pas fâché de voir ici l'histoire en peu de mots.

On appelle Roulette ou Cycloïde, la ligne courbe que décrit la roue d'une charrette, depuis le moment qu'elle s'éleve de terre jusqu'à celui où elle a fait un tour entier. Ce problême, proposé d'abord par le Pere Mersenne, Minime, fut résolu par M. de Roberval, avec quelques autres, liés à cette matiere, & qui étoient encore plus difficiles. Mais il en restoit d'autres à résoudre

qui étoient bien d'un autre difficulté, & auxquels même personne n'avoit encore songé. Il falloit savoir quel étoit le centre de gravité des solides & des demi-solides de la Roulette & de ses parties, tant autour de la base qu'autour de l'axe. Ce Problême difficile à trouver, & encore plus difficile à résoudre, fut trouvé & résolu par M. Pascal en peu de temps, & au milieu d'un mal de dents horrible, en 1658; & il se trouva délivré de son mal de dents.

Comme il faisoit peu de cas de ces sortes de découvertes, qui sont pour l'ordinaire la pâture de l'orgueil, il étoit résolu de n'en parler à personne, lorsque le Duc de Roannès lui conseilla de proposer ses Problêmes à tous le Mathématiciens de l'Europe, en attachant des prix à leur découverte, & consignant l'argent chez un Notaire à Paris. Car, lui dit le Duc, si personne ne peut les résoudre, le Livre que vous préparez contre les Déïstes n'en aura que plus de force; & on conclura, que puisque malgré votre pénétration, vous êtes soumis à la foi comme un enfant, à plus forte raison, ceux qui vous sont inférieurs doivent-ils y être soumis. Quoique M. Pascal fût le plus

humble des hommes, la proposition du Duc le frappa : il fit imprimer le Problême, l'envoya à tous les Mathématiciens de l'Europe, leur donna huit mois de recherche, & consigna chez Galoix, Notaire, quarante pistoles pour le premier prix, & vingt pour le second. Le seul énoncé des Problêmes étonna tous les Géometres ; & les plus habiles les trouverent d'une profondeur inaccessible. Il n'y eut que le Pere Lallouere, Jésuite Toulousain, qui se vanta d'avoir trouvé toutes les solutions, ajoutant qu'il n'en feroit part au public qu'après que M. Pascal auroit montré les siennes, parce que peut-être, disoit-il, il n'a rien trouvé lui-même. M. Pascal instruit de la foiblesse d'un tel athlete, & surpris de sa vanité, lui écrivit, qu'il renonçoit entierement à l'honneur de l'invention, & que la gloire seule en seroit due à ce Pere, s'il résolvoit le premier les problêmes. Le Jésuite garda le silence ; & M. Pascal envoya à M. de Carcavi les solutions tant désirées, dont voici la premiere.

Le centre de gravité du demi-solide de la demi-Roulette, tournée à l'entour de la base, est distant de la base d'une droite, qui est au diametre du cercle

generateur, comme sept fois le diametre à six fois la circonférence, & est distant de l'axe d'une droite égale au quart de la circonférence du cercle générateur, moins seize quinziemes parties de la distance, qui est entre le centre du cercle générateur, & le centre de gravité de son demi-cercle.

Quand cette solution eut paru en public avec toutes ses preuves, le Pere Lallouere s'écria : Et voilà précisément ce que j'avois trouvé. Personne n'ayant trouvé, au jugement des examinateurs, les démonstrations qu'on demandoit, M. Pascal retira ses soixante pistoles, & les employa à faire imprimer son Ouvrage. Malgré les progrès qu'on a fait depuis plus d'un siecle dans les Mathématiques, les plus habiles Géometres conviennent encore, qu'aujourd'hui ces découvertes de M. Pascal sont comptées parmi les plus grands efforts de l'esprit humain. Aussi le fameux Bayle disoit, *qne M. Pascal mortifioit plus les libertins, que si on lâchoit sur eux une douzaine de Missionnaires.*

M. Pascal étoit à Port-Royal, en Janvier 1656. Comme on travailloit alors en Sorbonne, à la condamnation

de M. Arnauld, qui, pour lors ét
aussi à Port-Royal, les Messieurs e
gagerent ce Docteur à se défendı
en disant qu'il ne devoit pas se lai
condamner comme un enfant, s
rien dire, & sans instruire le public
quoi il étoit question. Il composa dc
un écrit, dont il fit la lecture à
amis. La compagnie ne donnant auc
signe d'approbation, il leur dit a
franchise : « Je vois bien que v
» ne trouvez pas bon cet écrit, &
» crois que vous avez raison. Mais vo
» qui êtes jeune, dit-il à M. Pasca
» vous devriez faire quelque chose.
M. Pascal fit une premiere lettre,
la lut à la compagnie. M. Arna
dit aussi-tôt : *Cela est excellent ; c
sera goûté ; il faut l'imprimer.* T
les Messieurs étant de même avis,
le fit. La premiere lettre n'eut
plutôt paru, que tout Paris & to
la France en furent dans l'admirati
M. Pascal y montroit le ridicule
procédé des Docteurs, qui faisoi
tant de fracas pour rien, sous préte
de mettre la foi à couvert ; & q
dans le fond ne cherchoient qu'à
primer un savant Théologien qu'ils r
moient pas. Il en donna une secor

& une troisieme touchant la grace dans l'affaire de M. Arnauld ; & voyant qu'elles étoient tout-à-fait du goût du public, il porta ses vues plus loin. Il en fit jusqu'à dix-huit, soùs le titre de *Lettres Provinciales*, dont les trois premieres sont sur les disputes de la Sorbonne, au sujet de M. Arnauld : les suivantes ont pour objet la morale des Casuistes relâchés.

Ces Lettres furent si bien reçues, que le débit en fut prodigieux. Tout le monde y admiroit cette briéveté charmante, cette naïveté inimitable, jointe à cette parfaite pureté de style, qui les ont fait regarder de tous les gens habiles, comme l'ouvrage le plus achevé qui eût paru en notre langue. M. de Bussy-Rabutin, Evêque de Luçon, ayant demandé un jour à M. Bossuet quel Ouvrage il eût mieux aimé avoir fait, s'il n'avoit pas fait les siens ; M. Bossuet répondit : *les Lettres Provinciales*. Un Jésuite disoit un jour dans une compagnie, que M. Pascal avoit fait des souliers à Port-Royal. L'Abbé Boileau qui étoit présent, & qui étoit heureux en reparties, lui repliqua sur le champ : *Je ne sais pas si M. Pascal a fait des souliers*,

mais je sais qu'il vous a porté ‹ *bonnes bottes*. On trouve effective ment dans les *Lettres Provinciales* tant de netteté & d'agrément, qu'c est étonné de voir qu'on ait pu mett dans une si grande évidence des que tions aussi subtiles, & faire trouv tant de plaisir dans la lecture d'un éc où elles sont discutées.

Quelque temps avant la mort de M Pascal, un de ses amis lui ayant pa des *Provinciales*, & lui ayant témo gné que quelques honnêtes gens avoie là-dessus quelque peine ; voici ce qu répondit ; & c'est lui-même qui le raco te : «. 1°. On m'a demandé si je r »repens d'avoir fait les *Provinciale* »Je réponds que bien loin de m'en r »pentir, si j'étois à les faire, je les f »rois encore plus fortes. 2°. On m »demandé pourquoi j'ai dit le nom c »auteurs, & où j'ai pris toutes ces pr »positions abominables que j'ai cité »Je réponds que si j'étois dans une vi »où il y eût douze fontaines, & que »susse certainement qu'il y en eût u »d'empoisonnée, je serois obligé d »vertir tout le monde de n'aller po »puiser l'eau à cette fontaine : & co »me on pourroit croire que c'est u

»pure imagination de ma part, je ſerois »obligé de nommer celui qui l'auroit »empoiſonnée, plutôt que d'expoſer »toute une ville à s'empoiſonner. 3°. »On m'a demandé pourquoi j'ai em»ployé un ſtyle agréable, railleur & di»vertiſſant. Je réponds que ſi j'avois écrit »d'un ſtyle dogmatique, il n'y auroit »eu que les Savans qui les auroient lues; »& ceux-là n'en avoient pas beſoin, en »ſachant pour le moins autant que moi »là-deſſus. Ainſi j'ai cru qu'il falloit »écrire d'une maniere propre à faire »lire mes lettres par les femmes & par »les gens du monde, afin qu'ils con»nuſſent le danger de toutes ces maxi»mes & de toutes ces propoſitions qui »ſe répandoient alors, & dont on ſe »laiſſoit aiſément perſuader. 4°. On m'a »demandé ſi j'ai lu moi-même tous les »livres que j'ai cités. Je réponds que »non. Certainement il auroit fallu que »j'euſſe paſſé une grande partie de ma »vie à lire de très-mauvais livres : mais »j'ai lu deux fois Eſcobar tout entier ; »& pour les autres, je les ai fait lire par »quelques-uns de mes amis : mais je »n'en ai pas employé un ſeul paſſage, »ſans l'avoir lu moi-même dans le livre »cité, & ſans avoir examiné la matiere

» sur laquelle il est avancé, & sans » avoir lu ce qui précede & ce qui suit; » pour ne point hasarder de citer une » objection pour une réponse ; ce qui » auroit été reprochable & injuste ».

Ce fut donc en 1656 que M. Pascal commença les *Provinciales*. Et ce fut aussi cette année, & dans le même mois qu'arriva le miracle de la Sainte-Epine sur Mademoiselle Perrier sa niece. Dans le temps que les hommes se déchaînoient contre Port-Royal, Dieu se déclara ainsi en sa faveur. Mademoiselle Perrier étoit Pensionnaire à Port-Royal de Paris; & avoit alors dix à onze ans. Depuis trois ans & demi son œil gauche étoit mangé d'une fistule lacrymale de la grosseur d'une noisette, dont l'humeur maligne & sanieuse lui avoit carié l'os du nez & percé le palais. On ne pouvoit la regarder sans une espece d'horreur. Le 24 Mars une Religieuse lui dit de se recommander à Dieu, & de faire toucher son œil malade à la Sainte-Epine. La petite fille fit ce qu'elle lui dit; & elle fut guérie dans le moment. La joie que M. Pascal en ressentit à cause du peu de foi qu'il voyoit dans le monde, fut si grande, qu'il en étoit tout pénétré. Il semble

qu'il avoit été prophete. Car quelques jours auparavant, il avoit été percé de douleur de ce qu'il avoit entendu dire à un homme, *que ce qui se passoit alors dans l'Eglise, où les seuls Théologiens qui défendissent la vérité étoient véxés, opprimés, excommuniés, montroit évidemment qu'il n'y avoit point de Providence, & que Dieu ne se mêloit point des affaires de ce monde.* Dans la détresse de cœur où il étoit, il dit qu'il croyoit les miracles nécessaires, & qu'il ne doutoit point que Dieu n'en fît incessamment. Le miracle de sa niece étant donc arrivé & suivi de beaucoup d'autres, il lui vint à cette occasion plusieurs pensées importantes sur les miracles en général, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament; & c'est ce qui lui fit naître l'idée d'un grand ouvrage sur la Religion : c'est ce bel ouvrage que ses infirmités continuelles, l'ont empêché d'exécuter, & dont nous n'avons que des fragmens, qui nous font regretter l'ouvrage entier.

M. Pascal a retouché la dix-huitieme Lettre jusqu'à treize fois, parce qu'il ne vouloit point donner prise sur lui dans une matiere aussi délicate, que l'est celle

qui regarde la Grace, qui en fait l'objet comme des trois premieres.

M. Pascal eut un petit différend avec les autres Théologiens de Port-Royal, au sujet de la signature pure & simple du Formulaire, que les Grands-Vicaires de Paris exigeoient des Religieuses de Port-Royal. Messieurs Arnauld, Nicole, de Sainte-Marthe, & quelques autres s'assemblerent chez M. Pascal pour y examiner cette affaire. Chacun expliqua son sentiment, & le soutint. Il s'agissoit de la maniere dont les Religieuses de ce monastere devoient signer le Formulaire. Messieurs Arnauld & Nicole avoient fait une addition pour mettre au bas de la signature : cette addition parut louche à M. Pascal. Tous ceux qui étoient présens se rendirent au sentiment de Messieurs Arnauld & Nicole. M. Pascal, qui ne vouloit point d'équivoque en ce qui regarde la foi, qui d'ailleurs étoit accablé d'un mal de tête cruel & continuel, & qui, malgré sa foiblesse, avoit parlé très-vivement pour faire sentir ce qu'il sentoit lui-même, fût si pénétré de douleur, qu'il s'évanouit. Tout le monde fut surpris: on s'empressa pour le faire revenir. Ces

Messieurs se retirerent : il ne resta que le Duc de Roannès, M. Domat, M. & Madame Perrier. Lorsque M. Pascal fut revenu à lui, Madame Perrier lui demanda ce qui lui avoit causé cet accident. Il lui répondit : « Quand j'ai vu » toutes ces personnes-là, que je regar» de comme ceux à qui Dieu a fait con» noître la vérité, & qui doivent en être » les défenseurs, s'ébranler ; je vous » avoue que j'ai été si saisi de dou» leur, que je n'ai pu la soutenir, & » il a fallu succomber ». Comme cette contestation ne regardoit nullement le fond des choses, & qu'elle n'avoit d'autre principe que l'amour de la vérité & la charité, elle n'altéra en rien la liaison intime qui étoit entre ces Messieurs & M. Pascal. Si on parloit de ces affaires, chacun exposoit son sentiment sans aigreur.

Les infirmités de M. Pascal augmenterent considérablement les quatre dernieres années de sa vie. Sa piété, quoiqu'éminente, crut à proportion. Elle étoit éclairée, noble, simple, & nourrie par des pratiques qui auroient paru à d'autres des petitesses. Toutes choses étoient grandes à ses yeux quand elles servoient à honorer Dieu. Sa principale

satisfaction étoit d'aller visiter les Eglises où il y avoit des Reliques exposées, & où il se célébroit quelque fête. Il faisoit cela si dévotement & si simplement, que ceux qui le voyoient en étoient surpris. Une personne d'un grand mérite dit un jour à cette occasion, *que la grace de Dieu se fait connoître dans les grands esprits par les petites choses, & dans les esprits communs par les grandes.* M. le Curé de S. Etienne qui le voyoit fréquemment dans sa derniere maladie, admiroit cette même simplicité, & disoit à toute heure : *C'est un enfant ; il est humble & soumis comme un enfant.*

Deux mois avant sa mort, il lui prit un dégoût étrange. Il avoit chez lui un bon homme avec toute sa famille & tout son ménage, qui n'étoit pas destiné à lui rendre aucun service ; mais qu'il gardoit comme un dépôt de la Providence, dont il avoit grand soin. Un des enfans de ce bon homme tomba malade de la petite vérole ; ainsi il y avoit deux malades dans la maison. Comme il étoit nécessaire que Madame Perrier fût auprès de son frere, & qu'il étoit à craindre qu'elle ne prît l'air de la petite vérole, & qu'elle ne la portât à
ses

ſes enfans. On délibéra pour faire ſortir l'enfant malade ; mais M. Paſcal s'y oppoſa. Il fit conſentir ſa ſœur à le recevoir lui-même chez elle, diſant qu'il y avoit moins de danger pour lui d'être tranſporté que l'enfant. Trois jours après qu'il fut chez elle, il fut attaqué d'une colique violente qui lui ôta abſolument le ſommeil ; mais comme il avoit beaucoup de force d'eſprit & un grand courage, il ne laiſſoit pas de ſe lever tous les jours, & de prendre lui-même les remedes, ſans vouloir ſouffrir qu'on lui rendît le moindre ſervice.

Les Médecins qui le voyoient, trouvoient ſon mal conſidérable ; mais comme il n'avoit pas de fievre, ils ne le crurent pas en danger. Pour lui qui ſentoit ſon mal ; il en penſoit autrement. Cependant la colique continuant toujours, on lui fit prendre des eaux qui le ſoulagerent un peu. Mais au ſixieme jour de ces eaux, il ſentit un grand étourdiſſenent, & un grand mal de tête, qui ugmenta ſi conſidérablement qu'on fit ne conſultation. Les Médecins perſiſrent à dire que c'étoit une migraine êlée à la vapeur des eaux, & qu'il n'y oit pas de danger. Le malade en penir toujours autrement, & ne ſe trom-

poit pas. Dès le quatrieme jour de sa colique, il avoit envoyé chercher le Curé de S. Etienne, & s'étoit confessé, mais il n'en avoit rien dit à sa famille, de peur de l'effrayer. Se sentant plus mal alors, il déclara qu'il s'étoit confessé, & demanda le saint Viatique. Les Médecins s'y opposerent, parce qu'ils ne le croyoient pas assez malade. M. Pascal fit des instances inutiles ; & enfin il n'en parla plus ; il dit seulement que, puisqu'on ne vouloit pas lui accorder la grace de communier avec le chef, il voudroit communier dans les membres : qu'ainsi il demandoit qu'on lui cherchât un pauvre malade pour l'avoir dans sa maison, & lui faire rendre les mêmes services qu'à lui. On alla sur-le-champ en demander un au Curé, qui, n'en ayant pas pour le moment, promit de fournir à M. Pascal un moyen d'exercer sa charité, quand il seroit guéri, en le chargeant d'un vieil homme dont il prendroit soin le reste de ses jours. M. Pascal voyant qu'il ne pouvoit pas avoir ce qu'il souhaitoit de ce côté-là, se retourna d'un autre, & pria qu'on le transportât aux Incurables, parce qu'il avoit un grand desir de mourir dans la compagnie des pauvres. Les Médecins

ne le jugerent pas en état d'être tranſporté. Il s'en affligea : & pour le conſoler, on lui promit de le faire, dès que la choſe ſeroit praticable. Mais on ne fut pas en cette peine ; car le mal alla toujours en augmentant juſqu'à ſon dernier ſoupir.

L'union de M. Paſcal avec Meſſieurs de Port-Royal parut ſur-tout dans cette derniere maladie ; où il leur témoigna une confiance entiere & une ſincere eſtime, continuant de les regarder comme les défenſeurs de la vérité. Car M. Arnauld, qui ſe tenoit alors caché, l'étant venu voir pluſieurs fois *incognito*, auſſi-bien que M. Nicole, il les reçut toujours avec toutes ſortes de marques d'affection & de tendreſſe. Le Pere Beurrier ſon Curé & ſon Confeſſeur étant abſent, il ſe confeſſa pluſieurs fois à M. de Sainte-Marthe dans le courant de cette maladie : il le fit même encore la ſurveille de ſa mort. On ne le croyoit toujours point en danger ; mais lui qui ſe ſentoit, il pria qu'on eût un Eccléſiaſtique pour paſſer la nuit auprès de lui. Sur le minuit il lui prit une convulſion ſi violente, qu'on crut, quand elle fut paſſée, qu'il étoit mort. Cependant la connoiſſance lui étant revenue, on alla

ſur l'heure chercher les Sacremens. Le Curé vint, & l'adminiſtra ; le malade répondoit à tout ce qu'on diſoit avec une entiere préſence d'eſprit, & avec des démonſtrations de la plus tendre piété. Auſſi-tôt que la cérémonie fut faite, les convulſions lui reprirent, & ne le quitterent point juſqu'à ſa mort, qui arriva vingt-quatre heures après. Il mourut entre les mains de M. de Sainte-Marthe, le 19 Août 1692, âgé de trente-neuf ans deux mois. Il fut enterré à Saint-Etienne-du-Mont, derriere le Maître-Autel, près la Chapelle de la Vierge, à main droite, vers le coin du pilier de la même Chapelle.

On a de M. Paſcal, 1°. les dix-huit fameuſes Lettres Provinciales : 2°. Des Penſées ſur la Religion : 3°. Pluſieurs Ecrits pour les Curés de Paris, contre l'*Apologie* des Caſuiſtes : 4°. Un *Traité de l'équilibre des Liqueurs*, & pluſieurs autres Ecrits ſur des matieres de Phyſique & de Mathématiques. Tous les ouvrages de M. Paſcal ſont très-bien écrits en françois : l'on y remarque beaucoup d'eſprit, de génie, de délicateſſe, & une perſuaſion vive & inébranlable des myſteres de notre ſainte Religion : ce qui prouve que la piété & la Religion

ne font point incompatibles avec la ſcience, & que les génies les plus ſublimes peuvent être en même-temps les plus pieux & les plus remplis de Religion.

M. RETARD.

FRANÇOIS Retard, d'Abbeville, Docteur de Sorbonne, a été Curé de Magny, Paroiſſe de Port-Royal, pendant quatorze ans. Il a rendu de grands ſervices aux Religieuſes dans des temps critiques, & ſa maiſon a quelquefois ſervi d'annexe à celle des Solitaires de Port Royal pour les loger, quand il n'y avoit pas de place dans celle-ci pour les recevoir tous. Il étoit très-attaché à la vérité & à tous ſes devoirs, prêchoit les Dimanches & les Fêtes trois fois par jour avec zele, & faiſoit d'abondantes aumônes. La fatigue des fonctions de la Semaine ſainte de 1663 l'excéda. Il prêcha trois heures le Vendredi ſaint, fit ſon Office du Samedi ſaint le matin : l'après-midi le friſſon lui prit avec la fievre, & il ne laiſſa pas de confeſſer pendant deux heures. Le lende-

main il se leva dès quatre heures pour assister à Matines, où il se trouva mal. Il fit effort cependant pour dire la premiere Messe, après laquelle il se mit au lit. Sa maladie, qui étoit une fievre continue avec des redoublemens, dura sept jours, qu'il passa dans de grands desirs de sortir de ce monde, dans un temps où la vérité étoit fort persécutée : *Il nous est plus avantageux*, disoit-il avec les Machabées, *de mourir, que de vivre pour voir tous les malheurs de notre nation.* Il mourut le 30 Mars 1663.

M. DE BASCLE.

ETIENNE de Bascle fut un des premiers Solitaires de Port-Royal, le troisieme des enfans spirituels de M. de Saint-Cyran. Il naquit près de Martel en Querci, d'un pere Gentilhomme qui vivoit dans son bien, à un quart de lieue de cette ville. Etant enfant il eut le bonheur de n'être point enveloppé dans le meurtre tragique de trois de ses petits freres. On les trouva morts dans leur lit successivement, sans qu'il parût aucun signe de maladie. On découvrit dans la suite que

c'étoit une misérable soi-disant Sorciere, qui avoit commis ces horribles assassinats. Elle trouvoit moyen d'entrer dans la chambre où étoient couchés ces enfans, & elle leur perçoit le crâne avec un poinçon pour tirer quelque graisse dont elle se servoit à des charmes de son métier. Ayant été prise, elle avoua ses malheureux faits, & fut exécutée. Ce fut-là pour M. de Bascle un premier trait de la Providence d'être préservé du malheur de ses freres. Il fit ses études à Cahors en partie, & le reste à Bourges.

En 1630, il se maria à Martel. La femme qu'il épousa étoit grosse de six mois : elle avoit eu l'adresse de cacher son état aux yeux du monde, comptant s'accoucher elle même dans le temps, & se défaire sur-le-champ de son fruit. Dieu ne le permit pas ainsi. Comme elle gardoit le lit depuis quelques jours, feignant une maladie de colique, elle fut tout-à-coup surprise par les douleurs, & accoucha malgré elle en présence de ceux qui la gardoient. Elle eut l'impudence de dire que l'enfant étoit de Monsieur de Bascle; mais la fourberie ne lui réussit pas : M. de Bascle allégua aux amis un *alibi* bien prouvé,

qui le démontroit innocent d'aucun mauvais commerce avec cette femme avant qu'il l'épousât. Quand elle fut relevée de ses couches, la famille la chassa de la maison. Une découverte que l'on fit d'une parenté au quatrieme degré, vint à propos pour couper plus court dans cette affaire. Il y eut une procédure à l'Officialité du lieu, & en 1635 fut rendue une Sentence de l'Official, qui cassa le mariage pour cause d'empêchement dirimant.

Pendant le cours de ce procès, la Providence le protégea encore visiblement. Deux fois différentes, des déterminés apostés par sa méchante femme, tirerent sur lui un coup de pistolet, & le manquerent. Une autre fois, étant tombé malade, un Médecin vint le visiter de lui-même : il lui fit prendre une médecine dont il pensa mourir : il fut trois jours dans un tel état, qu'on disoit qu'il avoit la peste. L'Apothicaire qui avoit préparé la médecine, avoua qu'il y avoit de quoi tuer trois bœufs, & que s'il avoit osé, il ne l'auroit point accommodée. On soupçonna la misérable créature d'avoir été d'intelligence avec ce Médecin. Pendant qu'il étoit dans le fort de son mal, il eut une

vision. Il se vit transporté au tribunal de Dieu, & accusé par les démons de tous les péchés de sa vie. A chacun de ses péchés il disoit : je m'en suis confessé : mais le Diable lui repliquoit qu'il n'en avoit pas fait pénitence. Après quoi les Démons le menerent dans un lieu affreux, où il souffroit des douleurs étranges. Il en avoit l'esprit si frappé, qu'il se mit à crier : Je suis damné. Dans le même temps il crut voir la sainte Vierge dans un coin de la chambre : il s'imagina qu'il se jettoit à ses pieds, & qu'il la supplioit de lui obtenir de Jesus-Christ son Fils le temps de faire pénitence. Elle baissa la tête, comme pour marquer son acquiescement à ses voeux. Le calme lui fut rendu en même-temps, & la vision finit.

Quelque temps après cette vision, il vit en songe saint Jean-Baptiste, qui lui montroit un vallon environné de deux montagnes, & un enfoncement entre-deux, comme le lieu où Dieu vouloit qu'il se retirât pour faire la pénitence qu'il avoit promise à la sainte Vierge dans la vision qui avoit précédé.

Après sa maladie, en cette même année 1635, son affaire étant terminée à l'Officialité, il vint à Paris chercher une

son emploi étoit de former les enfans pour la piété & la Religion. « M. de Bascle, disoit M. Lancelot, étoit un hom-» me de grande vertu, véritablement » humble, pauvre, pénitent. Ses habits » étoient non-seulement simples, mais » quelquefois si mauvais, que des per-» sonnes même de piété y trouvoient à » redire. Il ne se lassoit jamais dans les » engagemens de charité où Dieu le fai-» soit entrer. Il avoit un don tout par-» ticulier pour assister les malades, pour » consoler ceux qui avoient besoin d'a-» vis, ce qui lui concilioit l'amitié de » beaucoup de personnes, même du » monde. Il étoit extrêmement assidu à » la priere, toujours recueilli en lui-» même, aimant beaucoup la lecture des » ouvrages de piété ».

Dans la derniere dispersion des enfans en 1661, il les suivit au Chesnai. Ayant fait un voyage à Paris la même année, la fatigue du cheval, jointe à la fievre qu'il avoit déja, lui causa une forte & longue maladie, dont il mourut dans le cloître Notre-Dame, chez M. de Bernieres où il étoit logé, le 3 Mai 1663.

M. SINGLIN.

ANTOINE Singlin naquit à Paris en 1607. Il étoit fils d'un marchand de vin. Son pere le destinoit au commerce, projettant de le faire marchand de draps ou marchand de soie. Mais M. Singlin touché d'une grace particuliere, résolut, à l'âge de vingt-deux ans, de ne prendre aucun établissement dans le monde, & de se donner à Dieu. Dans ce dessein il alla trouver M. Vincent-de-Paul, Supérieur de la Congrégation de Saint Lazare, & lui ouvrit son cœur. M. Vincent le reçut avec beaucoup d'amitié, l'embrassa, applaudit à son pieux dessein, & lui proposa de se faire Prêtre. M. Singlin lui représenta qu'il ne savoit pas un mot de latin. M. Vincent lui indiqua un Collége, & l'y envoya en sixieme, après lui avoir fait apprendre en particulier les premiers élémens.

M. Singlin eut le bonheur de rencontrer un Régent plein de complaisance, qui ayant compassion de le voir obligé d'étudier avec des enfans de sept à huit ans, voulut lui épargner cette

honte. Il le faisoit venir tous les matins une heure avant la classe, & lui apprenoit ce qu'il devoit enseigner à ses écoliers; de sorte que pendant la classe, M. Singlin étoit comme l'associé du Régent pour faire la leçon aux enfans. Il en fut de même des autres classes; tous les Régens eurent la même complaisance pour lui.

Lorsque M. Singlin fut assez de latin pour être admis dans les Ordres, M. Vincent les lui fit prendre. Quand il fut Diacre, il le plaça à l'Hôpital de la Pitié, pour faire le catéchisme aux enfans. Là M. Singlin se dévoua au service des pauvres, les assistant avec des soins infatigables. Quand il fut Prêtre, il les confessa avec un zele ardent, & ne s'épargna point sur-tout envers les filles de Réfuge.

M. Singlin, pendant son séjour à la Pitié, alloit souvent aux conférences qui se tenoient à Saint-Lazare pour les Ecclésiastiques de Paris. Il y fit connoissance avec M. le Secq, Ecclésiastique de mérite, qui avoit une grande liaison avec M. de Saint-Cyran, & qui fut aussi le lui donner pour ami. M. Singlin se lia si étroitement avec ce saint Abbé, qu'il venoit le voir très-souvent, &

dîner avec lui au moins une fois toutes les semaines. Ce que M. de Saint-Cyran admiroit beaucoup dans M. Singlin, c'étoit une ouverture, & une disposition particuliere pour saisir toutes les vérités, disant de lui, qu'il les avoit déja dans le cœur avant de les connoître ; & qu'il étoit comme une allumette ; qu'il n'y avoit qu'à approcher le feu pour le faire prendre à l'instant. M. Singlin, embrasé par les discours de l'Abbé, le conjura de le prendre sous sa conduite, & lui demanda la permission de quitter sa place de la Pitié, lui représentant que les Administrateurs y dominant absolument, & regardant les Prêtres presque comme des valets, il n'y avoit rien à faire dans cet Hôpital. M. de Saint-Cyran lui demandant ce qu'il feroit en quittant cet emploi, n'ayant pas de bien ; M. Singlin lui dit qu'il prendroit quelques enfans, dont il seroit le Précepteur. Cette parole gagna tout d'un coup l'Abbé, qui, n'ayant rien plus à cœur que l'éducation de la jeunesse, ne balança pas à l'envoyer à Port-Royal des Champs, où il prit soin de quelques enfans qui y étoient. C'étoit en 1637. M. Singlin revint à Port-Royal de Paris

au commencement de l'hiver, avec ses enfans. Là il voulut être pauvre & pénitent. « Il n'avoit, dit M. Lancelot, » qui entra alors à Port-Royal, qu'une » méchante robe de chambre de serge vio- » lette, & portoit des habits très-usés; » encore avoit-on bien de la peine alors » de le déterminer à en prendre de neufs. » Il laissoit sa chambre au petit M. de Bi- » gnon, qui étoit du nombre des enfans » dont il prenoit soin, & ne se réservoit » qu'un méchant cabinet qui étoit au » coin de l'escalier, fort froid, fort » obscur, & exposé à tout le bruit du » fauxbourg. Il y étudioit le jour & » la nuit, & y étendoit deux ais pour » se coucher. Il est vrai, que dans la » suite il souffrit par condescendance » qu'on y mît un petit matelas; mais » qui étoit si mal garni, qu'on n'avoit » pas lieu de lui reprocher qu'il fût » trop à son aise. Il couchoit sans » draps, & tout habillé. Nous disions » Matines dans sa chambre avec lui, » à une heure après minuit : mais » n'étant pas content de cet Office, » fort souvent il prioit Dieu presque » à toutes les heures de la nuit, fai- » sant sonner son réveil presque à » chaque heure, & le relevant pour

» une autre heure. Mais lorſqu'il vit
» qu'on s'en étoit apperçu, il ceſſa de
» le faire, ne fuyant rien tant que
» l'oſtentation ».

Dès qu'il fut établi à Paris, M. de Saint-Cyran le chargea de confeſſer les Novices de la maiſon de Port-Royal. Peu de temps après il ſe le donna pour ſubſtitut dans la direction des Religieuſes. Et quand M. de Saint-Cyran fut priſonnier à Vincennes, M. Singlin ſe trouva comme forcé par la Providence de le remplacer, non-ſeulement pour confeſſer toutes les Religieuſes, mais même preſque tous les particuliers que M. de Saint-Cyran conduiſoit avant ſa captivité. Ce ne fut pas ſans une grande répugnance que M. Singlin ſe chargea de tant d'ames ; car il avoit un ſi grand reſpect pour les fonctions du miniſtere, que ſi on l'eût voulu croire, il ne les auroit jamais exercées. Auſſi, quand M. de Saint-Cyran eut recouvré ſa liberté, M. Singlin en eut une double joie, l'une de la délivrance de ſon reſpectable ami, & l'autre de la ſienne propre, comptant que le Directeur en chef, étant retrouvé, le ſubalterne alloit être déchargé. Mais il ſe trompa : M de

Saint-Cyran, connoissant la capacité de M. Singlin, l'obligea par des raisons pieuses & plausibles, de continuer l'exercice de sa charité sur les ames que la Providence lui avoit confiées.

Son humilité eut encore bien à souffrir à la mort de M. de Saint-Cyran, quand il se vit forcé de se charger de la conduite des Solitaires: celle de M. le Maître sur-tout, dont il redoutoit la charge, à cause de la haute idée qu'il avoit de la vertu de cet illustre pere des Solitaires de Port-Royal, & de son incapacité prétendue pour conduire des ames de cette espece. L'humilité du Pénitent vainquit l'humilité du Directeur: M. le Maître le pressa avec tant d'instance & tant de persévérance, qu'il ne put enfin se refuser, & à lui, & à tous ses compagnons de solitude. Etant donc établi Confesseur des Solitaires, il venoit de temps en temps à Port-Royal des Champs pour leur rendre ses services; jusqu'à ce que ne pouvant plus suffire à tout, il leur donna pour les conduire M. Manguelen, Ecclésiastique de mérite; & après sa mort, qui fut prompte, M. de Sacy, nouvellement ordonné

Prêtre. Ce fut dans un de ces voyages que faisoit M. Singlin à Port-Royal des Champs, qu'il eut à décider le saint Evêque de Bazas Litolphi-Maroni, entre le parti de la retraite & celui de retourner dans son Diocese. Ce bon Prélat avoit été si touché des grandes vérités qu'il avoit lues dans le livre *de la Fréquente Communion*, dont il avoit été un des Approbateurs, qu'il conçut un desir ardent de les mettre en pratique lui-même. Il chercha un homme de Dieu qui pût le diriger dans la pénitence qu'il se proposoit de faire. Il jetta les yeux sur M. Singlin, qui prêchoit souvent dans l'Eglise de Port-Royal avec une grande édification. Il se présenta, & s'ouvrit à lui. M. Singlin, plein de défiance de ses talens & de ses lumieres, refusa de se charger de la conscience d'une personne de ce rang dans l'Eglise. L'Evêque revint plusieurs fois à la charge; M. Singlin se cachoit; mais la persévérance du Prélat l'emporta sur l'humilité du saint Prêtre. M. de Bazas dit un jour, qu'il attendroit avec patience, qu'il ne sortiroit point de la maison qu'il n'eût parlé à celui qu'il demandoit. M. Singlin fut donc obligé de

l'écouter ; & d'abord pour éprc
si le dessein du Prélat étoit de L
& bien sincere, il représenta à l'Ev
qu'il n'avoit peut-être pas prévu
le premier conseil qu'on lui donne
pourroit être de quitter, & Evêcl
Abbaye. L'Evêque ne répondit ı
mais il revint le lendemain, tenaı
main deux actes de démission en b
forme, l'un de son Evêché, & l'
de son Abbaye : il les remit à
Singlin, avec un plein pouvoir
faire tel usage qu'il voudroit. Le P
entra alors dans les exercices c
pénitence très-fervente ; & ne pou
plus supporter les conversation
monde, il crut que la solitude
nécessaire à l'œuvre qu'il avoit e
prise. Il choisit Port-Royal des Chaı
& s'y transporta. Il commença par
sa Croix pectorale, pour ne plus
roître au-dehors que ce qu'il
dans le cœur, un humble péniten
comptoit là finir ses jours ; mais
Singlin, au bout de quelques m
après que le Prélat eut fait son
nouvellement entre ses mains, lu
clara qu'il lui paroissoit que la vol
de Dieu n'étoit point qu'il quittâ
dignité ; qu'ainsi il falloit qu'il

retournât dans ſon Diocèſe, pour y faire tout le bien qu'il pourroit. Le bon Evêque reprit donc ſa Croix & ſes fonctions.

Quand M. Singlin eut chargé M. de Sacy de la conduite des Solitaires de Port-Royal-des-Champs, ſon miniſtere ſe trouva renfermé dans Port-Royal de Paris; mais il n'en fut pas pour cela moins étendu : outre la direction des Religieuſes, & d'une multitude de perſonnes, il faiſoit fréquemment des inſtructions, & à la grille, & à l'Egliſe de Port-Royal. Au reſte, il n'a jamais prêché que dans cette Egliſe, qu'il regardoit comme le lieu propre de ſa miſſion. C'eſt ordinairement M. de Sacy, & quelquefois M. Arnauld le Docteur, qui compoſoient ſes diſcours, parce que la multitude de ſes affaires ne lui laiſſoit pas le loiſir de les préparer lui-même. Il leur diſoit le ſujet qu'il vouloit traiter, quel endroit de l'Evangile il ſe propoſoit d'expliquer, & ces Meſſieurs rempliſſoient ce plan, ou du moins l'ébauchoient.

Sans avoir une ſupériorité de génie & de ſavoir, M. Singlin conduiſit les affaires les plus difficiles, par une ſupériorité de lumiere ſurnaturelle, que les

grands hommes de Port-Royal, ses contemporains, respectoient en lui. M. Pascal lui trouvoit le jugement si solide, qu'il lui lisoit tous ses ouvrages avant de les publier, & s'en rapportoit à ses avis : M. de Sacy se laissoit conduire par ses avis, comme auroit fait une jeune Religieuse : M. de Barcos, Abbé de Saint-Cyran après la mort de son oncle, ratifioit toujours ce qui avoit été décidé par lui : M. Arnauld l'écoutoit dans ses prédications avec une simplicité d'enfant. Enfin, tout ce qui se faisoit à Port-Royal des Champs chez les Solitaires, passoit à son tribunal : ce qui aggravoit sa charge considérablement, par la sollicitude que lui causoit ce troupeau éloigné de lui.

Dieu le fit l'instrument de quatre conversions éclatantes, sans parler d'un grand nombre d'autres : celle du célebre & saint Abbé de Pont-Château, de la Maison de Cambout ; de M. Pascal, cet homme si renommé par les grands talens de l'esprit ; de M. Dugué de Bagnols, & de M. Richer Avocat. Qu'il étoit beau de voir les *le Maître*, les *d'Andilly*, les *Sacy*, les *Bagnols*, les *Pont-Château*, les *de Bascle* ; des *Ministres d'Etat*, des *Maîtres des Requê-*

tes, des *Avocats célebres*, des *Curés de Paris*, des *Evêques*, aux pieds d'un Prêtre qui n'avoit rien de distingué ni par la naissance, ni par les talens, & en qui on ne révéroit que sa lumineuse piété & une vocation marquée pour son œuvre! Il falloit que l'Esprit saint animât bien tous ces Pénitens. Oubliant tout ce qu'ils étoient, fermant les yeux sur tout ce qu'ils avoient & de dignités dans le monde,& d'éminence dans les talens, & de sublimité dans l'esprit;ils s'abandonnoient avec une simplicité d'enfant à la conduite d'un homme d'un mérite peu relevé aux yeux de la chair. Ce n'étoit sans doute de leur part ni petitesse d'esprit, ni déférence pour l'usage établi; c'étoit un esprit de foi. M. Singlin fut aussi le Directeur de plusieurs Dames de distinction; entr'autres de Mademoiselle de Vertus & de la Duchesse de Longueville, sœur du grand Condé.

En 1656, le Cardinal de Retz nomma M. Singlin Supérieur des deux maisons de Port-Royal, dont il étoit Confesseur depuis vingt ans. Il fit plus: il lui donna en secret des lettres de Grand-Vicaire pour Port-Royal, afin qu'il n'eût jamais affaire aux Grands-Vicaires du

Diocese. En 1657, M. Singlin fit en cette qualité la visite des deux maisons.

En 1661, la persécution se déclarant ouvertement contre Port-Royal, M. Singlin fut obligé de se cacher. Il se retira dans une des terres de la Duchesse de Longueville; ensuite dans une maison voisine de Port-Royal de Paris, où il continua sa vie dans les exercices de la charité la plus pure. Il quitta cette maison, qui étoit le logis de Madame Vitart, au Carême de 1664, pour aller jeûner ailleurs plus en liberté. Dans la Semaine-sainte on l'y ramena dans un état pitoyable, épuisé par ses jeûnes & par la douleur que lui causoient les persécutions qu'on faisoit à Port Royal. Il se mit au lit avec une fievre qui ne parut pas de conséquence aux Médecins, & qui en très-peu de temps l'emporta sans agonie, le 17 Avril 1664, âgé de cinquante-sept ans.

Son corps fut porté secretement à Port-Royal de Paris par le Curé de saint Médard, avec une permission tacite des Grands-Vicaires. On en fit l'ouverture avant de l'enterrer, & on en tira le cœur, qui fut porté à Port-Royal des-Champs.

M.

M. THOMAS DU FOSSÉ

Le pere.

GENTIEN Thomas, Seigneur du Fossé en Normandie, étoit Maître des Comptes à Rouen. En 1643, le Pere Maignard de l'Oratoire, Curé de sa Paroisse, ayant quitté tout-d'un-coup sa cure, par les conseils de M. de Saint-Cyran, M. du Fossé en fut fort affligé, & même piqué contre l'Abbé, qu'il ne connoissoit que de nom. Il se mit en route, à la suite de son Curé fugitif, & vint à Paris pour faire des reproches à l'Abbé, & lui redemander le Pasteur qu'il lui avoit enlevé. Il lui parla effectivement avec chaleur. M. de Saint-Cyran l'écouta, lui répondit avec une grande douceur, & lui représenta avec tant de force & tant d'onction la nécessité de la pénitence, qu'il le désarma. M. du Fossé, qui étoit venu pour se plaindre de la retraite de son Curé, se sentit lui-même disposé à en faire autant; en sorte que dès le moment il prit la résolution de quitter le monde: & il dit à M. de Saint-Cyran;

M. LE PRINCE DE CONTI.

ARMAND DE BOURBON, Prince de Conti, Comte de Pezenas, Baron de la Fere en Tardenois, Seigneur de l'Isle-Adam, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Guyenne, puis de Languedoc, étoit fils d'Henri II, Prince de Condé, & de Charlotte-Marguerite de Montmorenci. Il naquit à Paris le 11 Octobre 1629. Le Prince de Condé son pere, qui le destinoit à l'Eglise, le fit élever dans l'étude des sciences, dans lesquelles le jeune Prince fit beaucoup de progrès. On lui donna les Abbayes de Saint Denys, de Cluni, de Lerins & de Molême.

Il quitta l'Etat ecclésiastique pour suivre les armes. Son attachement singulier pour la Duchesse de Longueville sa sœur, le brouilla avec la Cour; car pour lui plaire, il se mit dans le parti du Prince de Condé, dans ce qu'on appelle la guerre des Princes. Après la paix, pour se réconcilier avec le Roi, il résigna tous ses bénéfices au Cardinal Mazarin; puis lui fit demander une de ses pieces en

mariage, espérant par-là mettre ce Ministre dans ses intérêts, & se remettre bien en Cour. Le Cardinal flatté de cette alliance, y donna les mains; de sorte qu'en 1654, le Prince de Conti épousa Anne-Marie Martinozzi, fille d'une sœur du Cardinal. Son Eminence donna six cents mille livres de dot à sa niece. Le Roi y ajouta pour présent cinquante mille écus. On donna au Prince de Conti quarante mille écus de pension sur les bénéfices dont il avoit fait démission. Cette même année, il fut nommé Gouverneur de Guienne: puis devint Général des armées du Roi en Catalogne, où, en 1655, il prit Ville-Franche, Puycerda & Châtillon. Après cela le Roi lui donna la charge de Grand-Maître de sa Maison. En 1657, Sa Majesté l'envoya commander avec le Duc de Modene, l'armée qu'elle avoit en Italie, où ils assiégerent inutilement Alexandrie. En 1660, le Prince de Conti se trouva à l'entrée magnifique du Roi à Paris. Quelques mois après, il eut le Gouvernement de Languedoc, & il remit au Duc d'Epernon le Gouvernement de Guienne.

Quoique ce Prince ait été très-illustre par sa naissance & par ses charges, il l'a

été infiniment plus par ſa piété & ſes vertus. Toute la France en a vu de glorieux témoignages. Nous avons même de lui quelques ouvrages, qui atteſtent ſes ſentimens pour Dieu & pour la Religion. Ayant été touché de Dieu, il ſe mit entre les mains de M. Pavillon, Evêque d'Alet, qu'il trouva à Pezenas, lorſqu'il alla préſider aux Etats de Languedoc. Sa converſion fit des progrès rapides ſous la conduite du ſaint Prélat. M. de Conti travailla enſuite à amener la Princeſſe ſon épouſe à la piété. Il y réuſſit par ſes exemples, ſes prieres, & beaucoup de douceur. Ce fut alors entr'elle & lui une émulation ſainte pour la pratique des plus hautes vertus. En 1661, ſur la fin du carême, elle voulut accompagner ſon mari qui alloit faire une retraite à Alet. Le Prince logea à l'Evêché avec ſon monde ; & la Princeſſe logea à la Communauté des Filles Régentes, parce que les femmes ne logeoient jamais dans la maiſon Epiſcopale. Elle s'y rendoit tous les jours à certaines heures, pour quelques exercices de piété qui lui étoient communs avec ſon époux.

Pendant cette retraite, M. d'Alet entra en matiere avec leurs Alteſſes ſur

les grandes reſtitutions qu'il leur falloit faire, tant pour l'abus que le Prince avoit fait des biens eccléſiaſtiques, pendant qu'il étoit dans cet état, & qu'il poſſédoit de gros bénéfices, que pour les dommages qu'il avoit cauſés au public par les guerres civiles. Une autre matiere de reſtitution ſe préſenta en même-temps : c'étoit l'opulente ſucceſſion du Cardinal Mazarin qui mourut alors. Le Prince & la Princeſſe ne deſirant que leur ſalut, étoient tous prêts de ſe dépouiller de tout pour reſtituer, & ne ſe réſerver que dix mille livres de rente pour vivre en ſimples particuliers. Le ſage & judicieux Directeur ne crut pas qu'il fallût aller ſi vîte ; il dit qu'il falloit conſulter ce qu'il y avoit de plus habiles Docteurs. On dreſſa des mémoires & des conſultations qui furent examinés par M. de Ciron, Chancelier de l'Univerſité de Toulouſe, M. Arnauld & M. de Sainte-Beuve. Les reſtitutions qui furent concluës ſont, la remiſe des quarante mille écus de penſion qu'il avoit ſur ſes Abbayes ; cent mille écus de réſerve, que M. le Prince ſon pere avoit faite ſur ſes bénéfices ; deux millions diſtribués aux pays qui avoient ſouffert de la guerre civile. Pour ce qui regarde

le legs du Cardinal à la Princesse, qui alloit à peu-près à deux cent mille écus, Madame de Conti ne fut pas d'accord avec M. d'Alet pour l'emploi qu'elle en vouloit faire, qui cependant n'étoit que pour Dieu. Le Prélat en écrivit au Prince, pour le prier de faire goûter à son épouse des vues plus raisonnables. La Princesse se soumit, & suivit le plan que l'Evêque lui marqua.

En 1662, les deux illustres époux firent, au temps de la Passion, une seconde retraite à Alet. Ils y menerent tout leur monde. La suite étoit de près de cent cinquante personnes. Pendant ce séjour, la Princesse fut plus touchée que jamais des instructions du Prélat. Son mari & elle proposerent à M. d'Alet de faire vœu de continence entre ses mains. Il ne le leur conseilla pas; il les exhorta seulement à pratiquer cette vertu autant qu'ils le pourroient, sans s'y engager par un vœu. Il résista encore aux empressemens réitérés qu'ils lui témoignerent de se défaire de tous leurs biens, sans en excepter le Gouvernement de Languedoc, que le Prince proposoit de vendre, pour fournir plutôt aux restitutions. Le Prélat tint ferme, & insista fort pour qu'on gardât le Gou-

vernement, persuadé des grands biens que peut faire dans une Province un Gouverneur tel que M. le Prince de Conti. Cette même année ce Prince fut fait Chevalier des Ordres du Roi.

M. de Conti eut deux enfans, Louis-Armand de Bourbon, Prince de Conti, né à Paris en 1661 ; & François-Louis de Bourbon, Prince de la Roche-sur-Yon, né en 1664. Il aimoit fort ses enfans, & s'occupoit fort de leur éducation, pour leur apprendre à craindre Dieu & à l'aimer. Lorsqu'ils étoient encore tout enfans, M. de Conti se faisoit un plaisir de lire avec eux *les Figures de la Bible.* Lorsque ces jeunes Princes en étoient au sacrifice d'Abraham, ils le passoient toujours. Quelqu'un qui s'en apperçut, leur en demanda la raison. L'aîné répondit : *Mon papa est si bon, que si Dieu le lui demandoit, il feroit de nous là même chose qu'Abraham. Nous lui cachons cela.*

Le Prince de Conti mourut à Pezenas le 21 Février, Dimanche de la Septuagésime, 1691. Son corps fut enterré dans l'Eglise des Chartreux de Villeneuve-lez-Avignon, où il avoit choisi sa sépulture.

M. DE PERTUIS D'ÉRAGNY

DE LA RIVIERE.

PIERRE de Pertuis d'Eragni de la Riviere étoit un Gentilhomme du Vexin Normand, cadet de sa maison, qui avoit des freres avancés dans le service : lui-même avoit toujours suivi la profession des armes, & il étoit très-brave. Il étoit cousin-germain du Duc de Saint-Simon. Ayant été de la Religion prétendue réformée, Dieu lui fit la grace de se retirer de l'hérésie ; ensuite il lui inspira de grands sentimens de pénitence par l'organe du saint Evêque de Bazas. Les conversations, & l'exemple de ce vertueux Prélat, le toucherent tellement, que, non content de renoncer à sa fortune & au monde, il voulut se retirer dans la solitude pour y pleurer ses péchés. Il choisit Port-Royal-des-Champs, qui commençoit à être connu pour un lieu sûr, & propre à se sanctifier. Il se consacra au service de la maison, & demanda par grace qu'on le fît garde des bois. Sa solitude, dans

ce poſte, étoit toute autre que celle des autres Solitaires : car étant chargé de veiller pour qu'on ne fît aucun dégât dans les bois de l'Abbaye, il y paſſoit, à proprement parler, toute ſa vie. Il s'y occupoit à lire, à prier, & à méditer. Il voulut auſſi mortifier ſon eſprit en l'appliquant à l'étude des langues. Il apprit lui tout ſeul le Grec, l'Hébreu, l'Eſpagnol, l'Italien. Son intention, en apprenant le Grec & l'Hébreu, étoit de pouvoir lire l'Ecriture-Sainte dans ces deux langues; & il fit uſage de l'Eſpagnol pour traduire quelques morceaux de ſainte Thérèſe, qui n'avoient pas encore été traduits en François.

Pendant qu'il appliquoit ainſi ſon eſprit, il mattoit ſon corps par des jeûnes longs & opiniâtres, & par une vie ſi rude & ſi âpre, que les gens de la campagne les plus robuſtes n'auroient pu, ſans ſouffrir beaucoup, en ſoutenir une pareille. Il paſſoit des années entieres à ne faire qu'un repas par jour, & ſouvent d'un ſeul mets, comme du potage. Il couchoit tout habillé. Dans les plus grands froids, il n'avoit qu'un ſimple juſte-au-corps aſſez mince, qu'il ſerroit bien fort avec une ficelle dans

les grandes gelées ; mettant de même des ficelles bien nouées à ſes deux poignets pour avoir chaud. On ne ſauroit dire combien de différentes eſpeces de dureté il exerçoit contre lui-même. Revenant des bois le ſoir, ſouvent tout crotté & tout boueux, il prenoit un ſeau d'eau, trempoit dedans ſes deux pieds & ſes deux jambes, & frottoit la boue de ſes bas & de ſes ſouliers pour les laver : puis il montoit à ſa chambre pour ſe ſécher comme il pouvoit, ſans feu, & cela en hiver, prenoit ſon frugal repas, & enſuite ſe couchoit tout chauſſé & mouillé, pour recommencer le lendemain ſur nouveaux frais.

Il vint une fois à Paris pour ſe faire arracher une dent. L'Opérateur ſuoit, & par trois fois il l'enleva de terre ſans qu'il ſourcillât. L'Opérateur étonné de ſon ſang froid, lui dit : *Il faut avouer que vous autres, gens de campagne, vous êtes bien durs.*

M. de la Riviere a ſoutenu pendant vingt-deux ans cette étrange pénitence : mais à la fin, ſes auſtérités le firent ſuccomber. Il lui prit une groſſe fievre qui annonça une fin prochaine. Malgré ſon état, il continua ſon abſtinence ;

ne changea point ſon coucher, & reſta toujours ſur ſa paillaſſe ſans draps, & vêtu. M. Hamon eſſaya de lui faire prendre une maniere plus douce de paſſer ſa maladie; mais le malade éloquent déſarma le Médecin, qui ne put tenir contre les choſes admirables que ſon amour pour la pénitence lui faiſoit dire. On remarqua même, que, quoique la poſture qu'il avoit dans ſon lit dût augmenter ſes douleurs, il ne penſa jamais à changer de ſituation. Il mourut le 19 Mars 1668.

M. BOUILLY.

FRANÇOIS BOUILLY étoit un Chanoine d'Abbeville, qui renonça de bonne heure à tous ſes Bénéfices pour embraſſer les travaux de la pénitence, & s'enſevelir dans la ſolitude de Port-Royal. En y entrant il donna tout ſon bien à la maiſon, & on lui en fit une penſion. D'abord il s'occupa à toutes les différentes ſortes de ſervices qui ſe préſentoient, mais dans la ſuite il ſe fixa au jardinage, & ſe chargea entiérement du jardin des Granges.

Son office de jardinier lui valut le privilege de n'être pas renvoyé comme les autres, dans les différentes dispersions faites par les ordres de la Cour : les Commissaires le prirent toujours pour ce qu'il paroissoit au-dehors, un paysan. Il en avoit en effet l'habit, & il en contrefaisoit fort bien les allures & le parler, dans les occasions. Lorsque M. d'Aubrai, Lieutenant Civil, vint en *1656* faire une visite à Port-Royal des-Champs, & renvoyer les Solitaires, M. Bouilly fut interrogé à son tour par le Magistrat, qui lui dit après : Bon homme, mettras-tu bien-là ton nom ? Il répondit : *Monsieur, je sommes plus accoutumé à tenir eune bêche qu'eune plume.* Sur quoi le Magistrat repliqua : Fais comme tu pourras.

M. Bouilly étoit aussi Vigneron ; il a planté lui-même la vigne des Granges. Là il eut l'honneur de voir sous lui l'illustre Abbé de Pont-Château, en qualité d'apprentif Jardinier. M. Fontaine, dans ses Mémoires, dit, parlant de M. Bouilly : « J'avois lié avec lui » une très-grande amitié, parce qu'il » avoit une candeur, une affabilité & » une cordialité qui me ravissoient. Je lui

»demandois souvent, en lui voyant son »petit juste-au-corps qui lui alloit jus»qu'aux reins, & qui étoit d'un méchant »droguet, où étoient ses belles sou»tanes de soie, & si traînantes d'autrefois. Je n'ai point vu d'homme aller »plus droit à Dieu ; & j'admirai, qu'a»près avoir quitté tout ce qu'il avoit »dans le monde, lorsque les incerti»tudes arriverent, & qu'on ne savoit »ce que deviendroit Port-Royal, il ne »voulut jamais penser aux moyens de »subsister, ni se réserver, comme il »disoit, une porte de derriere ; mais »s'abandonnant entierement à Dieu »pour l'avenir, il demeura ferme dans »la résolution qu'il avoit faite, de n'être »qu'à lui, & non à soi-même ».

En 1668, M. Bouilly fut attaqué d'une maladie si violente, que dès le second jour on fut obligé de l'administrer. Il souffrit avec patience de très-grandes douleurs. Quelque répugnance qu'il eût pour les remedes, il n'en refusa jamais aucun. Ayant été un jour sans rien prendre, à cause des douleurs insupportables que la nourriture, ou même la boisson lui causoit, quelqu'un lui dit, qu'il ne falloit pas perdre une seule goutte du calice que

Dieu lui présentoit; il n'hésita plus à accepter tout ce qu'on lui donnoit à prendre, & demandoit même quelquefois à boire de lui-même. On a remarqué, que pendant toute sa vie il avoit eu de grandes appréhensions des jugemens de Dieu, & qu'à sa mort elles firent place à une confiance & à une tranquillité parfaites, dans lesquelles il mourut le 8 Avril 1668, après vingt-un ans de pénitence à Port-Royal.

M. DE SAINT-GILLES D'ASSON.

ANTOINE BAUDRY de Saint Gilles d'Asson, étoit un Gentilhomme du Poitou. Il avoit fait de bonnes études, savoit le Grec, & avoit fait ses trois années de Théologie en Sorbonne. Il possédoit deux Chapelles à la nomination de sa famille, & un Prieuré dépendant de l'Abbaye de Geneston, qu'avoit M. de Pont-Château. C'est ce qui influa beaucoup dans la liaison qu'il eut ensuite avec cet illustre Abbé, devenu pénitent comme lui. M. de Saint-Gilles ayant lu le Livre *De la Fré-*

quente Communion, ne penſa plus qu'à le mettre en pratique. Il vint à Paris, ſe préſenta à M. Singlin, puis ſe retira à Port-Royal des-Champs. Il quitta alors ſon Prieuré, & garda cependant ſes deux Chapelles, de peur que ſes freres, de qui elles dépendoient, ne les miſſent en mauvaiſes mains. Il ſe livra enſuite aux œuvres de charité, & à la pénitence la plus auſtere. « C'étoit, »dit M. Fontaine, un homme à tout, »à la plume & au poil. Il étoit exact & »ponctuel en tout ce qu'il faiſoit, & »les ouvrages les plus embarraſſans & »les plus épineux, étoient admirable- »ment bien entre ſes mains. Il étoit »d'une humeur extrêmement aimable. »On ne pouvoit le voir & le connoî- »tre ſans l'aimer. L'oubli où il étoit »entiérement de ſa nobleſſe, fit qu'il »ne dédaigna pas d'apprendre le métier »de ménuiſier, pour rendre ſervice aux »épouſes de Jeſus-Chriſt, dont il ne »pouvoit aſſez admirer la dignité. Il »a rendu mille ſervices à cette maiſon, »où il s'étoit fait bâtir un petit logis, »qu'on appelloit le *Palais Saint-* »*Gilles*. Il étendoit ſa charité ſur tous »ceux qu'il croyoit en avoir beſoin.... »Il étoit la conſolation de M. Singlin

»par les voyages qu'il entreprenoit, »celle de M. Arnauld par ses ouvra»ges, celle de M. de Sacy par ses »entretiens, celle des Religieuses par »ses négociations, celle de tous ses »amis par ses bons offices, & j'ose dire, »la joie des Anges par la pénitence; »car il la portoit aux extrêmités. On »peut dire qu'il s'est tué lui-même, »& quoiqu'il fût fort grand & robuste, »aussi-bien que onze freres qui étoient »de même taille, il ne laissa pas de »venir bientôt à bout de se consumer »à la fleur de son âge. Mais il étoit »extrêmement régulier dans tous les »exercices de la pénitence, ne comp»tant pour rien sa vie & sa santé: »ce qui ne lui ôtoit rien de son affa»bilité & de sa joie. Puis-je oublier »qu'un jour de saint Antoine, se trou»vant avec six autres Messieurs qui »portoient ce nom, comme lui, après »un repas frugal il alla se promener »avec eux, prit sa flûte allemande, »qu'il touchoit admirablement bien, »& joua d'un ton si animé, les can»tiques sacrés que les saintes Reli»gieuses chantoient à l'adoration, que »tout le monde, dedans & dehors, »étoit enlevé ».

M. de Saint-Gilles redoubla ses austérités pendant la prison de M. de Sacy, espérant lui être utile auprès de Dieu par des œuvres de pénitence. Il demeuroit alors à l'extrêmité de la rue de Bafroy, fauxbourg Saint-Antoine, avec M. de Sainte-Marthe & M. de Pont-Château. Ils édifioient si bien toute la Paroisse sainte Marguerite, qu'on les pria une fois de porter le dais à la procession de la Fête-Dieu. M. de Sacy & M. Fontaine, qui étoient à la Bastille, les reconnurent de leurs fenêtres. Ce fut dans cette demeure que M. de Saint-Gilles tomba malade. Il fut confessé par le Vicaire de la Paroisse, & reçut ses Sacremens. M. de Sacy, qui depuis peu étoit sorti de la Bastille, eut la douleur de recevoir les derniers soupirs. Il mourut le 30 Décembre 1668, & fut inhumé à sainte Marguerite. Son cœur fut porté à Port-Royal.



M. HILLERIN.

JACQUES HILLERIN étoit Curé de Saint-Merry à Paris. Il étoit riche, & vivoit en conséquence, étant bien venu chez les Grands. Parmi ses Paroissiens de distinction, étoit M. d'Andilly, qui fut pour lui un principe de salut, en lui procurant la connoissance de M. de Saint-Cyran, prisonnier à Vincennes. Les conversations de cet Abbé firent ouvrir les yeux à M. Hillerin sur les obligations de son état. Il commença par ressentir le vuide de tout ce qui l'avoit rassuré jusqu'alors, & lui avoit attiré l'estime de sa Paroisse, le talent de la parole, la dignité avec laquelle il faisoit ses fonctions, son caractere insinuant & aimable pour le commerce de la vie, la confiance de ses Paroissiens & le plaisir qu'ils se faisoient tous de l'avoir à leur table. Il comprit que tout cela n'étoit pas ce qui faisoit un digne Pasteur devant Dieu. Réfléchissant ensuite sur les mœurs de ses Paroissiens, il étoit effrayé du peu de fruit qu'il faisoit. Comme il connoissoit

les choses à fond, il ne pouvoit plus monter en chaire qu'il ne se sentît pénétré de douleur, en jettant les yeux sur un auditoire où il ne voyoit presque dans une assemblée de Chrétiens, qu'un assemblage de vices : c'est ainsi que le Curé converti s'exprimoit. La vue de son Clergé, composé de quatre-vingt-six Prêtres Normands, & de quatre Picards, étoit pour lui un nouveau sujet de tristesse & de tremblement ; parce qu'il n'y appercevoit qu'une troupe de mercenaires, qui faisoient du saint Ministere un métier pour vivre, & qui n'avoient rien, d'ailleurs, de la sainteté requise dans les Ministres de Jesus-Christ. Il commença par donner l'exemple, réforma sa vie, se retira des compagnies, des tables, mit bas son équipage, renvoya ses valets, & il ne s'occupa plus que de Dieu & de ses devoirs de Pasteur. Il prit dès-lors la résolution de se défaire de sa Cure, & de se mettre en pénitence. M. de Saint-Cyran loua son dessein, mais il lui conseilla de ne rien précipiter.

M. Hillerin s'appliqua alors à de sérieuses études & à de fréquentes prieres. Il demandoit sans cesse à Dieu de lui faire trouver un successeur qui

pût remplir dignement le poste qu'il vouloit quitter, à cause de son indignité, & le conjuroit avec larmes de hâter le moment de sa délivrance. Dieu ne l'exauça pas tout d'un coup : les bons sujets étoient rares, & la plupart refusoient ; ce qui affligeoit le bon Curé, & l'accabloit d'ennui. Il prit avec lui M. Fontaine, qui avoit à peine dix-huit ans, pour en faire son ami. Il lui procura la connoissance de M. d'Andilly, & le mit dans le goût d'étudier l'Ecriture-Sainte & les Peres. En 1643, M. de Saint-Cyran sortit de Vincennes, & mourut huit mois après. M. Singlin devint le conseil de M. Hillerin, dont les vœux enfin furent exaucés : on lui procura M. du Hamel, Curé de Saint-Maurice à Sens, homme en grande estime auprès de tous les gens de bien.

Le jour de la Chandeleur 1644, M. Hillerin monta en chaire pour la derniere fois, & fit son adieu à ses Paroissiens. Depuis ce moment, ce fut un concours de monde dans sa maison qui ne désemplissoit pas : tous, la larme à l'œil, venoient se recommander à ses prieres. Il partit de Paris le 5 Février. Le lieu qu'il choisit pour sa retraite

étoit un petit Prieuré de Saint-André, qu'il avoit dans le Poitou. Son occupation dans cette solitude, fut la priere & l'étude de l'Ecriture-Sainte & des Peres, pour lui seul; car il s'étoit condamné à un perpétuel silence; jusques-là, que s'étant interdit toute fonction Ecclésiastique, il ne se crut jamais digne de faire, même le Catéchisme. Il sortoit de temps-en-temps de sa retraite, & alloit tantôt à Angers auprès du saint Evêque Arnauld; tantôt il venoit passer quelque temps à Port-Royal des Champs, pour faire des renouvellemens entre les mains de M. de Sacy, qu'il avoit vu enfant. Quelquefois il faisoit de petits séjours à Paris. Ce fut dans un de ces voyages qu'il mourut en cette ville, le 14 Avril 1669, sur la Paroisse de Saint-Jacques du Haut-Pas. Il voulut être inhumé aux pieds de M. de Saint-Cyran, comme son humble disciple.



M. DE LA PETITIERE.

ANDRÉ Pizon de Betoulat de la Petitiere étoit un Gentilhomme du Poitou, Chevalier de Saint-Michel, qui, parmi les braves du ſiecle, paſſoit pour la meilleure épée de France ; & ſur qui le Cardinal de Richelieu ſe repoſoit pour la sûreté de ſa perſonne quand il le ſavoit dans ſes appartemens. C'étoit un lion plutôt qu'un homme. Le feu lui ſortoit par les yeux, & ſon regard effrayoit ceux qui le regardoient. Dieu ſe ſervit d'un malheur qui lui arriva pour toucher ſon ame féroce. Il prit querelle avec un parent du Cardinal. Pendant plus de huit jours, il eut un cheval toujours ſellé & prêt à monter, pour aller ſe battre contre ſon homme. Le combat ſe donna. M. de la Petitiere bleſſa à mort ſon ennemi ; mais la fureur qui le tranſportoit étoit telle, que ne ſe poſſédant point, il ſe fit donner par ſon antagoniſte un coup d'épée dans le bras entre les deux os, où la pointe caſſée demeura ſans qu'il pût la retirer. Il ſe ſauva en cet état à travers

vers champs, & alla porter son bras à un maréchal, qui eut besoin de grosses tenailles de sa forge pour tirer le morceau de fer. Il pensa que le Cardinal ne lui pardonneroit jamais la mort de son parent : c'est pourquoi il se tint caché. Ceci arriva en 1642.

Ce fut pendant ce temps de retraite forcée, que Dieu lui ouvrit les yeux sur l'horreur de ses crimes. Il entendit parler de M. de Saint-Cyran, du livre *De la Fréquente Communion*, & de la piété de Port-Royal. Ce qu'il en apprit, servit à nourrir en lui les sentimens de Religion & de pénitence, que la grace avoit mis dans son cœur. En 1644, il vint passer quelque temps à Port-Royal. Il en sortit ensuite pour se mettre chez un cordonnier en qualité d'apprentif. Il y fit son apprentissage, sans être connu, & y a vécu d'une maniere très-chrétienne. Il tenoit en regle les garçons & les enfans, les menoit aux Offices de l'Eglise, & leur lisoit l'Evangile & la vie des Saints. Quand son apprentissage fut fini, son maître qui l'affectionnoit beaucoup, lui offrit de gros gages pour rester chez lui ; mais il le remercia, & alla où la grace l'appelloit. Il entra à Port-Royal en 1648,

où il se livra à la vie pénitente, devenu aussi humble qu'il avoit été fier & orgueilleux. Il prit pour son occupation le métier de cordonnier qu'il avoit appris.

Le caractere martial de ce brave Officier, servit très-utilement à la maison pendant la guerre des Princes. Les Solitaires furent obligés de pourvoir à la sûreté du monastere, & de se mettre en défense : il falloit aussi escorter des convois de vivres, que la maison des Champs envoyoit à celle de Paris où l'on manquoit de tout, Paris étant bloqué. M. de la Petitiere, avec deux ou trois Officiers, Solitaires comme lui à Port-Royal des Champs, dirigeoit les opérations, & faisoit les voyages.

Ce saint Solitaire y a toujours vécu dans une telle simplicité, qu'il prenoit tout au pied de la lettre ; un trait va le prouver.

M. Arnauld & quelques autres Messieurs, s'étant un jour apperçus à dîner que M. de la Petitiere étoit triste, lui en demanderent le sujet. Il voulut d'abord dissimuler, disant que ce n'étoit rien ; mais on le pressa tant, qu'il avoua enfin « qu'en effet il avoit un grand » chagrin ; que le matin il avoit été au

»marché de Chevreuſe, où il avoit »fait emplette de deux très-beaux cuirs; »& que revenant par l'endroit qu'on »appelle *Trou-d'Enfer*, il avoit fait »rencontre de quatre ſoldats qui l'a»voient détrouſſé, & avoient emporté »ſes cuirs; à quoi il avoit grand re»gret». Et il ſe mit à faire des éloges ſans fin de ſes admirables cuirs. Quoi! dit M. Arnauld, ne pouviez-vous donc pas vous défendre, étant un M. de la Petitiere : Eh mais! dit M. de la Petitiere, je croyois que l'Evangile défendoit de ſe venger. On ſe mit à rire; & on lui dit que l'Evangile n'empêchoit point de défendre au moins ſon bien contre des voleurs, pourvu qu'on le fît d'une certaine maniere. M. de la Petitiere écoute ſans dire mot; mais il prit ſur-le-champ ſa réſolution en lui-même. Il ſort auſſi-tôt après le dîner avec ſon épée, ſans qu'on le voie ſortir; il retourne à Chevreuſe, & va de cabaret en cabaret s'informer ſi on n'a pas vu paſſer quatre ſoldats avec deux cuirs. Il les apperçoit dans l'un de ces cabarets, qui boivent à une table, les deux cuirs par terre, à côté d'eux. Il paſſe outre, & va attendre les fripons à la ſortie du Bourg. Lorſqu'ils paroiſ-

ſent, il ſe préſente, & ſans autre préambule les ſomme de mettre bas les cuirs. Son ton, ſa contenance, & apparemment ce regard de lion qui lui étoit naturel, mirent les quatre hommes en fuite. M. de la Petitiere ramaſſe ſes cuirs, les remet ſur ſon dos, & s'en revient à Port-Royal. La ſcene fut fort réjouiſſante pour la compagnie, qui le vit arriver triomphant & fier de ſa conquête.

Ce ſaint garçon a toujours vécu dans une pénitence très-auſtere, & eſt mort dans l'humble exercice de ſa profeſſion, le 5 Janvier 1670, âgé de ſoixante-quinze ans.

M. DU MONT AKAKIA,

Et ſes freres.

CHARLES du Mont Akakia naquit en 1622, & étoit fils de Conſtant Akakia, Médecin de la Faculté. Il fit de bonnes études : & étant Diacre & Licencié en Théologie de la Maiſon de Navarre, il renonça au Doctorat pour vivre dans la retraite & la pénitence. Il

vécut quelques années en ſimple particulier, étudiant l'Ecriture-Sainte & les Peres. Dans la ſuite M. Singlin, qui étoit ſon Directeur depuis ſa retraite, le crut propre à ſervir l'Egliſe dans le Sacerdoce. Il lui fit prendre la Prêtriſe, & l'établit un des Confeſſeurs des Religieuſes de Port-Royal. Il s'en acquitta dignement pendant quatre ans; après quoi il fut obligé de s'éloigner, en 1661, époque du renvoi de tous les Confeſſeurs. Il ſe retira ſur la Paroiſſe de ſaint Médard.

M. du Mont avoit quatre freres & une ſœur qu'il avoit tous élevés. L'un s'appelloit *du Lac*; un autre *de Vaux*; le troiſieme *du Pleſſis*; le quatrieme *du Lys*; & ſa ſœur *Mademoiſelle Conſtant*. Il a eu la conſolation de les voir tous cinq ſe donner au bien, & venir demeurer à Port-Royal. L'un de ces Meſſieurs Akakia devint homme d'affaires de la Communauté de Paris. Il l'étoit en 1664, dans le temps de la grande criſe, & eut part à la perſécution. On vint pour le prendre & le conduire à la Baſtille. Il étoit malade, & avoit même une médecine dans le corps. Mademoiſelle Conſtant ſa ſœur, qui demeuroit avec lui dans les dehors de

la maison, eut beaucoup de peine à obtenir des Officiers un petit délai, que l'état actuel du malade demandoit visiblement. Elle ne put même gagner de l'Exempt que l'enlévement fût reculé d'un jour, qu'en gardant chez elle l'Exempt & les archers, & les nourrissant. Le lendemain dès sept heures du matin, M. Akakia fut mené à la Bastille. Il n'y demeura pas deux mois. Les autres freres avoient été obligés de se retirer dès 1656, époque d'une autre dispersion.

M. du Mont Akakia vécut neuf ans dans la retraite & dans la pratique de toutes les vertus, après avoir quitté Port-Royal. Il mourut sur la Paroisse de saint Médard le 9 Juin 1670, âge de quarante-huit ans. Ses freres, dans l'épitaphe latine qu'ils firent mettre su sa sépulture, s'expriment ainsi : *Ses freres & toute la famille affligée ont fai mettre cette inscription, plutôt comm pour un pere, que pour un frere.*

On sait par les Mémoires de Port Royal, que M. de Vaux & M. du Lys se logerent dans la rue des Postes; qu'il ont persévéré dans la piété; dans leu grand attachement au monastere, à qu ils ont rendu d'importans services; dan

l'amour de la vérité & l'union avec tous ceux qui en étoient comme eux les amis ; enfin qu'ils sont morts tous en 1712, & ont été enterrés à saint Médard. L'un étoit âgé de quatre-vingt-onze ans, & l'autre de quatre-vingts trois.

M. DE PONTIS.

LOUIS de Pontis, Gentilhomme de Provence, ainsi nommé de la terre de Pontis en Dauphiné, dont son pere étoit Seigneur, naquit en 1584. Son pere avoit long-temps servi dans les armées. Comme le jeune Pontis n'étoit point l'aîné de ses freres, il fut obligé de travailler par lui-même à son avancement dans le monde. Ayant perdu ses pere & mere fort jeune, il se mit Cadet dans le Régiment des Gardes, sous le regne d'Henri IV. Il eut dès-lors deux aventures ; l'une, qui lui valut la prison, & l'autre qui lui mérita une petite pension ; toutes deux également innocentes & honorables pour lui. La premiere fut, qu'un de ses camarades étant condamné à passer par les armes

pour cauſe de duel, le pria en qualité d'ami, de lui tirer le premier coup. Il refuſa cet office. Ses Officiers le menacerent de le mettre à la place du coupable. Il tint ferme, malgré leurs menaces; & il fut conduit en priſon ſur-le-champ. Mais il n'y reſta que peu de jours, parce que les Officiers virent bien que, de ſa part, ce n'étoit ni entêtement, ni rebellion, mais un ſentiment d'humanité & d'amitié. Voici la ſeconde aventure. Quelque temps après, comme il étoit au ſervice à Fontainebleau, il arriva que le Roi voulut faire ſuivre, la nuit, un Seigneur qu'il ſoupçonnoit de fréquenter une Dame qui demeuroit dans le château. Il enjoignit à un Officier aux Gardes de lui faire choix d'un ſoldat, homme adroit & réſolu, propre à cette expédition. Pontis fut choiſi, & s'acquitta de la commiſſion parfaitement bien. Le Roi voulut l'entendre faire lui-même le récit de l'expédition & des riſques qu'il avoit courus : car il avoit été apperçu par le Seigneur qui avoit penſé revenir ſur lui l'épée à la main. Le Roi ayant été content, lui donna ſur-le-champ une penſion de cent écus, dont il toucha une année dans le moment même. La

générosité de M. de Pontis commença alors à se montrer : il donna la moitié de la somme au Caporal à qui il avoit obligation du choix qu'on avoit fait de lui, & prêta une partie du restant à quelques camarades qui étoient dans le besoin.

Après quelque temps de service dans le Régiment, il s'engagea dans un duel où il servit de second. Il fut pris, & mis en prison. Ses camarades l'en sauverent par le moyen d'une corde qu'ils lui jetterent du haut d'une cheminée; dans la chambre où il étoit enfermé. Etant libre, il passa en Hollande, pour se soustraire à la peine de mort qui lui étoit assurée. Ayant voulu ensuite passer en Allemagne, pour voir le pays avec quelques Gentilshommes de son âge, il fut arrêté avec eux par des coureurs du Prince d'Orange, qui les traiterent de déserteurs, & les mirent en prison. Un de la bande dressa une requête en beau latin & toute pleine d'esprit, qu'il fit présenter au Prince pour la justification des prisonniers. La piece plut à Son Altesse, qui leur accorda leur grace, à condition de servir quelque temps dans ses troupes. Ils revinrent ensuite en France, où Pontis obtint sa grace,

& reprit ſon ſervice dans les Gardes.

Se laſſant de reſter toujours dans le Régiment des Gardes ſans avancer, il entra dans celui de Champagne. M. de Boulogne, qui en étoit Colonel, lui donna l'enſeigne du Régiment, & lui fit avoir enſuite de la Cour la place de Lieutenant de Roi de Nogent, proche Langres, dont il étoit Gouverneur. M. de Pontis ſignala ſa bravoure & en même temps ſa ſage modération dans ce nouveau poſte en pluſieurs rencontres. Paſſant un jour dans un bois pour aller à Verdun, ayant un Chanoine de Verdun pour toute eſcorte, il fut attaqué par ſix voleurs. Il ſe défendit preſque lui ſeul contre ces ſix hommes; & quoiqu'ils fuſſent bien armés, il les laſſa en jouant du bâton à deux bouts; de telle ſorte qu'ils ſe retirerent, laiſſant un de leur troupe conſidérablement bleſſé à la tête, d'un coup que Pontis lui avoit porté. Il arriva donc à Verdun; & le lendemain le bleſſé fut arrêté & pendu. Une autre ſcene plus épineuſe & plus tragique ſuivit celle-ci. C'étoit alors la guerre qu'on appelle *des Princes*. Des Gentilshommes qui avoient pris parti pour les Princes, & qui étoient des gens déterminés, infeſ-

toient tout le pays, & exerçoient des brigandages affreux. Ils pilloient les châteaux, les fermes, mettoient le feu par-tout. Un entr'autres, nommé Aurillot, porta la barbarie jusqu'à brûler un fermier avec sa femme & ses enfans au milieu de leur cour. M. de Pontis assembla une petite troupe de gens de cheval, au nombre de soixante, & vint de nuit investir le village où étoit Aurillot. Ils entrerent dans la maison, & firent Aurillot prisonnier. Un bourgeois transporté de colere contre ce malheureux, lui tira un coup de mousquet, qui, au lieu de porter sur le coupable, porta sur M. de Pontis, & lui perça son chapeau. La Noblesse du pays s'attroupa pour délivrer Aurillot : ils exigeoient qu'il fût relâché moyennant une rançon, comme étant prisonnier de guerre. Mais on leur répondit que c'étoit comme incendiaire qu'il étoit arrêté. Ses partisans demanderent alors qu'on lui fît au plutôt son procès, comptant qu'après le jugement il en appelleroit au Parlement, où il faudroit le conduire, & se promettant bien de le tirer à force ouverte des mains des archers sur la route. Il fut jugé & condamné à être décapité. M. de Pontis

le fit conduire à Paris par un chemin détourné de trente lieues, & trompa ainsi les amis du prisonnier. La sentence fut confirmée à Paris, & mise à exécution en place de Greve.

La guerre des Princes finit; mais au bout de quelques années elle se renouvella. M. de Pontis fut commandé pour mener une recrue de deux cents hommes au Régiment dans le Poitou. La traverse étoit périlleuse. Le Cardinal de Guise, à la tête de six escadrons, atteignit la petite troupe à une lieue de Sézanne. M. de Pontis agit de tête en cette occasion. Ayant rencontré beaucoup de charrettes chargées de vin, il les fit ranger sur deux files, plaça ses deux cents hommes dans l'entre-deux, & ferma les deux bouts, en faisant revenir les dernieres charrettes pour se rejoindre. Lorsque les premiers des ennemis vinrent au trot pour enfoncer le retranchement, dix hommes de la troupe qui étoient postés au dehors du retranchement, tirerent sur eux à brûle-pourpoint, & furent à l'instant relevés par dix autres qui firent feu de même, & jetterent par terre un grand nombre d'attaquans. La chose arriva par deux fois. Le Cardinal de Guise pensa

qu'il n'étoit ni ſage, ni sûr de vouloir forcer des gens auſſi braves, & d'ailleurs prêts à ſe battre en déſeſpérés. Ainſi il fit faire halte. M. de Pontis fit défiler ſon monde à la faveur de la nuit dans un bois qui conduiſoit juſqu'à Sézanne, où ils entrerent, & ſe mirent en sûreté. Ce fut un ami que ſe fit alors M. de Pontis du Cardinal de Guiſe; car il demeura ſi étonné de cette bravoure dans un ſimple Lieutenant, qu'après la guerre des Princes, il raconta lui-même l'aventure à Louis XIII, lui préſenta M. de Pontis, & l'aima tendrement tant qu'il vécut.

Ce fut proprement en ce temps-là que M. de Pontis commença à être connu du Roi, qui depuis l'a toujours ſinguliérement conſidéré. Une rencontre très-remarquable vint à propos pour le mettre encore mieux dans l'eſprit de ce Prince. En 1620, Sa Majeſté fit en perſonne le ſiege de Saint-Jean-d'Angely. Notre Lieutenant de Champagne fut commandé avec quarante hommes, pour être tout prêt à monter ſur la breche, auſſi-tôt qu'une mine auroit joué. Pontis s'étoit muni de manequins, en cas qu'il eût été néceſſaire de ſe retrancher en les empliſſant de

terre. Il s'avisa de faire mettre à chacun son manequin sur sa tête, pour n'avoir pas les mains embarrassées. Cette espece de hasard sauva la vie à toute sa troupe : car la mine ayant joué, toutes les terres tomberent malheureusement de leur côté, & ils se trouverent ensevelis dessous. Mais ces manequins dont ils étoient coëffés, rompirent une bonne partie du coup, & leur laisserent d'ailleurs la liberté de respirer pardessous. Le Roi approuva fort l'invention, & la trouva si bonne, qu'on en a depuis fait usage dans les sieges. «C'est, dit ingénument M. de Pon»tis, toute la récompense que j'en ai »eue : c'étoit toujours le Lieutenant de »Champagne, & rien de plus ».

En 1621, il fut avec cinquante hommes forcer un gros d'ennemis qui tenoient prisonnier le Régiment de Picardie avec son Colonel M. Zamet. Dans la même année, il monta lui seul sur une breche, pour découvrir s'il n'y avoit point dans la place quelque ouvrage qui rendît l'assaut général infructueux & trop meurtrier. Il se mit à genoux au bas de la breche avant de monter, fit sa priere à la vue de toute l'armée qui le regardoit de loin, puis monta. Il

vit qu'au bas de la breche en dedans, il y avoit un retranchement épouvantable gardé par un gros bataillon ; ce qui auroit causé infailliblement la perte de tout ce qui seroit monté à l'assaut. Il essuya une décharge terrible de ces gens retranchés lorsqu'ils l'apperçurent : mais Dieu le préserva visiblement ; & tous les coups porterent sur ses armes. Lorsqu'il se jetta au bas de la breche après la découverte, il se mit encore à genoux pour remercier Dieu de la protection visible qu'il lui avoit accordée. Ainsi, quoique M. de Pontis n'eût pas alors, à beaucoup près, tout ce qu'il faut pour faire un bon Chrétien, il avoit cependant un fond de Religion & de crainte de Dieu.

Le Roi voulut faire M. de Pontis Capitaine dans le Régiment de Champagne, & il lui en avoit fait expédier le Brévet : mais M. Zamet, ce Colonel de Picardie qu'il avoit secouru dans un grand danger, le conjura de ne se point séparer de lui, lui offrant la Lieutenance de Mestre-de-Camp. M. de Pontis, toujours généreux, se rendit à ses empressemens, & consentit à faire le sacrifice du poste de Capitaine dont le Roi le gratifioit. Le Roi agréa la chose, & lui

accorda les appointemens de Capitaine, avec un nouveau titre qu'il créa pour lui, qui étoit de Premier-Lieutenant dans les armées du Roi. Cette ressource fut de très-petite conséquence par l'événement. Ce nouveau titre l'exposa à la jalousie des Officiers subalternes qui refusoient de lui obéir, & lui suscitoient des affaires auprès des grands Officiers. Outre que peu de temps après, il perdit la société de celui pour l'amour de qui il avoit fait le sacrifice; le Roi ayant fait quitter à M. Zamet son Régiment, pour l'avoir plus près de lui. M. Zamet, par amitié & par reconnoissance, stipula avec celui à qui il vendit son Régiment, qu'il donneroit mille écus à son cher Lieutenant. M. de Pontis continua donc à servir dans le Régiment de Picardie, sous M. de Liancourt, qui avoit pris la place de M. Zamet, dont il fut toujours très-estimé. Il se trouva dans plusieurs actions glorieuses au Régiment, à la prise de plusieurs petites villes sur les Huguenots.

Dans une de ces rencontres, il se signala devant Dieu & aux yeux de la Cour, par une action très-édifiante. La petite ville de Negrepelisse ayant été prise d'assaut, & mise à feu & à sang, une jeune fille fort bien faite vint se jetter entre ses

bras, pour ſauver ſa vie & ſon honneur. Il la reçut, la fit entrer dans ſa hutte, & l'y cacha. Etant obligé d'aller au quartier du Roi, & ne doutant point que des Officiers moins ſcrupuleux que lui, n'eſſayaſſent de lui ravir cette pauvre fille à mauvaiſe intention, il s'aviſa de la cacher dans le ventre d'une vache qui étoit ouverte & pendue dans ſon logis. L'expédient réuſſit; & les déterminés étant entrés chez lui pendant ſon abſence, chercherent leur proie inutilement. Le Roi ſut l'aventure, & en loua fort le vertueux Lieutenant. M. de Pontis écrivit aux parens de la fille qui étoient à quatre lieues delà, de venir la chercher, & il la leur rendit, refuſant généreuſement tout ce que ces bonnes gens vouloient lui donner par reconnoiſſance.

Si M. de Pontis ſe félicitoit de cette bonne œuvre, il ſe reprochoit bien une action de férocité qui lui échappa au ſiege de Montpellier. Tenant ſerrée dans un réduit une troupe de ſoldats de la ville qui avoient fait une ſortie, il entendit quelqu'un crier : M. Zamet eſt mort. A ce mot la douleur le ſaiſit, & dégénere bientôt en une eſpece de rage : il fait maſſacrer ſans miſéricorde

tous ces pauvres gens qui demandoient quartier, voulant ainsi venger brutalement la mort de son ami. Cependant M. Zamet n'étoit pas encore mort; on le rapporta au camp bien blessé. Ce héros chrétien fit à M. de Pontis une remontrance d'une force étonnante, sur l'inhumanité de son procédé, & sur le carnage qu'il avoit fait à son sujet; comme si de tuer ces pauvres gens lui pouvoit être de quelque utilité, lui, étant mort. M. Zamet mourut quelques jours après; & M. de Pontis eut le double chagrin de le voir mourir, & de lui avoir déplu par sa barbarie.

M. de Pontis étoit né apparemment pour être Lieutenant. Le Roi le fit venir exprès à Paris, & lui donna cet emploi dans ses Gardes, pour rétablir l'ordre de la discipline dans ce Corps. M. de Pontis exécuta les intentions du Roi; mais il eut beaucoup à souffrir, non-seulement de la part des soldats, mais encore de celle des Capitaines du Régiment, qui étoient jaloux des préférences que le Roi lui donnoit, & des tête-à-tête assez fréquens qu'il avoit avec Sa Majesté.

Toute cette affection du Roi pour M. de Pontis, ne le rendoit pas beau-

coup plus riche. Cependant Sa Majesté lui fit une gratification de quarante mille livres, à prendre sur un Partisan opulent. Mais il eut des difficultés, & des peines infinies à essuyer pour se faire payer. Le Partisan, maître chicaneur, le traîna par des procédures sans fin. M. de Pontis avoit beau obtenir des Arrêts du Conseil contre lui, même par prise de corps, le rusé personnage savoit toujours s'en tirer. Ce fut dans cette affaire qu'arriva la scene comique de l'Huissier pris dans un sac. Comme les Huissiers venoient souvent faire des significations à M. de Pontis, celui-ci, se lassant à la fin de ces visages importuns, voulut user, non de violence, mais d'adresse pour les faire cesser. Il fit ajuster une trappe à la porte de sa chambre, sous laquelle étoit attaché un grand & fort sac pour recevoir ce qui tomberoit. L'ordre fut donné aux valets pour décrocher la trappe au moment qu'il le faudroit. Un jour un Huissier entre, tenant en main un exploit : il salue très-humblement M. de Pontis, & lui demande poliment sa permission, pour lui déposer l'exploit. M. de Pontis le traite avec hauteur, prend le ton d'un homme en

colere : le pauvre Huissier recule, & gagne la porte. En passant, la trappe fait la bascule sous ses pieds, & il est tout étonné de se trouver enfermé dans un sac, sans savoir ce que c'est, ni s'il est mort ou en vie. Il crie, il se lamente; on le laisse un bon quart-d'heure dans le sac : ensuite on le retire, & il s'en va avec la confusion qu'on peut imaginer, demandant par grace que personne ne sût cette aventure.

L'année 1627 fut fameuse, par le siege & la prise de la Rochelle. Elle fut aussi très-féconde en aventures pour M. de Pontis. Il fit des merveilles à ce siége, comme par-tout ailleurs; mais il éprouva des contre-temps. Le Cardinal de Richelieu, dont l'ambition étoit d'avoir des créatures qui lui fussent livrées, & qui le regardassent comme des sujets regardent leur Souverain, le fit sonder par son favori le Pere Joseph, Capucin, pour voir s'il ne pourroit pas se l'attacher. Le confident du Cardinal trouva M. de Pontis entiérement fermé aux propositions qu'il lui fit; ce qui commença à indisposer le Cardinal contre lui. Mais une affaire plus sérieuse pensa le perdre pour toujours. M. de Canaples son Mestre-

de-Camp, lui fit un passe-droit. Il se plaignit hautement de l'injustice, prit à partie son Mestre-de-Camp, & lui déclara qu'il iroit malgré lui prendre le poste qui lui appartenoit de droit. On se poussa réciproquement par des paroles vives; & enfin, M. de Canaples ne se possédant plus de colere, lui dit: *Je vous interdis de votre charge; vous êtes un insolent.* M. de Pontis court se plaindre au Roi qui le renvoie à d'Epernon, Colonel Général d'Infanterie. Celui-ci lui dit que les ennemis étant en présence, il n'a pas le temps de l'entendre; mais qu'en attendant il peut retourner aux fonctions de sa charge, le Mestre-de-Camp n'ayant pas droit de l'interdire, le Roi présent à l'armée. M, de Pontis, sur cette parole, court à son poste, qui étoit vuide alors; parce que celui qui avoit été nommé n'étoit pas encore arrivé. Le Mestre-de-Camp l'ayant apperçu, court à lui la canne levée; puis voyant la bonne contenance de son homme, met pied à terre, & tire son épée. M. de Pontis de son côté tire la sienne. Un Officier Général accourt, & les sépare. Aussi-tôt l'un & l'autre partent promptement, chacun de son

côté, pour aller prévenir le Roi en sa faveur. M. de Canaples arriva le premier; & quand M. de Pontis vint, il trouva le Roi prévenu. Sa Majesté le renvoya à M. d'Epernon, qu'il trouva de même très-indisposé contre lui : de sorte que pour éviter d'être mis aux arrêts, il fut obligé de se cacher. Le Maréchal de Schomberg qui l'aimoit, lui donna son logis pour lieu de sûreté. La frayeur & la tristesse de M. de Pontis fut si grande, que ses cheveux grisonnerent en une nuit.

L'instruction du procès commença alors. On battit le tambour pour signifier à M. de Pontis un ajournement personnel. Comme il ne comparut pas, il fut interdit de toute fonction, & démis de sa charge. Le Roi intérieurement ne lui étoit pas contraire : mais il voulut cacher ses dispositions pour ne pas blesser les parties de l'accusé, qui étoient presque tous les Officiers supérieurs. Dans le Conseil, presque toutes les voix alloient à la rigueur. Le coupable avoit cependant pour lui M. de Schomberg, le Comte de Soissons, M. de Bassompierre, & même le Duc de Créqui, pere de M. de Canaples, qui donnoit sans façon le tort

à ſon fils. Le Roi, cependant affecta de différer le jugement, & fit dire à M. de Pontis qu'il lui donnoit ſon quartier pour s'y retirer, & être en sûreté. Un jour, le Roi regardant par la fenêtre, apperçut Pontis, & le fit appeller. La peur lui prit; il penſa qu'il alloit être arrêté : ainſi, au lieu de venir il ſe mit à fuir. Un garçon de la Chambre courut après lui, & par un petit mot plaiſant & gracieux, le raſſura, & l'obligea de venir parler au Roi: «Aujourd'hui, lui dit-il, je ſuis bien »glorieux : j'ai vu fuir devant moi M. »de Pontis ». Sa Majeſté lui dit alors de lui expoſer tout ce qu'il avoit de bon à dire pour ſa juſtification. Il le fit : & quand le Roi l'eut entendu, il lui dit de ſe trouver à la porte du Conſeil, de ſe jetter à ſes pieds lorſqu'il entreroit, & de lui répéter alors devant tous ceux qui s'y rencontreroient, ce qu'il venoit de lui dire. La choſe ayant été exécutée, le Roi entra au Conſeil , & témoigna ſouhaiter que le jugement fût encore remis à une autre fois : ce qui ſignifioit qu'il ſe le réſervoit à lui-même. Au ſortir du Conſeil, Pontis ſupplia Sa Majeſté de ne le point laiſſer inutile, & de l'em-

ployer à quelque chose pour son service. Le Roi le lui promit.

Quelques jours après, Sa Majesté le fit Capitaine d'une Galiote pour aller battre la mer, & observer les démarches de la flotte Angloise. Comme il y eut bien des coups de canon tirés de part & d'autre, il y eut aussi beaucoup de bâtimens maltraités. Pontis ayant rencontré sur l'eau une proue de vaisseau toute dorée, & qui portoit les armes d'Angleterre, il lui vint en pensée de s'en servir pour faire sa cour au Roi, en lui en faisant présent, & lui laissant penser que c'étoit la proue d'un vaisseau sur lequel Sa Majesté avoit tiré. Car le Roi lui-même, avoit fait le métier de canonnier. L'idée lui réussit. Le Roi crut bien volontiers ce que lui disoit Pontis ; & le faisoit parler à ce sujet, & répéter l'histoire devant les Seigneurs. Alors M. de Bassompierre, profitant de la belle humeur où il voyoit le Roi, lui demanda la grace de Pontis ; & Sa Majesté la lui accorda. M. de Pontis alla sur le champ remercier tous ses protecteurs. M. de Bassompierre le mena chez M. de Canaples son Mestre-de-Camp, pour faire la réconciliation. M. de Canaples étant averti,

averti, courut au-devant, embrassa M. de Pontis très-tendrement, disant qu'il falloit oublier tout le passé, & lui jura une amitié qui a duré toute la vie. M. de Pontis fit la faute de n'aller remercier le Cardinal qu'après coup : ce que cette Eminence prit pour mépris, & s'indisposa encore contre lui.

Cette triste affaire étant finie, le pauvre Pontis tomba malade de la révolution qu'elle lui avoit causée. Un malheureux qui vouloit se défaire de lui pour avoir sa charge, fit substituer un breuvage de poison à une médecine qui avoit été ordonnée. Heureusement que la nuit d'avant, le malade se trouva mieux, & ne jugea pas à propos de prendre la purgation. Comme les Médecins attribuoient à leur remede le changement du malade, celui-ci leur avoua qu'il n'avoit pas pris la médecine, & la leur fit apporter, afin qu'ils n'en doutassent pas. A la vue de la médecine, un d'eux s'écria, avec une espece d'horreur : *Qu'est-ce que ceci ? C'est du poison tout pur.* On voulut éclaircir la chose : on alla chez l'Apothicaire ; on ne le trouva point : il avoit pris la fuite ; & il fut

évident par-là que l'attentat n'étoit que trop réel.

M. de Pontis éprouva ainſi pluſieurs fois une protection particuliere de la Providence. Paſſant un jour à la tête de quatre cents hommes, dans un vallon dominé par une hauteur où il y avoit cinq pieces de canon pointées, il tenoit une de ſes jambes paſſée ſur le cou de ſon cheval, comme pour ſe délaſſer. Dans le moment, un boulet de canon friſe le corps de ſon cheval, & jette la bête par terre. Le cheval ſe releve ; & quand M. de Pontis voulut remettre ſon pied dans l'étrier, il ne trouva plus l'étrier, le canon l'avoit emporté. Si la jambe s'y fût trouvée un moment auparavant, elle auroit eu le ſort de l'étrier. Une autre fois étant paſſé dans l'île de Ré avec quelques troupes, un boulet vint fracaſſer la valiſe ſur laquelle il étoit aſſis, & il fut jetté à quinze pas delà ſans être bleſſé. Une autre fois il vit briſer en mille morceaux, par un boulet, une pierre de taille ſur laquelle auparavant il venoit de s'aſſeoir. Toutes ces attentions marquées de la Providence ſur lui, ne faiſoient alors que peu d'im-

pression sur son ame ; & dans la suite il se reprocha vivement cette ingratitude & cette stupide insensibilité de cœur pour Dieu.

Le Roi de retour de toutes ses campagnes, pensa à établir parmi les Suisses la même police que dans ses Gardes. Il jetta les yeux sur M. de Pontis, qui avoit réussi à discipliner ceux-ci. Il lui dit qu'il falloit qu'il vendît sa Lieutenance aux Gardes, & qu'il prît la charge de Commissaire Général des Suisses. M. de Pontis, malgré une grande répugnance, prit cette charge ; mais il ne la garda pas long-temps ; il en traita avec l'agrément de Sa Majesté, avec un homme qui lui fit perdre deux mille écus dessus. Etant ainsi désœuvré, il demanda la permission au Roi d'aller à l'armée de Hollande chercher de l'emploi. Le Roi y consentit. Le Maréchal de Brézay, qui aimoit tendrement M. de Pontis, le fit premier Capitaine de son Régiment, & son Aide-de-Camp. A la journée d'Avein, M. de Pontis fit le Lieutenant-Général Féria son prisonnier ; & il ne fut pas ici plus heureux qu'ailleurs : les dix mille écus de récompense qu'on donne ordinairement à celui qui a fait

prisonnier un Général ennemi d
combat, ne lui furent point acc
Autre chance. Le Roi, qui ne l'ou
pas dans son absence, le nomm
pitaine dans le Régiment des G
& fit expédier une Lettre de C
qui le rappelloit en France. La
fut envoyée à l'Ambassadeur de F
à la Haye, qui, par malice, ne
rendit pas, voulant procurer la c
à un autre : de sorte que le
attendant toujours, & ne voyant
paroître Pontis, donna la charge
tivement.

Depuis 1636 jusqu'en 1640,
Pontis fut employé, tantôt d'un
tantôt d'un autre. Et pendant ce t
le Cardinal de Richelieu le desse
bien auprès du Roi, qu'il se vi
occupation; Son Eminence alla j
faire défense dans tous les Bureaux
payer ses appointemens. Ainsi
trouva disgracié dans toutes les fo
& à peu-près aussi avancé que c
il étoit venu tout jeune à Paris
se faire Soldat. Le Roi, qui cepe
conservoit toujours quelque amitié
lui, lui fit toucher cinq cents éc
ses menus plaisirs ; & il lui pa
même quelquefois, mais toujou
cachette du Cardinal.

Pendant que M de Pontis étoit ainsi
ıs occupation, il éprouva quelques-
s des effets funestes de l'oisiveté. Son
ıi, M. de Saint-Preuil, se brouilla
ec un parent, au sujet d'une Dame
'ils fréquentoient l'un & l'autre. M.
Saint-Preuil conçut le noir dessein
se défaire de son rival, & s'en
vrit à Pontis, qui épousa sa querelle.
ndant deux mois, ces furieux s'exer-
ient tous les jours à faire des armes,
ur imaginer quelque coup extraor-
naire qui pût leur servir à se défaire
ıcun de leur homme. Des remords
conscience vinrent à M. de Pontis:
alla chercher un Confesseur aux
uillans. Il tomba entre les mains
ın vieux Religieux, qui lui représenta
ec force l'horreur du crime qu'il
éditoit. Pontis prit la résolution de
ser le misérable exercice qu'il faisoit,
tâcha d'inspirer les mêmes sentimens
son ami. Celui-ci alla trouver le
ême Confesseur, & en rapporta,
mme le premier, la résolution de ne
ıs penser à cette maudite affaire.
Le Cardinal de Richelieu en vouloit
ıjours à M. de Pontis. Un de ses
ıis le conduisit un jour au Palais de
n Eminence, pour essayer de lui faire

faire sa paix. Il fut reçu du Cardinal avec un *serviteur très-humble :* c'étoit sa phrase pour tous ceux qui ne lui plaisoient pas. Quelque temps après, le Cardinal fit faire encore une tentative auprès de lui pour le gagner, & l'attirer à son service. Il fallut encore se battre en retraite, & esquiver adroitement les propositions, sans se compromettre avec un ennemi tel que le Cardinal. Dans ces entrefaites, l'Eminence mourut, & tira d'embarras M. de Pontis, ainsi que bien d'autres.

Le Roi étant mort peu de temps après le Cardinal, M. de Pontis se trouva sans support. Cependant le Maréchal de Vitry, dont le fils encore jeune, étoit Mestre-de-Camp du Régiment de la Reine, engagea M. de Pontis à entrer dans le Régiment, comme premier Capitaine, afin de former son fils. M. de Pontis accepta, & se tira à son honneur, lui & son jeune Mestre-de-Camp, de tous les mauvais pas. Il n'en fut pas de même à la fin : il eut le malheur d'être fait prisonnier avec tout le Régiment en une place d'Allemagne. Les prisonniers ayant été partagés entre les alliés, Pontis tomba dans le lot du Duc de Baviere. Il fut conduit

à Augsbourg; & comme ils alloient par le chemin ſans être ralliés, ils furent attaqués, & volés par des Cavaliers Allemands, qui prirent à M. de Pontis le peu d'argent qu'il avoit. On les tint trois mois enfermés dans des caves où ils n'avoient que de la paille pour repoſer, & ne vivoient preſque que d'aumônes que leur faiſoient de bons Luthériens d'Augsbourg. M. de Pontis étoit cependant totalement oublié en France, & perſonne ne penſoit à ſa rançon. La Providence vint à ſon ſecours. Un Imager de Bretagne fut touché de ſon état, & lui prêta généreuſement, ſans le connoître, cinquante écus. Il lui rendit de plus le bon office d'écrire à un *Monſieur* d'Amſterdam, ami de M. de Pontis, le triſte état où il étoit. La connoiſſance de ce Hollandois étoit venue à M. de Pontis, d'un ſervice qu'il lui avoit autrefois rendu dans ſon voyage de la Hollande, en ſe chargeant de conduire ſon fils aux Gobelins pour y apprendre la teinture, & de veiller ſur ſa conduite. Le Hollandois envoya ſon fils en Allemagne pour ſecourir M. de Pontis. Il le fit avec une générosité parfaite, lui prêtant de quoi payer ſa rançon, & celle

de plusieurs de ses compagnons d
son. Mais l'Officier de qui ils ver
de se racheter, venant à mourir si
ment, d'autres Officiers avides de
allerent au Duc, lui dire que des
ciers François cherchoient à s'éch
sans payet de rançon. Ils furent
nus, & ne purent jamais obtenir j
Ainsi il fallut payer une se
rançon.

Quand M. de Pontis fut reve
Paris, il vendit une terre qu'il
en Beauce, pour rembourser le
chand Hollandois & l'Image
Brétagne, qu'il trouva tous
à Paris. Depuis ce temps-là,
voulut plus se prêter au servic
armées, que le moins qu'il put.
un voyage en Provence, où il
un neveu & une niece, & en fit
Religieuses. Il revint à Paris, &
passer quelque temps à Saint-
Pendant qu'il y étoit, M. de
Ange mourut subitement sous ses
Cet accident fit faire à M. de

Il prit dès-lors la résolution de se mettre dans une entiere solitude pour penser à son salut. Un ami sage & pieux lui conseilla de ne rien précipiter, & de commencer par vivre plus retiré dans sa maison, ou à la campagne chez quelque personne de connoissance. Il prit ce parti, & trouva l'occasion de rendre un service signalé à Madame de Saint-Ange, Dame de grande vertu, depuis Religieuse à Port-Royal, qui l'avoit engagé à venir passer quelques temps à sa terre de Saint-Ange. Les troupes de France revenant de Provence, pilloient par-tout où elles passoient. M. de Pontis, par sa prudence & sa bravoure, sut intimider son monde, & garantir le château des ravages que les soldats mal disciplinés avoient essayé de faire.

Enfin, après avoir servi avec honneur sous trois Rois, M. de Pontis quitta entierement le service. En 1652, M. d'Andilly, qui depuis cinq ans étoit à Port-Royal des Champs, lui proposa de venir s'établir dans son désert. Il accepta. Il avoit alors soixante-huit ans. Il entra donc à Port-Royal des Champs, dans la société des Pénitens,

& il y vécut intimement lié à M. d'Andilly.

M. le Roy de Gomberville, Membre de l'Académie Françoise, fit sur sa retraite à Port-Royal, ces vers :

Loin de la Cour & de la Guerre,
J'apprends à mourir en ces lieux :
Qui ne meurt long-temps sur la terre,
Ne vivra jamais dans les cieux.

La vie que mena M. de Pontis à Port-Royal, fut une vie de retraite, de piété & de pénitence. Il travailloit aux ouvrages pénibles du jardin, quoique septuagénaire. Sa grande vertu étoit l'humilité. Il étoit entre les mains de M. de Sacy son Confesseur, comme un enfant. Il avoit rompu tout commerce avec le monde & avec ses anciennes connoissances. Cependant il n'étoit pas entiérement oublié : un différent s'étant élevé dans le Régiment des Gardes entre les Capitaines & les Lieutenans, ces Officiers vinrent le trouver dans sa solitude, & le prier d'être leur arbitre ; tant étoit grande sa réputation pour l'intelligence des regles militaires. Il voulut bien tra-

vailler à accommoder l'affaire, & il concilia heureusement les deux partis.

En 1660, il fut obligé de s'écarter de Port-Royal, lorsque la tempête formée sur ce monastere, dispersa les Solitaires, qui en furent congédiés par ordre de la Cour. Il se retira à Paris dans une maison particuliere, où il continua de vivre comme auparavant.

La derniere année de sa vie, il demeuroit dans les dehors de Port-Royal; & il y mourut en Chrétien pénitent, le 14 Juin 1670, âgé de quatre-vingt-six ans. Il fut inhumé dans l'Eglise de ce monastere, au côté droit de la grande grille.

M. L'ABBÉ DE LA POTHERIE.

PIERRE le Roi de la Potherie, étoit frere du Sous-Doyen des Conseillers d'Etat de ce nom, & cousin de Mademoiselle Marion, femme de M. Arnauld l'Avocat. Il avoit embrassé l'état ecclésiastique, & menoit une vie vraiment sacerdotale. Son logement étoit vis-à-vis Saint Jacques du-haut-pas, où il se tenoit humblement retiré du mon-

de & éloigné des dignités. Il avoit refusé un Evêché.

M. de la Potherie mettoit toute sa dévotion, & même une partie de son bien à amasser des reliques bien avérées, & à les enchâsser richement. Ces Reliques étoient proprement placées dans une Chapelle domestique. Entre toutes ces Reliques, il y avoit deux Epines tirées par la Reine-Mere, Marie de Médicis, de la sainte Couronne qui est à la Sainte-Chapelle de Paris. M. de la Potherie voulut donner à plusieurs couvens la satisfaction de voir & de baiser une de ces Epines. Il la fit porter aux Carmélites, ensuite à Port-Royal. C'est-là que s'opéra, par cette Relique, le célebre miracle sur Mademoiselle Perrier, niece de M. Pascal. M. de la Potherie, ayant repris chez lui la sainte Epine, la renvoya, peu de jours après, à Port-Royal, à qui il en faisoit don; pensant que c'étoit-là que Dieu la vouloit, & qu'il s'en expliquoit assez clairement par le miracle qu'il avoit fait dans cette seule maison, n'en ayant point fait dans plusieurs autres où la Relique avoit passé. Il fit en mourant les mêmes Religieuses légataires de toutes ses Reliques. A cette occasion, elles bâti-

rent à Port-Royal des Champs, où elles étoient toutes réunies, une Chapelle des Reliques, qui y a toujours été depuis l'objet d'un culte singulier. Ce pieux Ecclésiastique mourut le 10 Septembre 1670. Il fut enterré à Port-Royal, suivant son intention.

M. LER.

M. LER devint Curé de Magny, Paroisse de Port-Royal, en 1665. Il ne rougissoit point d'être ami de ce monastere dans le temps de la plus grande disgrace des Religieuses. Pendant qu'elles étoient captives dans leur propre maison, qu'elles étoient interdites des Sacremens, même à la mort, & privées des honneurs de la sépulture ecclésiastique, M. Ler ne manquoit pas de les recommander tous les Dimanches aux prieres du Prône; & de faire célébrer un service solemnel dans son Eglise, pour chaque Religieuse qui mouroit. En 1669, à la paix de l'Eglise, ce généreux ami de Port-Royal vint en procession à l'Eglise de ce monastere y rendre graces à Dieu, & y chanter la

Grand'Messe. Ce vertueux Pasteur tomba malade deux ans après. Les Religieuses craignant de perdre un homme à qui elles étoient tant redevables, le firent transporter du Presbytere à leur monastere dans un appartement du dehors, afin qu'il fût mieux soigné que chez lui. Mais Dieu ne voulut pas exaucer leurs vœux: il mourut le 25 Novembre 1671, de cette même maladie.

M. LE DUC DE LIANCOUR.

ROGER du Plessis, Duc de Liancour, plus illustre encore par sa piété que par sa naissance, étoit Duc de la Roche-Guyon, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. Il naquit en 1598. C'étoit un des hommes de la Cour le mieux fait, grand, adroit dans ses exercices, d'ailleurs pourvu des qualités de l'esprit & du cœur, brave jusqu'à la témérité. En 1620, à l'âge de vingt-deux ans, il épousa Jeanne de Schomberg, fille du Duc & Pair & Maréchal de ce nom. Elle avoit vingt ans. C'étoit une personne accomplie, qui eut de la piété dès sa plus tendre jeunesse,

& qui n'en aima pas moins avec ardeur les Belles-Lettres, les beaux Arts, & les Sciences même les plus abstraites. Elle avoit beaucoup de talent pour la peinture, les langues, & faisoit facilement des vers françois, qui ont été admirés par les plus grands Poëtes. Cette femme supérieure en mérite, eut à gémir sur la mauvaise conduite de son mari; mais la sienne à l'égard du Duc fut si sage, si prudente, si tendre & si pleine d'égards, qu'elle en sut faire le meilleur époux qui fût jamais. Dès les premieres années de leur mariage, le Duc eut la petite vérole qui lui prit dans un voyage où il accompagnoit le Roi. Comme il fallut le transporter du lieu où il fut pris du mal, elle n'hésita pas à s'enfermer avec lui dans le carrosse, & elle l'assista pendant toute la maladie. On sent de quel prix cela est dans une épouse jeune & belle. Depuis, le Duc eut encore le charbon, maladie pestilentielle dont trois des domestiques de la maison moururent. Le malade étoit condamné à avoir toujours les rideaux du lit fermés. La Duchesse qui vouloit entretenir son mari sur les choses de Dieu qu'il ne connoissoit guere encore, s'enferma dans les rideaux du lit, lui ren-

dit toutes ſortes de ſervices le jour & la nuit, & ſe ſervit du péril où il avoit été, pour lui faire enviſager le néant du monde, & l'exhorter à vivre pour l'éternité. Ses douleurs & les ſages avis de ſa femme commencerent à ébranler le Duc. Cependant l'amour du jeu, du luxe, des amuſemens, & ce que le monde ſe contente de nommer *galanterie*, le poſſéderent juſqu'à l'âge de quarante ans. La Ducheſſe ne s'affoiblit point avec lui; elle laiſſoit paſſer la premiere impétuoſité de ſes feux, ſans ſe plaindre jamais, pas même de ce qui eſt le plus ſenſible à une femme; elle enduroit ſes infidélités ſans témoigner en rien ſavoir. M. de Liancour s'étant apperçu une fois de cette modération, redoubla d'eſtime & de reſpect pour elle. Enfin ſa patience infatigable, ſes bons conſeils, ſa prudence, ſes exemples, ſa douceur, ſes prieres & ſes bonnes œuvres mériterent que Dieu l'exauçât après dix-huit ans de perſévérance. Le Duc ſe dégoûta de ſa vie paſſée, conçut le deſſein d'en mener à l'avenir une plus réglée; & elle n'eut plus alors qu'à aider ſon mari dans le chemin du ſalut.

Madame de Liancour avoit remarqué que le Duc aimoit la campagne,

les exercices & la liberté, & qu'il avoit un grand goût pour le mérite, de quelqu'espece qu'il fût, & quelque part qu'il se trouvât. Elle résolut de lui tendre un piege. Elle s'avisa d'embellir sa maison de Liancour, en y faisant des jardins d'une beauté extraordinaire, & en élevant des eaux avec un artifice admirable. Comme elle avoit du génie, elle fit son plan de telle sorte, qu'il n'y avoit rien alors dans le royaume qui pût approcher de ce qu'elle avoit imaginé. Elle se trouva capable de donner de sa propre main les dessins des jardins & des machines. Elle entreprit & conduisit ce grand ouvrage, & y réussit de telle sorte, que, hors les Maisons royales, on a été long-temps sans rien voir d'un goût plus grand & mieux entendu. Elle fit entrer dans son dessein toutes les commodités nécessaires pour les exercices & les jeux d'adresse. Elle attacha à sa maison des gens d'esprit, savans, d'humeur & de conversation agréables; & peu-à-peu elle tira par-là de la Cour, celui que Dieu lui avoit donné pour le sanctifier.

Dans la suite Dieu parla autrement, & plus efficacement. Le Duc eut de bons guides; il se lia avec Messieurs

de Port-Royal ; & comme il vivoit dans un ſiecle où les conteſtations de l'Egliſe étoient fort animées, il s'inſtruiſit du fond des diſputes, y prit la part qu'il crut pouvoir y prendre, & ſa maiſon fut l'aſyle de quantité de perſonnes du premier mérite. Il n'eut qu'un fils, qui fut tué jeune à l'armée ; & ce fils ne laiſſa qu'une fille nommée *Mademoiſelle de la Roche-Guyon.* Madame de Liancour la fit élever dans le monaſtere de Port-Royal ; d'où elle ne la tira que pour veiller elle-même à ſon éducation.

Pendant que Mademoiſelle de la Roche-Guyon étoit à Port-Royal, un Prêtre de la communauté de ſaint Sulpice s'aviſa de refuſer l'abſolution au Duc de Liancour, & lui déclara qu'il lui refuſeroit la Communion auſſi, s'il ſe préſentoit à l'autel, à cauſe que ſa petite-fille étoit élevée à Port-Royal. Ce refus donna lieu à une Lettre de M. Arnauld, intitulée : *Lettre à un Seigneur de la Cour :* puis à une ſeconde. Cette ſeconde Lettre fit exclure M. Arnauld de la Sorbonne, par la cabale des Jéſuites. Il n'y eut jamais de jugement moins juridique, & tous les Statuts de la Faculté de Théologie y furent violés. Cette perſécution ſi injuſte & ſi violen-

te, resserra l'amitié de M. de Liancour & de M. Arnauld plus que jamais. Ils avoient de la douleur réciproquement de se voir maltraités l'un pour l'autre. L'un voyoit l'ornement de sa Paroisse rejetté de la communion des fideles, & l'autre voyoit avec regret la gloire de la Sorbonne & l'ornement de son Corps, rejetté de la société des Docteurs.

Ce Seigneur conserva toujours pour Messieurs de Port-Royal une affection & une vénération particuliere : il les regardoit, disoit-il, comme des personnes confirmées en grace. Quand il alloit à Port-Royal, tout le monde étoit enchanté de son extrême politesse. Il saluoit la moindre personne qu'il rencontroit. Le vacher lui paroissoit vénérable : il ouvroit les yeux, & le regardoit fixement en le saluant; & il faisoit rire ceux qui l'accompagnoient, en leur demandant si ce n'étoit pas quelqu'un de ces Messieurs. Il croyoit toujours qu'il y avoit quelque pénitent de considération caché sous l'habit de paysan. Si quelqu'un parloit mal d'eux en sa présence, il lui fermoit aussi-tôt la bouche. Un jeune Evêque lui dit un jour qu'il vouloit l'instruire, pour le détacher de ces

Meſſieurs. M. de Liancour lui répondit: *Monſieur, je ne vous conſeille pas de me rendre trop ſavant ; car je commencerois par vous montrer que vous feriez mieux d'aller réſider dans votre Dioceſe.* Il diſoit que le livre *de la Fréquente Communion* lui avoit été d'une grande utilité ; & qu'il ſe ſentoit pour Dieu une grande reconnoiſſance, & pour l'auteur une grande tendreſſe. Il prioit ſouvent M. Arnauld à manger, ſoit à ſon hôtel à Paris, ſoit à Liancour, où il prenoit plaiſir de lui ſervir de belles carpes de ſes canaux, qu'il appelloit des monſtres, & qu'il ne réſervoit que pour ſes amis choiſis. Quelques années après la mort de Deſcartes, la Philoſophie de ce grand homme faiſoit l'entretien de toutes les compagnies. M. Arnauld adoptoit ſon ſyſtême ſur les bêtes. Il ſoutenoit que ce n'étoient que des machines ; que quand un chien crioit, ce n'étoit qu'une roue d'horloge qui faiſoit du bruit. M. de Liancour lui dit : « J'ai là-bas deux chiens qui tour» nent la broche chacun leur jour. L'un » s'en trouvant embarraſſé, ſe cacha, » lorſqu'on l'alloit prendre. On eut re» cours à ſon camarade pour tourner au » lieu de lui ; le camarade cria, & fit

» signe de sa queue qu'on le suivît. Il » alla dénicher l'autre dans le grenier, » & le houspilla. Sont-ce là des horlo» ges, dit-il à M. Arnauld » ? Qu'il me soit permis, à cette occasion, de rapporter un trait à-peu-près semblable, qui m'a été raconté par une Dame de poids, femme d'un des premiers Magistrats de la capitale d'une Province. Elle avoit deux chattes, la mere & la fille. La jeune chatte s'absenta. La mere étoit triste, elle ne dormoit pas sur les fauteuils comme de coutume. Au bout de quelques jours, la jeune chatte revint. Dès que sa mere l'apperçut, elle courut au-devant d'elle, lui donna trois ou quatre soufflets bien appliqués ; puis court à la cuisine, vole un gros morceau de viande, & l'apporte à sa fille. Je dirai comme le Duc : Sont-ce là des machines ?

M. & Madame de Liancour vécurent ensemble, dans une union que rien ne put alterer, & qui, depuis 36 ans, étoit devenue toute sainte. Le Duc fut un modele de pénitence & de toutes sortes de vertus, à l'exemple de sa femme. Il devint infirme, & ses infirmités ayant augmenté en 1673, la Duchesse redoubla ses peines, ses soins & ses veilles;

de sorte que ses assiduités lui causerent à elle-même la maladie dont elle mourut. Cependant elle ne songea qu'à cacher son état à son mari, pour ne s'occuper que de lui. Elle alloit le voir tous les jours : elle l'exhortoit, elle l'animoit, elle le fortifioit, & tâchoit de lui faire porter doucement ses infirmités. Etant toute pâle des approches de la mort, toute consumée d'une maladie où il n'y avoit plus de remede, elle se levoit pour aller dans la chambre de son mari. Sa maladie dura sept mois. Elle succomba enfin, & mourut le 14 Juin 1674.

Le Duc ne la voyant plus, fit tant de questions, & si pressantes, qu'on fut contraint de lui apprendre son malheur. L'illustre pénitent accepta cette séparation avec soumission & humilité. Loin d'éloigner de son esprit cet objet de sa douleur, il ne parloit que de sa chere épouse. Lorsque, pour le distraire, on lui parloit de toute autre chose : « Ah ! di-»soit-il, vous m'amusez ; ne parlons »que de ma femme .... Que je lui ai »coûté pour me convertir, sans qu'elle »se soit jamais rebutée ! Je n'étois pas »digne d'elle. Il n'y avoit donc, Sei-»gneur, que la séparation d'avec elle, »qui pût être une pénitence propor-

» tionnée à mes péchés ? Vous l'avez » voulu, Seigneur ; votre jugement est » juste, je l'adore ». Il aimoit à raconter aux assistans toutes les actions héroïques de sa femme. Il voulut même finir ses jours dans la chambre & dans le lit où elle étoit morte. Cependant les douze derniers jours de sa maladie, Dieu changea tellement son cœur à cet égard, qu'il ne voulut plus parler d'elle du tout, apparemment pour se purifier de ce qu'il y avoit peut-être de trop humain dans ses regrets. Il passa ce temps à entendre de bonnes lectures, & à donner ses ordres à son Intendant en faveur des pauvres. Au reste, la tristesse avoit fait une si forte impression sur lui, que, selon toutes les apparences, ce fut ce qui avança sa mort. Il mourut dans de grands sentimens de piété, le premier Août 1674, âgé de soixante-seize ans.



M. ARNAULD D'ANDILLY,

Frere de la Mere Angélique.

ROBERT Arnauld d'Andilly étoit le fils aîné d'Antoine Arnauld, Avocat, & de Demoiselle Marion. Il naquit à Paris en Avril 1588, & fut élevé avec grand soin par son pere, dont la maison faisoit l'édification de saint Merry sa Paroisse. Il fut produit fort jeune à la Cour, où il s'acquit beaucoup de réputation dans des emplois importans. Dès l'âge de seize ans, Isaac Arnauld, Intendant des Finances, un de ses oncles, l'employa auprès de lui : il avoit la permission d'assister au Conseil derriere les fauteuils du Roi & de la Reine. En 1613, à l'âge de vingt-quatre ans, il épousa la fille de M. de la Boderie, homme de mérite, employé aux négociations & aux ambassades. Les articles du mariage furent signés en blanc, tant les deux familles étoient pleines de franchise & de confiance réciproques. M. Arnauld donna à son fils la terre d'Andilly, & M. de la Boderie la terre de Pomponne

Pomponne à sa fille. M. Arnauld, Intendant des Finances, continua d'employer son neveu dans les grandes opérations. Cet oncle étant mort en 1617, les personnes les plus distinguées de la Cour solliciterent la place pour M. d'Andilly. Le Roi l'accorda. Mais M. de Luynes, qui étoit alors le favori du Roi, traversa l'affaire, redoutant l'intégrité de M. d'Andilly, & la lui fit manquer par adresse, n'osant se déclarer ouvertement contre les vœux de la Cour & du public.

M. d'Andilly cependant continua d'être beaucoup employé par la Cour. La Reine-Mere & la Reine régnante l'aimoient & l'estimoient singuliérement, jusques-là que la jeune Reine auroit voulu le voir Gouverneur de Monseigneur le Dauphin. C'étoit lui qui composoit les dépêches ou lettres importantes du Roi, que les Ministres étoient chargés de dicter. En 1618, il fut envoyé à Sedan, pour porter une lettre du Roi au Duc de Bouillon, qui étoit un peu suspect à la Cour. Il s'acquitta de la commission avec une sagesse & une résolution qui en imposa au Prince, & qui mérita à l'Envoyé les applaudissemens de la Cour. Etant à Tours

en 1619, à la suite de la Cour, il mangeoit à la table de M. le Maréchal de Bassompierre, qui tenoit table ouverte pour les plus grands Seigneurs. M. le Maréchal de Schomberg ayant été nommé alors Surintendant des finances, ne différa pas d'un moment à s'attacher M. d'Andilly, qui fut son second; mais avec un désintéressement qui fit l'admiration de tout le monde. Ce poste le mit dans l'occasion de rendre généreusement de grands services, en empêchant le Roi de rayer de la liste des pensions, des personnes qu'il savoit les mériter; & en lui en faisant donner de nouvelles à des sujets qui en étoient dignes. Enfin son grand crédit, tant auprès du Roi qu'auprès de toute la Cour, fut utile à ses ennemis mêmes, à qui il rendit des services importans, malgré les mauvais offices qu'il en avoit reçus.

En 1620, la Cour étant à Poitiers, M. d'Andilly fit connoissance avec M. du Verger de Hauranne, Abbe de Saint-Cyran, qui étoit alors auprès de l'Evêque de cette ville. Il s'estima heureux toute sa vie de cette connoissance. Leur union fut solide & utile à l'un & à l'autre. L'Abbé en tira de grands services pour sa personne, & M. d'Andilly

de plus grands pour le ſalut de ſon ame.

Au commencement de 1623, M. de Schomberg, Surintendant des finances, fut diſgracié. M. d'Andilly en fut également ſurpris & affligé. Il ſe montra ami fidele : car le Roi lui ayant envoyé ordre de remettre tous les papiers de M. de Schomberg entre les mains d'un Tréſorier de l'épargne, il refuſa de le faire, & dit qu'il expliqueroit au Roi ſes raiſons. Il alla trouver Sa Majeſté, & lui repréſenta que ces papiers, étant néceſſaires pour la décharge de M. de Schomberg, il n'étoit pas juſte qu'on l'en deſſaiſît. Il fit l'éloge de la probité & du déſintéreſſement de M. de Schomberg, & dit au Roi que, s'il y avoit eu de la malverſation dans ſes finances, la faute n'en retomboit pas ſur M. de Schomberg, mais ſur ce que Sa Majeſté ne l'avoit pas laiſſé maître de diſpoſer de différentes places de ce département. « Votre » Majeſté, lui dit-il, vendant ces char» ges à ceux qui lui en donnent davan» tage, il n'y entre que ceux qui ont » le plus de paſſion de s'enrichir ». C'eſt ainſi que M. d'Andilly s'étoit mis en poſſeſſion de parler avec une honnête franchiſe à tout le monde, & au Roi

même. Un Seigneur lui ayant rapporté que le Roi avoit dit que, dans l'affaire de M. de Schomberg, il y avoit de quoi faire couper douze têtes ; il lui répondit que le Roi n'avoit jamais dit de parole plus véritable ; parce qu'il y avoit plus de douze personnes qui avoient débité des faussetés à Sa Majesté sur M. de Schomberg son très-fidele serviteur, & qu'il n'y en avoit pas un seul de ceux-là qui ne méritât qu'on lui coupât la tête.

Cette noble liberté lui faisoit honneur. Le Roi, la Reine-Mere, Monsieur frere du Roi, le Cardinal de Richelieu Ministre, l'aimoient tous sincérement. Le Cardinal le laissoit quelquefois seul dans son cabinet, & lui donnoit de l'ouvrage. La Reine, un soir qu'il étoit fort tard, ne voulut pas qu'il s'en retournât chez lui ; elle lui fit préparer un lit dans son appartement, & elle en fit rire le Roi le lendemain matin. Pour Monsieur, il pouvoit si peu se passer de M. d'Andilly, qu'il fit créer exprès pour lui une charge d'Intendant-Général de sa Maison, afin de l'approcher davantage de sa personne. Mais en 1626, la face des affaires changea un peu pour M. d'Andilly : des jaloux le desservirent

auprès de Monſieur, & il eut ordre de la part de Son Alteſſe, de s'éloigner de Fontainebleau, où la Cour étoit alors. C'étoit plutôt dans ce Prince un trait d'inconſtance & de jeuneſſe, que de mauvaiſe volonté. Juſqu'en 1634, M. d'Andilly ſe trouva ſéqueſtré de la Cour. Il paſſoit la plus grande partie de l'année à ſa terre de Pomponne avec ſa famille & ſes livres.

En 1634, le Roi voulant envoyer une armée conſidérable ſur le Rhin, nomma M. d'Andilly Intendant de l'armée. La crainte de fâcher le Roi & le Cardinal, lui fit accepter la commiſſion. Il alla ſaluer le Roi & la Reine, & prit congé de Leurs Majeſtés pour ſe rendre à l'armée. Il partit avec ſes inſtructions, dont un article lui étoit bien honorable : il avoit pouvoir de diſpoſer d'une ſomme de dix mille livres par mois, pour les dépenſes qu'il jugeroit néceſſaires, ſans être obligé d'en donner connoiſſance aux Généraux. Il fit un bon uſage de cette liberté. Outre qu'il ne laiſſoit manquer de rien dans le néceſſaire, il fourniſſoit l'armée abondamment de médicamens pour les malades, & même de vin pour diſtribuer gratuitement aux ſoldats en certaines

occaſions. Les hôpitaux étoient toujours préparés ; les ſecours y abondoient ; il diſtribuoit aux plus dangereuſement bleſſés quelques piſtoles. Cette conduite pleine d'humanité, lui gagnoit l'affection & des Officiers & des ſoldats. Ceux-ci, dès qu'ils le voyoient arriver, ne demandoient qu'à aller au feu : « Voilà » M. d'Andilly, diſoient-ils ; ſoyons » bleſſés, n'importe : il aura ſoin de » nous ». Il fit encore une campagne en 1635, après laquelle il ſe retira de la Cour & du ſervice, avec l'agrément du Roi.

Rendu à ſa vie privée, M. d'Andilly ſe rapprocha de M. de Saint-Çyran, dont il goûtoit extrêmement les converſations édifiantes. L'Abbé lui fut d'un grand ſecours dans un triſte événement qui ſurvint. Ce fut la perte de ſa chere & tendre épouſe. L'Abbé aſſiſta cette Dame dans ſa maladie & à la mort, avec une aſſiduité & une édification très-grande : & après ſa mort, il donna au mari affligé toutes les conſolations qu'il pouvoit attendre d'un ami également ſincere & chrétien. La liaiſon qui s'étoit formée entre ces deux vertueux hommes, étoit ſemblable à celle de David & de Jonathas, dont

l'Ecriture-Sainte dit que *les deux ames étoient collées ensemble*. M. d'Andilly ne s'en cachoit pas. Aussi, lorsque le Cardinal de Richelieu tint conseil avec le Pere Joseph, & M. des Noyers Secretaire d'Etat, pour l'emprisonnement de M. de Saint-Cyran, un des trois dit : *Mais que dira M. d'Andilly?* Cette union étoit dans l'ordre de la Providence, l'instrument principal dont elle vouloit se servir pour la plupart des conversions qui devoient s'opérer par le ministere de ce digne Prêtre : car ce fut M. d'Andilly qui fit connoître par-tout cet homme incomparable pour la conduite des ames.

L'Abbé de son côté n'aimoit personne aussi tendrement que M. d'Andilly. Il ne l'appelloit jamais autrement que l'*ami* tout court. Il lui en donna une marque très-particuliere, en refusant M. de Barcos son neveu au Cardinal de Richelieu qui le lui demandoit, & en le donnant à M. d'Andilly pour être le Précepteur de ses enfans. M. d'Andilly eut bientôt occasion de marquer sa reconnoissance à son bienfaiteur, par les bons offices qu'il lui rendit pendant sa prison de Vincennes, qui dura depuis 1638 jusqu'en 1643. Il ne rougit point de se

déclarer publiquement ſon ami. La Providence ayant permis qu'il ſe rencontrât ſur le chemin de Vincennes lorſqu'on y conduiſoit l'Abbé, il fit arrêter réſolument le carroſſe, converſa quelque temps avec lui, & entra dans le détail de tous ſes beſoins. Il lui rendit beaucoup de viſites dans ſa priſon, & ne les interrompit, que lorſqu'on lui dit de la part de la Cour, de n'aller pas ſi ſouvent à Vincennes. Il pourvoyoit avec un zele admirable aux moyens d'entretenir la communication par lettres, entre le priſonnier & un nombre de perſonnes qui ſe mettoient ſous ſa conduite. Il faiſoit toutes les tentatives imaginables pour obtenir ſa liberté, tant à découvert que ſourdement : il veilloit à tout ce qui ſe paſſoit à ſon ſujet, & lui faiſoit tenir les avis néceſſaires ſuivant les conjonctures. Enfin, lorſque l'Abbé eut recouvré ſa liberté, le fidele ami l'alla prendre dans ſon carroſſe pour le ramener chez lui ; & quelques jours après, il le préſenta à Mr. le Prince, qui deſiroit fort de le voir ſur tout le bien que M. d'Andilly lui en avoit dit.

M. d'Andilly ordinairement réſidant à Pomponne, n'étoit pas entiérement étranger à la Cour. Il avoit été chargé

par le Cardinal de Richelieu de dresser l'Edit contre les duels. Le Cardinal & M. de Saint-Cyran moururent dans ce temps-là, aussi-bien que le Roi. M. d'Andilly quelque temps après alla voir la Reine Régente. C'étoit pour remercier Sa Majesté de la nomination qu'elle avoit faite de M. de Barcos, neveu de M. de Saint-Cyran, à l'Abbaye de son oncle. Car c'étoit par considération pour M. d'Andilly, que la Reine avoit nommé cet Abbé; & elle ne s'en cacha pas, puisqu'elle dit à quelques personnes qui vouloient la faire pencher pour un autre sujet : « Eh ! que diroit M. d'Andilly, » si je refusois cette grace au neveu d'un » homme qu'il aimoit tant » ? Dans cette visite, la Reine lui ayant dit : « Vous » aimiez donc bien M. de Saint-Cyran ? » Il répondit : Je lui avois, Madame, » de si grandes obligations, que je l'ai- » mois plus que ma vie : & le legs qu'il » m'a fait de son cœur par son testa- » ment me touche tellement, que j'aime » plus cela . . . ». La Reine l'interrompit, & serrant la main du jeune Roi » qu'elle tenoit en marchant, elle dit : *Que d'être cela*; c'est-à-dire, que d'être Roi. Il fut question ensuite de l'Edit contre les duels; & la Reine ordonna

à M. d'Andilly de le remettre entre les mains de M. le Chancelier. L'Edit passa tel que l'avoit dicté M. d'Andilly, & fut publié au commencement de la Régence. La Reine & le Cardinal Mazarin avoient quelquefois de longs entretiens avec M. d'Andilly. La Reine en eut deux avec lui seul à seul le jour même qu'elle fut déclarée Régente; & les Princes du Sang, pendant ce temps-là, attendoient à sa porte, & n'entroient pas. Il est remarquable que cette affection de la Reine pour M. d'Andilly étoit en concurrence avec les préjugés qu'elle avoit contre le prétendu Jansénisme, & que la petite peine qu'elle ressentoit à ce sujet contre M. d'Andilly, n'empêchoit point qu'elle ne l'aimât. Aussi, quand M. d'Andilly pensa, peu de temps après, à se retirer entiérement, il obtint que sa pension de 4000 livres seroit continuée à son fils M. de Pomponne.

M. de Balzac, illustre membre de l'Académie Françoise, fait l'éloge de M. d'Andilly en peu de mots, mais très-remarquables : « Que c'étoit un homme, » qui, possédant toutes les vertus mo- » rales & chrétiennes, ne tiroit point va- » nité des premieres, & ne rougissoit » point des secondes ». Probité, gran-

deur d'ame, caractere bienfaisant, zéle pour le service du Roi & de l'Etat, intrépidité, noble franchise, piété tendre & soutenue, innocence de mœurs irréprochable au milieu du grand monde, mépris du faste & des grandeurs, charité prête à toute bonne œuvre, zéle pour la gloire de Dieu & le salut du prochain, amour constant de la vérité & des gens de bien : voilà M. d'Andilly dans sa vie publique. Deux traits acheveront la peinture de ce grand homme, & prouveront de nouveau, l'un, son noble mépris des grandeurs ; & l'autre, son active charité pour le prochain.

En 1629, sa sœur Marie-Angélique, Abbesse de Port-Royal, obtint du Roi que l'Abbaye seroit élective & triennale : ce qui suppose qu'elle avoit l'humilité & la générosité de faire la démission de son titre. Il ne fut pas aisé de faire consentir la Cour à perdre son droit de nomination. On eut besoin de fortes protections. M. d'Andilly se donna des mouvemens infinis pour seconder le pieux dessein de sa sœur : en sorte qu'on trouvoit fort extraordinaire que M. d'Andilly, qui avoit tant de proches parentes, tant sœurs que filles, qui auroient pu aspirer à cette dignité, s'em-

ployât avec tant de chaleur pour les dépouiller d'un poste si honorable, que d'autres chercheroient de tout leur cœur à procurer à leur famille.

Le second trait, qui est de charité, est très-remarquable par sa singularité. Le voici dans les propres termes de M. Arnauld le Docteur, qui le raconte dans l'Oraison funebre qu'il fit de son frere.
« Pour la charité envers le prochain, » dit-il, M. d'Andilly n'a pas attendu à » sa retraite à en donner des preuves édi» fiantes. Jamais rien ne fut plus chré» tien, ni plus généreux que ce que le » seul motif de cette vertu lui fit entre» prendre il y a plus de quarante ans » pour des Officiers d'un Présidial (de » Mortagne) près d'être condamnés au » dernier supplice, pour un crime dont » presque tout le monde les croyoit cou» pables, quoiqu'ils en fussent innocens. » La Providence divine l'ayant amené » dans la prison de la Conciergerie où » ils étoient enfermés, & où il n'alloit » que pour visiter un ami qui y étoit » détenu pour dettes, ils le rencontre» rent par hasard, & lui raconterent leur » infortune. Un certain air de sincérité » qui paroissoit dans leurs discours, » l'ayant persuadé de leur innocence,

»il ne lui en fallut pas davantage, »pour croire que Dieu l'engageoit à se »déclarer leur protecteur contre les »poursuites violentes d'un homme puis-»sant, qui les accabloit par son cré-»dit. Il le fit : il se rendit le principal »& presque l'unique solliciteur de leur »affaire, avec autant & plus de cha-»leur, que s'il s'y fût agi de tout son »bien : & après des peines & des fati-»gues incroyables, il les tira d'oppres-»sion par un Arrêt qui les renvoya ab-»sous de ce qu'on leur imposoit. Mais »il pensa lui en coûter la vie; car il »s'épuisa tellement de corps & d'esprit à »courir continuellement chez les juges, »& à leur parler avec sa force ordi-»naire, qu'il lui en prit une maladie »qui le mit à deux doigts de la mort..... »Notre Seigneur dit que le plus grand »effet de l'amour, est de donner sa vie »pour ses amis; M. d'Andilly l'a don-»née pour des inconnus, mais que sa »piété lui avoit fait prendre pour ses »amis, aussi-tôt que Dieu lui eut fait »connoître qu'ils avoient besoin de son »assistance : tant la foi l'avoit fait entrer »dans ce que Jesus-Christ a voulu nous »apprendre, par la parabole du Sama-»ritain, qui est de regarder comme no-

» tre prochain & notre ami, tout hom-
» me que la Providence nous donne
» moyen d'assister..... Cette action au-
» roit pu le faire appeller un martyr
» de la charité & de la justice, puis-
» qu'il en avoit assez fait pour en mou-
» rir ». Ce sont les propres paroles de M. Arnauld.

Le legs que M. de Saint-Cyran avoit fait à M. d'Andilly de son cœur, étoit conditionnel. Le défunt avoit mis pour condition qu'il quitteroit le monde, & iroit s'enfermer à Port-Royal des Champs. M. d'Andilly accepta le legs & la condition. Quant au legs, il le transporta à la maison de Port-Royal, où le cœur fut déposé & enterré. Pour la condition, il ne put l'exécuter sur-le-champ. En 1644, il fut passer quelque temps à Port-Royal avec les Solitaires. Il s'en retourna ensuite pour mettre ordre à ses affaires, & se procurer par-là une liberté entiere de s'ensevelir pour toujours dans la solitude. Il tint la chose secrete. M. Singlin Confesseur de Port-Royal, fut seul son confident.

Pendant qu'il faisoit ses arrangemens, il se consumoit d'impatience de voir rompre ses liens; & les Solitaires s'impatientoient de leur côté, de ne

point voir arriver le nouvel hôte, que M. Singlin leur avoit annoncé à mots couverts. Ce saint Ecclésiastique s'en ouvrit cependant à M. le Maître, & lui apprit, sous le secret, la démarche que méditoit son vertueux oncle. Le pieux neveu ne put contenir sa joie : avec la permission de M. Singlin, il écrivit sur-le-champ à M. d'Andilly, pour le congratuler sur son louable dessein, & pour le conjurer d'en hâter l'exécution. M. d'Andilly lui fit une réponse, toute pleine de ce feu qu'il avoit par caractere, & qui étoit encore augmenté par l'esprit de foi qui l'animoit. « Je ne saurois vous » exprimer, dit-il dans sa réponse, jusqu'où va la violence de mon desir.... » Plaignez-moi de ce que je ne suis pas » encore avec vous..... Mais si mon » corps est encore retenu à Paris, mon » cœur est déja où vous êtes. S'il y avoit » un Paradis en terre, il me seroit im» possible d'imaginer qu'il fût ailleurs. » Tenez-moi, dès cette heure, pour pré» sent.... Mettez un petit siége pour moi » dès-à-présent dans l'Eglise, qui vous » fasse souvenir de moi : ce me sera une » extrême consolation ». Ensuite parlant de M. de Luzancy son fils : « Je » devois le prévenir, dit-il, & aller le

» premier lui préparer la place dans vo-
» tre désert. C'est le fils qui montre le
» chemin au pere, & je ne fais que le
» suivre. Encore est-ce un grand bon-
» heur pour moi, tout âgé que je suis,
» de marcher sur les pas qui me sont
» tracés par un jeune homme, &c. »

Lorsque M. d'Andilly eut mis ordre à tout, il pensa à exécuter ce qu'il desiroit si ardemment. Il crut que la bienséance ne permettoit pas qu'il s'éloignât de la Cour, sans prendre congé de ses maîtres; & que l'honneur de la Religion demandoit, qu'il ne parût point rougir devant les hommes de ce qu'il faisoit par son esprit. Il vit la Reine, & lui déclara ce que Dieu lui mettoit dans le cœur. Cette Princesse en fut un peu surprise; mais elle lui laissa toute liberté, & lui fit même l'honneur de lui demander pour le lendemain un dernier entretien. Il alla voir de même le Cardinal Mazarin, prit congé de Son Eminence, & lui fit ses adieux. La séance fut un peu longue, & personne n'eut permission d'entrer tant qu'elle dura.

Ce fut une grande joie pour les pieux Solitaires, quand ils virent arriver au milieu d'eux, celui qu'ils regardoient comme leur Patriarche, à qui ils de-

voient tout le bien ſpirituel dont ils jouiſſoient, puiſqu'ils lui devoient la connoiſſance de M. de Saint-Cyran, par qui ils avoient reçu tant de bénédictions du Ciel. Ils s'en promettoient d'ailleurs encore de plus grands par les exemples de vertu qu'ils alloient voir de près, après en avoir été édifiés de loin ſur la foi de la renommée. La joie ne fut pas moins grande pour lui, qui, outre les conſolations qu'il étoit aſſuré de trouver au milieu de ces pénitens ſi fervens, ſe voyoit, pour ainſi dire, domicilié au milieu de ſa famille, devenant membre d'une maiſon, née en quelque ſorte, des libéralités de ſon pere, d'une maiſon dépoſitaire du corps de ſa vertueuſe mere, qui y étoit morte Religieuſe, d'une maiſon dans laquelle il trouvoit ſix ſœurs, & un nombre de ſes filles Religieuſes ou penſionnaires, un fils & cinq neveux, Solitaires. Dans la ſuite, ſon exemple attira dans ce ſaint déſert pluſieurs autres ſéculiers ſes amis intimes, & entr'autres le célebre Monſieur de Pontis, Gentilhomme de Provence, qui, après avoir paſſé ſoixante-huit ans dans le monde, & ſervi ſous trois Rois, ſe retira auprès de M. d'Andilly à Port-Royal des

Champs, où il passa près de vingt ans, y menant une vie de retraite, de piété & de pénitence; & travaillant aux ouvrages pénibles du jardin, malgré son grand âge.

Le monde parla beaucoup de la retraite de M. d'Andilly : elle eut bien des censeurs & bien des admirateurs; & ceux-mêmes qui admiroient cet illustre courtisan, ne pouvoient en comprendre la raison. Il leur sembloit que le monde, n'étant point contagieux pour lui, comme il avoit paru par une longue expérience, & lui-même pouvant y être utile pour le service de l'Etat, & pour l'édification de l'Eglise, il auroit mieux fait d'y demeurer. Ce qui paroissoit plus singulier à ceux qui savoient l'anecdote du testament de M. de Saint-Cyran, c'étoit cette idée qu'avoit eue cet Abbé en mourant, de ne léguer son cœur à M. d'Andilly, en signe d'amitié, qu'à condition qu'il se feroit Solitaire à Port-Royal. M. Singlin s'expliquant là-dessus, disoit, parlant à M. le Maître : « J'admire » combien M. de Saint-Cyran, cet » homme si éclairé, étoit persuadé de » la malignité du monde, & de la né» cessité de s'en retirer. Car vous con-

»noissez aussi-bien que moi quel est »M. d'Andilly, sa candeur, son inno»cence, son intégrité, sa vertu & sa »sage simplicité. S'il y a quelqu'un »qui puisse demeurer innocemment »dans le monde, c'est lui sûrement. »Cependant M. de Saint-Cyran croyoit »qu'il lui manquoit encore quelque »chose.... Tous les grands hommes de »l'Eglise n'ont pas été plutôt baptisés »qu'ils se sont retirés dans la solitude, »saint Grégoire de Nazianzé, saint »Basile, saint Chrysostôme, saint Eu»cher, saint Augustin, saint Paulin, »saint Jérôme, &c.».

Quand M. d'Andilly se fut établi à Port-Royal, il se mit sous la conduite de M. Singlin, & ensuite sous celle de M. de Sacy son neveu. Sous une telle conduite il alla loin. Il se proposa d'abord d'éviter l'écueil de ces sortes de retraites, qui est de changer en un repos de paresse, ce qu'il y a de laborieux dans les occupations du monde. Il partagea tout son temps en trois. Une partie fut employée à prier Dieu, & à lire: une autre au travail du corps, mais à un travail proportionné à son âge, & à la délicatesse de son tempérament. La troisieme fut

consacrée aux travaux de l'esprit, aussi nécessaires à ce grand homme que ceux du corps ; parce qu'ayant un beau génie & un esprit vif, il avoit aussi un besoin extrême de l'exercer. Il ne s'écarta jamais de ce genre de vie pendant les trente dernieres années de sa vie, qui se passerent à Port-Royal & à Pomponne. Il faisoit succéder ces trois exercices l'un à l'autre. Il alloit travailler dans le jardin une heure ou deux en silence ; puis il revenoit prier ou lire ; ensuite il se mettoit à l'étude.

Le jardinage étoit donc le travail de corps qu'il avoit choisi. Il faisoit défricher, applanir les terres, dresser & bâtir des terrasses, planter des arbres fruitiers. Il se complaisoit à forcer la nature, disoit-il lui-même, pour la rendre fertile en des fruits à qui on donnoit le nom de *Monstres*, à cause de leur grosseur prodigieuse. Aussi, lorsqu'il prit congé de la Reine, il lui dit agréablement, que si Sa Majesté entendoit dire qu'on fît des sabots à Port-Royal, il la prioit de n'en rien croire : mais que si on lui disoit qu'on y cultivevoit des espaliers, on diroit vrai, & qu'il espéroit en faire manger du fruit à Sa Majesté. En effet, il ne manquoit pas de

lui en envoyer tous les ans; & le Cardinal Mazarin les appelloit en riant, des *Fruits bénis*. Quant au travail de cabinet de M. d'Andilly, le public en a vu les productions dans les ouvrages qu'il a laissés en grand nombre, & qui ont été imprimés en huit volumes *in-folio*. Ce sont pour la plupart des traductions. Car il savoit parfaitement le Grec & le Latin, & possédoit encore d'autres langues.

M. d'Andilly étant entré à Port-Royal en *1646*, n'en sortit point jusqu'en *1656*, qu'il fut obligé par des ordre supérieurs de s'en absenter pour quelque temps. Pendant ces dix années, outre les exercices qui faisoient l'emploi journalier de son temps, il s'occupa encore à rendre service en plusieurs choses, tant aux Religieuses qu'aux Solitaires. Ce fut d'abord lui qui changea la face extérieure du désert de Port-Royal des Champs, & qui, d'une friche triste & affreuse à la vue, en fit un séjour gracieux par les plants qu'il y fit, & par d'autres ornemens innocens. Il prit part ensuite à tous les mouvemens que se donnerent les Solitaires dans les deux guerres de Paris, pour mettre la maison en sûreté contre

les partis qui battoient la campagne. Il entra de même dans les opérations de M. le Duc de Luynes, de M. de Bagnols, & d'autres de ces Messieurs, pour l'agrandissement des lieux réguliers du monastere, depuis qu'une partie des Religieuses y étoit rentrée. Sa politesse naturelle, jointe à celle que le long usage de la Cour lui avoit acquise, le mettoit encore en état de rendre une autre sorte de service à la société dans laquelle il tenoit le premier rang. Tous ceux qui survenoient, soit pour visiter les Solitaires & s'édifier, soit pour s'y aggréger & y demeurer, s'adressoient à lui, & il les recevoit avec bonté, & avec des manieres toujours obligeantes. M. de Sacy son neveu & son Directeur, fut cependant obligé de lui donner un avis, qui étoit de se tenir un peu sur la réserve à cet égard; parce que l'on s'appercevoit bien que tous ceux qui abordoient Port-Royal, n'étoient pas tous ce qu'ils affectoient de paroître. Quelques-uns étoient de vrais espions, qui venoient-là comme des émissaires, avec un esprit déguisé, pour observer tout ce qui se faisoit & se disoit, & pour en donner ensuite des nouvelles à certaines gens, & faire leur cour aux

dépens de ceux qu'ils appelloient leurs amis. Car Port-Royal étoit en butte, & aux mauvais cœurs, jaloux du bien qui s'y faisoit, & à la Cour trompée par les délations de ces gens-là.

Le Jansénisme en étoit le prétexte. En 1653, le Pape Innocent X donna une Bulle contre les cinq propositions attribuées à Jansénius. Le Cardinal Mazarin n'épargna rien pour la faire recevoir par des souscriptions. Il se tint au Louvre pour cet effet un grand nombre d'assemblées du Clergé, composées des Evêques, qui se rencontrerent fortuitement à Paris. Les ennemis de Port-Royal ne manquerent pas de le rendre encore plus odieux en redoublant leurs calomnies. Ils disoient que les erreurs de Jansénius étoient dans Port-Royal comme dans leur centre; que les gens de Port-Royal cabaloient contre l'Eglise & contre l'Etat; que c'étoit eux qui traversoient l'acceptation de la Bulle. M. d'Andilly, en 1654, écrivit à Madame la Duchesse de Chevreuse, pour la prier de désabuser la Cour sur ce qu'on disoit de ce monastere. Cette Dame lut la lettre au Cardinal Mazarin, qui témoigna beaucoup d'estime pour l'Auteur. Elle le fit savoir

à M. d'Andilly, qui profita de bonne disposition pour écrire au dinal lui-même.

M. Arnauld le Docteur, avoit cette année quatre écrits contr mauvaises raisons du Pere Annat, fesseur du Roi, au sujet de la M. d'Andilly les envoyoit feui feuille au Cardinal Mazarin, marque d'une entiere franchise. Le dinal fit dire à M. d'Andilly qu'il haitoit qu'on n'écrivît plus. Ce le communiqua à son frere, qui v bien y consentir, à condition qu Jésuites n'écriroient plus de leur Mais de leur part, le silence ne pas long-temps; ils firent courir sieurs libelles; une piece entre au où ce saint désert étoit repré comme un enfer, où l'on marquo particulier toutes les peines des nés, & on prioit Dieu à la fin précipiter dans les abîmes tous le bitans de cette maison. M. d'An fit tenir ces pieces au Cardinal. Eminence lui manda qu'elle en fort irritée, & que si elle pouvoi découvrir l'Auteur, elle le feroit p très-sévérement. M. d'Andilly le couvrit, & en informa le Cardi

aussi-bien que du lieu où les libelles se distribuoient, qui étoit le College des Jésuites. Mais voyant après cela que l'on n'y mettoit point ordre, il retira sa parole, & on recommença à écrire.

En 1655, arriva l'affaire de M. Arnauld en Sorbonne, au sujet de sa *Lettre à un Seigneur de la Cour*. Le Docteur justifia dans plusieurs écrits les deux propositions qu'on relevoit dans sa Lettre. M. Pascal le fit aussi dans les deux premieres Provinciales qui parurent en ce temps-là. Cela n'empêcha point que la censure ne fût portée contre les propositions, & contre la personne de l'Auteur. Ce fut ce qui irrita davantage contre Port-Royal. Enfin, au commencement de 1656, M. de Brienne, Secretaire d'Etat, ami de cette illustre maison, avertit secretement les Solitaires, que le Nonce avoit dit en Cour, que le Pape desiroit fort la dispersion des personnes qui étoient assemblées à Port-Royal dans les dehors. Le Cardinal étant disposé à satisfaire le Pape sur cet article, M. d'Andilly écrivit plusieurs lettres au Ministre, qui, à la vérité, ne lui déplurent point, mais qui ne produisirent rien. La résolution étant donc prise à

la Cour, de disperser les enfans des écoles, & de faire retirer les Solitaires, la Reine, qui aimoit M. d'Andilly, ne voulut pas qu'il fût surpris. Elle lui fit donner avis de s'écarter, lui & ses confreres, l'assurant que dans un mois il pourroit retourner, quand les cris seroient appaisés. M. d'Andilly écrivit alors au Cardinal, pour lui notifier la soumission parfaite avec laquelle les ordres de la Cour seroient exécutés, & pour le prier de ne pas faire d'éclat, & de ne point envoyer le Lieutenant Civil, dont la présence ni le ministere n'étoient point nécessaire pour une chose qu'on étoit tout prêt d'exécuter de bon gré. Il ne demandoit que huit jours pour la pleine exécution des volontés du Roi. Le Cardinal eut égard à la demande de M. d'Andilly, & n'envoya le Lieutenant Civil qu'au bout de huit jours; en sorte que ce Magistrat trouva les lieux vuides, & tout le monde retiré. M. d'Andilly s'en alla à Pomponne; mais il n'y séjourna pas; car Madame de Guenegaud, qui avoit sa terre de Fresne dans le voisinage, vint l'enlever dès les premiers jours, & le retint chez elle tant que dura son exil. Le mois marqué pour le terme de

cet exil étant expiré, la Reine fit dire à M. d'Andilly qu'il pouvoit retourner à P. R. Il y revint avec M. de Luzancy son fils; & dans la suite les autres Solitaires revinrent de même peu à peu.

En 1659, M. de Pomponne essuya en Cour une disgrace à laquelle M. d'Andilly fut très-sensible. Ce fut le refus qui fut fait de M. de Pomponne, pour la charge de Chancelier de la maison de Monsieur, frere du Roi, dont ce jeune Gentilhomme traitoit. L'unique raison du refus étoit que M. d'Andilly étoit retiré à Port-Royal, & que M. de Pomponne son fils, y avoit été élevé. M. d'Andilly fut plus touché de la raison du refus, que du refus même. Il écrivit le 23 Juin une lettre à la Reine, & une au Cardinal Mazarin, pour justifier Port-Royal, devenu si odieux à la Cour. La lettre à la Reine est aussi ferme que respectueuse. Il y avance hardiment, que le Jansénisme dont on fait un si grand crime, est une chimere, & que pour lui il ne sait point du tout ce que c'est; que lui & tous ses proches se font gloire d'être bons Catholiques; & que l'assurance qu'il en donne, mérite bien autant de créance que les personnes

qui les calomnient sans cesse ; parce qu'il n'y a personne à la Cour pour répondre ; gens ou peu éclairés, ou préoccupés, ou passionnés, ou intéressés, ou ennemis : qu'au reste, quand le pere seroit coupable, l'équité ne permet pas de faire retomber le crime sur le fils. Dans la lettre au Cardinal, il insiste encore sur l'hérésie chimérique du Jansénisme. Et après avoir rappellé modestement, ainsi qu'il l'avoit fait à la Reine, les services qu'il a rendus au Roi gratuitement, & le contentement qu'on a eu de son fils dans tous les emplois par lesquels il a passé, il conclut qu'il seroit d'un dangereux exemple de voir qu'après tout cela la récompense seroit de ne point obtenir la permission de traiter d'une charge. Enfin, il essaie d'intéresser le Ministre pour la personne de son fils, par une réflexion vraiment digne de la piété d'un homme tel que M. d'Andilly. « Si Dieu » avoit fait tant de grace à mon fils, » dit-il, que d'être dans les mêmes dis- » positions que moi, je n'aurois pas » besoin d'importuner pour lui votre » Eminence, puisque nous serions en- » semble dans le désert ; ce qui seroit » l'accomplissement des souhaits que je

» fais sans cesse pour lui ; & qu'étant » aussi persuadé que je le suis du néant » des félicités périssables, & du prix in- » fini des éternelles, je m'estimerois mille » fois plus heureux, que s'il étoit élevé » aux plus grands honneurs de la terre. » Mais qu'il soit privé du bonheur qui » se rencontre dans la retraite, & qu'à » cause seulement qu'il est mon fils, » il ne puisse rien espérer dans le monde, » ce seroit une cruauté, Monseigneur, » dont je sais que la bonté de la Reine » est incapable, &c ». La Reine lui fit une réponse plus seche qu'il ne l'auroit attendu : elle releva ce qu'il avoit avancé de la chimere du Jansénisme, lui déclarant qu'elle ne régardoit pas comme une chimere, de n'être pas soumis aux décisions du S. Siege ; & elle persista dans le refus qu'elle faisoit d'agréer M. de Pomponne pour la charge dont il s'agissoit.

L'année d'après, M. d'Andilly eut un autre déplaisir. Ce fut le renvoi qui fut fait en 1660, de tout ce qu'il y avoit de monde à Port-Royal en dedans & en dehors, tant à la maison de Paris, qu'à celle des Champs. Le Lieutenant-Civil fut envoyé aux deux maisons pour en faire la visite. M. d'Andilly qui demeuroit seul avec son fils, M. de Lu-

zancy, dans la cour de Port-Royal des-Champs, reçut comme les autres, la visite du Magistrat. Les choses néanmoins se passerent de part & d'autre fort poliment. M. d'Andilly mena par-tout le Magistrat & sa compagnie, leur fit tout visiter, & les retint à coucher chez lui, leur faisant la meilleure chere qu'il put. L'Officier, de son côté, dressa son procès-verbal d'une maniere très-équitable; de sorte qu'il étoit tout à la décharge de M. d'Andilly. D'ailleurs, le Commissaire de la Cour n'avoit point d'ordre pour lui. Ainsi, M. d'Andilly & son fils resterent à Port-Royal. Depuis cet événement, la situation de M. d'Andilly ne fut ni bien gracieuse, ni bien consolante. Il avoit l'avantage à la vérité d'habiter ce sacré désert, qui plaisoit tant à sa tendre piété; mais il n'étoit pas possible qu'il ne partageât avec les Religieuses, la mortelle perplexité où les tenoit l'orage qui grondoit sur leurs têtes. Dieu, ce semble, ne l'avoit retenu à Port-Royal, comme par privilége, que pour avoir lieu de manifester sa grande foi, soit en attendant la tempête, soit en la voyant arriver. Dans l'intervalle, en 1661, il eut encore la mortification de voir M. de Pomponne

ſon fils enveloppé dans la diſgrace de M. Fouquet ; il fut exilé de la Cour, & envoyé à Verdun.

Enfin l'année 1664 fut l'époque de la plus rude épreuve que Dieu eût préparé au bon cœur de M. d'Andilly. M. de Perefixe, nouvellement Archevêque de Paris, après avoir fatigué pendant quelque temps les Religieuſes de Port-Royal par ſes ſollicitations importunes, pour la ſignature du Formulaire, frappa les grands coups. En une ſeule fois, il fit enlever douze Religieuſes de la maiſon de Paris, & les fit conduire ſéparément dans des couvens étrangers, qui ne furent pas pour elles de ſimples lieux d'exil, mais de véritables priſons. M. d'Andilly ſe trouvoit alors à Paris. Cet homme, plus que ſeptuagénaire, eut à porter le coup de tout ce tragique ſpectacle. Il étoit dans la cour, lorſqu'il vit arriver Lieutenant-Civil, Commiſſaire, Prévôt de l'Iſle, Chevalier du guet, Exempts, archers. Il voit qu'on ſe ſaiſit des portes ; que l'enceinte du monaſtere eſt inveſtie par plus de deux cents archers, comme ſi c'eût été une place qu'on eût voulu aſſiéger. Lorſqu'il apperçut le Prélat, qui s'étoit annoncé par un

appareil si étrange, il alla à la des
du carrosse. « Je suis bien malheur
» Monseigneur, lui dit-il, d'avoir
» jusqu'à soixante-seize ans, pour
» ce que je vois aujourd'hui ». l
chevêque un peu décontenancé lu
» Que puis-je faire autre chose, en ve
» des Religieuses dans une si grande
béissance? « Ce ne peut être to
» plus, repliqua M. dAndilly,
» scrupule qui empêche ces Relig
» de vous obéir; mais un scrupule
» point un crime; & je pense que
» auriez peine à trouver dans toute
» toire de l'Eglise, un exemple seml
» à ce que vous vous préparez de f
Le Prélat, sans rien répondre, m
bonnet, & entra dans l'Eglise. M.
dilly l'y suivit; & ce pere chrétien
de sa ferme foi, attend là l'issue
triste expédition. Ses trois filles so
étant du nombre des proscrites
se jettent à ses genoux pour recev
lui la derniere bénédiction pate
Il les prend l'une après l'autre
main, les mene au marche-pi
grand autel, pour les offrir au Sei
en qualité de victimes, & les c
ensuite avec une constance héro
au carrosse qui les attend dans la

& les aide à y monter. Il fait la même cérémonie à sa sœur la Mere Agnès, qui sort aussi pour l'exil : & comme s'il eût été le pere de toutes, il les mene ainsi toutes les douze. Cette triste cérémonie tira les larmes des yeux de tous les assistans : les exempts même ne purent retenir les leurs dans le moment qu'ils virent trois Religieuses à genoux devant ce respectable vieillard, dont ils apprirent qu'elles étoient les filles.

M. d'Andilly ne voyant plus rien à Paris qui le touchât, retourna promptement à Port-Royal des-Champs, pensant qu'on l'y laisseroit tranquille. Il n'en fut pas ainsi. Sa présence embarrassoit l'Archevêque, qui vouloit aller à la maison des Champs, & la traiter comme celle de Paris. Ainsi, quelques jours après, il vint un Lieutenant du guet qui apporta à M. d'Andilly un ordre du Roi, par lequel Sa Majesté lui enjoignoit de se retirer à Pomponne. Il reçut la lettre-de-cachet avec la soumission qui convenoit, & écrivit au dos ces mots : « J'ai reçu le présent ordre » du Roi de la main de .... & j'y obéirai » avec le même respect avec lequel » j'ai toujours obéi au commandement » du feu Roi, dans des occasions fort

» différentes ». Trois jours après, M. de Luzancy son fils reçut un pareil ordre, ensuite duquel le pere & le fils se retirerent à Pomponne.

En 1669, à la paix de l'Eglise, le désert de Port-Royal se repeupla. On ignore la raison qui empêcha M. d'Andilly d'y revenir. M. Arnauld son frere, dans son éloge funebre, regarde ce délui comme une faute : « Quelques con-» sidérations, dit-il, qui l'arrêterent à » Pomponne, furent comme une glu, » qui, embarrassant les ailes spirituelles » de cette colombe, l'ont empêchée de » s'envoler aussi-tôt qu'elle auroit pu » vers sa chere solitude ». On pense qu'il craignoit que son retour à Port-Royal, ne nuisît à la bonne volonté que le Roi avoit pour son fils M. de Pomponne, qui effectivement devint Ministre & Secretaire d'Etat en 1671, au mois de Septembre. Il étoit alors Ambassadeur en Suede. M. d'Andilly fut en Cour pour témoigner au Roi sa reconnoissance. Le Roi le reçut avec beaucoup d'amitié; il causa une heure avec lui, & lui témoigna le plaisir qu'il ressentoit d'avoir choisi M. de Pomponne; qu'il l'attendoit avec impatience, & qu'il auroit soin de ses affaires, sachant

qu'il n'étoit pas riche. Le Roi lui ajouta qu'il ne le laisseroit pas en repos, lui, qu'il l'enverroit chercher, qu'il vouloit le voir comme un homme illustre par toutes sortes de raisons. M. d'Andilly l'assurant de sa fidélité, le Roi lui dit qu'il n'en doutoit point, & que, quand on servoit bien Dieu, on servoit bien son Roi. Le Roi l'envoya dîner; & après, il le fit promener dans une caleche. M. d'Andilly fut extrêmement sensible à tant de marques de bonté de la part de son Roi; mais dans le transport de sa joie, il disoit de moment en moment : *Il faut s'humilier.*

M. d'Andilly revint à Port-Royal des-Champs quelque temps avant sa mort. Il y rapporta la même ferveur avec laquelle il y avoit vécu autrefois : il y continua le même régime qu'auparavant, la même vie de priere & de travail, tant des mains que de cabinet, quoiqu'il fût alors octogénaire, sa grande vieillesse n'ayant causé en lui aucun affoiblissement, ni presque du côté de l'esprit, ni presque du côté du corps. C'est ce qu'assure M. Fontaine, témoin oculaire : « L'âge qui affoiblit tout, » dit-il, sembloit apporter un nouveau » redoublement à son ardeur. Il me

» semble que je le vois, & que je l'en-
» tends qui parle avec ce regard de feu,
» ces manieres & ces paroles animées,
» & tout son air qui démentoit, en quel-
» que sorte son grand âge, & qui, dans
» un corps de quatre-vingts ans, avoit
» l'activité d'une personne de quinze.
» Ses yeux vifs, son marcher prompt &
» ferme, sa voix de tonnerre, son corps
» sain & droit, plein de vigueur, ses
» cheveux blancs qui s'accordoient si
» merveilleusement avec le vermillon de
» son visage, sa grace à monter & à se te-
» nir à cheval, la fermeté de sa mémoire,
» la promptitude de son esprit; l'intré-
» pidité de sa main, soit en tenant la
» plume, soit en taillant les arbres, étoient
» comme une espece d'immortalté, se-
» lon la parole de saint Jérôme, & une
» image de la résurrection future ».

En 1674, il tomba malade d'une grosse fievre avec oppression. Sa maladie fut très-douloureuse. Il la supporta avec la patience d'un homme courageux & chrétien. Il mourut le 27 Septembre 1674, âgé de quatre-vingt-cinq ans, cinq mois. M. de Pomponne son fils, & deux de ses enfans, M. Arnauld son frere, & M. de Sacy son neveu furent présens à sa mort. Toute la Com-

munauté le pleura. M. Arnauld fit le service & l'inhumation avec une grande constance; & huit jours après, il prononça son Oraison funebre.

Les ouvrages de M. d'Andilly sont, pour la plupart, d'excellentes Traductions. Les plus applaudies sont celles des Confessions de saint Augustin : de l'Histoire de Josephe : des Œuvres de sainte Thérese, & de celles du bienheureux Jean d'Avila : de plusieurs Vies des Peres des déserts : de saint Jean Climaque, &c. Et tous ses ouvrages ont été imprimés en huit volumes *in-folio*.

M. LE MARQUIS DE SÉVIGNÉ.

RENÉ-BERNARD de Sévigné naquit en 1611. Il étoit d'une des plus nobles familles de Bretagne. Il passa la plus grande partie de sa vie en divers emplois considérables dans les guerres d'Italie & d'Allemagne. Il y fut souvent exposé à de grands périls, dont Dieu, par une providence qu'il ne cessoit d'admirer, le tira toujours d'une maniere presque miraculeuse. On vit en lui, au milieu des emportemens tumul-

tueux d'un guerrier, une ſemence de cette charité qui a été portée enſuite au plus haut degré. S'étant trouvé à la priſe d'une ville, il rencontra après l'action, une petite fille de trois à quatre ans, que ſes parens ou morts ou fugitifs, avoit abandonnée ſur un fumier. Il fut touché de compaſſion, prit l'enfant dans ſon manteau, & réſolut d'en prendre ſoin toute ſa vie : ce qu'il a fidélement exécuté. Cette fille s'étant faite Religieuſe depuis, il a toujours payé ſa penſion au monaſtere où elle étoit entrée

M. de Sévigné ayant trouvé un parti très-avantageux, ſe maria. Au bout de quelque temps, il perdit ſa femme, & réſolut de profiter de ſa liberté, en penſant à aſſurer ſon ſalut, par une vie plus chrétienne que celle qu'il avoit menée juſqu'alors. Voulant donc renoncer au monde, & embraſſer une vie retirée, il choiſit Port-Royal de Paris, où il fit bâtir un corps-de-logis fort propre dans la cour du dehors. Les entretiens de M. Singlin & de la Mere Angélique, le firent entrer dans de grands ſentimens de pénitence, qui furent enſuite cultivés par M. de Sacy.

Il vivoit très-retiré, ne ſortant que pour rendre viſite à un Chartreux de ſes

amis, ou pour aller quelquefois prendre l'air dans le jardin des Capucins. Il pratiquoit une grande mortification dans le manger, réduisant sa dépense pour répandre presque tout son bien dans le sein des pauvres. Il ne se défit cependant pas de son carrosse, le réservant pour le service de ses amis, sur-tout pour celui de M. de Sacy, qui étoit souvent obligé de faire des voyages de la maison de Paris à celle des Champs. Pour lui, il n'en faisoit presque point usage. S'étant apperçu ensuite que M. de Sacy avoit quelque peine qu'on fît pour lui la dépense de l'entretien d'un carrosse, M. de Sévigné se défit des chevaux & du cocher, garda le corps du carrosse, & fit prix avec un homme, pour lui donner deux voyages par semaine, avec un cocher propre & deux bons chevaux, moyennant six cents livres par an.

Le desir que M. de Sévigné avoit de s'instruire & de s'édifier dans la lecture des Saints Peres, lui fit entreprendre l'étude de la langue latine à l'âge de cinquante-sept ans. Il réussit; & il eut ainsi la consolation d'entendre les prieres de l'Eglise, & les ouvrages les plus édifians de saint Augustin & de saint Bernard, qui faisoient une de ses princi-

pales occupations dans la solitude. Il s'appliqua, avant toutes choses, à réformer son plus grand défaut, qui étoit un air impérieux, que lui avoit donné sa noblesse & son commandement dans les armées, & qui depuis s'étoit nourri dans ses grands biens. L'humilité envers ceux qu'il regardoit comme ses Supérieurs, & la douceur envers ses domestiques, succéderent à cette hauteur naturelle. Il voulut vivre dans la dépendance & dans la soumission d'un enfant, se faisant régler dans les moindres choses par M. de Sacy son Directeur. Il lui servoit de copiste pour transcrire ses traductions. Pour sa conduite envers ses domestiques, on a remarqué que, sur la fin de sa vie, n'en ayant gardé que deux, dont il ne pouvoit se passer à cause de ses infirmités, il les servoit souvent plus qu'il n'en étoit servi. Sa reconnoissance envers Jesus-Christ qui l'avoit ramené dans la voie du salut, le porta à faire faire un tableau du bon Pasteur, portant la brebis égarée sur ses épaules. Il a laissé ce tableau à Port-Royal.

Son attachement à cette maison, occasionna celui qu'il eut toujours pour la vérité; & l'amour de la vérité redoubla en lui celui d'un monastere qui étoit

perſécuté pour elle. Il demeura conſtamment dans ſon domicile de Port-Royal, au milieu des plus grands aſſauts livrés à cette maiſon. Il ne rougit point de paroître & de ſe déclarer ſon ami & ſon protecteur. Il ſervit les Religieuſes dans ce temps d'orage avec un zele & une affection ſinguliere, tant par ſes conſeils, que par toutes ſortes de bons offices. Lorſqu'en 1665, toute la Communauté de Paris fut transférée à la maiſon des Champs, pour y être captive, il eut le chagrin de ne pouvoir la ſuivre, en étant empêché par une force majeure. Mais en 1669, la paix de l'Egliſe ayant rendu toute liberté, il ne différa pas d'aller ſe réunir à Port-Royal des Champs, aux Religieuſes & à leurs amis, faiſant généreuſement le ſacrifice des commodités de ſa maiſon de Port-Royal de Paris, pour ſe renfermer dans une chambre, & de tout ſon domeſtique, comme nous l'avons dit, pour ſe réduire à deux ſeulement.

En 1670, M. de Sévigné exerça à l'égard de cette maiſon qu'il chériſſoit, une grande libéralité. Il fit réparer & agrandir le réfectoire qui étoit en mauvais état, & trop petit pour le grand nombre des Religieuſes ; & dans la

construction de trois côtés du cloître, qui se fit ensuite, ce fut lui qui en fit la dépense pour la meilleure partie. Il acheva aussi les décorations du grand autel, qui n'étoient pas encore finies.

Ses infirmités étant augmentées dans ses dernieres années, il ne sortoit plus, & ne pouvoit aller à l'Eglise que rarement. Il y suppléoit par une grande solitude, une parfaite uniformité dans tous ses exercices de piété, & de fréquentes aumônes qu'il faisoit aux pauvres de la campagne. Il mourut entre les bras de M. de Sacy, le 16 Mars 1676, dans la soixante-sixieme année de son âge; & il fut enterré dans le cloître des Religieuses qu'il avoit fait bâtir.

M. D'ÉPINOY DE SAINT-ANGE.

RAPHAEL le Charron d'Epinoy étoit fils de M. le Charron, Baron de Saint-Ange, & de Demoiselle Anne de Boulogne. Il naquit en 1631. Elevé dans les écoles de Port-Royal, il y reçut, dès sa tendre jeunesse, des semences de vertu dont on vit les fruits dans

la suite. Son pere, qui étoit premier Maître-d'hôtel de la Reine Anne d'Autriche, quitta la Cour en 1650, pour se retirer dans son château de Saint-Ange. Son fils aîné qui aimoit le monde, succéda à sa charge. Le Baron de Saint-Ange, après avoir vécu peu de mois dans sa retraite, mourut dans une grande piété, le 26 Février 1651. Cette même année, M. d'Epinoy, âgé de vingt ans, se confina à Port-Royal des Champs, dans un corps-de-logis que son pere y avoit fait bâtir, pour y faire des retraites. L'année d'après, le 16 Mars, Madame de Saint-Ange entra à Port-Royal, & y fit profession le 21 Novembre 1654.

M. d'Epinoy à Port-Royal s'occupa de la lecture, de la priere & du travail. Il ne dédaigna pas, pour être utile à la maison, d'apprendre le métier de vitrier. Il apprit aussi à faire des lanternes de fer blanc. Le travail du jardin fut encore de son occupation, ainsi que divers autres ouvrages. Il vécut ainsi dix ans, depuis 1651, qu'il entra avec les Solitaires, jusqu'à l'entiere dispersion en 1661.

Il revint alors à Paris, & mena dans sa maison une vie aussi retirée & aussi

core. M. d'Epinoy mourut le 12 Septembre 1676, âgé de quarante-cinq ans. Il fut enterré à Port-Royal des Champs auprès de sa mere.

M. DE BARCOS.

MARTIN de Barcos, habile Théologien, naquit en 1600. Il étoit de Bayonne, d'une des premieres familles de cette ville, & neveu maternel du célebre Jean du Verger de Hauranne, Abbé de Saint-Cyran. Il fut élevé par cet oncle, qui l'envoya étudier sous Jansénius, depuis Evêque d'Ypres. Il avoit une mémoire prodigieuse & un très-bon jugement, choses qui se rencontrent rarement; de la sublimité dans l'esprit, une grande pénétration, & beaucoup de feu & d'éloquence naturelle. De retour auprès de son oncle, le Cardinal de Richelieu le demanda à l'Abbé, qui le lui refusa, & qui, quelque temps après, le donna à son ami M. d'Andilly, pour être Précepteur de ses enfans. M. de Saint-Cyran estimoit tant l'éducation des enfans, qu'il ne la jugeoit pas au-dessous d'un homme qui

avoit du bien & du mérite, tel qu'étoit son neveu. M. de Barcos ne demeura pas long-temps chez M. d'Andilly, parce que M. de Saint-Cyran, ayant perdu un autre neveu qui lui faisoit compagnie, il lui fallut le remplacer auprès de son oncle, en 1631.

M. de Saint-Cyran, qui connoissoit le mérite de son neveu, eut en lui une confiance entiere, se servoit de sa plume, & ne faisoit rien sans le consulter. Ils composerent ensemble le livre intitulé, *Petrus Aurelius*. Ce livre étoit fait pour la défense de la Hiérarchie Ecclésiastique contre les Jésuites. Il fut reçu avec un applaudissement incroyable: le Clergé de France le fit imprimer plusieurs fois à ses dépens, & fit composer, en son honneur, par le célebre M. Godeau, Evêque de Grasse, un éloge magnifique, qui fut imprimé à la tête du livre même.

En 1638, M. de Saint-Cyran, ayant été fait prisonnier à Vincennes, M. l'Abbé de Barcos eut, pendant la détention de son oncle, de grandes relations avec des personnes de distinction. Il en recevoit des visites fréquentes à l'occasion de l'illustre prisonnier: ce qui servit à le faire connoître & estimer.

Il rendit alors des services signalés aux Religieuses de Port-Royal, & fut même leur Directeur pendant quelque temps. Son oncle étant mort peu de temps après sa sortie de Vincennes, il se trouva héritier de son savoir, de sa vertu, & même de son Abbaye. Car M. de Chavigny, M. d'Andilly, & la Princesse de Guémené se réünirent contre les Jésuites, pour obtenir de la Reine-Mere la nomination de M. de Barcos à l'Abbaye de Saiut-Cyran. La Reine, en le nommant, dit ces paroles bien honorables : *Ne savois-je pas bien que M. de Saint-Cyran avoit un neveu qui étoit un homme de mérite* ? Puis elle ajouta : *Et qu'auroit dit M. d'Andilly, si j'avois donné l'Abbaye à d'autres* ? M. de Barcos prit possession de son Abbaye le 9 Mai 1644. Il n'avoit pas fait un pas pour se la procurer.

M. de Barcos lia une étroite amitié avec M. Arnauld : il fut même enveloppé avec lui dans l'affaire du livre *de la Fréquente Communion*, composé par ce Docteur. Il fut cité pour aller avec lui à Rome ; mais leur prudence les tira d'affaire.

En 1650, M. de Barcos quitta Port-Royal,

Royal, après avoir établi M. de Sacy nouvellement Prêtre, à sa place. Il alla à Saint-Cyran pour s'y fixer. Il fit rétablir l'Abbaye, & y introduisit la réforme. Il y retint néanmoins toujours son habit ecclésiastique, & ne fit aucuns vœux solemnels; mais il y vécut en vrai Anachorette dans les exercices d'une très-austere pénitence. Il fit de grandes dépenses pour le bien temporel & spirituel de la maison. Il agrandit le Chœur, enrichit la sacristie d'ornemens, assembla une nombreuse bibliotheque, meubla tous les offices, & fonda de nouvelles places pour les Religieux. Il augmenta du double le revenu de l'Abbaye, afin d'engager plus facilement ses successeurs à suivre son exemple; espérant qu'ayant de quoi subsister honnêtement, ils renonceroient volontiers à toute espérance humaine, pour se consacrer à leurs devoirs & à la conduite de leurs Religieux. Il mourut le 22 Août 1678.



M. BOISBUISSON.

PIERRE Boisbuisson, Prêtre de la Communauté de S. Nicolas du Chardonnet, fut envoyé à Port-Royal de Paris en 1664, par M. Chamillard pour lors Supérieur de la maison. Ce Docteur étoit mécontent des Prêtres de S. Nicolas, qu'il avoit d'abord employés, parce que, contre son intention, ils inquiétoient les Sœurs Converses sur la signature, & leur refusoient l'absolution. Sa politique étoit d'épargner les Sœurs Converses, afin de les ménager pour la maison de Paris, avec le petit nombre de Sœurs du Chœur qui avoient signé, pendant qu'on disperseroit les autres. Il eut soin de bien expliquer ses intentions à M. Boisbuisson. La premiere Converse qui se présenta à ce nouveau Confesseur, lui déclara franchement qu'elle pensoit comme les Meres sur la signature. M. Boisbuisson quitte le confessionnal, & court à M. Chamillard, pour savoir ce qu'il a à faire. Le Docteur le renvoie, & lui dit de donner l'absolution à cette Sœur. Le

bon Prêtre ſurpris de la déciſion, lui demande comment il ſe peut faire que les Converſes méritent l'abſolution n'étant pas ſoumiſes à l'Egliſe, & que les Sœurs du Chœur, qui n'ont pas d'autre crime, ne la méritent pas. Mais, au lieu de l'éclairciſſement qu'il attendoit, le Docteur lui commanda gravement de faire ce qu'il diſoit. Il retourne donc au confeſſionnal; & pour ne pas agir à l'aveugle, il prie ſa pénitente de lui expliquer ce que c'eſt que cette affaire de la ſignature. Celle-ci lui dit de ſon mieux tout ce qu'elle ſavoit; & ajouta que, s'il vouloit parler à quelque Sœur de Chœur, elle lui en diroit davantage. Il le fit; & il commença à voir un peu clair dans tout cela. Quand il fut de retour à S. Nicolas, il s'ouvrit à un Docteur qui demeuroit chez le Curé, nommé M. Girard. Comme il témoignoit un deſir ſincere de s'inſtruire, ce Docteur lui donna des pieces à lire ſur les matieres du temps. Il fit plus: il le mena chez M. de Sainte-Marthe, qui demeuroit au fauxbourg Saint-Antoine avec M. de Pontchateau & quelques autres. Là, on acheva de lui procurer toutes les lumieres qu'il cherchoit: & comme on reconnut en lui

une grande droiture, on concerta avec lui divers moyens de rendre service aux Religieuses, sans que l'on pût se méfier de rien.

M. Boisbuisson confessoit donc les Religieuses, & leur donnoit l'absolution. En outre il étoit l'entremetteur secret des communications au-dehors. Il recevoit les lettres des amis, & leur portoit celles des Religieuses : ce qui ne fut jamais découvert. Une fois M. Chamillard l'envoya auprès d'une jeune Religieuse qui étoit dangereusement malade, pour l'exhorter à se soumettre, & lui donner l'absolution en cas qu'elle obéît. Il y alla; mais il eut la précaution de prendre sur lui le saint Viatique. Il demanda à la malade si elle étoit disposée à signer. Elle répondit négativement. Il approuva fort sa disposition, lui donna l'absolution, & la communia tout de suite, sans que M. Chamillard ni la Sœur Flavie, qui étoient alors dans la chambre, s'en apperçussent. Il ne put continuer long-temps ses bons offices aux Religieuses, parce qu'en 1665 elles furent toutes transférées à Port-Royal des Champs. C'est pourquoi, n'ayant plus lieu d'exercer son ministere, il ne revint plus à Port-

Royal ; mais il quitta en même-temps S. Nicolas, & se retira chez M. de Sainte-Marthe, où il demeura caché avec les Messieurs de sa compagnie jusqu'en 1669, qu'ils eurent la faculté de revenir à Port-Royal. Il y revint avec eux, & fut un des Confesseurs de la maison pendant plusieurs années. Il alla ensuite à l'Abbaye de Saint-Cyran pour y demeurer ; mais il s'y trouva quelque obstacle. Cela le fit revenir à Paris, où il vécut très-retiré. Delà il alla s'établir en Poitou dans le monastere de Fougereuse, où il fut Confesseur des Religieuses. En 1681, cette maison fut affligée de maladies malignes qui causerent une mortalité. Il ne se ménagea pas auprès des malades dans l'exercice de son ministere ; & ayant gagné le mal, il mourut en quatre jours, le 9 Juin.

M. DU HAMEL.

CHARLES DU HAMEL naquit au château de Nainvilliers, près de Pluviers dans la Beauce. Dès sa premiere jeunesse, il se mit sous la conduite de

M. du Verger de Hauranne, Abbé de Saint-Cyran, qui le disposa au Sacerdoce. Quand il fut Prêtre, M. de Bellegarde, Archevêque de Sens, lui offrit la Cure de Saint-Maurice, qui est une des plus grandes de ce Diocèse. M. du Hamel en prit possession vers 1642. Il s'y fit estimer par ses talens, sa grande piété, & son amour pour les pauvres. Il étoit exact observateur des regles de l'Eglise sur la pénitence; & toute sa Paroisse l'imitoit. Il se faisoit dans ce lieu assez communément des pénitences publiques. Les pénitens se tenoient pendant un temps marqué sous le porche de l'Eglise, & n'y entroient pas. La singularité de cette pratique faisoit parler dans le pays; & M. de Bellegarde vint une fois à Saint-Maurice pour corriger ce qu'il pouvoit y avoir d'excès. Mais il fut bien étonné, lorsqu'il vit ces bonnes gens, hommes & femmes, se jetter à genoux pour le conjurer de n'en rien faire, criant qu'ils ne faisoient pas encore assez de pénitence. Le Prélat s'en retourna extrêmement édifié. Tous les jours M. du Hamel donnoit à dîner à tous les pauvres qui se présentoient, soupe, pain

& vin. En 1644, M. Faydeau ayant été ordonné Prêtre à Pâques, eut la dévotion de dire sa premiere Messe dans l'Eglise de M. du Hamel. Après avoir fait une retraite, il la dit le jour de la Pentecôte, & ce jour-là le Curé donna à dîner à trois cents pauvres. Il n'y avoit dans la Paroisse ni jeux, ni danses, ni fréquentation de cabaret; on voyoit dans les hameaux des environs encore plus d'innocence. Les habitans de ces écarts avoient quelquefois des lieues à faire pour venir à l'Eglise; & c'étoient ceux-là même qui y étoient les plus assidus, venant dès le matin avec un morceau de pain pour tout leur dîner, & ne s'en retournant que le soir.

En 1645 M. du Hamel fut obligé de quitter Saint-Maurice pour venir à Paris être Curé de S. Merry, à la place de M. Hillerin, qui lui avoit résigné sa Cure. Il ne le fit que malgré lui, & seulement pour obéir à ceux en qui il avoit mis sa confiance. On en apprit la nouvelle à Saint-Maurice avec tant de douleur, que presque tous les habitans firent des prieres exprès pour demander à Dieu qu'il leur conservât leur Pasteur. Tout Paris reconnut bientôt le talent du nouveau Curé pour

la prédication, ſon zele pour la correction des mœurs, ſon déſintéreſſement particulier, & ſon application au beſoin des pauvres, pouſſé, ſi on peut le dire, juſqu'à l'excès. Il entretenoit dans cette Capitale un nombre de jeunes étudians en Philoſophie & en Théologie. Il établit ſur ſa Paroiſſe une Communauté de bons & ſavans Eccléſiaſtiques pour faire des Conférences, qui devinrent très-célebres. C'étoient des Conférences Eccléſiaſtiques, dont M. Faydeau étoit chargé de faire le réſultat. On y venoit de tous côtés; des Docteurs, des Magiſtrats, & des perſonnes de diſtinction ſe faiſoient un plaiſir d'y aſſiſter. Une fois M. de Caumartin, Evêque d'Amiens, & un Miniſtre Anglican, ſe trouverent à une de ces Conférences, qui eut pour ſujet l'*Avarice*. L'Evêque fut frappé d'une déciſion qu'on y donna : *Qu'un Bénéficier ne peut point laiſſer à ſes parens le bien qui ne lui vient pas de ſon patrimoine.* Il y fit ſes réflexions, & s'exécuta lui-même, en faiſant diſtribuer quatre-vingt mille livres aux pauvres & aux Egliſes. Pour le Miniſtre Anglican, il fut ſi édifié des principes

de désintéressement que l'on avança dans la Conférence, qu'il avoua que jusques-là il avoit été bien trompé; qu'on lui avoit donné de tous les Prêtres catholiques, l'idée de gens ignorans & intéressés : mais qu'il voyoit bien le contraire. Il eut ensuite des entretiens avec M. Faydeau sur la controverse, & se fit Catholique. Il est entré depuis chez les Peres de l'Oratoire, & y a vécu saintement.

En 1654, M. du Hamel fut exilé pour avoir eu l'imprudence de désapprouver publiquement la détention du Cardinal de Retz, & ensuite pour avoir témoigné de la joie lorsqu'il apprit la nouvelle évasion de cette Eminence du château de Nantes. Son exil dura dix ans. Après quelque séjour à Langres, on le relégua à Quimper en Basse-Bretagne, & quelque temps après à Belesme. Lorsqu'il sortit de Quimper, l'Evêque, le Chapitre & la Ville, lui donnerent des attestations très-authentiques & très-honorables. Plus de quarante Gentilshommes l'accompagnerent jusqu'à Belesme, pour témoigner l'estime qu'ils faisoient de sa vertu, & ne le quitterent qu'avec regret. M. du Hamel

commença dans cet exil à se lasser de son éloignement de Paris & de sa Cure ; & néanmoins il fut encore envoyé à Châlons-sur-Saone ; ce qui acheva de le dégoûter. Il écouta donc alors quelques propositions d'accommodement : il signa en 1661 le Formulaire ; & il vint reprendre possession de sa Cure le 20 Mai 1664. Mais ayant vu que dix ans d'absence avoient altéré le bien qu'il y avoit fait, il prit le parti de quitter cette Cure. Il la permuta pour un canonicat de l'Eglise de Notre-Dame. Il remplit exactement tous les devoirs de son état ; réforma plusieurs abus qu'il trouva dans son Chapitre, & gémit sur ceux qu'il fut contraint de tolérer. Ce fut lui qui exhorta M. de Péréfixe à la mort ; il lui représenta avec force ces trois choses, *Qui il étoit, d'où il étoit venu, & l'état où il alloit entrer pour l'éternité.* La Cure de Saint-Maurice s'étant trouvée vacante, M. de Gondrin, Archevêque de Sens, l'engagea à la reprendre. Il y consentit ; & le Prélat lui donna en y entrant la charge de Doyen de la Chretienté dans le Doyenné de Ferrieres. Quelque temps après il résigna

ſa Cure à ſon neveu, homme de mérite, en ſe réſervant les fonctions de Doyen, dont il s'eſt toujours acquitté avec beaucoup d'édification & de zele. Au mois de Juin 1681, il alla faire un voyage à la Trappe, où ſa ſanté fit craindre pour ſes jours. Il deſiroit les y finir; mais il eut le temps de retourner à Saint-Maurice, où il mourut, après ſeize mois de maladie, le 31 Novembre 1682, en demandant pardon à Dieu d'avoir ſigné le Formulaire.

Fin du Tome ſecond.

---

*ERRATA du Tome II.**

Page 3, *ligne* 12, Boulchard, *liſez* Boulehard.

P. 19, *lig.* 13, *il faut ôter le* je.

P. 54, *lig.* 24, *un accent ſur* quantité.

P. 77, *lig.* 22, de nourrir, *liſ.* de faire nourrir.

P. 78, *lig.* 4, *un point ſur la virgule.*

P. 96, *lig.* 11, on travailloit, *liſ.* on y travailloit.

P. 193, *lig.* 12, murmure, *liſ.* murmuroit.

P. 241, *lig.* 5, miſes, *liſ.* miſe.

P. 244, *lig.* 8, les, *liſ.* le.

DE L'IMPRIMERIE DE J. CH. DESAINT, RUE SAINT-JACQUES.

TABLE

DES VIES

Contenues dans ce Volume.

Fin de la Table.

ERRATA du Tome III, qui est Tome II.

Page 35, *ligne* 21, soixante mille, *ajoutez* livres.

P. 68, *lig.* 23, pour affaire, *lis.* pour une affaire.

P. 76, *lig.* 28, s'accomod, *lis.* s'accommode.

P. 97, *lig.* 1, *un point virgule après* enfans.

P. 127, *lig.* 12, tous, *lis.* tout.

AVIS au Relieur.

Les deux premieres feuilles A & B, Tome IV, font le second Volume avec les feuilles étoilées Tome II, tellement que le Tome II devient le Tome III, & le Tome III fait le Tome IV.

On mettra l'Avant-Propos au Tome II, qui fait le Tome III.

NOUVELLE HISTOIRE
ABRÉGÉE
DE L'ABBAYE
DE
PORT-ROYAL,
DEPUIS SA FONDATION JUSQU'A SA DESTRUCTION:

Accompagnée de Vies choisies & abrégées des Religieuses, & de quelques Dames bienfaitrices de la maison; & des Messieurs qui ont été attachés à ce célebre monastere.

Ouvrage composé pour les personnes qui aiment cette maison illustre; mais principalement pour ceux qui ne la connoissent pas, ou qui la connoissent peu. On y trouvera tout-à-la-fois de l'amusement, de l'édification, & une grandeur d'ame qui frappe & qui ravit.

TOME QUATRIEME.

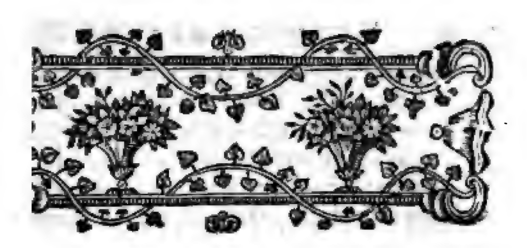


A PARIS,

Chez
- VARIN, Libraire, rue du petit-Pont.
- FROULLÉ, Libraire, Quai des Augustins, au coin de la rue Pavée.
- MEQUIGNON, Libraire, rue de la Harpe, au coin de la rue de Richelieu.

M. DCC. LXXXVI.

Avec Approbation, & Privilege du Roi.



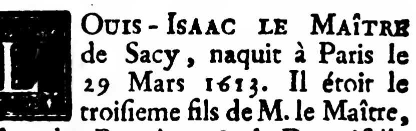
IES CHOISIES

ET ABRÉGÉES

DE MESSIEURS

E PORT-ROYAL.

M. DE SACY.



LOUIS-ISAAC LE MAÎTRE de Sacy, naquit à Paris le 29 Mars 1613. Il étoit le troisieme fils de M. le Maître, aître des Requêtes, & de Demoiselle nauld. Dès son enfance, il fit paroître grande inclination à la piété & à plus haute vertu. M. Hillerin, Curé Saint-Merry, Paroisse de toute la

famille des Arnaulds, en étoit ſingulie-rement édifié. Il fit ſes premieres études ſous un Précepteur commun, avec M. Arnauld ſon oncle, qui n'avoit qu'un an plus que lui, & que pour cela il appelloit toujours ſon *petit oncle*. Il montra dès-lors beaucoup de diſpoſition pour les belles-Lettres & pour les ſciences; & ſon eſprit paroiſſoit plein de feu, & tout fait pour l'enjouement; caractere qu'il a réformé dans la ſuite, lorſqu'il ſe diſpoſa à entrer dans les Ordres ſacrés. Il vécut toujours dans une grande innocence, & une pureté ſi grande, que juſqu'à ſes maîtres, tout avoit du reſpect pour lui. Il avoit naturellement un grand goût pour la poéſie : une piété tendre ſut de bonne heure ſanctifier ce talent.

Lorſque M. de Sacy n'étoit encore âgé que de quatorze ans, la Mere Angélique ſa tante, lui donna à lire l'*Introduction à la vie dévote*. Quelque temps après il revint la trouver, & lui dit, qu'ayant appris par le livre qu'elle lui avoit donné, qu'on a beſoin d'un guide pour marcher ſûrement dans la voie de Dieu, il venoit lui en demander un. Elle en parla à l'Abbé de Saint-Cyran, & le donna à ſon neveu pour Directeur.

L'Abbé fut frappé des rares qualités qu'il apperçut en M. de Sacy, & il forma le dessein de les cultiver avec application. Il lui parut un de ces hommes capables de faire un jour beaucoup de bien à l'Eglise. M. de Saint-Cyran ne cacha pas ce qu'il en pensoit. Dans une maladie qu'eut alors son jeune néophyte, il dit à sa mere affligée: *Dieu vous le rendra, Madame; car ce seroit peut-être la plus grande perte que pût faire l'Eglise.* L'Abbé régla ses études & sa vie.

Quelques années après, M. de Sacy entra chez M. de Saint-Cyran pour vivre avec lui, & avec M. de Barcos son neveu. L'Abbé lui fit prendre dès-lors la soutane, quoiqu'il ne fût encore que Laïc. La soumission de M. de Sacy à M. de Saint-Cyran, alla au-delà de ce qu'on peut s'imaginer : il ne faisoit pas un pas, il n'ouvroit pas un livre, il n'écrivoit pas une ligne sans en avoir obtenu la permission.

Son occupation chez M. de Saint-Cyran, étoit l'étude des saintes Ecritures, & la lecture des Peres. Dans la lecture des Peres, il s'attachoit spécialement à ce qui entroit dans son plan; savoir, de se nourrir lui-même

de la piété, & de se mettre en état d'y former les autres : il passoit légerement sur tout ce qui étoit de simple spéculation.

Lorsque M. de Saint-Cyran fut arrêté, & conduit à Vincennes, M. de Sacy resta dans sa maison avec M. de Barcos, qui suppléa à son oncle pour diriger les études de M. de Sacy. M. de Barcos, qui étoit consommé en science & en expérience, connut le rare mérite de son éleve ; & voyant qu'il étoit destiné à commander un jour, il le conduisit avec une certaine autorité, afin de lui apprendre à obéir. Il réussit : M. de Sacy a conservé toute sa vie un esprit de soumission & de dépendance : de sorte, que de tous les Livres de piété qu'il a composés, il n'en a jamais entrepris un seul de lui-même, depuis sa jeunesse jusqu'à sa plus grande vieillesse ; & généralement en toutes choses il recouroit aux lumieres d'autrui : ce qui faisoit dire que s'il n'avoit eu personne de qui prendre conseil, il l'auroit pris de son valet.

Au sortir de sa Philosophie, M. de Sacy fut vivement sollicité par sa famille à aller en Sorbonne ; mais il en sentit un secret éloignement qu'il n'a

jamais pu vaincre, ſans cependant en pouvoir dire les raiſons. Comme ſes parens inſiſtoient toujours pour ce parti, & que ſes répugnances augmentoient au lieu de diminuer, il crut devoir s'en rapporter à M. de Saint-Cyran pour la déciſion. L'Abbé ne voulut pas prendre ſur lui de décider contre le gré de la famille; il renvoya le jeune homme à ſon frere aîné M. le Maître. M. de Sacy écrivit une lettre ſi forte à ſon frere, que M. le Maître, & tous ceux qui la virent, furent effrayés de voir tant de lumiere dans un jeune homme; & un fond d'humilité, qui n'avoit rien de feint. Perſonne n'oſa lui faire violence. Mais M. de Saint-Cyran le fit tonſurer; & il lui fit prendre les Ordres ſupérieurs l'un après l'autre, juſqu'à la Prêtriſe excluſivement. A l'exemple de M. le Maître, & de M. de Séricourt ſes freres, il donna tout ſon bien à Port-Royal, ne ſe réſervant qu'une ſimple penſion.

Après la mort de M. de Saint-Cyran, M. de Sacy ſe mit ſous la conduite de M. Singlin, ſans quitter la ſociété de M. de Barcos, avec qui il continua de demeurer. Cet Abbé voyant les grands talens de ce jeune homme à qui les

études de Sorbonne étoient de manque, y suppléa. Il attira à Paris M. Guillebert habile Docteur, Curé de Rouville, Diocese de Rouen, pour l'avoir auprès de lui, & aussi afin qu'il mît M. de Sacy sur les voies de tout ce qu'on apprend sur les bancs de Sorbonne. M. de Sacy fit en peu de temps de grands progrès dans toutes les connoissances théologiques. La Providence lui fit trouver encore un autre supplément: M. Arnauld, ayant été obligé en 1646 de se cacher à l'occasion de son livre *de la Fréquente Communion*, M. de Sacy devint le compagnon de sa retraite & de ses travaux. M. de Sacy retrouva ainsi la Sorbonne, & même plus que la Sorbonne, dans un Docteur d'une si vaste & si sublime érudition.

M. de Sacy souhaita long-temps de pouvoir se domicilier à Port-Royal des Champs. A force de supplications il obtint de M. Singlin la permission d'y aller passer quelques temps auprès de M. le Maître & de M. de Séricourt. Il étoit piqué d'une sainte émulation pour imiter ses freres dans la retraite & la pénitence. Il n'en resta pas même à la simple imitation, il devança ses modeles. Voici comme parle M. le

Maître lui-même, sur cet article. On voit, que malgré le sérieux de sa vie, il n'avoit pas perdu son ancien enjouement. « Quand nous nous mettions à » table, dit-il, on nous servoit le soir, » comme vous savez, une collation fort » succinte : cependant elle occupoit » mon frere de Sacy autant qu'un grand » souper. Moi, qui suis d'un naturel » prompt & chaud, j'avois vu la fin » de ma portion aussi-tôt que le com- » mencement : cela étoit bientôt éclip- » sé ; & comme je ne pensois qu'à » me laver, je voyois mon frere de » Sacy, avec sa gravité & sa froideur » ordinaire, tourner un petit quartier » de pomme, le peler tranquillement, » le couper à loisir, le manger sans se » presser. A peine avoit-il commencé » à faire collation, lorsque la mienne » étoit déja plus d'à moitié digérée. Ainsi, » après avoir achevé son petit manege, » il se levoit de table presque aussi léger » qu'il y étoit entré ; laissant sa por- » tion, déja très-modique, presque » toute entiere : il s'en alloit comme » s'il étoit fort rassasié, & ne s'engrais- » soit que de jeûnes ».

Une telle vie, qu'il continua de mener à Paris après le court séjour de

Port-Royal des Champs, ſe trouva au-deſſus de ſes forces. Il ſuccomba, & tomba dans une maladie qui le réduiſit à la derniere extrêmité. Il revint de ſa maladie plus pénétré encore de l'eſprit de pénitence.

Il avoit toujours travaillé à ſe former une grande idée de la Majeſté divine. C'eſt pour cela qu'il avoit goûté ſaint Auguſtin plus que tous les autres Peres; il faiſoit des recueils de tous les endroits de ſes ouvrages, qui lui paroiſſoient propres à lui donner cette grande idée de Dieu. C'étoit de ce même principe que partoient les autres vertus ſingulieres qui ſe ſont fait admirer en lui: cette gravité de vieillard, & cet air recueilli & ſérieux; cette circonſpection qui lui faiſoit peſer, pour ainſi dire, au poids du ſanctuaire, toutes ſes paroles & toutes ſes démarches; cet amour du ſilence & de la retraite, joint au zele du ſalut des ames qui l'en faiſoit ſortir ſans peine à la premiere occaſion; cette modération & cette douceur, qui ſupprimoit abſolument en lui tout écart, toute vivacité, toute impatience; mais ſur-tout cette profonde humilité qui l'accompagnoit par-tout, & qu'il avoit exprimée dans ces quatre vers:

Se mépriser soi-même, & mépriser le monde,
Ne mépriser personne, & souffrir le mépris,
Ce sont les quatre effets d'une vertu sans prix,
Qui sur Dieu seulement toute sa gloire fonde.

Ce fut cette humilité qui le porta toujours à s'éloigner du Sacerdoce. Il le reçut enfin à l'âge de trente-cinq ans, par l'ordre réitéré de M. Singlin. Jamais vocation ne fut mieux marquée: jeunesse passée dans la plus parfaite innocence : tous les talens du cœur & de l'esprit réunis : une vertu éprouvée par des années entieres, passées dans l'exercice de chacun des Ordres différens qui précedent la Prêtrise : & de plus la circonstance tout-à-fait conforme à l'esprit des saints Canons, de n'être pas Prêtre simplement pour être Prêtre, mais d'avoir avant que de l'être, sa destination à un ministere particulier. Car M. Singlin l'envoyoit à la Prêtrise, spécialement pour desservir la maison de Port-Royal, tant par rapport aux Religieuses, que par rapport aux Solitaires. Ce fut au mois de Décembre 1649, que M. de Sacy reçut le Sacerdoce. Le même esprit d'humilité qui l'avoit arrêté pour l'Ordination, le retint pour la célébration de sa premiere

Messe : il ne la dit qu'au bou
quarante jours, qu'il passa dans u
cueillement & une ferveur toute
velle.

A peine M. de Sacy fut-il
dans le sacerdoce, que M. Singlin
voya à sa destination, qui éto
confesser & de conduire les Religi
& les Solitaires de Port-Royal.
soumit avec simplicité, & alla s'é
à Port-Royal des Champs en
qualité de Confesseur. La plupart
Solitaires se rangerent volontiers
ordres de M. Singlin qui leur a
voyé ce nouveau Directeur : mais
ques-uns hésiterent. Le plus diffi
vaincre fut M. le Maître : il ne
voit se résoudre à faire l'ouvertu
son intérieur à un frere cadet d
avoit dirigé les études, & revu le
vrages. Outre cela l'opposition d
ractere formoit un nouvel obstacle
autant M. le Maître étoit actif
dent & tout de feu ; autant M. de
étoit grave, posé & d'un froid à
cer. M. Singlin prit patience :
force de représenter à M. le M
combien il étoit accablé par la p
gieuse multiplicité d'affaires dor
étoit chargé, ayant à diriger tout

Religieuses de la maison de Paris, & tous les externes, hommes & femmes, qui se mettoient sous sa conduite, il l'amena à faire comme les autres : M. le Maître le fit même de bonne grace ; & on ne vit jamais d'union pareille entre deux freres, ni de soumission plus grande de Pénitent à Confesseur.

M. de Sacy étant ainsi chargé de la conscience de tous les Solitaires qui étoient avant lui dans la maison, vit augmenter sa charge dans la suite par les nouveaux qui arriverent, entre lesquels étoit M. Pascal. Parmi les Religieuses de la maison des Champs, il y avoit sa vertueuse mere, qui étoit devenue Religieuse : elle voulut être aussi sa pénitente, & lui fit même commencer par elle l'exercice de son ministere. Il continua ainsi depuis 1650 jusqu'en 1661, que la persécution générale l'obligea de s'écarter.

Dans cet intervalle, M. de Sacy perdit trois personnes qui lui étoient bien cheres. Le 4 Octobre 1650, son frere, M. de Séricourt, mourut, âgé de trente-neuf ans, après avoir passé treize ans à Port-Royal dans les exercices de la pénitence & de la piété. Trois mois après, le 12 Janvier, il perdit sa mere,

Religieuse sous le nom de Sœur Catherine de Saint-Jean : & le 4 Novembre 1658, M. le Maître, ce frere si respectable, & avec qui il avoit une union de cœur si intime, mourut entre ses bras. Il fit lui-même la cérémonie des obseques au milieu du monde qui fondoit en larmes, & il mit les corps en terre sans en verser aucune. Ce n'étoit point insensibilité ; mais c'est que la piété savoit commander à la nature pour l'honneur du Sacerdoce dont il étoit revêtu : car après s'être montré Prêtre dans la cérémonie publique, il se montroit fils & frere dans le particulier ; & lorsqu'il étoit retiré dans sa chambre après les funérailles, il donnoit un libre cours à ses larmes.

M. de Sacy, soit dans l'exercice de son ministere pour la direction, soit dans le gouvernement de la société des Solitaires, soit dans les épreuves particulieres & personnelles, soit dans les malheurs & les afflictions publiques, soit enfin au milieu des troubles de Port-Royal, & dans toutes les révolutions de ce monastere, conserva toujours sa tranquillité d'ame, & faisoit tous ses efforts pour la communiquer aux autres. En 1656, la maison eut une

premiere secousse. Les Solitaires furent obligés de se retirer; & les petites écoles furent dispersées. Il ne resta au dehors de Port-Royal que le Médecin, le Chapelain & le Confesseur, qui étoit M. de Sacy. Ce saint Prêtre continua sa fonction auprès des Religieuses, sans aucune inquiétude, attendant en paix la fin de l'orage, qui, par un ordre secret de la Providence, ne fut pas de longue durée pour cette fois-ci. Mais, en 1660, la tempête recommença plus sérieusement, & eut de plus grandes suites. Les approches causerent de grandes alarmes parmi tous ces pieux Solitaires. Ils étoient consternés des maux qui les menaçoient, & des fâcheuses nouvelles qui arrivoient tous les jours. M. de Sacy seul gardoit une égalité d'ame admirable au milieu de cette société affligée; & s'il éprouvoit quelque inquiétude, ce n'étoit que de voir les autres inquiets. Sa tranquillité alloit jusqu'à n'être même ni empressé ni curieux de savoir ce qui se passoit de ces affaires-là à Paris. Si on lui en parloit, il écoutoit sans rien répondre, & ne disoit rien aux autres de ce qu'il en avoit appris.

Le tonnerre qui grondoit sur Port-Royal, ayant enfin éclaté par l'expulsion

depuis long-temps. La maiſon fut obſervée pendant quinze jours par un eſpion qui les ſuivoit par-tout, juſqu'à monter derriere leur carroſſe, quand ils n'alloient pas à pied, & à entrer dans leur batteau, quand ils paſſoient l'eau. Quoique ces Meſſieurs ſuſſent qu'ils étoient épiés, ils n'y prenoient pas garde. Ce qui fut cauſe qu'ils ne furent pas arrêtés les premiers jours de leur découverte, c'eſt qu'on eſpéroit les trouver raſſemblés quelque jour en plus grand nombre, & on vouloit faire une meilleure capture. Enfin las d'attendre, le jour fut pris pour l'expédition.

Le 13 Mai 1666, ſur les ſix heures du matin, trois grands Suiſſes entrent dans le cabinet de M. du Foſſé par la fenêtre, puis deſcendent l'eſcalier, & vont ouvrir ſa porte à leur Colonel, qui étoit accompagné du Lieutenant Civil, de deux Commiſſaires, & d'un nombre de Suiſſes & d'archers. M. du Foſſé, qui, après avoir ouvert la fenêtre de ſon cabinet, pour y donner de l'air, s'en étoit retourné dans ſa chambre pour s'habiller, fut bien étonné du ſpectacle. M. de Sacy & M. Fontaine étoient déja ſortis; mais l'eſpion qui les avoit vu paſſer, avertit les gens de juſ-

tice qu'ils n'étoient pas encore bien loin. Un des Commiſſaires fut détaché pour les ſuivre ſans bruit, & les arrêter dans le lieu le plus favorable. Il le fit, & les conduiſit d'abord chez un autre Commiſſaire proche Saint Paul. M. de Sacy inquiet pour quelques papiers qu'il avoit ſur lui, les tira doucement de ſa poche, & les fit couler dans ſon haut-de-chauſſe. Les Commiſſaires s'en étant apperçus, firent aſſeoir M. de Sacy, & lui prirent les papiers qu'il avoit cachés, les ouvrirent, virent que c'étoit des lettres de conſcience, & ils eurent l'inſolence de s'en divertir, & de les porter enſuite chez M. le Chancelier. Ce grave Magiſtrat leur fit de vives reprimandes ſur leur procédé, dit qu'il ne toucheroit pas à ces papiers, & ordonna qu'on les remît à M. l'Archevêque.

M. de Sacy & M. Fontaine furent gardés à vue chez le Commiſſaire. A midi le Lieutenant-Civil ayant fait ſes opérations dans la maiſon du fauxbourg, envoya un carroſſe avec un Exempt & deux autres archers, pour ramener M. de Sacy & M. Fontaine. Ils furent fort étonnés de trouver leur logis métamorphoſé en une place d'armes : la

rue, les cours, les jardins, les escaliers, tout étoit garni de Suisses.

M. de Sacy fut conduit devant le Lieutenant-Civil. Ce Magistrat tira de sa poche un papier, & lui dit qu'il y avoit deux chefs pour lesquels il étoit venu en visite chez lui : l'un, qu'il y avoit une Imprimerie dans son logis ; l'autre, qu'il s'y tenoit des assemblées qui sentoient la cabale. M. de Sacy répondit que, sur le premier chef, la visite que les archers avoient faite sans doute, depuis le grenier jusqu'à la cave, le dispensoit de rien dire ; qu'il étoit assuré qu'ils n'avoient trouvé nulle trace d'Imprimerie : que, quant au second chef, il étoit si peu vrai qu'il tînt chez lui des assemblées ; que ses meilleurs amis même ne savoient pas où il logeoit. Le Lieutenant-Civil passa aux papiers & aux lettres qu'on avoit trouvés dans sa chambre. Il y avoit des lettres, dont l'adresse étoit à M. de Gournay, d'autres à M. de l'Eau ; d'autres, à M. de Sacy. Qui est ce M. de Gournai, dit le Lieutenant-Civil ? C'est moi, répondit M. de Sacy. Et M. de l'Eau ? C'est moi, repliqua-t-il. Et M. de Sacy ? C'est moi. Cela sent bien la cabale, dit le Magistrat. Non, Monsieur, répondit le saint

Prêtre ; cela ſent la précaution ; & l'état où je ſuis montre qu'elle n'a pas été aſſez grande. Le Juge demanda enſuite le nom des perſonnes de qui étoient les lettres. M. de Sacy lui répondit qu'il n'y avoit qu'à voir s'il y avoit quelque choſe contre l'Egliſe ou contre l'Etat ; qu'alors il lui nommeroit les perſonnes : mais qu'autrement il ne pouvoit pas le faire en conſcience ; qu'étant Confeſſeur, il devoit un ſecret inviolable à ceux qui le conſultoient ſur leur intérieur.

M. de Sacy & ſes amis furent gardés à vue dans leur maiſon pendant quatorze jours. Le procès-verbal du Lieutenant-Civil qui avoit été porté en Cour, n'étoit point du tout à la charge de ces Meſſieurs, & les Miniſtres étoient bien tentés de ne pas paſſer outre : mais le Pere Annat ſollicita le Roi ſi inſtamment contre eux, qu'enfin ils furent conduits à la Baſtille. Meſſieurs du Foſſé n'y reſterent qu'un mois. M. de Sacy & M. Fontaine y reſterent deux ans & cinq mois.

M. de Sacy fut trois mois ſeul avec ſon domeſtique dans ſa chambre ; bien conſolé de ſavoir que Meſſieurs du Foſſé qui avoient été pris avec lui, avoient obtenu leur élargiſſement. Mais il lui

restoit beaucoup d'inquiétude au sujet de M. Fontaine, qu'il savoit être toujours en prison. Il faisoit prier ses amis de solliciter auprès des Puissances pour l'avoir auprès de lui, & de faire entendre que, lui-même ayant la vue foible, il avoit besoin d'un lecteur. M. Fontaine, de son côté, ne soupiroit qu'après ce bonheur : « Ouvrez-moi, » disoit-il au Major, nommé M. Barail, » la porte de la Bastille & la porte de » la chambre de M. de Sacy ; vous ver» rez à laquelle des deux je courrai. Tout » me sera une prison sans M. de Sacy ; » avec lui je suis libre par-tout. » Ce gracieux Officier, voyant l'empressement réciproque de ces deux Messieurs pour leur réunion, anima les amis communs à redoubler leurs sollicitations en Cour, & donna des instructions pour pouvoir réussir. La grace fut obtenue au mois d'Août. M. Fontaine, qui, les quinze premiers jours, avoit été assez gai, s'étoit trouvé ensuite saisi d'une noire tristesse qui altéra beaucoup sa santé ; il étoit alors dans un pauvre état, & n'espéroit plus obtenir la grace d'être auprès de M. de Sacy, lorsqu'elle arriva. Il avoit été saigné le matin. Pendant son dîner, un Officier vint avec le porte-

clef lui annoncer qu'il alloit le conduire chez M. de Sacy. Il quitta bien vîte son dîner, en disant à l'Officier : Vous me rendez la vie, Monsieur ; & sur-le-champ il part. M. de Sacy qui croyoit l'affaire manquée, fut surpris agréablement. Les deux saints amis dînerent ensemble ; & aussi-tôt après le dîner, ils se mirent à genoux, & rendirent à Dieu des actions de graces.

Le Gouverneur de la Bastille avoit pour eux beaucoup de duretés ; & il leur rendoit visite plus souvent qu'ils n'auroient souhaité. Il leur disoit un jour que, si le Roi lui commandoit d'emprisonner son propre pere, il le feroit sans hésiter. M. de Sacy ne put entendre sans horreur un tel discours : il regarda M. Fontaine sans rien dire ; &, après que le Gouverneur fut sorti, il dit à M. Fontaine : « Eh bien, Mon» sieur, en quelles mains sommes-nous ? » Je vois bien qu'il faut toujours se te» nir prêt à la mort ». Et reprenant ensuite un ton de courage : « Tout cela » n'est rien, dit-il : prison, mort, em» prisonnement, arrive tout ce qui pour» ra. Il faut servir Dieu aux dépens de » sa vie, comme aux dépens de sa liber» té..... Il faut bénir Dieu, lorsqu'il

» nous met dans un état de souffrance
» le long du jour & de la nuit.... Ces
» discours & ces entretiens qui ne sont
» pas fort agréables, doivent entrer dans
» notre pénitence, &c. ». Ce même Gouverneur leur tendit plusieurs pieges, pour avoir occasion de leur nuire, mais il n'y gagna rien.

Il n'en étoit pas de même des entretiens qu'ils avoient avec M. Barail. Ce bon Major ne manquoit aucune occasion d'adoucir leur captivité; il les menoit promener sur la terrasse pour prendre l'air : il passoit des temps considérables en conversation avec eux, & ne se lassoit point d'admirer les grandes qualités de M. de Sacy, sur-tout sa soumission & sa douceur. Ainsi la Providence ne laissa pas M. de Sacy dans sa prison sans quelque consolation extérieure. Ce fut l'élargissement de MM. du Fossé; le plaisir de revoir & d'être avec M. Fontaine; les attentions marquées du Major, les nouvelles qu'il recevoit de l'activité avec laquelle ses amis s'employoient pout lui auprès des Puissances. Madame la Duchesse de Longueville & son illustre compagne Mademoiselle de Vertus avoient la générosité de se dire de ses amies; & sans

craindre, ni de se compromettre avec la Cour, ni de rabaisser trop leur dignité, elles rendoient de temps en temps visite au Gouverneur pour s'informer du prisonnier, & le recommander à ses soins. Enfin, Madame de Pomponne, sa vertueuse parente, sollicita si persévéramment en Cour, qu'elle obtint la permission de le voir une fois.

Quand M. de Sacy fut arrêté, il venoit d'achever la traduction du Nouveau Testament. Il avoit la pensée alors de traduire de même tout l'ancien. La Providence permit qu'il trouvât à la Bastille la facilité de le faire en repos, & sans être interrompu. On lui fournit tous les livres nécessaires pour exécuter l'ouvrage, dans le temps même qu'on lui refusoit mille autres choses : on lui donna même un lecteur & un copiste dans M. Fontaine. Enfin, dès que l'ouvrage fut fini, la lettre-de-cachet que ses amis sollicitoient depuis long-temps pour sa sortie, arriva. Il sembloit que Dieu n'avoit permis son emprisonnement, que pour lui donner le temps de faire librement cet ouvrage. Le jour heureux de sa délivrance fut la veille de la Toussaint 1668. M. de Pomponne alla lui-même à la Bastille porter l'ordre de

sa sortie. M. de Sacy, accompagné de M. Fontaine, monta dans le carrosse de son cousin, & alla droit à Notre-Dame remercier Dieu de sa délivrance. Il alla ensuite chez M. l'Archevêque, qui lui fit de grandes démonstrations d'amitié. Quoique M. de Sacy ne fût pas dupe de ces démonstrations, il pria l'Archevêque de vouloir bien lui-même le présenter au Roi, pour faire ses remercîmens à Sa Majesté. L'Archevêque lui promit de le faire : & dès que le Roi fut à Paris, M. l'Archevêque, M. de Pomponne & M. de Sacy allerent au Louvre. M. de Sacy ayant fait son compliment en une courte phrase, Sa Majesté eut la bonté de l'assurer de son estime; puis se tournant du côté de M. de Pomponne, il lui dit en riant : *Eh bien ! vous voilà bien aise.*

M. de Sacy reçut des félicitations sans nombre des personnes les plus distinguées sur son élargissement. Il fut obligé de sacrifier aussi quelque temps à l'empressement de ses amis, qui voulurent avoir chacun leur jour, pour lui faire une petite fête. M. de Sacy céda par reconnoissance plus que par goût. Enfin, après avoir passé deux mois avec ses amis de Paris; il quitta l'hôtel de Longueville,

Longueville, où il avoit logé tout ce temps, & alla à Pomponne, pour y reprendre la vie de retraite qui lui étoit si chere.

Après avoir passé quelque temps à Pomponne, il quitta ce séjour, & vint s'établir à Paris, d'où il alla souvent visiter les Religieuses de Port-Royal des Champs, qui jouissoient alors de la paix de Clément IX. Malgré cela, il ne crut pas prudent d'y fixer dès-lors sa demeure.

Pendant son séjour à Paris, il se fit dans sa famille, un mariage qui lui donna occasion de manifester sa grande piété. Mademoiselle de Séricourt, fille de son frere M. le Maître de Saint-Elme, qui avoit été élevée à Port-Royal, fut recherchée par M. Boroger, frere cadet de M. du Fossé. Les familles se connoissant de longue main, & rien n'étant mieux assorti pour tout que ce mariage, on fut bientôt d'accord. M. Arnauld, grand oncle de la Demoiselle, fit la cérémonie de la bénédiction nuptiale : & M. de Sacy, pour attirer la bénédiction du Ciel sur cette alliance, envoya la veille du mariage une aumône de cent écus à l'Hôpital-Général. Deux ans après, M. Arnauld

tint ſur les fonts du baptême le premier fruit qui vint de ce mariage : & M. de Sacy, en faiſant préſent à ſa niece d'une layette pour l'enfant, en fit faire une autre en même-temps pour un enfant pauvre, afin de procurer, par cette charité, la protection ſpéciale du Seigneur à l'enfant & à la mere.

En 1675, M. de Sacy quitta Paris, & ſe domicilia à Port-Royal des Champs, comme il avoit fait autrefois. Il y demeura juſqu'à 1679, époque de la derniere diſperſion des *Meſſieurs*. Il fallut donc alors ſe retirer encore de cette ſainte & chere ſolitude. M. Fontaine fit tout ce qu'il put pour l'avoir dans ſa maiſon, à Saint-Mendé, où il étoit logé grandement & commodément, & où il y avoit même une Chapelle pour dire la Meſſe; mais M. de Sacy ne put ſe refuſer aux inſtances de ſa famille; il ſe retira à Pomponne, où ſes amis, & ſur-tout M. Fontaine, allerent ſouvent le voir.

Dans l'été de 1683, M. de Sacy eut une fievre-quarte qui alarma ſes amis. Un Médecin lui fit paſſer cette fievre trop bruſquement. Il traîna le reſte de l'année. Le jour de ſainte Genevieve de l'année ſuivante, il ſe fit lire la vie

de cette Sainte pendant le dîner, & il parla pendant une heure aux personnes de la maison qu'il avoit rassemblées. Il se surpassa cette fois, & une personne de la compagnie dit en sortant de la chambre: *En vérité, cet homme-là n'est plus de ce monde : nous ne le posséderons pas encore long-temps.* Une heure après, M. de Sacy appella à son secours, parce qu'il lui prit un accès violent, qui commença par un gros frisson, & qui fut suivi d'une fievre des plus ardentes. La nuit fut employée inutilement, pour apporter du remede au mal. Le matin, le malade qui sentoit sa fin approcher, demanda lui-même les Sacremens. Il fut administré avant midi. Ensuite il donna ordre à plusieurs choses, & se rappella ses amis l'un après l'autre, disant un mot pour chacun avec une grande présence d'esprit. Il mourut le soir du même jour, 4 Janvier 1684, au château de Pomponne, âgé de soixante-onze ans.

Comme il avoit marqué dans son testament qu'il desiroit être enterré à Port-Royal des Champs, on exécuta sa volonté. On avoit pris toutes les précautions possibles pour éviter l'éclat dans le transport du corps, à cause de

l'animosité persévérante des ennemis de Port-Royal ; mais la Duchesse de Lesdiguieres, qui étoit sous la conduite de M. de Sacy, envoya deux cents personnes avec des flambeaux pour recevoir le corps à l'entrée de Paris, & l'accompagner jusqu'à Saint Jacques du-Haut-Pas. Cet appareil traversant tout Paris, & passant par devant les grands Jésuites & par devant leur College, se fit remarquer. M. de Harlay Archevêque de Paris, qui avoit donné une permission verbale pour le transport, la révoca, & donna ordre qu'on fît arrêter le corps. On en fut averti assez à temps pour prévenir cet ordre ; on enleva le corps de l'Eglise de S. Jacques vers le soir, & on le porta pendant la nuit à Port-Royal des Champs, au travers des glaces & des neiges les plus effroyables ; & il n'y eut pas un de ses amis qui regardât comme une fatigue le bonheur de l'accompagner & de le suivre dans ces pénibles chemins.

M. Fontaine qui avoit appris la mort de M. de Sacy, & le transport qu'on devoit faire de son corps, se rendit à Saint Jacques le matin avant sept heures, & il eut la douleur de n'y plus

trouver son ami. Il se hâta de partir, & marcha sur les traces du carrosse qui étoient bien avant marquées sur la neige. Etant arrivé à Port-Royal, il vit le corps de M. de Sacy dans cette Eglise pour laquelle il avoit été consacré Prêtre, & où il avoit offert à Dieu son premier sacrifice. Il se mit auprès du corps, & s'y tint persévéramment sans vouloir aller se chauffer ni dîner. Pendant qu'il étoit là, on délibéroit au dedans du monastere, si on lui donneroit la sépulture ecclésiastique avec les habits sacerdotaux. Il n'y avoit qu'une difficulté, qui étoit de savoir comment paroîtroit son visage; car il y avoit déja près de six jours qu'il étoit dans le cercueil. Il fallut donc le visiter. Ce fut M. Fontaine qui le premier passa la main dans la biere. Dès que l'on eut développé les linceuls & détourné le suaire, on ne méconnut en rien cette face : il sembloit encore respirer cette modestie que sa seule vue imprimoit dans tous les cœurs. On le revêtit donc pour la derniere fois de ses habits sacerdotaux. On chanta les Pseaumes ordinaires: on fit les aspersions & les encensemens; & ensuite on ouvrit les portes du cou-

vent, & on le porta au lieu qu'on lui avoit préparé au dedans pour sa sépulture, où on le déposa au milieu des regrets de toute la Communauté le dix du même mois.

M. DE LUZANCY.

CHARLES-Henri Arnauld de Luzancy naquit en 1623. Il étoit fils de Robert Arnauld d'Andilly, & de Catherine de la Broderie. Dès son enfance il montra beaucoup d'éloignement pour l'étude; & la délicatesse de son tempérament étoit cause qu'on n'osoit le pousser trop. Il avoit un grand penchant pour le monde, & la nature lui avoit donné des qualités propres à s'en faire aimer. C'est ce qui porta M. d'Andilly à le faire entrer Page chez le Cardinal de Richelieu, où il croyoit qu'il seroit plus à couvert des dérangemens auxquels les jeunes gentilshommes sont exposés. Là M. de Luzancy vivoit en Page, sans s'occuper beaucoup de son salut. Une de ses sœurs, qui fut depuis la Mere Angélique de S. Jean, étoit Novice à la

nouvelle maiſon du S. Sacrement. Il eut avec elle une converſation où elle l'entretint ſur l'horreur du péché mortel. Il s'en retourna pénétré de la crainte de Dieu, & ne prit plus de part, comme auparavant, aux plaiſirs du monde. Il lui venoit ſouvent des penſées de ſe retirer ; mais il attendit quelque temps pour pouvoir le faire décemment, ne croyant pas pouvoir ſortir honorablement de chez le Cardinal, qu'il n'eût fait une campagne. Il ſollicita un poſte militaire, & obtint une Enſeigne dans la garniſon du Havre de Grace. Il y fut ſix mois, menant une vie très-réglée. Au bout de ce temps il fut commandé pour l'armée. A peine y fut-il arrivé, qu'il tomba malade de la petite vérole, & ſe vit aux portes de la mort. Prenant alors abſolument ſon parti, il ſe retira chez le Baron de Saint-Ange, ami de ſon pere, qui étoit à ſa terre. Il y paſſa quelque temps, vivant d'une maniere très-édifiante. Delà il écrivit à M. de Saint-Cyran à Vincennes, pour le prier de lui enſeigner les voies de la pénitence, & de le prendre ſous ſa conduite. L'Abbé lui conſeilla un réglement de vie ſans quitter ſa pro-

feſſion. Puis enfin il obtint d'aller ſe joindre à ſes couſins MM. le Maître & de Séricourt à Port-Royal des Champs.

Là, M. de Luzancy embraſſa à l'âge de dix-huit ans, la profonde ſolitude, & l'auſtere pénitence qu'il y vit pratiquer. Pendant quarante ans, il a perſévéré dans l'exercice de ces deux vertus, y joignant une grande charité pour le prochain, & une tendre piété, étant très-compatiſſant pour les pauvres & les malades. Il ſe faiſoit aimer des domeſtiques, & en même-temps craindre & reſpecter; ce qui lui étoit fort utile dans la fonction qu'il avoit priſe, de faire valoir les terres avec M. le Maître, & de conduire le ménage lui tout ſeul. On le rencontroit toujours priant quand il alloit à cheval par les champs. Il paſſoit beaucoup de temps en prieres à l'Egliſe, & étoit très-aſſidu à l'Office. Les trois abſences qu'il fut obligé de faire par les ordres de la Cour, ne diminuerent jamais rien de ſa ferveur ni de ſon zele pour le ſervice de la maiſon. Dès que la liberté étoit rendue, il accouroit à ſon cher Port-Royal.

En 1679, obligé de le quitter pour la dernire fois, il ſe retira à Pomponne.

M. de Sacy son cousin & son Directeur, mourut entre ses bras dans ce lieu où il s'étoit aussi retiré, le 4 Janvier 1684. Sa sœur, la Mere Angélique de Saint-Jean, Abbesse de Port-Royal, savoit seule, par un mot de lettre, dissiper tous ses ennuis. Il se promettoit de décharger souvent son cœur rempli d'amertume, dans celui de cette Abbesse par ses lettres, ne lui étant pas permis de le faire de vive voix. Mais lorsque, comme un coup de tonnerre, la nouvelle lui vint de son agonie, il fut tellement saisi, qu'il ne voyoit & n'entendoit plus rien. Tout consterné, il fit promptement seller son cheval, pour aller recueillir les derniers soupirs de cette sœur. Combien de fois souhaita-t-il de rendre l'ame avec elle, à qui la grace l'avoit lié depuis si long-temps par un nœud incomparablement plus fort que celui de la nature! Tout lui déplut en ce monde après cette mort; tout lui devint insupportable. La tendresse pieuse qu'il avoit toujours eue pour ces deux personnes, se réveilla dans son cœur, & fit d'étranges ravages dans son corps. Il partit de Port-Royal, & revint à Paris chez M. de Pomponne son frere. Dès qu'il y fut

arrivé, il se mit au lit ; & il mourut douze jours après sa sœur, le 10 Février 1684, âgé de soixante-un ans. Son corps fut déposé dans le chœur de saint Eustache, & transporté ensuite à Port-Royal des Champs.

M. GRENET.

CLAUDE GRENET étoit Curé de saint Benoît. Pendant quinze ans il a été Supérieur de Port-Royal, pour lequel il a toujours témoigné une affection particuliere, & dont il a épousé les intérêts en toutes rencontres. souvent son humilité le faisoit se plaindre avec douleur, de ne pouvoir pas tout ce qu'il auroit souhaité, & de se trouver incapable de servir les Religieuses autant que sa qualité de Supérieur lui persuadoit qu'il y étoit obligé. Il n'abandonna jamais le soin de ces Filles illustres par leurs vertus & leurs malheurs. Il les aima jusqu'à la fin, & il conserva pour elles des entrailles de pere. La mort même ne fut pas capable de l'en séparer : pour derniere marque de son attachement pour cette maison, il

pria, par son testament, les épouses de Jesus-Christ qui la composoient, de recevoir son corps, lorsqu'il auroit rendu son ame à Dieu, pour y être enterré au pied de la Croix du cimetiere du dedans. Il mourut après quarante jours de maladie, plein de foi & de bonnes œuvres, le 15 Mai 1684, âgé de soixante-dix-neuf ans. Il légua au monastère trois mille livres, avec l'argenterie & le linge de sa Chapelle; à condition d'une Messe basse par semaine.

M. LE TOURNEUX.

NICOLAS LE TOURNEUX naquit à Rouen le 30 Avril 1640, de parens pauvres & obscurs. Il fit paroître beaucoup d'esprit dès son enfance. N'ayant encore que six à sept ans, il écoutoit les sermons avec une telle attention, qu'il les récitoit ensuite dans les mêmes termes qu'il les avoit entendus. On prenoit plaisir à le faire monter sur un fauteuil, & à le faire prêcher; ce qu'il faisoit au grand étonnement de tous les assistans. L'inclination qu'il fit pa-

rôître pour la vertu & pour l'étude, le fit aimer de M. Thomas du Fossé, Maître des Comptes à Rouen, qui, étant chargé d'une somme qu'un particulier avoit léguée pour faire étudier de pauvres écoliers, jetta les yeux sur ce jeune enfant, & lui fit commencer ses études. Quand il fut en état d'aller au College, M. du Fossé l'envoya à Paris au College des Jésuites. Il y fit des progrès si rapides, qu'on le donna pour émule aux deux enfans de M. le Tellier, Chancelier de France. Il fit sa Philosophie au College des Grassins, sous M. Hersan.

M. le Tourneux ayant fini ses études, s'en retourna à Rouen, où après avoir obtenu toutes les dispenses nécessaires, il reçut l'Ordre de la Prêtrise à l'âge de vingt-deux ans. Alors il fut placé Vicaire à la Paroisse de Saint-Etienne des Tonneliers en cette ville, où il se distingua par ses instructions. Il avoit un talent particulier pour la chaire; & ce talent se manifesta dans cet emploi. Il s'appliqua uniquement à expliquer l'Evangile, & il conduisit les ames dans le tribunal de la pénitence suivant les vraies regles. On vit des familles entieres des plus qualifiées, se soumettre

à sa conduite, & édifier le public par une réforme exemplaire. De la petite Paroisse où il étoit renfermé, sa réputation s'étendit peu à peu dans toute cette grande ville. On l'attira dans d'autres Eglises pour y faire des instructions. Tout Rouen s'empressoit de l'entendre. Ce qui plaisoit si fort en lui, c'étoit une éloquence naturelle & une noble simplicité. Il eut toujours une grande liaison avec la famille de M. Thomas du Fossé son bienfaiteur. En 1669 il quitta Rouen, & s'en vint à Paris avec M. du Fossé, le fils de celui à qui il devoit son éducation, qui ne tarda pas à lui donner la connoissance de M. Arnauld & de M. de Sacy. M. le Tourneux s'ouvrit à eux sur les raisons qui lui avoient fait quitter le séjour de Rouen, qui étoient des peines de conscience sur son entrée dans les Ordres & dans le ministere. Ils reconnurent bientôt en lui un génie supérieur, & un sujet capable de grandes choses; & ils penserent dès-lors à l'appliquer à des ouvrages utiles à l'Eglise.

M. le Tourneux vécut en pénitent sous la direction de M. de Sacy. Il portoit avec joie l'état d'humiliation où

il étoit, voyant ses talens enfouis, & toute sa réputation ensevelie dans sa retraite. Il étoit logé chez M. du Fossé avec M. de Tillemont. En 1671, M. du Fossé, étant obligé de prendre chez lui sa mere & ses sœurs, ne se trouva plus en état d'avoir avec lui M. de Tillemont & M. le Tourneux. La place de Chapelain au College des Grassins étant vacante, M. le Tourneux la prit. Il trouva dans ce poste le loisir qu'il cherchoit; & il l'employa à se remplir de plus en plus de la science ecclésiastique. Il se fit un grand fond de Théologie sur tous les points de la Religion, & se procura une intelligence parfaite des Saintes Ecritures, de la Tradition & de toute l'Antiquité. Aussi fut-il consulté beaucoup dans la suite de sa vie, sur toutes sortes de matieres. M. de Sacy même, ne faisoit point imprimer ses ouvrages qu'ils n'eussent été revus par M. le Tourneux.

En 1675, M. le Tourneux remporta le prix de l'Académie Françoise, & fut nommé Chanoine de la sainte Chapelle. Le Roi le gratifia aussi d'une pension de deux cents écus. Au milieu de ses grandes études, il rendoit des services à l'Eglise. Il faisoit des instruc-

tions au College, & il conduisoit les personnes qui s'adressoient à lui pour la confession. Madame du Fossé, qui étoit du nombre, disoit qu'elle n'avoit jamais trouvé personne qui eût plus de lumiere, & un jugement plus solide; & son fils ajoute, qu'il sembloit avoir quelque chose de l'intelligence des Anges, à qui la lumiere de la vérité se découvre tout-d'un-coup sans le secours du raisonnement. M. le Vayer, Maître des Requêtes, ayant entendu par hasard une de ses instructions au College, fut si charmé de l'éloquence simple & toute chrétienne de l'orateur, qu'il se lia étroitement avec lui, & l'engagea dans la suite à venir s'établir chez lui. Ce fut dans cette maison que M. le Tourneux commença à gratifier le public de ses utiles productions. Ce fut-là aussi qu'il commença son *Année Chrétienne*, à la priere de M. Pelisson son ami, qui ayant été autrefois Huguenot, avoit un zele admirable pour la conversion des Huguenots. M. Pelisson le pria donc d'ajouter à la Messe traduite en François, les explications des Epîtres & des Evangiles, & d'y joindre la vie du Saint dont on dit la Messe. M. le Tourneux

commença par le *Carême Chrétien*, en deux volumes. M. le Chancelier fit tant d'estime du livre aussi-tôt qu'il parut, qu'il fut un de ceux qui presserent le plus M. le Tourneux d'achever toute l'année.

M. de Harlay, Archevêque de Paris, par foiblesse pour les Jésuites, inquiéta M. le Tourneux, comme ami de Port-Royal, l'empêcha de prêcher, & lui fit entendre qu'il feroit bien de se retirer. L'Archevêque de Rouen, moins dégoûté que M. de Paris, voulut bien de son rebut. Pour s'attacher un si digne sujet, il lui donna le Prieuré de Villers-sur-Fere, en Tardenois, dans le Diocese de Soissons. Cependant l'orage se dissipant, M. de Harlay rendit à M. le Tourneux, qui revint alors à Paris, la permission de prêcher & de confesser. Et ce qui parut plus merveilleux, c'est que le Duc de Roannès, ami & & protecteur de Port-Royal, ayant demandé au Prélat M. le Tourneux pour Confesseur de Port Royal, dans le temps que les Religieuses n'en pouvoient présenter aucun qui fût de son goût, il y consentit sans aucune difficulté. Il l'envoya à Port-Royal des Champs, à la Toussaint de 1681, pour commencer à confesser les Religieuses,

& il accompagna cette mission de démonstrations d'amitié toutes singulieres. M. le Tourneux entra donc en exercice. Il passa quinze jours à Port-Royal à la Toussaint. Il y retourna pour l'Avent, & encore d'autres fois jusqu'au Carême. Mais pour le Carême il ne put faire sa fonction, parce qu'il en avoit une autre qui l'appelloit à Paris; qui étoit de prêcher le Carême à saint Benoît, à la place du Pere Quesnel, qui avoit été obligé de disparoître. Il logea chez M. Thomas du Fossé, fils de son premier bienfaiteur, son intime ami.

Ce carême de M. le Tourneux fut éclatant par le nombre prodigieux d'auditeurs. La mine peu avantageuse du Prédicateur, & son nom peu connu dans cette paroisse, firent croire d'abord aux loueuses de chaises qu'elles étoient bien mal partagées. Elles s'attendoient à voir un grand vuide dans l'auditoire. Mais à peine eut-il prêché, que le bruit de ses sermons se répandit dans toute la ville : on s'avertissoit l'un l'autre, & on s'empressoit de toutes parts à l'aller entendre : l'auditoire étoit si plein, qu'on avoit peine à y trouver place : on disoit tout communément que jamais homme n'avoit prêché

comme celui-là. Il n'y avoit rien d'affecté dans ses discours; mais tout y respiroit la vraie éloquence, qui est celle qui naît de la force de la vérité, & de l'onction du Saint-Esprit. Le Roi ayant entendu parler de lui alors, demanda un jour à Boileau Despréaux ce qu'étoit un Prédicateur nommé le Tourneux, auquel tout le monde couroit. *Sire*, répondit ce grand Poëte, *votre Majesté sait que l'on court toujours à la nouveauté; c'est un Prédicateur qui prêche l'Evangile.* Le Roi le pressant de dire sérieusement son avis, Despréaux ajouta : *Quand M. le Tourneux monte en chaire, il fait si peur par sa laideur, qu'on voudroit l'en voir descendre; mais quand il a commencé à parler, on craint qu'il n'en sorte.*

Cette station évangélique rendit M. le Tourneux encore bien plus célebre dans Paris qu'il ne l'étoit auparavant; mais elle l'exposa en même-temps à tous les traits d'une jalousie déja ancienne de la part des Jésuites. L'Archevêque, qui malheureusement s'y prêtoit trop, ainsi qu'il avoit déja fait, ne jugea pas à propos de le laisser dans l'exercice de la prédication à Pa-

s, & de la confession à Port-Royal.
insi M. le Tourneux disparut. Il se
tira à son Prieuré de Villers, où il
it un genre de vie extrêment pénitent.
se levoit de grand matin. Il chantoit
us les jours son Office dans son Eglise
rec quelques jeunes gens & autres
ersonnes qu'il avoit chez lui. Il tra-
ailloit tantôt à labourer & à cultiver
n jardin, tantôt à composer ces ex-
llens livres dont il a enrichi l'Eglise.
ne mangeoit que des légumes, quoi-
u'il y eût dans le lieu de très-bons
oissons, & ne faisoit son unique repas
ue sur les six heures du soir. Ce ré-
ime étoit fort pour une personne assez
ifirme, & qui avoit de fréquens maux
e tête. Il élevoit dans son Prieuré un
ombre de jeunes gens qu'il formoit
our l'Eglise; & c'étoit à quoi étoit
mployée une partie des grandes au-
iônes qu'il faisoit de son revenu.
Les deux premiers volumes de l'*An-
iée Chrétienne* qui étoient intitulés *Le
Carême Chrétien*, parurent dans le
ublic en 1682. L'ouvrage eut un dé-
it prodigieux, qui ne servit pas peu
indisposer davantage contre l'Auteur
es esprits ennemis ou prévenus. Un
Abbé (de Lavaux) écrivit à M. le

Tourneux de la part de l'Archevêché, & lui détailla des griefs auxquels M. le Tourneux ne fut point embarrassé pour se justifier. Il fit une réponse très-modeste à la lettre fort séche de l'Abbé. Mais quoiqu'il fût clair que M. le Tourneux ne fût pas coupable, le parti étoit pris de vouloir qu'il le fût : on continua à le décrier dans le public, à le chicaner à l'Archevêché, & à le vexer à la Cour. Sa pension de deux cents écus qu'il avoit eue du Roi lui fut ôtée. Il souffrit avec patience toutes ces infortunes, s'occupant à continuer son grand ouvrage.

M. le Tourneux fut toujours très-attaché à Messieurs de Port-Royal, & principalement à M. Arnauld, M. de Sacy & Messieurs du Fossé. M. Santeuil Chanoine de S. Victor à Paris, ce Poëte célebre eut toujours aussi pour lui une amitié, une estime & une confiance particulieres. Il mourut subitement le 28 Novembre 1686, âgé de quarante-sept ans. Il étoit venu faire un voyage à Paris, pour parler à l'Archevêque de son *Année Chrétienne*, dont plus de la moitié étoit faite. Il vit le Prélat dès le soir de son arrivée. Le lendemain le valet d'un de ses amis

nt allé à son logis à son lever, le
uva qui s'habilloit; & dans le mo-
nt même, en se chauffant, il tomba
ort. Les Religieuses de Port-Royal
ihaiterent ardemment d'avoir son
ur, sans savoir comment elles pour-
ent y réussir. Une personne, de son
ef & sans être informée de l'intention
Port-Royal, se mit en tête de faire
présent aux Religieuses. Il trouva
oyen de tirer le cœur du corps de
le Tourneux, & le porta secrete-
ent à Port-Royal. Il y fut enterré
ns la Chapelle des Religieuses. Outre
Année Chrétienne, on a de M. le
ourneux beaucoup d'autres ouvrages,
us très-estimés.

M. HAMON.

EAN HAMON, habile Docteur en
édecine, de la Faculté de Paris, na-
uit à Cherbourg, au Diocese de Cou-
nces, en Normandie. Il fut élevé avec
oin dans l'étude des belles-lettres. Il
voit le latin, le grec, l'italien &
espagnol. Quand il eut fait ses études
ans la province, il vint à Paris, &

fut Précepteur de M. de Harlay, depuis Procureur-général & premier Président du Parlement, qui eut toujours pour lui une amitié pleine d'estime & de vénération. Il étudia en Médecine, y prit des degrés, & commença à exercer la profession de Médecin dans Paris avec un grand succès.

A l'âge de trente-un ans, il se sentit tout-à-coup touché de Dieu, & dégoûté des espérances brillantes qu'il avoit de pousser sa fortune. Il avoit dès-lors une grande réputation. Cependant sa conversion fut lente. Il dit lui-même que pendant deux ans son Confesseur eut bien de la peine à soumettre son esprit. Dans cet intervalle il fut fortement tenté d'accepter un établissement avantageux de la part d'un Médecin qui lui offroit sa fille en mariage. Enfin M. Singlin le détermina au parti d'une retraite absolue. En 1649 il vendit tout son bien de patrimoine, & en distribua tout le prix aux pauvres, pour vivre pauvre lui-même, & il se retira à Port-Royal des Champs. Là il se mit à cultiver la terre, & à faire d'autres semblables ouvrages de la campagne. Quelque temps après, on lui fit reprendre sa profession de

Médecin, pour rendre service aux Religieuses & aux pauvres gens du pays à la place de M. Pallu qui venoit de mourir.

La charité de M. Hamon envers les pauvres fut extrême; & sa vie fut une pénitence continuelle. Il étoit logé au haut d'un bâtiment dans un galetas où il ne faisoit jamais de feu, même dans les plus grands froids; & il se chauffoit très-rarement. Jamais il ne voulut changer de chambre. Il couchoit sur un ais placé justement au milieu de son lit, dont personne ne s'appercevoit. Il se levoit toutes les nuits à une heure pour aller à matines, & ne se recouchoit jamais; il prenoit ce temps-là pour écrire tous ces saints ouvrages qu'on a de lui. Il ne mangeoit ordinairement qu'une fois le jour, & il a passé les vingt dernieres années de sa vie à manger seul, afin de pouvoir pratiquer librement de grandes austérités: souvent il avoit l'adresse de dérober sur la portion des chiens du pain de son, & il donnoit son pain blanc aux pauvres avec une partie de ce qu'on lui donnoit pour son repas, se contentant de très-peu. Il étoit vêtu fort pauvrement, & en vrai paysan. On l'a vu plusieurs fois

traverser tout Paris dans cet habillement d'homme de campagne. Il ne rougissoit pas même de se montrer aux Docteurs de la Faculté ses confreres dans ce travestissement, qui leur faisoit dire qu'il n'avoit de Médecin que la science & la charité. Hors le temps qu'il employoit à visiter ses malades & les pauvres, il étoit toujours dans sa chambre, vivant en vrai hermite, & se tenant solitaire même à l'égard de ses compagnons d'habitation. Il aimoit un petit ouvrage des mains qui étoit de tricoter, parce que ce travail ne l'empêchoit pas de jetter les yeux sur un livre. Quand il faisoit ses visites des pauvres malades de la campagne, il portoit avec lui sa Bible, & lisoit en marchant. Il ne négligeoit rien auprès de ses malades, & étoit prêt à aller jour & nuit : il faisoit quelquefois quatre & cinq lieues à pied & à jeun : il portoit lui-même les remedes tout préparés, & procuroit aux pauvres des aumônes de ses amis. Rien ne le rebutoit auprès de ses malades, ni leur malpropreté dégoûtante, ni leurs travers. Aussi ces bonnes gens tiroient autant de consolation & de soulagement de sa présence, & de la tendre charité qu'il

qu'il leur témoignoit, que de son art & de ses remedes. Il veilloit à leur bien spirituel aussi-bien qu'au temporel; ses visites étoient remplies de discours édifians. Son caractere étoit un cœur tendre pour la piété, & un généreux attachement à la vérité. Dans tous ses ouvrages, c'est toujours le cœur qui parle, & tout ce qu'il dit n'est presque qu'une effusion d'un cœur pénétré de ce qu'il dit. On ne peut lire ses écrits qu'on ne se sente touché; & on l'est d'autant plus, que l'Auteur semble ne pas chercher à persuader autrement qu'en se montrant persuadé lui-même. Il avoit un jugement extrêment solide, un sens droit, une grande justesse d'esprit, une beauté & une fécondité prodigieuse d'imagination. Il n'est pas concevable, par exemple, comment un homme a pu dire tant de choses très-solides & très-naturelles sur un point unique tel que celui *de la solitude.* Un talent qui couronnoit les autres dans M. Hamon, c'étoit une belle littérature. Il avoit l'esprit fort orné, cultivé dès la jeunesse. Il savoit parfaitement les belles-lettres, possédoit les Peres Grecs & Latins, les Conciles, tous les bons Auteurs ecclésiastiques, parloit le latin

très-purement, & composoit avec esprit. Il mourut dans les saints exercices de charité & de pénitence le 22 Février 1687, âgé de soixante-neuf ans, après trente années de retraite à Port-Royal. Despréaux a fait ces vers en son honneur.

Tout brillant de savoir, d'esprit & d'éloquence,
Il courut au désert chercher l'obscurité,
Aux pauvres consacra son bien & sa science,
Et trente ans dans le jeûne & dans l'austérité
Fit son unique volupté
Des travaux de la pénitence. (*a*)

M. DU CHEMIN.

CHARLES DU CHEMIN n'étoit connu à Port-Royal que sous le nom de Charles Chrétien, ou Charles tout court; & ce ne fut qu'après sa mort qu'on apprit & son vrai nom & ce qu'il étoit. On n'a jamais rien pu savoir de sa jeunesse, que ce qu'il en

(*a*) La Faculté de Médecine de Paris s'est fait gloire de placer son portrait dans la Chapelle de ses Ecoles.

disoit pour s'humilier. Il avoit étudié à Paris, & son pére l'avoit fait entrer dans l'état ecclésiastique, comme beaucoup d'autres, pour lui faire un état. Il reçut la Prêtrise sans en connoître les engagemens. Son Evêque M. Pottier, Evêque de Beauvais, le mit Vicaire dans une Paroisse. Le Prélat l'aimoit & le considéroit. Quelque événement extraordinaire qu'il n'a jamais bien expliqué, l'ayant frappé, il vint à Paris pour consulter sur sa conscience. M. de Pontchâteau croyoit se souvenir qu'on lui avoit dit que cet événement étoit d'avoir vu une femme, qu'il avoit assistée à la mort, toute en feu. Les personnes qu'il consulta le renvoyerent à ses fonctions, peu content cependant, & nullement rassuré sur ses peines. Un Curé de sa connoissance, qui étoit venu faire une retraite à Port-Royal, lui conseilla d'en venir faire une semblable. Il revint à Paris, se présenta à M. Singlin, & obtint de lui par ses desirs persévérans, la permission de passer ses jours à Port-Royal dans les exercices de la pénitence, & à suspendre toutes fonctions ecclésiastiques.

On le chargea d'abord de la cuisine; ensuite on lui donna le soin d'une portion de la ferme des Granges; & enfin

il y demeura chargé ſeul de tout le temporel pendant trente-ſept ans. Il étoit du nombre de ceux qui, dans les diſperſions des Solitaires, arrivées de temps en temps par l'ordre des Puiſſances, ont été ſoufferts & laiſſés dans la maiſon à la faveur de l'*incognito*.

Pendant près de quarante ans que M. Charles a vécu à Port-Royal, il n'eſt ſorti qu'une fois; & ce fut pour aller à ſon pays, après la mort de ſon pere, recueillir ce qui lui revenoit de ſa ſucceſſion, qu'il vendit, & dont il employa le prix, partie aux pauvres, partie aux ouvrages utiles à la maiſon de Port-Royal. Il fut donc en même-temps fermier & laboureur, s'employant avec un zele & un courage infatigables aux ouvrages les plus rudes de la campagne. Dieu bénit ſon travail; depuis qu'il prit ſoin de cette ferme, elle proſpéra d'une maniere viſible. Il avoit une grande aptitude à tous les ouvrages des mains: il ferroit lui-même les chevaux, & les panſoit dans leurs maladies, ainſi que tous les autres animaux de la ferme. Il gouvernoit admirablement bien les domeſtiques, leur faiſant faire leur devoir avec exactitude, & étoit en même-

temps officieux, charitable envers eux, leur parlant piété avec une grande facilité & beaucoup d'onction.

En agissant, & en marchant, il prioit, & portoit toujours un livre sur lui, pour en faire usage dans ses momens de loisir. Il ne dormoit ordinairement que trois heures dans la nuit. Il étoit extrêmement humble, attentif à cacher ce qu'il étoit, ne se produisant jamais, & liant très-peu de conversation avec les personnes de la maison. Un an avant sa mort, il prit sur lui toute la dépense de la nouvelle riviere, de l'écluse du moulin de Saint-Lambert, & d'un petit étang, vis-à-vis le château de de Vaumurier.

Le jour de Pâques 1687, ce saint Prêtre fut touché d'un grand desir de la vie bienheureuse, à l'occcasion d'un sermon qu'il entendit. Il demanda à Dieu dans la procession d'après Vêpres, de le délivrer des miseres de ce monde. Il fut exaucé sur-le-champ. Le frisson le prit dès le soir. Il souffrit beaucoup pendant sa maladie; & il rendit son ame à Dieu le huitieme jour, à la même heure qu'il avoit fait sa priere, qui étoit le 6 Avril. Il étoit âgé de soixante-neuf

ans, & étoit entré à Port-Royal à l'âge de trente ans.

M. JANKINS.

FRANÇOIS Jankins étoit un jeune Gentilhomme Anglois, qui étoit demeuré bon Catholique, quoiqu'élevé au milieu des Proteſtans. Il perdit ſes parens fort jeune. Il eut un grand procès à eſſuyer après leur mort, dont il chargea M. le Maître, Avocat. Le procès n'étant pas prêt à être jugé, M. le Maître lui conſeilla d'aller faire un tour en ſon pays. Il partit. Pendant ſon abſence, M. le Maître prit la réſolution de ſe retirer, & alla à Port-Royal des Champs. M. Jankins revint plus d'un an après, & alla le trouver dans ſa retraite, pour ſavoir quand il pourroit travailler à ſon affaire. M. le Maître lui dit qu'il travailloit à une affaire plus importante, qui étoit celle de ſon ſalut, & qu'il feroit bien de faire comme lui, & de quitter tout pour cela. Dieu donna une ſi grande bénédiction aux paroles de M. le Maître, que M. Jankins, qui n'a-

voit que vingt-un à vingt-deux ans, vint à Port-Royal de Paris, où n'ayant point d'études pour s'occuper, il se mit d'abord à faire l'office de portier pendant un an. Ensuite il se fit jardinier de l'Abbaye, où il demeura vingt-un ans, sans avoir jamais parlé à aucune Religieuse, ni même aux Pensionnaires. En 1664, il fut obligé de sortir; car il n'eut pas le bonheur qu'eurent plusieurs autres, d'être souffert dans la maison par M. de Perefixe, pendant la captivité des Religieuses. Plusieurs échapperent à son zele persécuteur, à la faveur de l'*incognito* qu'ils gardoient sous l'habit de villageois. Pour M. François, (car il n'étoit connu que sous ce nom, & jusqu'à sa mort, on n'a pas su son nom de famille) son air de noblesse le trahit. Il étoit grand de taille, avoit une mine étrangere, & un certain air de férocité dans le visage. M. de Perefixe l'ayant rencontré à Port-Royal, lorsqu'il faisoit maison nette, lui demanda quel étoit son emploi. Il répondit qu'il étoit jardinier. Le Prélat lui dit qu'une épée lui sieroit mieux qu'une bêche; qu'il n'avoit qu'à aller servir le Roi, & le chassa. Il se retira à Liancour chez le Duc de ce nom, où il

passa plusieurs années dans l'exercice de sa même profession. A la mort du Duc, il revint à Port-Royal, où il l'a continuée jusqu'en 1690 qu'il est mort. Sa vie solitaire a été de cinquante ans, dont plus de quarante-huit ont été employés au rude métier de jardinier.

M. DE PONTCHATEAU.

SEBASTIEN-JOSEPH du Camboût de Pontchâteau naquit le 20 Janvier 1634, d'une famille illustre & très-ancienne de Bretagne. Il étoit le troisieme fils de Charles de Camboût, Baron de Pontchâteau & de la Roche-Bernard, Marquis de Coislin, Chevalier des Ordres du Roi, Gouverneur de Brest, & Lieutenant-Général en Basse-Bretagne. Sa mere étoit Philipotte de Burges, fille de Charles de Burges, Seigneur de Sivri en Lorraine. Il avoit pour neveux & nieces le Duc de Coislin, le Cardinal de Coislin, Evêque d'Orléans, le Chevalier de Coislin, la Duchesse de Sully & la Duchesse de Verneuil. Il étoit beau-frere du Duc d'Epernon, & du Comte d'Harcourt - Lorraine, Grand

Ecuyer de France, & neveu, à la mode de Bretagne, du Cardinal de Richelieu, & de son frere le Cardinal de Lyon.

M. de Pontchâteau fut élevé d'une maniere conforme à sa naissance, & fit ses études avec succès. Il avoit l'esprit solide & pénétrant, & il devint savant. Dès sa jeunesse, il fut pourvu de trois Abbayes; & ayant de l'esprit, de l'enjouement, des talens, des connoissances, & l'art de plaire & de se faire rechercher des meilleures compagnies, il pouvoit aspirer aux plus grandes places: mais en 1651, n'ayant encore que dix-sept ans, il fit connoissance avec Messieurs de Port-Royal, qui lui donnerent le goût de la piété. Il s'adressa d'abord à M. de Rebours, un des Confesseurs de Port-Royal, pour le prier de le présenter à M. Singlin, & de l'engager à le prendre sous sa conduite.

Le jeune Abbé eut avec M. Singlin trois entretiens, dont il fut extrêmement satisfait; & il conçut dès-lors le dessein d'abandonner tous ses biens, & de se consacrer à la pénitence. Il eût bien voulu dès ce moment se domicilier à Port-Royal, pour y vivre en Solitaire: M. Singlin lui conseilla de dif-

férer, parce que se défiant un peu de cette ferveur naissante, il vouloit l'éprouver. Il lui parla fortement sur la pluralité des bénéfices, & sur l'irrégularité de son entrée : car il les avoit eus dès l'âge de sept ans sur un faux exposé. L'Abbé entra dans ses vues; mais il se crut trop jeune, pour soutenir vis-à-vis de sa famille l'éclat d'une telle démarche; c'est-à-dire, l'abdication de tous ses bénéfices. Il s'ouvrit seulement à sa sœur la Comtesse d'Harcourt sur le dessein qu'il avoit de renoncer au monde, & de se mettre dans quelque retraite. M. Singlin ne voulut pas le presser alors ; il lui recommanda, en attendant, la séparation des compagnies, & l'engagea à faire un petit voyage à Port-Royal des Champs, pour s'animer & s'encourager par l'exemple des Solitaires qui y étoient retirés.

Cette premiere ferveur ne fut pas effectivement de longue durée. En 1652, le Docteur Magnet, voulant faire perdre au jeune Abbé toutes vues de grande réforme, & d'abdication de bénéfices, lui proposa de voyager, & d'aller à Rome. M. de Pontchâteau, se sentant déja dégoûté de la retraite & du silence, accepta la proposition. Ils par-

tirent ensemble, & arriverent à Lyon au mois d'Octobre, chez le Cardinal Alphonse de Richelieu, qui en étoit Archevêque, & qui aimoit beaucoup M. de Pontchâteau. Le Prélat arrêta son parent chez lui, qui y resta quelques mois, & qui eut la douleur de voir mourir cette Eminence. M. de Pontchâteau rapporte une parole de ce Cardinal qui le frappa beaucoup. Etant prêt d'expirer, il dit *qu'il étoit bien fâché d'être sorti de la grande Chartreuse; & qu'il aimeroit bien mieux mourir Dom Alphonse que Cardinal de Lyon*. Sa mort, qui fut prompte, ne lui laissa pas le temps de disposer de quelqu'un de ses bénéfices en faveur du jeune Abbé : il lui laissa seulement par codicile pour cinquante mille livres de meubles.

M. de Pontchâteau reçut à Lyon une lettre de M. de Rebours. Après les complimens d'usage sur la mort de son illustre parent, il le prie adroitement d'observer comment la Providence rompoit tous les liens qui pouvoient l'attacher au monde, & le perdre ; & il l'exhorte à revenir à ses premieres vues de piété. Ces réflexions le frapperent, de maniere qu'il s'en ressouvint toute

ſa vie. Auſſi lui entendit-on dire pluſieurs fois depuis, en parlant des Cardinaux de Richelieu & de Lyon, qui avoient ſur lui de grands deſſeins de fortune : *que Dieu avoit tué deux hommes pour le ſauver.*

De retour à Paris, il écrivit à M. Singlin pour lui demander ſes conſeils, & le prier de le conduire. Il fut le voir. M. Singlin le reçut à bras ouverts : il l'exhorta à la pratique des vertus, ſurtout à la priere, à l'humilité, à la mortification des ſens, & à l'exercice de la charité. M. de Pontchâteau paſſa quelques années dans la pratique de toutes ces vertus. Il demeuroit à Paris dans la rue Saint Dominique, au fauxbourg ſaint Jacques, & il alloit de temps en temps à Port-Royal des Champs. Là il apprit le jardinage, ſous M. Bouilli, pour qui il avoit le même reſpect, qu'un apprentif a pour ſon maître. Ce M. Bouilli étoit un Chanoine d'Abbeville, qui s'enſevelit tout jeune dans la ſolitude de Port-Royal. Il ſe fixa au jardinage : il a planté lui-même la vigne des Granges, & il en fut le vigneron. Revenons à M. de Pontchâteau.

En 1657, il fut en Bretagne pour vi-

ſiter ſes Abbayes, & aſſiſter aux Etats. Là il ſe répandit beaucoup dans le monde & dans les divertiſſemens de la Province. Il ſe lia avec pluſieurs jeunes Abbés, avec qui il fit la partie d'aller à Rome. Il exécuta ce projet l'année ſuivante, ſans la participation de MM. de Port-Royal. Ses compagnons de voyage vinrent le prendre à Paris. Ils partirent, & arriverent à Rome au mois de Septembre 1658. Ils y firent grande figure, louerent un palais, prirent des eſtafiers, & vécurent en jeunes Seigneurs François. M. de Pontchâteau cependant n'en étoit pas bien épris; un certain dégoût du monde le ſuivoit par-tout. Pendant ce ſéjour à Rome en 1659, le Pape le fit Protonotaire Apoſtolique. Il revint la même année en France, portant toujours en lui le combat de deux hommes, voulant ſe donner à Dieu tout de bon, & ne pouvant ſe réſoudre à rompre entiérement avec le monde. Cependant les ſaintes ames de Port-Royal ne le perdoient pas de vue: on faiſoit d'inſtantes prieres pour lui, & on attendoit patiemment les momens du Seigneur. Après un mois de ſéjour à Paris, depuis ſon retour de Rome, il fit un

second voyage en Bretagne, pour donner ordre à quelques affaires concernant ses bénéfices. Ce voyage dura un an, comme celui de Rome. Il fut malade en Bretagne d'une fievre-quarte, qu'il garda quatorze ans. Il revint à la fin de 1660, tel qu'il avoit été jusques-là, dans le travail de l'enfantement spirituel. Il retourna alors à M. Singlin, qui, ne sachant comment le fixer, le pressa long-temps de se faire Religieux dans une maison de Bénédictins ; mais l'Abbé s'en défendit toujours. Un nouvel incident suspendit encore l'œuvre de sa conversion. Il fut obligé de passer quelque temps chez la Duchesse d'Epernon sa sœur, qui étoit devenue veuve. Là il fut tout prêt de se marier avec une jeune Demoiselle qui fréquentoit la maison. La mort subite de cette Demoiselle le tira du piege qu'il s'étoit tendu à lui-même.

Enfin, peu de temps avant la mort de M. Singlin, M. de Pontchâteau l'étant venu voir, M. Singlin lui dit d'un ton un peu fâché : Vous ne voulez donc pas, Monsieur, mettre fin à la vie que vous menez ? L'Abbé répondit qu'il le vouloit bien, mais qu'il ne le pouvoit pas encore. M. Singlin reprit

d'un ton ferme : *Ne dites pas, Monsieur, que vous ne le pouvez pas ; dites que vous ne voulez pas.* Cette parole, toute simple qu'elle étoit, fut comme un trait qui entra bien avant dans l'ame de l'Abbé. Il s'en alla, répétant sans cesse en lui-même : *Dites que vous ne le voulez pas.* A quoi il ajoutoit : *M. Singlin a raison ; c'est que je ne le veux pas.* Il demeuroit alors dans le cloître Notre-Dame, dans une maison qui appartenoit à l'Evêque d'Orléans son neveu. Il passa presque toute la nuit sans dormir, ayant toujours cette parole dans l'esprit. Il se leva à quatre heures du matin, écrivit quelques lettres, sortit, & se retira ce jour-là même dans un lieu inconnu à sa famille. C'étoit le Jeudi-Saint de l'année 1662. Depuis ce moment il ne revit de toute sa vie aucun de ses parens. Il se démit de ses bénéfices ; abandonna son patrimoine à sa famille, tirant seulement de son frere une somme de vingt mille livres qu'il plaça ; se défit de tous ses jolis meubles ; fit passer une partie de sa bibliotheque, qui étoit très-belle, à M. Arnauld ; renvoya tous ses gens, & quitta son équipage.

Il se retira d'abord vers l'Estrapade, où il occupa une petite chambre tout seul, sous le nom de *M. du Monfrein.* Madame Perrier, sœur de M. Pascal, l'y étant allé voir un jour, & lui ayant demandé comment il pouvoit se passer de domestique, il lui répondit en riant: *Quel mal vous ai-je fait pour me souhaiter un valet ?* Ensuite il alla demeurer à une extrêmité du fauxbourg Saint-Antoine, proche l'Abbaye de Pincourt. Il prit-là le nom de *du Vivier.* Enseveli dans cette retraite, il commença à essayer ses forces pour le genre de pénitence qu'il comptoit mener le reste de ses jours : c'étoit surtout le travail du jardinage & la culture de la terre. Mais quoiqu'attaché à sa retraite, il sut toujours la quitter quand le service du prochain le demandoit.

En *1666*, il écrivit une lettre très-forte à M. de Perefixe, Archevêque de Paris, en faveur de M. de Sacy, qui étoit à la Bastille.

En 1668, il se retira à Port-Royal des Champs, retraite après laquelle il soupiroit depuis long-temps. Il y vola aussi-tôt qu'il le put, & s'établit dans la ferme des Granges, sous l'habit & la qualité de Jardinier. Il en fit toutes

les fonctions les plus basses & les plus laborieuses, & changea son nom de *du Vivier* en celui de *le Mercier*. Il ne se fit jamais de peine de paroître devant ceux qui venoient à Port-Royal dans l'équipage de sa profession. On le voyoit porter une hotte pleine de fruits & de légumes, & traverser ainsi la cour. Un jour ayant été rencontré par M. Fontaine, qui paroissoit frappé de le voir avec un petit panier à la main, il lui dit en riant : *Petit Mercier, petit Panier ;* faisant allusion à son nom de *le Mercier*.

Il s'établit donc dans une petite maison de la ferme des Granges, qui n'étoit composée que d'une grande chambre, précédée d'un palier pour entrer, & d'un grenier au-dessus. Un petit jardin y étoit joint, & avoit une sortie pour descendre à l'Abbaye. Il avoit dans sa chambre une tablette à livres, une table de bois, des chaises de paille, une paillasse sur deux tretaux avec une claie d'osier par-dessus, & un drap de serge. La chambre étoit tapissée d'une natte, ornée d'une image de saint Arsene, d'une grande croix de bois, de diverses sentences, de quelques cartes de géographie, & de plu-

ſieurs portraits de ſes amis gravés. Outre ſon petit jardin, il cultivoit celui de la ferme; & quand il avoit du temps de reſte, il travailloit encore à la vigne. Il joignoit à ſon travail la priere, & la lecture de l'Ecriture-Sainte. Il diſoit exactement le Breviaire de Paris aux mêmes heures que les Religieuſes, la nuit & le jour. Il couchoit tout habillé. Ses habits étoient aſſortis à ſa profeſſion de jardinier. Il étoit vêtu d'une ſerge de Londres très-forte. Souvent il portoit un cilice. Sa ſanté ne lui permettant pas l'abſtinence de viande pendant toute l'année, il avoit attention de ne donner à ſon appétit que le ſimple néceſſaire: à cauſe de cela il s'étoit retranché le ſouper, ne faiſant qu'une légere collation. Il uſoit pour la boiſſon du cidre des valets. L'Avent & le Carême il ne faiſoit qu'un unique repas à cinq heures du ſoir; & la derniere quinzaine il ne mangeoit que des fruits ſecs.

Tous les Dimanches & Fêtes il alloit à Matines à l'Abbaye, à une heure après minuit; & il demeuroit à l'Egliſe juſqu'après Sexte, s'eſt-à-dire, juſqu'à onze heures ou midi. Les mauvais temps d'hiver, & le riſque qu'il couroit en deſcendant la nuit de la montagne ſans

lumiere, ne l'empêcherent jamais de s'y rendre. Après l'Office du matin, il remontoit aux Granges pour dîner. L'après-midi il assistoit de même aux Offices ; & dans les intervalles il s'occupoit à faire de bonnes lectures, ou à transcrire des ouvrages de M. Hamon, de M. de Saint-Cyran, ou à extraire des sentences des Peres pour sa propre utilité. Les jours de Fêtes qui n'étoient pas solemnelles, il alloit après Vêpres rendre visite aux Messieurs de l'Abbaye, & à quelques Religieuses à qui il se croyoit redevable de sa conversion par les ferventes prieres qu'elles avoient faites pour lui. Tous les jeudis, autant que ses occupations & son travail pouvoient le lui permettre, il alloit à l'adoration du saint Sacrement. Il étoit à tout, & rendoit tous les services qui se rencontroient sans exception : comme cueillir les fruits, travailler à la moisson, faire les fosses pour les morts, & les enterrer. Quand on faisoit la pêche de l'étang, les vendanges du vin & du cidre, il faisoit tout ce que fait un homme de journée : il alloit au marché acheter les provisions, & vendre ce qu'on avoit de trop dans la maison. La fievre quarte

qu'il avoit apportée de Bretagne, ne lui fit rien rabattre de ses travaux : *Elle me tourmente bien*, disoit-il un jour, *mais aussi je lui donne bien de l'exercice.* Dans les commencemens, lorsqu'il revenoit des champs où il faisoit la moisson avec les gens de la maison & les paysans, il changeoit de chemise, parce qu'il étoit tout en sueur. Mais s'appercevant que ces gens n'en changeoient point, il leur demanda comment ils faisoient. *Oh!* lui répondirent-ils, *celui qui nous mouille nous seche.* Ils entendoient le soleil. Depuis ce moment il fit comme eux, & ne changea plus de linge.

Il vécut dans ces exercices laborieux jusqu'en 1677, qu'on le tira de sa retraite pour le bien public. M. Pavillon, Evêque d'Alet, l'engagea à aller à Rome, le connoissant d'un caractere d'esprit insinuant & propre à la négociation. Il s'agissoit de l'affaire de la Régale. M. de Pontchâteau y remplit sa commission. Il ne fut connu à Rome pour ce qu'il étoit, que de Sa Sainteté, du Cardinal Cibo, Ministre, & de M. Favoriti, Secretaire du Pape. Il y fut traité avec beaucoup de considération.

Il revint en France ; mais ce fut pour

peu de temps. En 1679, il se vit obligé de quitter Port-Royal, ainsi que les autres Solitaires. On l'engagea de faire encore un voyage à Rome. Il partit, & là il agit avec zele en faveur de ses amis de Port-Royal. Sa douceur le faisoit aimer des Italiens, qui la plupart ignoroient ce qu'il étoit, parce qu'il y demeuroit encore sous un nom emprunté. La Cour de France ayant été informée qu'il étoit-là, demanda son expulsion de Rome. Il revint en France, & laissa à Rome sa mémoire en bénédiction. C'étoit à la fin de 1680. Depuis ce temps, il fit son séjour tantôt à Bruxelles auprès de M. Arnauld, tantôt en Champagne auprès de M. le Roy, Abbé de Haute-Fontaine, & tantôt à l'Abbaye d'Orval, dans le Luxembourg.

Un an après la mort de l'Abbé le Roy en 1685, M. de Pontchâteau quitta l'Abbaye de Haute-Fontaine, fut à Bruxelles rendre visite à M. Arnauld, & en partit enfin pour se rendre à l'Abbaye d'Orval, dans le dessein de s'y établir pour toujours, n'y ayant plus d'espérance pour lui de rentrer dans sa solitude favorite de Port-Royal. Quand il entra dans l'Abbaye, il se fit

connoître de l'Abbé, & le supplia de lui permettre de demeurer inconnu à tout autre qu'à lui. Il prit le nom de *M. de Fleury*. Là il vécut dans la pénitence la plus austere. Sa journée étoit presque uniquement occupée à l'Office du chœur & au travail des champs, houer, défricher, bêcher, sarcler, arroser, faire les foins, &c, & cela souvent depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures du soir. Hors le temps de l'Eglise ou du travail, il demeuroit à sa chambre; & après la refection il se promenoit tout seul sous les arbres. Jamais il ne se recouchoit après Matines. Il ne buvoit point de vin le soir, & fort peu à dîner. Il pratiquoit exactement l'abstinence de viande. Il ne faisoit qu'un seul repas les jours de jeûne. En hiver il n'avoit presque jamais de feu dans sa chambre, quoiqu'il fût extrêmement sensible au froid, sur-tout aux pieds : il y avoit seulement dans sa cheminée deux tisons rapprochés dans les grands froids. S'il venoit quelqu'un dans sa chambre, il faisoit un peu plus de feu, & s'asseyoit. Mais quand il avoit besoin de se chauffer, & qu'il étoit seul, il se contentoit de mettre les genoux en terre l'un

après l'autre pour chauffer ses pieds tour-à-tour. L'Abbé avoit chargé un jeune Moine de le servir, mais il ne lui faisoit faire pour son service que ce qu'il ne pouvoit pas faire lui-même. Balayer sa chambre, nettoyer son chandelier, & choses semblables, lui seul en prenoit soin. Il ne recevoit ordinairement de visites que de l'Abbé ou du Pere Prieur. Mais dans certaines rencontres, l'Abbé permettoit à quelques Religieux de l'aller voir pour leur propre utilité & leur édification : *Allez*, leur disoit-il, *parler à notre Jardinier, vous trouverez chez lui ce que vous cherchez*.

M. de Pontchâteau, en se promenant, vit un jour un désert dépendant de l'Abbaye, qui avoit une lieue de long & une demi-lieue de large, & qui étoit environné de montagnes couvertes de bois de haute-futaie ; une riviere passoit au milieu, & le terrein étoit occupé par des prairies, des étangs & des terres stériles qui n'étoient propres qu'à porter de l'avoine : c'étoit un lieu comme hors du monde, où l'on ne voyoit presque aucun vestige d'hommes. M. de Pontchâteau fut épris de cette solitude. Il jugea qu'une douzaine

de Religieux pourroient y vivre dans la premiere pauvreté de l'Ordre, sans autre revenu que ce qu'on pourroit recueillir de ce désert. Pour en faire un essai, il y alla demeurer quelquefois avec douze Religieux, & ils y vécurent dans une grande pauvreté, & dans toutes les anciennes pratiques de l'Ordre, autant qu'il fut possible. Là M. de Pontchâteau prenoit pour lui le plus rude des ouvrages : il nettoyoit les écuries, couloit la lescive, faisoit la cuisine, alloit tous les jours chercher à manger pour les vaches; & lorsqu'il le falloit, il faisoit bouillir dans une chaudiere la nourriture de ces animaux.

Son humilité se faisoit remarquer en tout. Lorsque ceux qui le connoissoient lui parloient quelquefois des dignités que possédoient ses parens dans le monde, il répondoit : *J'ai dit à la pourriture, vous êtes mon pere : j'ai dit aux vers, vous êtes ma mere & ma sœur.* Il se reprochoit souvent avec larmes de n'avoir pu se défaire entiérement de ses manieres de Cour : *On a un certain sot air*, disoit-il, parlant de lui-même, *dont on ne peut se défaire.* Ce n'étoit pas qu'il eût du mépris, ni même de l'indifférence pour sa famille,

famille; car il l'aimoit, & il étoit attendri jusqu'aux larmes, quand il réfléchissoit au danger où il pensoit qu'étoient quelques-uns de ses parens pour l'autre monde.

Quelques affaires de charité ayant appellé M. de Pontchâteau à Paris au commencement de l'année 1690, il s'absenta d'Orval avec un secret pressentiment que c'étoit pour n'y plus revenir. Il laissa, en partant, à l'Abbé un billet cacheté pour n'être ouvert qu'après sa mort, dans lequel il faisoit quelques dispositions, & remercioit l'Abbé & tous les Freres des bontés qu'on avoit eues pour lui, & enfin se recommandoit à leurs prieres s'il venoit à mourir.

Ayant été rendre visite à Madame Perrier à son arrivée à Paris, il témoigna dans la conversation un grand desir de mourir. Madame Perrier lui ayant dit qu'il falloit être bien hardi pour souhaiter de mourir, il lui répondit qu'il falloit être bien plus hardi pour souhaiter de vivre.

M. de Pontchâteau étoit logé dans la rue S. Antoine, chez un Bourgeois d'une grande vertu, nommé M. Boué. C'étoit un ancien marchand qui avoit été grand Juge-Consul, & Marguillier de S. Gervais, sa paroisse. Il avoit quitté

le commerce, & il paſſoit ſa vie dans des œuvres de piété. Là M. de Pontchâteau vivoit à-peu-près comme à Port-Royal & à Orval, inconnu à tout le monde, vêtu en Bourgeois du commun, ne mangeant que peu à dîner, & ſe contentant le ſoir d'une pomme & d'un verre d'eau, aſſiſtant réguliérement à tous les offices de la paroiſſe. Il tomba malade pendant le carême; mais auſſi-tôt que la fievre l'eut quitté, il reprit ſes grands jeûnes, qui, ſelon toutes les apparences, préparerent de loin chez lui l'inflammation de poitrine dont il mourut. Le 20 Juin, étant chez M. Nicole, il ſentit ſon mal commencer. Il ne voyoit guere que lui, M. du Foſſé, M. Fontaine, Madame de Fontpertuis & Madame Perrier. Il fut obligé de s'en retourner, & de ſe mettre au lit. Dès le quatrieme jour il ſe ſentit ſi mal, qu'il demanda les derniers Sacremens. Il fut confeſſé par un Prêtre de ſaint Gervais, ſans en être connu. Il fut de même adminiſtré ſans que le Prêtre qui l'adminiſtra, ni même le Curé de S. Gervais, fuſſent informés qui il étoit. MM. Dodart, Leger & Hecquet Médecins, ayant déclaré ſon mal déſeſpéré, quelqu'un crut de-

voir informer M. le Duc de Coiſlin, de l'état où étoit ſon oncle. Le Duc ſe rendit auſſi-tôt, un peu déguiſé, vêtu comme un ſimple particulier & ſans laquais, à la maiſon de M. Boué à qui il ſe fit connoître. M. Boué alla avertir de ce qui ſe paſſoit M. Dodart qui étoit alors auprès du malade. Le Médecin deſcendit, & dit au Duc qu'il n'ignoroit pas la peine que M. ſon oncle avoit de voir les perſonnes de ſa famille ; que cependant il alloit en faire la propoſition au malade. Il y fut. M. de Pontchâteau lui répondit qu'il prioit ſes parens de le diſpenſer de recevoir leur viſite, parce qu'il craignoit, étant ſur le point d'aller paroître devant Dieu, que leur préſence ne réveillât en lui certaines idées de grandeur qu'il avoit tâché d'effacer de ſon eſprit depuis qu'il avoit quitté le monde ; & qu'il les prioit encore de ne point envoyer ſavoir de ſes nouvelles par des gens de livrée. Le Curé de ſaint Gervais apprit auſſi l'état des choſes, & fut voir le malade, comme il étoit en agonie. Il eut ſeulement la conſolation de l'embraſſer après un moment d'entretien. Madame de Fontpertuis le voyant à l'extrêmité, jugea qu'il n'étoit plus poſſible de re-

fuser à la famille la satisfaction de le voir. Elle fit entrer dans la chambre du mourant deux Dames, dont l'une étoit la Duchesse de Coissin. Elles se mirent à genoux aux pieds du lit; & par le rideau qui étoit entr'ouvert, elles voyoient le malade sans en être vues. Elles ne sortirent de la chambre qu'après cinq heures du matin, lorsque M. de Pontchâteau fut expiré. Ce fut le 27 Juin de la même année 1690. Il étoit âgé de cinquante-six ans cinq mois, & avoit embrassé, à l'âge de vingt-huit ans, la pénitence qu'il continua sans interruption jusqu'à la fin de sa vie.

Aussi-tôt que M. de Pontchâteau fut mort, il se répandit un bruit dans le quartier, qu'il étoit mort un Saint. Un grand concours de peuple s'amassa à la maison de M. Boué : chacun s'empressa de baiser les pieds du défunt, & ce ne fut pas sans fruit, car il se fit une guérison miraculeuse. En voici le récit, tiré de la Relation qui en fut faite trois jours après par devant M. le Roy, Notaire.

Marie-Louise Boyer, âgée de neuf ans, fille d'un Taillandier, & petite-fille d'une ancienne domestique de M. Boué, avoit au cou une tumeur très-

dure. Le pere & la mere prierent les Médecins qui voyoient M. de Pontchâteau la veille de sa mort, de vouloir bien visiter le mal de leur fille. Ces Messieurs le firent, & ordonnerent différens remedes, déclarant que cela seroit long. Un Chirurgien avoit déja déclaré la même chose. Le lendemain dans la journée, la petite fille fut amenée par ses pere & mere à la maison du défunt. Elle baisa ses pieds, & les fit toucher à son mal, ayant dit auparavant : *Le bon Saint me guérira.* Le soir comme on se mit en devoir de commencer les remedes prescrits par les Médecins, on trouva que la tumeur avoit totalement disparu. La relation en fut dressée trois jours après chez le Notaire, & elle fut signée de M. Boué, du Chirurgien, nommé Chauval, qui avoit vu le mal & la guérison, & de plusieurs autres témoins.

Le convoi de M. de Pontchâteau fut fort simple, conformément à son intention. M. le Duc de Coislin le suivit en habit de deuil. On dit la Messe sur le corps à saint Gervais; & on le mit ensuite en dépôt dans une Chapelle, jusqu'à ce qu'on vînt le prendre pour le transporter à Port-Royal

des Champs, suivant les dernieres volontés du défunt. Le cercueil étant mal soudé, il fallut le raccommoder. Pendant cet intervalle, le peuple qui étoit accouru, & dont l'Eglise étoit pleine, fit violence à ceux qui gardoient le corps. On fut obligé de laisser ces bonnes gens faire toucher des chapelets à ce précieux corps, ou arracher quelques lambeaux de ce qui le couvroit. M. Thomas Bosroger, frere cadet de M. du Fossé, faisant l'ignorant, demanda à un Prêtre de la Paroisse, ce que c'étoit que tout cela. Le Prêtre lui répondit : « Monsieur, » c'est un serviteur de Dieu qui a travaillé à se cacher toute sa vie, & dont » Dieu veut manifester les vertus après » sa mort ».

Le transport à Port-Royal se fit l'après-midi, au grand regret des parens, qui vouloient mettre le corps dans la sépulture de la famille; & du Curé, qui vouloit l'avoir dans son Eglise. Plusieurs carrosses firent cortege. Madame de Fontpertuis & Madame Perrier étoient de la suite. Ce fut le Vicaire de saint Gervais qui accompagna le corps, & le présenta à l'Abbesse. Il fit un petit discours françois à la louange du dé-

funt, qui fut enterré dans l'Eglife. Peu de temps après la mort de l'Abbé de Pontchâteau, la Ducheffe d'Epernon fa fœur, retirée à Paris dans le monaftere de Val-de-Grace, y fit célébrer un fervice folemnel, auquel afſifterent beaucoup de perfonnes de diftinction, entr'autres l'Evêque d'Orléans, M. d'Armagnac, & MM. de Coiſlin fes neveux.

M. DE SAINTE-MARTHE.

CLAUDE de Sainte-Marthe naquit le 8 Juin 1620. Il étoit fils de François de Sainte-Marthe, Avocat au Parlement de Paris, & petit-fils de Scévole de Sainte-Marthe, qui, par fes ouvrages, a rendu fon nom immortel. Ils étoient d'une famille noble, ancienne & féconde en perfonnes de mérite. M. de Sainte-Marthe fit fes études d'une maniere très-chrétienne, & fe préferva, dès fes premieres années, de la corruption du fiecle. Lorfqu'il eut achevé fes études, il renonça aux degrés de l'Univerfité, & fe retira du monde, pour ne penfer qu'à fa fanc-

tification. La Tréforerie de la Sain
Chapelle de Paris lui fut offerte :
la refufa, & fe retira en Poitou, d
un lieu nommé Chandoifeau. Là il é
dia profondément les écrits des fai
Peres & des Docteurs de l'Eglife. P
vivre dans une plus grande féparati
du monde, il entra enfuite dans
Communauté d'Eccléfiaftiques, où
ne paroiffoit avec les perfonnes de
maifon, qu'à l'Eglife & aux exerci
de la Communauté. Il entra dans
Ordres, & continua de vivre d'
maniere digne de fa vocation.

La réputation de M. Singlin v
jufqu'à lui. Il prit auffi-tôt la réfo
tion de fe metre fous fa conduite.
revint à Paris, & fe mit entre
mains de ce faint Prêtre, qui vou
le retenir à Port-Royal de Paris; n
M. de Sainte-Marthe eut plus de g
pour le défert de Port-Royal
Champs, & demanda d'y aller. Il
demeura pas long-temps. On l'en
gea à aller dans le Diocefe de S
deffervir la Cure de Mondeville,
pendante de l'Abbaye de Port-Ro
La charité feule le détermina à fe c
ger d'une Paroiffe qu'il voyoit
Pafteur, perfonne ne voulant aller d

un lieu désolé par les guerres; si pauvre, que les plus riches n'avoient pas de pain, & si infecté par un air corrompu, que tout y étoit plein de malades & de mourans. Il y remplit les devoirs de sa charge avec un si grand zele, qu'il y gagna une maladie, qui le réduisit lui-même à l'extrêmité. Etant revenu de sa maladie, il gémit de voir dans son peuple, des cœurs endurcis; & imputant à ses péchés le peu de fruit qu'il avoit fait, il se détermina à se retirer.

Il revint à Paris, & fut alors appellé à la conduite des Religieuses de Port-Royal, & à la prédication. L'une & l'autre de ces fonctions étoit animée par une tendre & lumineuse piété. Il a été un des hommes de son temps le plus fermement & le plus constamment attaché à la vérité, & a été d'une grande ressource pour les Religieuses persécutées. Ce fut lui qui assista M. Pascal à sa mort, & qui reçut son dernier soupir. En 1661, il fut obligé de s'écarter comme les autres. Il se retira avec M. de Saint-Gilles d'Asson & M. de Pontchâteau rue de Bafroi, fauxbourg saint Antoine, à l'extrêmité de la rue, presqu'à la campagne, proche l'E-

glise de Pincourt. « Ce trio, dit M.
» Fontaine, étoit parfaitement assorti,
» & répandoit tant d'odeur de piété,
» que les Bourguemestres de ce lieu,
» avec les Marguilliers de sainte Mar-
» guerite, crurent devoir, à la pro-
» cession de la Fête-Dieu, les prier
» de porter le dais; & nous connûmes,
» à cette cérémonie, des fenêtres de
» la Bastille où nous étions, des per-
» sonnes que ceux qui les environnoient
» ne connoissoient guere ».

Dans cette retraite, M. de Sainte-Marthe donnoit des avis par lettres aux Religieuses de Port-Royal. En 1664, il écrivit une belle lettre à M. de Perefixe, Archevêque de Paris, dans laquelle il lui demande grace pour lui-même, & pour les Religieuses de Port-Royal persécutées au sujet de la signature du Formulaire. En voici quelques extraits. « De quoi, dit-il, peut-on
» m'accuser, quand je dis la même chose
» que tous les Evêques & tous les Théo-
» logiens du monde? Ils condamnent
» les hérésies des cinq Propositions: je
» les condamne. Ils assurent que cette
» condamnation ne regarde point la
» doctrine de saint Augustin: j'embrasse
» de tout mon cœur cette déclaration.

» Ils disent que ces Propositions sont » de Jansénius : je dis que c'est un fait » qui ne regarde pas la foi, & ils le » disent comme moi. Ils reconnoissent » qu'on ne peut croire ce fait que de » foi humaine : je l'avoue avec eux. En» fin, ils savent mieux que moi, que » jamais l'Église n'imposa de nécessité » de croire d'une foi humaine quoi que » ce puisse être. Au nom de Dieu, que » Messeigneurs les Evêques disent, s'il » leur plaît, publiquement, ce qu'ils » trouvent bon de dire parmi leurs amis; » notre cause sera finie, & l'Eglise sera » en paix ». Après avoir plaidé sa cause, il passe à celle des Religieuses, & dit entr'autres choses : « que ce n'est que » par délicatesse de conscience qu'elles » refusent de signer ; & qu'ainsi les for» cer à le faire, ce seroit les faire agir » contre leur conscience : & alors ce » seroit une victoire bien triste & bien » funeste, pour celui-là même qui la » remporteroit », &c.

A la paix de l'Eglise, M. de Sainte-Marthe revint à Port-Royal, & reprit sa fonction de Confesseur, qu'il continua jusqu'en 1679. Obligé de se retirer une seconde fois, il s'établit à Corbeville, village proche Paris, & peu

éloigné de Port-Royal des Champs. Là il se livra tout entier au soulagement des pauvres du voisinage, à la lecture & à la priere. Il y passa les onze dernieres années de sa vie, & y mourut le 11 Octobre 1690, âgé de soixante-dix ans. Il fut inhumé dans l'Eglise de Port-Royal des Champs.

M. LE DUC DE LUYNES.

LOUIS-CHARLES d'Albert, Duc de Luynes & de Chevreuse, Pair de France, Marquis d'Albert, Chevalier des Ordres du Roi, & Grand-Fauconnier de France, naquit en Décembre 1620. Sa premiere femme, qui étoit Mademoiselle Seguier, fille du Marquis d'O, étoit d'une grande vertu. Quoique dans une grande jeunesse, elle conçut le dessein de se retirer du monde, & le fit goûter à son mari. M. de Sainte-Beuve, homme de grande réputation, & d'une érudition profonde, étoit le conseil de l'un & de l'autre. Ils jetterent les yeux sur la maison de Port-Royal des Champs pour le lieu de leur retraite. Ne s'y trouvant pas d'endroit

propre à les loger, ils firent bâtir au bout du parc du monastere, un petit château fort joli, qu'on nomma *Vaumurier.* M. le Maître, qui étoit d'une activité sans égale pour le bien spirituel des ames, s'empressoit beaucoup pour l'exécution de l'ouvrage. Mais ce château n'étoit pas encore fini, que cette pieuse femme fut enlevée du monde à l'âge de vingt-sept ans. Elle laissa son mari & les Solitaires dans une affliction extrême.

La Mere Angélique, jugeant qu'il étoit à propos de rendre Port-Royal des Champs plus logeable, communiqua son dessein à M. le Duc de Luynes & à M. de Bagnols. Ces deux Messieurs firent faire à leurs dépens, & sous leur direction, de nouveaux bâtimens à ce monastere, au commencement de 1652. On rehaussa de sept pieds le pavé de l'Eglise; on construisit un dortoir de soixante-douze cellules, & on fit plusieurs autres agrandissemens. Ces ouvrages ne furent pas inutiles au pays. Par une suite de la premiere guerre de Paris, qui avoit porté le désastre dans les cantons voisins de la ville, la misere étoit grande. Les travaux de Port-Royal occuperent les pauvres gens: les

femmes même & les petits enfans furent employés à porter du sable & à autres choses semblables ; en sorte que tout le monde gagnoit sa vie ; & les bâtimens furent faits promptement. A peine l'étoient-ils, qu'il fallut se retirer, à cause de la seconde guerre, qui fut celle des Princes. Les Religieuses, n'étant pas en sûreté dans leur maison des Champs, vinrent à Paris, M. de Luynes, & les autres Messieurs les escorterent sur la route. Les Solitaires quitterent alors leur habitation des Granges, & descendirent dans la maison que les Religieuses venoient d'abandonner. Ils y firent quelque espece de fortifications, pour y être plus en sûreté : puis ils se transporterent à Vaumurier, où ils étoient encore plus en assurance. M. de Luynes montra dans cette occasion, une merveilleuse activité. Il pensoit à tout. Il escortoit des convois de vivres pour la maison de Paris. Il faisoit ramasser les bleds dans l'Eglise, & les faisoit moudre à son moulin. Il avoit assemblé quantité de fusiliers, à qui il faisoit faire l'exercice, sous les yeux de ces vieux militaires qui étoient retirés à Port-Royal.

M. de Luynes a toujours montré beaucoup de zele pour Port-Royal; & on peut dire à sa louange, que le monastere & les Solitaires ont trouvé en lui un bienfaiteur & un protecteur. Mais il n'a pas persévéré dans sa vie retirée de Vaumurier. Il s'est remarié deux fois, & a même épousé en 1660, avec une dispense de Rome, sa propre tante, qui étoit aussi sa filleule. Il mourut le 20 Octobre 1690, âgé de soixante-dix ans moins deux mois.

M. ARNAULD, EVÊQUE D'ANGERS,

Frere de la Mere Angélique.

HENRI Arnauld naquit en 1597, d'Antoine Arnauld, Avocat célebre, & de Demoiselle Marion. Il montra dès son enfance une grande inclination pour la piété & pour les plus hautes vertus. Il fit dans sa jeunesse un voyage à Rome avec le Cardinal Bentivoglio: dans ce voyage, il fut pourvu de l'Abbaye de saint Nicolas d'Angers. Il prit possession de cette Abbaye le 20 Jan-

vier 1624. Il devint ensuite Chanoine, Archidiacre, & Doyen de Toul. Pendant sa résidence en cette ville, le Chapitre, qui avoit conçu pour lui une grande estime, l'élut tout d'une voix pour son Evêque, aussi-tôt la mort de M. de Gournai, arrivée à Nanci le 14 Septembre 1637. Cette élection déplut au Roi, par la seule raison que le Chapitre ne lui en avoit pas donné avis. Mais, à la récommandation du P. Joseph du Tremblai, Capucin; M. Arnauld obtint le Brevet du Roi pour cet Evêché. Le Pape s'obstina ensuite à refuser ses Bulles. Le Siege vaqua depuis le 14 Septembre 1637 jusqu'en Avril 1641. M. Arnauld alors remercia.

En 1647, Sa Majesté l'envoya à Rome, où il s'acquit beaucoup de réputation par ses négociations. Il soutint avec prudence & fermeté les intérêts du Roi, & ceux de la maison Barberine. Le 30 Janvier 1649, il fut nommé à l'Evêché d'Angers. M. Arnauld choisit l'Eglise de Port-Royal de Paris pour son sacre, qui s'y fit en 1650. Il voulut donner à ses sœurs la pieuse satisfaction de voir cette cérémonie singuliere, & se procurer, en leur donnant

a premiere bénédiction épiscopale, les
énédictions que ces saintes vierges ne
ouvoient manquer d'attirer sur lui-
nême. Il se rendit dans son Diocese le
5 Novembre de cette même année.
l fut très-fidele au Roi dans la guerre
es Princes, ce qui fit que le Duc de
Rohan l'empêcha d'entrer à Angers en
652. Cette même année il calma la
Reine-Mere, irritée de la révolte de sa
ille épiscopale.

Pendant plus de quarante-deux ans
'Episcopat, M. Arnauld ne sortit
u'une seule fois de son Diocese, pour
onférer sur la Religion avec le Prince
e Tarente, qu'il eut le bonheur de
onvertir, & de réconcilier avec le Duc
e la Tremouille son pere. Il assistoit
s pauvres avec une charité peu com-
mune. Levé à deux heures du matin,
près avoir donné quelque temps à la
riere & à la lecture de l'Ecriture-Sainte,
assistoit à Matines avec ses Chanoi-
es. Son travail étant continuel, quel-
u'un lui proposa de prendre un jour
e la semaine pour se reposer. Il ré-
ondit aussi-tôt: *Je le veux bien, pourvu*
ue vous me donniez un jour où je ne
ois pas Evêque. Il soutint avec fer-
neté les droits de la Jurisdiction épis-

copale contre les Réguliers, & Alexandre VII. condamna quelques-unes de leurs propositions. Il fut l'un des quatre Evêques célebres qui refuserent de signer purement & simplement le Formulaire. Il mourut à Angers en odeur de sainteté le 8 Juin 1692, âgé de quatre-vingt-quinze ans. Ses négociations à la Cour de Rome, & en différentes Cours d'Italie, ont été imprimées à Paris en 1748, en 5 vol. *in-12*. Il s'y trouve des choses curieuses & intéressantes.

M. FEYDEAU.

MATTHIEU Feydeau, de famille illustre dans l'Eglise & dans la Robe, naquit à Paris en 1616. Il fit ses études avec distinction, & fut ami intime de Messieurs Arnauld, de Sainte-Beuve, Gillot & du Hamel. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il prit des degrés en Sorbonne, & y demeura du temps. Il fut ordonné Prêtre par le Coadjuteur de Paris, & célébra sa premiere Messe dans l'Eglise de saint Maurice,

au Diocese de Sens, dont M. du Hamel, qu'il estimoit, étoit Curé. C'étoit le jour de la Pentecôte 1644; & pour attirer sur lui les graces de son état, M. du Hamel donna ce jour-là à dîner à trois cents pauvres, qui joignirent leurs prieres à celles du nouveau Prêtre. M. Feydeau resta à saint Maurice quelque temps avec M. Floriot qui y étoit venu, & dont il goûtoit les entretiens. Il y lut les ouvrages de S. Augustin sur la grace. Ensuite il étudia le livre de Jansénius, vérifiant les passages qu'il cite de ce Pere, dans les ouvrages même. En 1645, M. de Bellegarde, Archevêque de Sens, l'engagea à faire dans cette ville les conférences aux Ordinans, pendant leur retraite de quinze jours. Sur la fin de la même année, M. du Hamel ayant été l'un des Curés de S. Merri à Paris, qui avoit alors deux Pasteurs, voulut avoir M. Feydeau pour Vicaire, & le fit élire par tout son Clergé; mais celui-ci ne voulut accepter que le Vicariat de Belleville, près Paris, dépendant de cette Cure, & il y fut nommé à la fin de Juin 1646. La réputation de ce nouveau Vicaire, le bien qu'il faisoit à Belleville, attirerent bientôt auprès de

lui plusieurs Ecclésiastiques, avec lesquels ils vécut en communauté; & M. du Hamel, & M. Gillot, Docteur de Sorbonne, lui envoyerent des étudians en Philosophie & en Théologie, pour prendre ses avis, faire des retraites sous lui, & se former, sous sa direction, à la piété & à l'étude. Ce fut pour ces jeunes gens que M. Feydeau composa ses *Méditations sur les principales obligations du Chrétien, tirées de l'Ecriture-Sainte, des Conciles & des saints Peres*. Dieu répandit sa bénédiction sur ce livre, & l'on sait combien il contribua à la conversion du grand Prince de Conti. Ce fut pendant que M. Feydeau étoit à Belleville qu'il prit le bonnet de Docteur. Mais enfin M. du Hamel le tira delà, pour le faire seul Vicaire à S. Merri, sous les deux Curés: & quelques Ecclésiastiques s'étant joints à lui dans cette Paroisse, comme à Belleville, ils firent entr'eux des conférences qui devinrent bientôt célebres. On chargea presqu'en même-temps, M. Feydeau du Catéchisme fondé dans cette Paroisse pour un Docteur, & le nouveau Catéchiste attira bientôt tant de monde à ses instructions, qu'on envoyoit garder

es places dès midi, pour le catéchis-
ıe qui se faisoit à quatre heures. Peres,
ıeres, enfans, Magistrats, Docteurs,
›us vouloient y assister : le Cardinal de
letz même, étant venu donner la Con-
rmation à S. Merri, voulut entendre
: catéchisme, dont il fut extrêmement
ontent. Trois ans après, il se fit dé-
harger du Vicariat, se réservant les
onférences, les catéchismes, la visite
es malades, & la direction des ames
ù il faisoit beaucoup de fruit. Il prê-
hoit aussi quelquefois hors de la Pa-
oisse, & toujours avec un grand ap-
›laudissement. Pendant le temps qu'il
:toit occupé de ces fonctions, M. le
'evre de Caumartin, Evêque d'Amiens,
ui demanda un *Catéchisme de la Grace*,
ju'il composa en huit jours. Ce caté-
:hisme fut réimprimé souvent en France
k en Flandres, & traduit en plusieurs
angues. Ce petit ouvrage ayant été con-
lamné la même année par un Décret
le l'Inquisition de Rome, M. Fouquet,
Procureur-Général du Parlement de
'aris, empêcha la publication de ce Dé-
:ret. En 1651, M. du Hamel voulut ré-
igner sa Cure à M. Feydeau, qui ne vou-
.ut jamais y consentir; & en 1656, le
21 Mars, ayant refusé de signer la con-

damnation de M. Arnauld, il fut contraint d'abandonner S. Merri. Il fut aussi un des soixante-douze Docteurs qui furent exclus de la Sorbonne, pour le même refus d'adhérer à la condamnation de M. Arnauld. Ce refus le fit exiler l'année d'après. La lettre-de-cachet l'envoyoit à Cahors. Ses amis lui conseillerent de se cacher. Dans cette retraite, qui fut ambulante par force, & qui dura plusieurs années, il acheva son livre des *Méditations sur la Concorde*. Ses ennemis ayant fait courir le bruit alors qu'il étoit allé se faire Ministre à Mastricht, il méprisa la calomnie pendant quelque temps; puis enfin se croyant obligé de la détruire, il composa une lettre qui fut imprimée en 1660. L'année d'après il alla demeurer à Haute-Fontaine. Au mois d'Avril 1665, M. Pavillon, Evêque d'Alet, lui ayant fait proposer la Théologale de Saint-Paul, petite ville du Diocese, & à quatre lieues d'Alet, il l'accepta sur l'avis de M. Arnauld: il y alla au mois d'Octobre, & en prit possession le 24 Décembre. Il ne remplit ce poste que trois ans, parce que M. Vialart, Evêque de Châlons en Champagne, le pressa alors d'accepter

la Cure de Vitri-le-François, dont il fut pourvu au mois de Mai suivant.

Pour parvenir à faire quelque bien dans cette nombreuse Paroisse, qui étoit de douze mille ames, il fit plusieurs établissemens : Conférences, Catéchismes, Prônes, où, lorsqu'il les devoit faire, on retenoit les places dès sept heures du matin. Jamais Curé ne fut plus vigilant & plus zélé pour le bien de toute sa Paroisse. Cependant il y essuya tant de traverses & de vexations, de la part des Chanoines, des Récollets, de quelques Magistrats & de plusieurs autres, qu'il abandonna cette Cure le 3 Juin 1676, malgré les larmes de la plupart de ses Paroissiens, que la seule nouvelle de sa démission avoit plongés dans la consternation. M. de Buzenval, Evêque de Beauvais, se hâta d'en faire le Théologal de son Eglise ; mais ayant reçu une lettre-de-cachet qui l'exiloit à Bourges, il abandonna Beauvais le 21 Février 1677. Après cinq ans de demeure à Bourges, où il acquit l'estime & la bienveillance de tout ce qu'il y avoit de gens de mérite, une nouvelle lettre-de-cachet le rélégua à Annonai dans le Vivarès, sans qu'il ait jamais voulu donner sa démission

de la Théologale de Beauvais. Comme il y avoit à Annonai beaucoup de nouveaux convertis, qui ne l'étoient qu'extérieurement, M. Feydeau, qui avoit du bien, beaucoup d'esprit, un grand fond de science, une politesse charmante, fut bientôt aimé & recherché dans les meilleures compagnies. Il donna lui-même une libre entrée chez lui, & il ne tarda pas à en avoir une dans les cœurs ; en sorte qu'il affermit un grand nombre de conversions chancelantes, & qu'il en fit beaucoup de nouvelles. L'estime qu'il s'acquit alla si loin, que la ville d'Annonai députa en Cour, pour assurer Louis XIV qu'elle se réunissoit sincérement à l'Eglise Catholique; qu'elle étoit disposée à bâtir une Eglise paroissiale, & à la doter, & qu'elle demandoit seulement M. Feydeau pour Curé. Cette derniere proposition ne put avoir son effet. M. Feydeau demeura douze ans à Annonai, & y mourut le 24 Juillet 1694, âgé de soixante-dix huit ans.



M.

M. ARNAULD LE DOCTEUR,

Frere de la Mere Angélique.

ANTOINE Arnauld, Docteur de Sorbonne, célebre par son éminente piété & par sa vaste érudition, naquit à Paris le 6 Février 1612. Il étoit fils de M. Arnauld, l'un des plus célebres Avocats qu'il y ait eu dans le Barreau. Sa mere étoit Catherine Marion, fille de M. Marion, Avocat-Général. Cette femme fut mariée à douze ans, & fut mere de vingt enfans. Dix vécurent, & furent tous célebres. Le Docteur fut le vingtieme & dernier. Il seroit difficile de trouver dans l'Histoire, une femme qui ait eu un aussi grand nombre d'enfans de mérite. M. Arnauld étoit né avec un heureux naturel & d'excellentes inclinations, sur-tout une douceur admirable, une humeur bienfaisante, & un éloignement de tout ce qu'on appelle malice dans les enfans.

Il perdit son pere à l'âge de sept ans. Sa mere continua de l'élever avec soin, & d'une maniere fort chrétienne. Elle

lui fit faire ses humanités au College de Calvi, avec M. le Maître & M. de Sacy, neveux du jeune homme. M. le Maître, qui étoit son aîné de près de quatre ans, racontoit de lui, pour marquer l'esprit aisé & brillant de son petit oncle, que s'appliquant à toute autre chose, M. Arnauld n'apprenoit jamais ses leçons; qu'il attendoit pour les savoir, à les entendre réciter à ses neveux avant lui; qu'ensuite il les répétoit sans aucune faute.

M. Arnauld étudia ensuite en Sorbonne. Son esprit y brilla aussi-tôt, & fit concevoir de lui de grandes espérances. On ne se trompa point. Etant entré en Licence dès l'âge de vingt-six ans, on vit en lui de grands talens, & une érudition étonnante: ce fut le témoignage que rendirent de lui dans la suite les Docteurs députés vers le Cardinal de Richelieu, qui étoit Proviseur de Sorbonne; car M. Arnauld, ayant commencé sa Licence, sans avoir été reçu de la maison & société de Sorbonne, & ne pouvant plus y être admis, selon les regles ordinaires, ces députés allerent demander à Son Eminence, au nom de la Société, que M. Arnauld y fût reçu extraordinairement,

à cause de son rare mérite. Ils attesterent qu'il avoit brillé dans sa Licence, au point de jetter tout le monde dans le plus grand étonnement.

Mais, en faisant l'admiration de toutes les personnes qui le connoissoient, M. Arnauld se livroit aux mondanités des Abbés de condition : il étoit recherché dans ses habits ; il avoit des bénéfices considérables, & des dignités dans les Eglises Cathédrales ; il avoit un carrosse à Paris. Mais en même-temps il étoit de très-bonnes mœurs ; il communioit souvent, gardoit une grande retraite, & se faisoit aimer & estimer de tout le monde. Un jour le Cardinal de Richelieu, étant en Sorbonne, alla dans sa chambre, sans le faire avertir, pour avoir le plaisir de le surprendre & de l'admirer dans la solitude de son cabinet.

Cependant plusieurs de ses parens & de ses amis, qui avoient des lumieres bien différentes des siennes, gémissoient en secret de le voir entrer, tête baissée, dans la voie large & commune. Mais, peu-à-peu, & sans aucune induction étrangere, il commença de lui-meme à changer de conduite. Il écrivit à M. de Saint-Cyran, qui étoit

prisonnier à Vincennes, en reçut une réponse, lui fit une visite; & cette visite acheva tout-à-fait, en M. Arnauld, ce que Dieu y avoit commencé : il se mit sous la direction de l'Abbé, qui ne l'appella plus que l'*enfant de ses liens*, parce qu'il l'avoit enfanté spirituellement dans sa captivité.

M. Arnauld alors ne trouvoit plus de délices, que dans le secret de son cabinet. On ne le vit plus dans les visites, comme auparavant. Il renonça à tous ses bénéfices, ne parla plus que de pénitence, ne respiroit que la pénitence, & enfin il embrassa la pénitence, à l'exemple de Messieurs le Maître & Séricourt ses neveux, qui avoient fait depuis peu un grand coup d'éclat, en renonçant à la société des hommes, & en s'ensevelissant dans le désert de Port-Royal des Champs. M. Arnauld, par le conseil de M. de Saint-Cyran, y alla secretement faire une retraite auprès de ces deux grands pénitens. Cette conduite de leur oncle, fut pour eux le sujet d'une grande joie, aussi-bien que pour ses vertueuses sœurs la Mere Angélique & la Mere Agnès.

Après cette retraite, M. Arnauld continua sa Licence, & soutint ses theses,

avec une ſupériorité qui accrut beaucoup ſa réputation. Son cours de Philoſophie étant fini, il ſe préſenta donc à la maiſon de Sorbonne, pour demander le droit de ſociété & la qualité de *ſocius*. Tous les Docteurs convinrent qu'on ne pouvoit le refuſer, tant à cauſe de ſon rare mérite, qu'à cauſe d'une eſpece d'engagement qu'on avoit pris avec lui deux ans auparavant : & ce fut alors, comme il a déja été dit, qu'ils députerent au Cardinal de Richelieu, qui, ſe laiſſant gagner par des ennemis de M. Arnauld, s'y oppoſa par ſa puiſſance, plus que par le droit de ſa place de Proviſeur. Mais cela n'empêcha pas M. Arnauld d'y être admis dans la ſuite.

M. de Saint-Cyran qui le conduiſoit toujours, depuis qu'il s'étoit mis ſous ſa direction, l'envoyoit de temps en temps en retraite à Port-Royal des Champs, pour le préparer au Sacerdoce. Lorſqu'il eut reçu la Prêtriſe aux Quatre-Temps de Septembre 1641, il écrivit au ſaint Abbé une lettre qui l'édifia beaucoup, parce qu'il lui faiſoit part de l'onction intérieure qu'il avoit reſſentie dans ſon ordination. M. de Saint-Cyran lui fit réponſe, & l'ex-

horta encore à prendre quarante jours, de les passer dans une grande retraite, de jeûner & pratiquer de bonnes œuvres, pour se préparer à sa premiere Messe.

M. Arnauld se conforma à tous ces avis. Il fit plus : il renonça à tout son bien, & en fit donation au monastere de Port-Royal ; après avoir communiqué son dessein à M. de Saint-Cyran, qui ne manqua pas d'y applaudir. Ce qui lui fit choisir pour donataire la maison de Port-Royal, ce fut d'un côté sa mere, qui, en mourant, avoit prié tous ses enfans *de faire le plus de bien qu'ils pourroient à ce saint monastere, dans lequel elle avoit fait profession pour y mourir;* & que, de l'autre côté, ces Religieuses ne mettant point de bornes à leurs charités, en leur faisant l'aumône, on la faisoit à un grand nombre de pauvres. Ce sont les propres paroles de Mr Arnauld. Il y avoit une difficulté dans l'exécution. M. Arnauld avoit sa part dans une grande & belle maison, au fauxbourg saint Germain, où demeuroit son frere M. d'Andilly. Cette maison étoit la maison paternelle. En donner sa part aux Religieuses, c'étoit embarrasser le bien de ses neveux,

& rendre la vente de cette maiſon impraticable, par la difficulté de trouver des perſonnes qui vouluſſent acheter des communautés. M. Arnauld écrivit donc à M. d'Andilly une lettre, pour lui propoſer de ſe défaire de ſa maiſon. La lettre eſt pleine de religion, par les motifs de déférence & d'égards pour un frere aîné, à qui il parle avec inſinuation & éloquence, pour emporter ſon conſentement. M. d'Andilly le donna ſans aucune peine. Dans la réponſe qu'il fit à ſon frere, il loue ſa pieuſe & généreuſe réſolution; il lui témoigne qu'il ne tient pas à une belle maiſon, & qu'il s'eſtimeroit heureux de loger dans une cabane avec de vertueux amis; enfin, qu'il n'exige, pour condition à l'acquieſcement qu'on lui demande, que d'être offert à Dieu par le nouveau Prêtre dans ſon premier ſacrifice. Quels hommes que ces deux freres! Quelle piété héroïque!

Les quarante jours de retraite ordonnés par M. de Saint-Cyran expiroient le jour de la Touſſaint; & ce fut ce jour-là que M. Arnauld offrit ſon premier ſacrifice. Après qu'il eut dit ſa premiere Meſſe, il penſa à prendre le bonnet de Docteur. La cérémonie ſe fit

dans le mois de Décembre de la même année 1641. Cette action solemnelle finit par un serment que le nouveau Docteur va faire au sortir de l'Archevêché, dans l'Eglise de Notre-Dame. Par ce serment, le Docteur s'engage & promet de défendre la vérité jusqu'à l'effusion de son sang. Ce que la plupart des jeunes Docteurs ne font que par maniere d'acquit, & regardent comme un pur cérémonial, parut à M. Arnauld une démarche très-sérieuse. Un Curé de Paris fut témoin d'un discours que tint ce jeune Docteur à quelques confreres, qui se préparoient, comme lui, à prendre le bonnet. « Je ne » sais, Messieurs, leur dit-il, si nous » pensons assez à l'action que nous allons » faire. Ce n'est pas ici une simple céré» monie; c'est un grand engagement; & » il ne faut pas y entrer, sans avoir bien » fait réflexion jusqu'où il peut nous » conduire dans la suite, & dans les » rencontres que Dieu fera naître ».

Sa vertueuse mere, qui étoit morte un an auparavant, ne recommanda autre chose à son jeune fils en mourant, que d'être fidele à défendre la vérité & la charité aux dépens de tout. C'est ce qu'on apprend d'un billet écrit de la

main même de M. Arnauld, où on lit ceci : « Ma mere, le jour qu'elle reçut »l'Extrême-Onction, pria M. Singlin »de me dire de sa part ce qui suit. Je »vous prie de dire à mon dernier fils, »que Dieu, l'ayant engagé dans la dé»fense de la vérité, je l'exhorte & le »conjure de sa part, de ne s'en relâ»cher jamais, & de la soutenir sans »aucune crainte, quand il iroit de la »perte de mille vies ; & que je prie »Dieu qu'il le maintienne dans l'hu»milité, afin qu'il ne s'éleve point par »sa connoissance de la vérité, qui ne »lui appartient pas, mais à Dieu seul ».

Le Doctorat de M. Arnauld fut suivi de l'éclipse presque totale qu'il fit au monde : il ne s'y montra plus que par nécessité. Ce fut vers ce temps-là qu'il composa son célebre ouvrage *de la Fréquente Communion*. Le livre parut deux ans après en 1643. Cette même année, il fut admis dans la société de Sorbonne. Les bons Docteurs de la maison, ayant recouvré leur liberté par la mort du Cardinal de Richelieu, remirent l'affaire sur le tapis. On permit à M. Arnauld de recommencer sa supplique, & la veille de la Toussaint, il fut reçu presque à l'unanimité. On re-

marqua dans cette assemblée un grand nombre de Docteurs établis en Province, qui étoient venus exprès à Paris, pour donner leur suffrage à un homme, dont la grande réputation avoit pénétré chez eux depuis long-temps.

Toute la vie de M. Arnauld se réduisit à ces deux points : prier & étudier ; en y ajoutant cependant quelque exercice du ministere de la Confession. Car M. de Saint-Cyran souhaita qu'il aidât M. Singlin, qui étoit surchargé d'ouvrage auprès des Religieuses de Port-Royal, & d'une infinité de personnes de dehors qu'il conduisoit. Il lui dit de prendre la confession des enfans pour commencer. M. Arnauld le fit ; & dans la suite, depuis 1648 jusqu'en 1655, & depuis 1669 jusqu'en 1679, il fit la fonction de Confesseur des Religieuses.

Le livre *de la Fréquente Communion* attira à M. Arnauld autant d'admirateurs que d'ennemis. Cet ouvrage excellent étoit approuvé par seize Prélats, & vingt Docteurs célebres. Deux ans après, il parut une édition, qui étoit déja la troisieme ou la quatrieme, dans laquelle le nombre des Evêques approbateurs étoit augmenté de onze. M. de Balzac,

qui étoit un bel esprit, & un homme célebre de ce temps, dit alors « que » le livre de M. Arnauld est un savant, » sage & éloquent livre : il me paroît si » solide & si fort de tous côtés, que je » ne pense pas que tout ce qu'il y a de » machine dans l'arsenal de la Société » (des Jésuites) en puisse égratigner une » ligne ». On peut dire que M. de Balzac, en parlant ainsi, n'étoit que l'écho du public. Le livre étoit recherché partout ; à Paris & dans les Provinces, chacun vouloit l'avoir ; le débit en fut si prodigieux & si rapide, que la premiere édition fut épuisée en moins de deux mois, & que cinq ans après, on en étoit à la sixieme. Mais rien ne fait mieux l'éloge du livre, que les conversions surprenantes, & en grand nombre, que les premieres éditions procurerent : c'étoit toujours le livre *de la Fréquente Communion*, qui avoit opéré la merveille.

Cependant à peine le livre eut-il paru, qu'il se forma, de la part des Jésuites, une conspiration générale, pour décrier tout-à-la-fois & l'auteur, & le livre, & les approbateurs. Le Pere Nouet, qui prêchoit dans l'Eglise de leur maison Professe, se déchaînoit si

fort contre le livre, que M. le Maréchal de Vitri, qui se trouva à un de ses sermons, & ne savoit pas encore à qui en vouloit l'Orateur, dit qu'il falloit qu'il y eût quelque chose de caché là-dessous, parce que ces Peres ne témoignoient pas tant de zele d'ordinaire, quand il ne s'agissoit que de la gloire de Dieu. Il n'y a point d'injures qu'il ne dît à M. Arnauld. Il l'appelloit » nouveau réformateur, falsificateur des Peres, ignorant, homme » furieux, fanatique, langue de serpent, » scorpion, loup déguisé, monstre, » peste publique, &c. »

M. Arnauld crut devoir faire quelque replique. Il composa un *Avertissement sur les sermons du Pere Nouet*, qu'il inséra à la fin de la seconde édition, qui fut répandue dans le public, avant même que le Pere Nouet eût fini sa fanatique station. D'un autre côté, les Prélats approbateurs se firent justice à eux-mêmes & au livre. Se trouvant assemblés chez le Cardinal Mazarin, ils obligerent le Pere Nouet de venir, assisté de quatre de ses confreres, leur demander pardon de ses emportemens. Ce fut, pour ainsi dire, une amende honorable; car il fit la cé-

rémonie à génoux, tête nue, & signa un acte de desaveu. L'acte est daté du 28 Novembre 1643.

Les Jésuites n'en demeurerent pas là : ils écrivirent contre le livre. Il y eut des repliques. Enfin, c'est une chose surprenante, que la multitude d'écrits qui parurent à l'occasion du livre : ils pleuvoient de toutes parts. M. le Prince de Condé même en fit un, qui avoit pour titre : *Remarques chrétiennes & catholiques sur le livre de la Fréquente Communion.* Ce Prince étoit attaché à la Société, & il en avoit donné une grande marque, en faisant élever chez les Jésuites, les deux Princes ses enfans, dont le cadet a été depuis ce grand Prince de Conti, si célebre par sa vie pénitente & par sa sainte mort, aussibien que par la rare vertu de la Princesse son épouse. La conversion édifiante de l'un & l'autre a fait beaucoup plus d'honneur aux maximes du livre *de la Fréquente Communion*, que l'écrit du Prince leur pere ne lui avoit fait de tort.

Pendant que les Ecrivains s'escrimoient de la plume, les Jésuites voyant qu'ils avançoient peu, eurent recours aux voies de fait. Ils surprirent à la Reine

Régente un ordre pour M. Arnauld, de se transporter à Rome, & de se justifier devant le saint Pere. M. Arnauld, qui avoit en partage la simplicité d'un enfant, se préparoit déja à obéir : quelques amis même en étoient d'avis. Mais d'autres, mieux avisés, furent d'un avis contraire ; & l'on a vu dans la suite qu'ils avoient raison : car on sut que, si M. Arnauld avoit été à Rome, il n'en seroit peut-être jamais revenu ; ses ennemis se proposoient de le faire pourrir dans les prisons de l'Inquisition. Cependant, la nouvelle des ordres de la Cour, pour faire faire à M. Arnauld le voyage de Rome, s'étant répandue, excita un soulevement général dans tous les esprits. On fut alarmé d'une nouveauté si contraire à nos usages, & qui étoit d'une très-dangereuse conséquence, d'envoyer ainsi un sujet du Roi hors du royaume pour être jugé. On vit bien que c'étoit un tour de politique du Cardinal Mazarin, qui étoit entré tout récemment dans le ministere. On se remua de toutes parts, pour faire sentir à la Reine Régente l'irrégularité d'une telle conduite : les Evêques, le Parlement, la Faculté de Théologie, le corps de

l'Université, & la maison de Sorbonne en particulier, allerent tous à l'audience de la Reine, & lui firent les remontrances les plus fortes à ce sujet. La Reine les écouta favorablement ; & ayant été désabusée par les bonnes raisons qu'on lui donna, elle fit révoquer l'ordre.

M. Arnauld demeura caché alors soit à Port-Royal, soit ailleurs. Pendant cet intervalle, il reçut bien des témoignages d'approbation de personnes considérables, qui contrebalançoient un peu les calomnies persévérantes qui retentissoient sans cesse à ses oreilles. Le célebre M. Pascal fut un de ceux qui accoururent à son secours ; comme un foudre il terrassa les Jésuites, & les dévoila dans ses *Lettres Provinciales*.

Dans sa retraite, M. Arnauld ne fit pas seulement des écrits pour sa défense ; il en fit encore pour celle des Religieuses de Port Royal, que l'on vexoit à l'occasion de la signature du Formulaire. Ce sont des lettres, des billets, des avis dictés par M. Arnauld pour les Religieuses. Ces saintes Filles ont toujours éprouvé, de la part de ce tendre pere, autant de vigilance pour les soutenir de ses conseils, que

culté de Théologie y furent violés. On donna pour Commissaires à M. Arnauld ses ennemis déclarés, & l'on n'eut égard ni à ses récusations ni à ses défenses. On lui refusa même de venir en personne dire ses raisons. Enfin on mit tout en œuvre, pour empêcher ceux du parti de M. Arnauld, de dire tout ce qu'ils avoient préparé pour sa défense, & pour ôter entiérement la liberté des suffrages. Près de quatre-vingts des plus célebres Docteurs voyant l'irrégularité de cette procédure, résolurent de s'absenter, & aimerent mieux sortir de la Faculté, que de souscrire à la censure. Cette censure fut faite en Sorbonne le 31 Janvier 1656; & l'on obligea tous les Docteurs qui seroient reçus dans la suite, de la souscrire.

M. Arnauld alors fut exclus de la Faculté de Théologie. Mais, malgré ses ennemis, cette censure lui a bien peu nui. Il fut toujours admiré de toute la France & des pays étrangers. Il fut toujours en estime auprès des Grands, des Savans, des Evêques, des Cardinaux, des Papes, des Princes souverains. Clément IX. reçut avec plaisir la dédicace qu'il lui fit de *la Perpétuité de la Foi*;

Clément X lui fit dire par ſon Nonce, qu'il le prioit de lui envoyer tous ſes écrits ; Innocent XI. lui fit écrire par le Cardinal Cibo ſon neveu, & par l'illuſtriſſime Favoriti ſon Secretaire, pour l'aſſurer de ſa tendre bienveillance, de l'eſtime toute ſinguliere qu'il faiſoit de ſa perſonne, & de la part qu'il prenoit à toutes les vexations que lui cauſoit la malice de ſes ennemis & de ſes envieux. Il fut même dit dans le temps par un Cardinal, que le Pape penſoit à donner un chapeau à M. Arnauld, & qu'il ne tenoit qu'à ce Docteur que la choſe ne s'exécutât. On ſait encore que c'eſt du même Pape, que M. Arnauld tenoit la permiſſion, qu'il avoit dans toute ſa vie fugitive, de dire la Meſſe dans ſa chambre. Et Alexandre VIII. étant monté ſur le ſaint Siege, conſerva pour M. Arnauld les mêmes ſentimens qu'il avoit pour lui étant Cardinal.

Pendant plus de vingt années, M. Arnauld mena une vie privée, & demeura caché. Ce fut durant cette retraite, qu'on vit ſortir de ſa plume un grand nombre d'ouvrages ſur différentes matieres : Grammaire, Géométrie, Logique, Métaphyſique, Théologie ; toutes ces ſciences étoient de ſon reſſort.

En 1669, la paix fut rendue à l'Eglise; les Religieuses de Port-Royal, qui avoient été persécutées, vexées, furent remises en liberté, & rétablies dans l'usage des Sacremens; & M. Arnauld, ainsi que tous les autres amis de Port-Royal, qui avoient eu part à la persécution, reparut. Les Mémoires du temps, depuis 1669 jusqu'en 1679, fournissent, sur son sujet, la publication de quelques ouvrages, & quelques petits événemens. Il se donna tout entier à écrire contre les Calvinistes. Le livre de la Perpétuité de la Foi sur l'Eucharistie, parut sous son nom dès 1669, quoiqu'il y ait eu peu de part. M. Nicole est presque seul auteur de cet excellent ouvrage. Les Evêques de France s'empresserent de donner à ce livre leurs approbations. Il y en a vingt-sept à la tête, accompagnées de vingt autres de Docteurs de Sorbonne: & comme M. Arnauld passoit pour en être l'Auteur, ces approbations sont remplies d'éloges de ce Docteur pour son savoir, sa piété, ses talens, sa catholicité. La raison pour laquelle M. Arnauld paroissoit seul dans cette production, est toute à la louange de M. Nicole: n'étant que simple tonsuré, il

ut qu'il convenoit que ce fût un Prê-
e & un Docteur tel que M. Arnauld,
ui parlât au nom de l'Eglise, & dé-
endit sa foi. Ainsi M. Arnauld prit le
vre sous son nom, & ce fut ce livre
u'il dédia au Pape Clément IX, dans
i conjoncture très-favorable de la paix,
ue ce Pape venoit de donner à l'E-
lise de France. Le saint Pere en fit
emercier M. Arnauld par un Cardinal
vec de grands complimens. Ce qui fit
eaucoup de plaisir à M. Nicole qui
e paroissoit pas, & d'honneur à M.
Arnauld qui paroissoit, fut le fruit mer-
eilleux que produisit cet ouvrage. M.
le Turenne, qui le lut manuscrit, ache-
'a, par cette lecture, de se convaincre
le la vérité de la Religion Catholi-
que, étant déja bien ébranlé par les
conférences qu'il avoit eues avec M.
Vialart, Evêque de Châlons. Le Prince
le Tarente, les Maréchaux de Lorges
& de Duras, & plusieurs autres per-
sonnes très-distinguées de la Religion
prétendue-réformée, furent du nom-
bre des conquêtes, que procura ce
livre à l'Eglise Catholique.

Le grand nombre d'écrits de M. Ar-
nauld, qui sortirent de sa derniere
retraite, pendant cette liberté de dix

ans, montre qu'il n'eſt pas reſté dans ſon cabinet. Toute ſa vie a une occupation continuelle. Ses vrages montent à plus de cent v mes, & tous ſont écrits avec feu, eſprit, & avec éloquence: le ſtyl eſt grand & noble, & il paroît tous une ſcience & une érudition fonde. Pour ce qui eſt de ſa mai de vivre, elle fut la même par-t & pendant ces dix années, il pa ſa vie tantôt à Port-Royal des Char tantôt à Paris. A Port-Royal, outre étude & ſes prieres, il rendoit ſe aux Religieuſes & aux Penſionnaires le miniſtere du confeſſionnal, ſans ler de quelques Abbeſſes & Religie étrangeres, qui alloient paſſer que temps à Port-Royal, pour ſe rer veller entre ſes mains & ſous ſa di tion. C'étoit lui qui célébroit l'O aux grandes fêtes. On lui faiſoit l'h neur de lui faire poſer ou bénir premieres pierres des bâtimens nouve qu'on faiſoit. Il faiſoit l'éloge des p ſonnes de marque qui mouroient. 1671, il fit celui de la Mere Agnè ſœur; & en 1674, il fit celui de M. d' dilly, ſon frere, dont il avoit fait a le ſervice lui-même avec une conſta

pleine de foi. Quand il n'étoit pas à Port-Royal, il se tenoit à Paris, ou aux environs, fort retiré; si ce n'est que, quelquefois il fît quelques voyages.

En 1671, il alla à Angers. L'Evêque son frere lui avoit écrit qu'il desiroit fort de le voir : il y avoit plus de vingt ans qu'ils ne s'étoient vus. Au mois de Septembre, M. Arnauld partit de Paris dans le carrosse d'une Dame de ses amies, avec M. Nicole & un autre ami. M. le Duc de Liancour fit écrire à son Sénéchal à Durtal de recevoir M. Arnauld. En passant par la Flêche, ce grand Docteur, avec sa compagnie, alla voir le College des Jésuites. Les Révérends Peres le reçurent fort honnêtement. Ne le connoissant pas, ils demanderent depuis au fils du Lieutenant-Général, qui avoit mené M. Arnauld chez eux, qui il étoit. Ce jeune homme leur dit que c'étoit M. Arnauld, qui alloit voir M. l'Evêque d'Angers. Ces Peres témoignerent être très-fâchés de n'avoir pas su que c'étoit lui, disant qu'ils lui auroient fait plus d'honneur, & lui auroient offert la collation. M. Arnauld continua son chemin jusqu'à Durtal, où le Sénéchal alla le recevoir, & le retint pendant trois

jours, le traitant magnifiquement, suivant les ordres qu'il en avoit. Etant arrivés à Angers, Messieurs de Ville vinrent lui faire leurs complimens, & lui firent les présens de la Ville. L'Université fit de même. Il demeura à Angers pendant un mois. Toutes les personnes de qualité s'empressoient à lui faire une bonne réception. Pendant ce temps-là, il fit des conférences à presque tous les couvens de Filles de la Ville, dont tout le monde fut fort édifié. A son retour, les choses se passerent de même dans tous les endroits où il séjourna, soit pour les honneurs qu'il reçut, soit pour l'édification qu'il laissa dans les monasteres, où il fit des exhortations ; à Saumur, à Tours, à Orléans. Dans cette derniere Ville, M. de Coisln, qui en étoit Evêque, vint lui rendre visite à son hôtellerie, accompagné de ses Grands-Vicaires & des principaux du Chapitre.

Quelques années après, M. Arnauld fit un autre voyage à Sens. L'Archevêque, M. Gondrin, le reçut avec toutes les marques possibles d'amitié, lui donna tout pouvoir dans son Diocese, & lui rendit toutes sortes d'honneurs. Il fit, comme à Angers, beaucoup de conférences:

conférences : & tout le monde admiroit son esprit & sa bonté. Il fit aussi un voyage à la Trappe, d'où il revint très-édifié.

Dans son séjour de Paris, M. Arnauld menoit la même vie d'étude & de priere qu'à Port-Royal, s'occupant en même-temps de tout ce qui concernoit le bien de l'Eglise, & se livrant avec zele à écrire contre les Calvinistes. Outre ces occupations, il se prêtoit à la direction de plusieurs personnes, & au ministere de l'instruction. Ses ennemis envenimant tout ce qu'il faisoit, il employoit son neveu M. de Pomponne, Ministre & Secretaire d'Etat, pour prévenir l'esprit du Roi contre les calomnies qu'on débitoit à Sa Majesté ; il lui mettoit en main des Requêtes raisonnées, pour les présenter au Roi. En 1677, il fit la cérémonie du mariage d'une de ses petites-nieces, fille de M. le Maître de Saint-Elme, avec M. Thomas Boroger du Fossé : il leur fit une exhortation digne de sa science & de sa piété.

Enfin, en 1679, M. Arnauld, qui, outre tous ses ennemis, en avoit un secret dans M. de Harlay, Archevêque de Paris, se vit, ainsi que tout Port-

Royal, persécuté de nouveau. La mort de la Duchesse de Longueville, protectrice de Port-Royal, enhardit les persécuteurs. M. de Harlay, chargé des ordres du Roi, vint à Port-Royal un mois après la mort de cette Princesse, renvoya les Pensionnaires, & expulsa tous les Ecclésiastiques de la maison. M. de Pomponne écrivit même à M. Arnauld, de la part de Sa Majesté, de ne plus demeurer dans son logis du fauxbourg saint Jacques, avec défense de recevoir chez lui des visites comme par le passé. M. le Duc de Montausier, Gouverneur de Monseigneur le Dauphin, lui donna avis aussi de prendre garde à lui, parce qu'on cherchoit à le perdre. Toutes ces choses le déterminerent à exécuter une résolution qu'il avoit déja prise, qui étoit de s'éclipser du Royaume. Il fit un voyage à Port-Royal, pour communiquer son dessein aux Religieuses, & pour prendre congé d'elles.

Le 18 Juin de cette même année, un samedi, à six heures du soir, il partit dans un carrosse à six chevaux, déguisé en habit séculier, pour n'être pas reconnu. Il prit la route de Flandre, & arriva à Mons le 21 Juin. Il logea

chez M. Robert, Conſeiller du Conſeil Privé, où il fut reçu avec le plus grand accueil. Son ſéjour à Mons ne dura que juſqu'au 8 Juillet, qu'il en repartit pour ſe rendre à Bruxelles, où il reſta peu, parce qu'à la ſollicitation de M. Nicole, qui l'avoit rejoint dans ſon voyage, il retourna à Mons. Là, il fit pluſieurs écrits pour juſtifier ſa fuite.

Pendant ce même ſéjour à Mons, la Providence fournit à M. Arnauld une occaſion de faire uſage de ſa grande foi : ce fut la diſgrace de M. de Pomponne, arrivée le ſamedi 18 Novembre 1679 : il fut exilé de la Cour, & privé de ſa charge de Secretaire d'Etat. M. Arnauld l'ayant appris, écrivit auſſi-tôt à cet illuſtre diſgracié, & à ſon frere M. de Luzancy, pour les conſoler dans cette épreuve. Sa lettre à M. de Pomponne, eſt toute remplie de ſentimens de foi : & il eut lui-même une grande conſolation, dans la maniere vraiment chrétienne, avec laquelle M. de Pomponne reçut ce coup. On le voit principalement par un billet tout-à-fait édifiant, qu'il écrivit à ſa ſœur la Mere Angélique de Saint-Jean, ſur ſa diſgrace.

Les Jéſuites de Mons ne laiſſerent

pas M. Arnauld long-temps tranquille. Ils publierent par-tout qu'il y avoit des Janséniſtes dans la ville, & que la maiſon de M. Robert leur ſervoit d'aſyle. Ils ſe donnerent tant de mouvemens, que M. Arnauld ſe crut obligé d'en ſortir, tant pour lui-même, que par la crainte de nuire au généreux Magiſtrat chez qui il étoit. Il partit de Mons dans le carroſſe de M. Robert, & prit la route de Tournai. Un ami à qui il avoit écrit fut au devant de lui. Cet ami avoit prévenu le Commandant, afin que les portes fermaſſent un peu plus tard qu'à l'ordinaire. Effectivement ils n'arriverent que trois-quarts d'heure après la retraite ſonnée, les ſoldats étant ſous les armes, méche allumée, tambour battant.

M. Arnauld demeura trois ſemaines à Tournai. Il s'y fit admirer de tous ceux qui le virent par ſa grande capacité, & une admirable ſimplicité dans ſes manieres. Il partit de Tournai, & fut à Gand. Dans le trajet de Tournai à Courtrai, il s'étoit rencontré dans la voiture publique un Officier du Roi d'Eſpagne, qui avoit entretenu la compagnie des droits de ce Prince, des affaires de la guerre, & de différentes

matieres. M. Arnauld ne put s'empêcher d'entrer dans la conversation, & de répondre à ce que disoit l'Officier. Celui-ci fut si étonné de l'étendue du génie qu'il remarquoit dans celui qui lui parloit, qu'étant arrivé à Mons, il dit au Gouverneur qu'il falloit qu'il fût venu de Tournai à Courtrai avec M. Arnauld, parce qu'il ne connoissoit que lui qui pût avoir une science aussi universelle, que l'avoit cette personne avec qui il étoit.

M. Arnauld demeura à Gand jusqu'au mois de Février 1680. Il ne comptoit pas y faire un séjour si long; mais la difficulté de trouver à Bruxelles un logis convenable, fut cause de ce retard. Il ne fut vu à Gand de qui que ce soit; il s'étoit renfermé dans la maison d'un honnête Gentilhomme, d'où il ne sortoit que les Dimanches & les Fêtes, à quatre heures du matin, pour aller entendre la premiere Messe dans une Eglise, &y communier.

Sur la fin de Février, il partit de Gand pour Bruxelles, où il resta caché jusqu'au mois de Juin, ne sortant jamais de sa maison, où il disoit la Messe dans une chapelle domestique, se le-

vant à cinq heures, priant, lisant, & édifiant tous ceux qui le voyoient.

Au mois de Juin de la même année, l'Evêque de Castorie, Archevêque Catholique d'Utrecht, invita M. Arnauld à aller en Hollande. M. Arnauld se rendit à Utrecht, où il fut reçu très-gracieusement par le Prélat. Celui-ci le mena à Amsterdam, pour lui faire voir les curiosités du pays. Ils y demeurerent quinze jours. D'Amsterdam on le conduisit à Leyden; ensuite à la Haye; puis à Delft & à Roterdam. Il étoit reçu par-tout avec une grande considération. Les Pasteurs catholiques & les autres amis à qui on l'adressoit, lui rendoient de si grands honneurs, que ceux qui ne le connoissoient pas, s'imaginoient que c'étoit un Cardinal qui voyoit le pays.

M. Arnauld, après avoir vu toute la Hollande, retourna à Bruxelles où il fit plusieurs écrits. Mais il n'y resta pas long-temps, parce que le Duc de Villa-Hermosa, Gouverneur-Général des Pays-Bas, ayant été remplacé par le Prince de Parme, ami des Jésuites, on lui conseilla de se retirer, de crainte qu'il ne vînt à être découvert, & que

le nouveau Gouverneur ne le remît entre les mains de la France. Il partit de Bruxelles le jour de ſaint Simon & ſaint Jude. Il avoit alors avec lui deux amis, M. Guelphe, ſon compagnon ordinaire ; & M. de Pontchâteau. Un Avocat, des amis de M. Arnauld, fut au-devant de lui, & le mena dans ſa maiſon. M. l'Evêque de Caſtorie fut paſſer huit jours à Utrecht avec M. Arnauld, qui demeura en cette ville juſqu'à l'Aſcenſion de 1681. Il en ſortit alors, pour faire une tournée dans la Hollande.

Sur la fin d'Octobre 1682, M. Arnauld revint à Bruxelles. Là il travailla pour lui & pour ſes amis qui ſouffroient en France à cauſe de lui. Dans ce nouveau ſéjour de Bruxelles, M. Arnauld fit une nouvelle connoiſſance : il ſe lia à M. Vaës, Conſeiller au Conſeil de Brabant. Ces deux nouveaux amis conçurent une grande eſtime l'un pour l'autre. M. Vaës avoit beaucoup d'eſprit ; il étoit bon Juriſconſulte & excellent Juge. Ce fut par ſon moyen que M. Arnauld fit propoſer à M. de Grana, Gouverneur des Pays-Bas, s'il pourroit demeurer avec ſûreté dans ce pays. M. de Grana demanda quelque

temps pour répondre : & quelques jours après, il répondit de lui-même que M. Arnauld pouvoit se promettre toute protection de sa part ; qu'il souhaitoit seulement savoir dans quelle ville il se retireroit, afin qu'il pût le faire avertir, au cas qu'il reçût d'Espagne quelque ordre qui ne fût pas favorable.

La guerre survint entre la France & l'Espagne. Quand le Roi prit Luxembourg, on ordonna dans les Pays-Bas-Espagnols à tous les François, de sortir des États d'Espagne dans deux fois vingt-quatre heures. M. Vaës alla demander à M. de Grana, s'il prétendoit comprendre dans cet ordre M. Arnauld. Le Gouverneur répondit que ce n'étoit pas son intention, ni pour M. Arnauld, ni pour personne de sa suite. Il ajouta que, si les François venoient assiéger Bruxelles, & qu'il fût obligé de rendre la ville, il sauveroit M. Arnauld préférablement à lui-même. Ce Seigneur continua jusqu'à sa mort de traiter M. Arnauld avec les plus grands égards.

Pendant le séjour de M. Arnauld à Bruxelles, qui fut depuis 1682 jusqu'en 1690, ce qui lui arriva de plus remarquable, fut la visite d'un Prince souverain d'Allemagne, M. le Landgrave

de Hesse, Souverain de Rhynfelds. Ce Prince fut exprès à Bruxelles pour voir M. Arnauld. Il avoit avec lui ses deux petits-fils, à qui il voulut faire voir cet homme célebre, sans leur dire qui il étoit. M. Arnauld vit le Prince chez M. Vaës, où il dîna avec lui. Le Prince resta quatre jours à Bruxelles, & s'en retourna, bien résolu d'entretenir cette connoissance par le commerce de lettres, ne le pouvant faire de vive voix. Il avoit invité M. Arnauld à aller demeurer chez lui à Rhynfelds avec ceux de sa suite, lui promettant de l'entretenir, & de faire imprimer ses ouvrages; mais M. Arnauld l'avoit remercié, aimant mieux rester dans sa retraite, où il passa près de huit ans de suite. Là, sa vie ne fut rien moins qu'oisive. Les écrits qu'il y composoit, se suivoient de près, & en grand nombre, quoiqu'il manquât de bien des secours, n'ayant près de lui, ni tous les livres nécessaires, ni les amis qu'il auroit voulu consulter. C'est pour cela qu'en 1684, il fut fortement tenté de revenir en France, & de se loger *incognitò* chez Madame de Fontpertuis, la grande amie de Port-Royal & la sienne. Mais ses amis de France s'oppo-

ferent abſolument à cette démarche, la croyant imprudente. Ainſi il reſta où il étoit.

Après ſept à huit ans de tranquillité dans ſa retraite de Bruxelles, M. Arnauld ſe vit obligé d'en ſortir. Le Marquit de Caſtanaga, Gouverneur des Pays-Bas, qui lui avoit donné des marques de bonté, lui fit donner avis ſecretement, qu'il ne pouvoit plus l'aſſurer de ſa protection pour l'avenir. M. Arnauld remercia ce charitable Seigneur par une lettre; & pour profiter de ſon avis, il chercha un aſyle ailleurs. Il ſe mit en marche au mois de Mai 1690, & alla à différens endroits. Mais la crainte de nuire à l'Egliſe Catholique de Hollande, empêcha ſes amis, ſujets de la République, de lui donner retraite: il ſe tranſporta à Liége. Là il ne put encore reſter long-temps; car après avoir été obligé en moins de deux mois de faire pluſieurs demeures, il penſa à ſe retirer entiérement: les Moliniſtes de ces cantons, ſe doutant qu'il pouvoit être dans Liége, faiſoient encore tant de bruit à ſon ſujet, qu'on ne l'y crut pas en ſûreté. Ainſi il réſolut de retourner à Bruxelles: & pour y être moins expoſé à être découvert,

il y retourna seul avec M. Ernest son ami. M. Guelphe son compagnon ordinaire, resta à Liége; & le Pere Quesnel, qui étoit alors avec lui, se retira à Malines en attendant que l'état des choses fût plus paisible, & que ces bons amis pussent sûrement se rejoindre & vivre ensemble.

Quelque incommode que fût pour M. Arnauld, une vie aussi inquiete & aussi agitée, il ne s'en chagrinoit pas, & il conservoit toujours sa tranquillité d'ame. C'est ainsi qu'il s'en explique lui-même dans une lettre à Madame de Fontpertuis: « L'affection, Madame, que Dieu vous a donnée pour » moi, vous rend trop humaine. Vous » êtes si touchée de l'état où je me » trouve, que vous témoignez avoir » besoin que je vous console... L'idée » d'une personne qu'on se représente » n'avoir pas où se reposer, a quelque » chose d'effrayant. Tout cela néanmoins » est fort peu de chose... Ce pouvoit » être quelque sujet d'inquiétude; mais » je vous assure qu'il a été très-petit à » mon égard. Je n'en ai pas dormi une » nuit moins bien: j'ai travaillé à mon » ordinaire aussi-tôt que j'ai été un jour » ou deux en même lieu ». Ce n'est pas



»de voir un Prêtre & un Docteı
»a la communion du Saint Siég
»on lit le témoignage avantageu
»une lettre imprimée, réduit à ch
»parmi des hérétiques qu'il a com
»toute sa vie, un asyle assuré,
»d'en pouvoir trouver dans des
»Catholiques ; ... & combien o
»être surpris de voir une Mor
»qui avoit toujours signalé son
»nité, refuser de continuer sa p
»tion à un Prêtre âgé de près d
»tre-vingts ans, ... & l'obliger
»âge à exposer sa vie & sa sant
»chercher un asyle ailleurs ».

Cette année 1690, & la s
te, les Jésuites de Douay si
rent leur haine contre M. Arnau
les traits les plus noirs & les fou
les plus atroces, jusqu'à fabriqu
lettres, & les envoyer sous le no

& quoiqu'il contrefît grossierement M. Arnauld, M. de Ligny ne laissa pas d'y être trompé, & de prendre le faux Arnauld pour le vrai. Pour faire croire au public que ces lettres de M. Arnauld avoient été découvertes, il répandit le bruit, & fit mettre dans une Gazette de Hollande, que M. Arnauld avoit été volé par son valet, & que ce valet, par une perfidie insigne, avoit livré aux ennemis de ce Docteur, ses lettres, ses papiers, & en un mot tout ce qu'il avoit de plus secret. Il espéroit tirer un second avantage de ce mensonge, savoir, que tous ceux qui pouvoient avoir eu commerce avec le vrai Arnauld, ne manqueroient pas de prendre la fuite, ou de se cacher. C'est ce que le faux Arnauld leur conseilloit sous le nom du véritable, dans les lettres qu'il écrivit à quelques-uns d'eux, pour leur apprendre, avec des lamentations feintes, le prétendu malheur qui lui étoit arrivé, la désolation où il étoit, & la crainte qu'il avoit que toutes sortes de disgraces & de mauvais traitemens ne vinssent fondre sur eux à cette occasion.

M. Arnauld fit plusieurs écrits où il découvrit l'imposture du prétendu

vol & tout le reste de la fourberie, & il y justifie la conduite des Théologiens qu'on avoit trompés sous son nom. Ces écrits mirent dans un si grand jour la fourberie de Douay, que les Jésuites prévoyant qu'ils ne pourroient manquer d'être condamnés par le juge légitime qu'ils avoient reconnu, qui étoit l'Evêque d'Arras, userent de toutes leurs ressources pour échapper aux reproches trop mérités. Et pour mettre le comble à leur méchanceté, ils firent reléguer leurs parties aux quatre coins du Royaume par des lettres de cachet.

Enfin, M. Arnauld jusqu'à sa mort s'est vu dans l'obligation d'écrire, tant pour réfuter des erreurs, que pour se justifier contre des ennemis aussi implacables qu'injustes, & aussi puissans qu'ils étoient de mauvaise foi. Il est sorti du cabinet de ce respectable vieillard des productions importantes, qui serviront toujours à dévoiler les manœuvres d'une Société plus faite pour détruire l'Eglise que pour l'édifier. A l'âge de quatre-vingts ans, il apprit par cœur les Pseaumes, afin d'avoir de quoi s'occuper le reste de sa vie, en les méditant & en les réci-

tant, s'il se trouvoit hors d'état de lire par l'affoiblissement de la vue.

En 1692, ses amis penserent aux moyens de le faire rappeller en France. Quoiqu'il n'eût pas été fâché de revoir sa patrie, il redoutoit l'événement, craignant qu'on n'exigeât trop de lui, ou que les Jésuites ne débitassent au public des choses fausses sur sa doctrine, en faisant entendre qu'il avoit changé. D'ailleurs, il protestoit qu'il ne s'ennuyoit point de son exil, & que s'il avoit quelque desir de se rapprocher, ce n'étoit que pour être à portée d'être utile au prochain pour le service de la vérité. Mais il n'y eut rien de fait, tant par les différens obstacles que l'affaire rencontra, que parce que l'illustre exilé fut enlevé trop tôt de ce monde.

Le Dimanche 1 Août 1694, il se sentit attaqué d'une fluxion de poitrine. Comme depuis plusieurs années on l'avoit vu souvent se tirer heureusement de ses rhumes, on ne s'alarma point. Il se leva à l'ordinaire, pria Dieu, dit la Messe, & fit tout le reste, comme il avoit accoutumé. Il en fut de même le lundi & le mardi. Depuis ce jour il ne fut plus en état de célebrer les

faints Myfteres ; mais il ne manqua pas un feul jour jufqu'à fa mort, de réciter fon Bréviaire à peu-près aux heures compétentes. Il fe leva tous les jours ; & il paffoit la journée à faire de fréquentes élévations de cœur à Dieu, à réciter les Pfeaumes, & à écouter des lectures de piété qu'on lui faifoit. Comme le Médecin ne jugeoit pas la maladie auffi grave qu'elle étoit, on ne fe preffa pas de lui adminiftrer les Sacremens. Le vendredi le mal parut s'augmenter beaucoup, & le famedi encore davantage. Il ne laiffa pas de dire fon Bréviaire, d'entendre la Meffe, & de fe faire lire l'Epître du Dimanche fuivant, avec l'explication de M. le Tourneux. Il fe leva un peu après midi, dîna dans fa chaife, & reçut fes amis à la converfation, comme à l'ordinaire. On s'apperçut alors qu'il étoit très-abattu, & que fa poitrine étoit fort engagée, & ne fe déchargeoit point. Les remedes qu'on lui fit ne le foulagerent point, & l'on vit bien alors que tout étoit à craindre, & qu'il étoit temps de l'adminiftrer. Le foir donc du famedi il fe confeffa, & reçut l'Extrême-Onction & le Saint Viatique avec fa piété ordinaire. Sa voix s'étei-

gnit. Il entra quelque temps après dans l'agonie, pendant laquelle on fit les prieres de l'Eglise. Son agonie fut douce & tranquille : & à minuit un quart, le 8 Août 1694, il fit un soupir & expira, âgé de quatre-vingt-deux ans, six mois & un jour.

Lorsqu'il fut mort on l'habilla en Prêtre, & on le mit sur la paillasse, où il demeura tout le Dimanche. On dit la Messe ce même jour dans la Chapelle domestique, à deux heures après minuit. Le lundi matin on le déshabilla, on ouvrit son corps, & on trouva toutes les parties nobles saines. Après avoir ôté le cœur, on ensevelit le corps, & on le mit dans une biere de chêne. Le Curé de sainte Gudule, Paroisse de la maison, & son Vicaire étant absens, on prit des mesures avec le Curé de sainte Catherine pour l'inhumation. La nuit du lundi, ce Curé vint avec son valet & une charrette, & enleva le corps qu'il cacha dans son cabinet. Il fit envelopper le cercueil de bois d'un autre de plomb. La nuit suivante, il le porta à l'Eglise ; & comme le sanctuaire étoit alors dépavé, & qu'il y avoit un petit caveau dessous, on l'y mit ; de telle sorte que le len-

demain on ne put remarquer aucun changement à ce ſanctuaire dépavé. On ne ſavoit rien à Bruxelles de la mort de M. Arnauld, & on ne l'apprit que par des lettres de Paris. Le cœur fut renfermé dans un cœur d'argent, que fit faire Madame Vaës, épouſe de ce Conſeiller du Conſeil privé, qui avoit rendu tant de ſervices à M. Arnauld.

Le cœur fut apporté à Port-Royal trois mois après, le 9 Novembre, par M. Erneſt-Ruth-d'Ans, Chanoine de Bruxelles, grand ami de M. Arnauld, qui étoit accompagné de trois autres Meſſieurs qui demeuroient avec le défunt. Madame de Fontpertuis ſe joignit à eux à Paris pour mener le précieux dépôt. Ce fut M. Erneſt qui le préſenta à la Mere Racine, Abbeſſe. Le lendemain de l'arrivée, toute la Communauté étant aſſemblée, les Religieuſes & les Eccléſiaſtiques, qui étoient dans l'Egliſe, tenant chacun un cierge allumé, M. Erneſt fit un petit diſcours à la louange de l'illuſtre Docteur. M. Euſtace répondit, & témoigna la vénération que la maiſon avoit pour ce dépôt ineſtimable, & la joie qu'elle reſſentoit de le poſſéder. Le cœur fut

mis dans le chœur des Religieuſes, ſur une table couverte d'un drap mortuaire, & on le couvrit d'un crêpe. On chanta les Vigiles & la Grand'Meſſe, après quoi on fit l'inhumation. On avoit déja fait un ſervice pour lui auſſi-tôt qu'on avoit appris ſa mort.

Les nombreux Ouvrages de cet homme incomparable ſont tous écrits avec feu, avec eſprit & avec éloquence ; le ſtyle en eſt grand & noble, & il paroît dans tous une ſcience & une érudition profondes. Cela n'empêcha pas qu'après ſa mort il n'ait eu le même ſort qu'il a eu pendant ſa vie. Il avoit été aimé & eſtimé des uns, mépriſé & calomnié des autres. Sa mort fut la joie de ſes ennemis, qui continuerent de déchirer ſa mémoire. Mais ſon nom fut honoré par les gens de bien, & par les éloges qu'ils faiſoient de lui. Boileau Deſpréaux, & Racine, lui firent chacun une Epitaphe en vers françois. Et ce fut Santeuil qui fit l'Epitaphe Latine, qu'on grava ſur la tombe qu'on mit ſur ſon cœur à Port-Royal, dont voici la traduction.

« Il eſt revenu dans ces ſaints lieux » cet illuſtre fugitif, qui s'étoit volon» tairement exilé après les triomphes

» remportés sur ses ennemis. Fatigué
» pendant une longue vie par des orages
» sans fin, Arnauld, le généreux dé-
» fenseur de la vérité & de la saine mo-
» rale, repose maintenant dans le *Port*
» tranquille de cette terre bénite des
» cieux. Si un pays étranger retient av
» complaisance les précieuses dépou
» les de son corps, son cœur a vol
» ici sur les aîles du céleste amo
» cœur aimable, qui n'avoit jamais
» être arraché de cette chere solitude
» & qui malgré la distance des lieux
» n'en fut jamais absent ».

Ce fut M. Arnauld lui-même dans son testament, qui demanda que son cœur fût apporté à Port-Royal, s'il mouroit hors du Royaume ; & que s'il mouroit en France, tout son corps y fut apporté.

On ne sera pas fâché de trouver ici des Epitaphes, que des Poëtes célebres se sont fait gloire de composer à la louange de ce Docteur illustre.



ÉPITAPHE
E M. ARNAULD
LE DOCTEUR,
M. BOILEAU DESPRÉAUX.

Au pied de cet autel de ſtructure groſſiere,
Gît ſans pompe enfermé, dans une vile biere,
Le plus ſavant mortel qui jamais ait écrit ;
Arnauld, qui ſur la grace inſtruit par Jeſus-Chriſt,
Combattant pour l'Egliſe, a dans l'Egliſe même
Souffert plus d'un outrage, & plus d'un anathême.
Plein du feu qu'en ſon cœur ſouffla l'eſprit divin,
Il terraſſa Pélage, il foudroya Calvin,
De tous les faux Docteurs confondit la morale :
Mais pour fruit de ſon zele on l'a vu rebuté,
En cent lieux opprimé par leur noire cabale,
Errant, pauvre, banni, proſcrit, perſécuté.
Et même par ſa mort leur fureur mal éteinte
N'auroit jamais laiſſé ſes cendres en repos,
Si Dieu lui même ici, de ſon ouaille ſainte,
A ces loups dévorans n'avoit caché les os.



ÉPITAPHE DE M. ARNAULD LE DOCTEUR,

PAR M. RACINE.

HAÏ des uns, chéri des autres,
Estimé de tout l'univers,
Et plus digne de vivre au siecle des Apôtres
Que dans un siecle si pervers,
Arnauld vient de finir sa carriere pénible.
Les mœurs n'eurent jamais de plus grave censeur,
L'erreur d'ennemi plus terrible,
L'Eglise, de plus ferme & plus grand défenseur.



M. LANCELOT.

CLAUDE LANCELOT naquit à Paris en 1615. Il fut de bonne heure ami de Port-Royal & de M. de Saint-Cyran. En 1646 les écoles de Port-Royal prirent forme, & devinrent célebres. M. Lancelot fut un des quatre maîtres qui élevoient & enseignoient les enfans ; & il le fit avec beaucoup de succès. Il étoit pour le grec & les mathématiques, pendant que M. Nicole enseignoit les belles-lettres & la philosophie. Il continua cet exercice pendant quatorze ans. En 1660 l'établissement étant totalement détruit, il se retira en son particulier. Dans la suite il fut placé auprès du jeune Duc de Chevreuse, fils du Duc de Luynes, en qualité de Précepteur. En 1667 il fit un voyage à Alet, pour visiter M. Pavillon, Evêque de cette ville. Il fit une *Relation* de ce voyage, qui est un éloge de ce Prélat. En 1669 il fut placé par M. de Sacy auprès des deux Princes de Conti. L'aîné avoit dix ans, & le second qu'on appelloit le Prince

de la Roche-ſur-Yon, n'en avoit que ſept. A la mort de la Princeſſe leur mere, qui arriva en 1672, M. Lancelot fut obligé de les quitter. Le Diable ennemi de tout bien, lui ſuſcita des ennemis, afin de pouvoir ruiner tous ſes travaux. M. Lancelot céda à cette tempête avec joie pour lui, mais avec une douleur profonde pour les jeunes Princes. Il ſe retira, & profita de ſa liberté pour exécuter le deſſein qu'il avoit depuis long-temps, de ſe conſacrer entiérement à Dieu dans la vie religieuſe. Il choiſit l'Abbaye de Saint-Cyran, où étoit encore M. de Barcos, Abbé & réformateur de la maiſon. Il y fit profeſſion au bout d'un an. Il ne fut jamais que Soudiacre, & quelques inſtances qu'on lui ait faites pour monter plus haut, on n'a pu faire céder ſon humilité. Dom Lancelot fut très-utile à M. de Barcos, qu'il aida par ſes exemples à affermir la pratique de la Regle de S. Benoît à la lettre, que l'Abbé avoit établie dans la maiſon.

Après la mort de l'Abbé de Barcos, arrivée au mois d'Août 1678, il s'excita de grands troubles dans l'Abbaye. Ceux qui prenoient à tâche de détruire tout le bien qu'y avoit fait l'Abbé, trouvant

de

de la résistance dans Dom Lancelot, obtinrent une lettre de cachet, qui le relégua à Quimperlay en Basse-Bretagne, chez les Bénédictins. La Providence lui fit trouver dans ce lieu un excellent Abbé, qui fournit généreusement à ses besoins. C'étoit M. Charrier Abbé Commendataire de Sainte Croix. Dom Lancelot continua là le même genre de vie qu'il avoit mené à Saint-Cyran.

Pendant les huit dernieres années de son exil, il prolongea ses jeûnes de carême jusqu'à quatre heures après midi. L'austérité de sa pénitence & ses fréquentes infirmités ayant considérablement affoibli sa santé, il fallut que le Prieur de Sainte Croix son Directeur, se servît de toute son autorité pour l'engager à prendre quelque soulagement. Enfin pendant tout son exil il mena une vie si réguliere & si édifiante, que tout le pays le regardoit comme un saint. Ce fut ce qui parut particuliérement à sa mort, chacun s'empressant à avoir quelques morceaux de son habit pour les conserver comme des Reliques : en sorte qu'on fut obligé de clôrre son cercueil, afin de pouvoir finir la cérémonie de son enter-

rement. Il mourut le 15 Avril 1695, à près de quatre-vingts ans. Il fut inhumé dans l'Eglise de Sainte Croix de Quimperlay. On a de lui quelques ouvrages excellens, que l'on attribue en général à MM. de Port-Royal, parce que son humilité ne lui permettoit pas d'y mettre son nom.

M. NICOLE.

PIERRE NICOLE, Bachelier de Sorbonne, Théologien célebre, & l'un des meilleurs Ecrivains que la France ait produits, naquit à Chartres le 13 Octobre 1625. Son pere étoit Avocat au Parlement de Paris, & Chambrier de la Chambre ecclésiastique de Chartres. Pierre étoit doué d'une grande pénétration d'esprit, d'une heureuse mémoire, & de beaucoup de docilité. Il étoit seul de fils, & avoit trois sœurs. C'étoit une famille toute d'esprit. Une de ses sœurs qui avoit été élevée à Port-Royal, avoit un esprit si vif, si aisé, & une conception si grande, que son frere en étoit étonné, & disoit bonnement qu'elle avoit plus d'esprit que

lui. M. Nicole eut ſon pere pour Précepteur, qui l'éleva avec ſoin, & lui fit lire les meilleurs auteurs de l'antiquité profane. Il profita ſi bien de ſes inſtructions, qu'à l'âge de quatorze ans il avoit achevé le cours ordinaire des Humanités, & avoit lu la plupart des livres grecs & latins, qui étoient en grand nombre dans la bibliotheque de ſon pere. Il lui ſuffiſoit de lire un livre une ſeule fois pour en retenir la ſubſtance ; ſi bien que dans un âge avancé, il avouoit à ſes amis qu'il n'avoit rien oublié de tout ce qu'il avoit lu dans ſa jeuneſſe. Il ſavoit parfaitement ſon Virgile & ſon Horace. Peu de temps avant ſa mort, il récita imperturbablement quantité de vers de l'Enéïde. L'auteur qui lui plaiſoit le plus, & qu'il reliſoit volontiers, étoit Térence à cauſe de ſa belle latinité.

A l'âge de 17 ans ſon pere l'envoya à Paris, pour y étudier la Philoſophie & la Théologie. Il y arriva ſur la fin de l'année 1642, & eut pour Profeſſeurs M. le Moine, M. de Sainte-Beuve, & M. le Maître. Il apprit en même-temps l'Hébreu, ſe perfectionna dans le Grec, apprit l'Italien & l'Eſpagnol, & fréquenta beaucoup la mai-

ſon de Port-Royal où il avoit deux tantes Religieuſes. En 1644 il reçut le degré de Maître-ès-Arts.

Pendant qu'il ſe formoit pour l'eſprit, il ne négligeoit point ſon avancement du côté de l'ame. Il alloit régulierement à Port-Royal de Paris entendre les inſtructions publiques qu'y faiſoit M. Singlin, Confeſſeur de la maiſon; & il y voyoit en même-temps ſes tantes, dont l'une étoit la Mere Marie des Anges Suireau, fille d'une vertu éminente & d'un mérite rare. Ces habitudes dans ce monaſtere nourriſſoient & fortifioient la piété que Dieu lui avoit miſe dans le cœur dès ſon bas âge, & lui donnerent occaſion de connoître les Solitaires de la maiſon de Paris & de celle des Champs. Il ſe lia avec eux de bonne heure, & contribua de ſon côté à l'inſtruction de la jeuneſſe, dont Meſſieurs de Port-Royal s'étoient chargés.

Le 19 Juin 1649, il fut reçu Bachelier de Sorbonne. Il ſe préparoit à entrer en Licence; mais les diſputes ſurvenues à l'occaſion des cinq propoſitions attribuées à Janſénius, l'arrêterent, & le déterminerent à y renoncer. Il ſe retira alors à Port-Royal des

Champs, & s'y domicilia. Là comme les habitans de ce saint désert, il se mit sous la conduite de M. Singlin; & quoique beaucoup plus instruit dans l'Ecriture & la Tradition que ce Directeur, il eut cependant pour lui la docilité & le respect d'un enfant: il s'abandonna sans réserve à sa conduite; & il connut par sa propre expérience, comment Dieu bénit une telle obéissance, quand on la pratique sous un homme qui obéit lui-même aveuglément aux ordres de Dieu, & qui ne suit que les lumieres du ciel. La vie de M. Nicole dans cette pieuse retraite, étoit la même que celle des Solitaires quant aux exercices de piété: mais il y continua ses études profondes, afin de se mettre en état, si la Providence l'appelloit à l'Eglise, de répondre à sa vocation. Elle ne tarda pas à s'expliquer.

En 1654 M. Arnauld, qui étoit déja l'homme de l'Eglise pour la défense de la morale chrétienne & des vérités catholiques, cherchoit un second qui partageât avec lui le travail, ne pouvant lui seul suffire à tout. Il jetta les yeux sur M. Nicole. Il avoit déja été frappé en plusieurs occasions du grand génie de ce jeune Théologien; il avoit

remarqué en lui le talent qu'il avoit pour écrire en latin dans la plus grande pureté de la langue ; & il ne douta point qu'il ne pût lui être fort utile en beaucoup d'occasions où l'on auroit besoin de faire quelques écritures latines. M. Arnauld alla donc trouver M. Nicole. Celui-ci qui avoit la simplicité en partage, également prêt à servir Dieu dans la retraite, & à la quitter pour servir l'Eglise, accepta la proposition que lui fit l'illustre Docteur ; mais ce ne fut qu'après que M. Singlin son Directeur l'eut déterminé : & de ce moment commença l'union de ces deux grands cœurs, & de ces deux belles plumes.

M. Nicole eut donc part à tous les écrits qui parurent en cette année 1654, au sujet des contestations sur le livre & sur la doctrine de Jansénius. La grande crise que M. Arnauld eut à essuyer de la part de la Sorbonne, l'obligea l'année d'après de se rapprocher de lui. Ainsi M. Nicole vint demeurer à Paris où étoit M. Arnauld en 1655, & suivit avec lui toutes les opérations de la Faculté de Théologie & toutes les démarches de ses ennemis, pour pouvoir faire face à tout.

En 1656 commencerent les fameuſes Lettres Provinciales de M. Paſcal. M. Nicole les revoyoit avec M. Arnauld à meſure qu'elles étoient faites, & il donna même le plan de pluſieurs. Ces lettres occaſionnerent des écrits de la part des Jéſuites. Meſſieurs Arnauld, Nicole & Paſcal les réfuterent à leur tour en 1657 & en 1658 par une nuée d'écrits. M. Nicole, outre cela, compoſa pluſieurs pieces latines pour la défenſe du ſaint Evêque d'Ypres, & des diſciples de ſaint Auguſtin. Il fit de plus une traduction latine des *Lettres Provinciales*, ſous le nom de Wendrock. Il la fit à Cologne où il s'étoit retiré pour ſe mettre à couvert des événemens fâcheux qu'il avoit à craindre. De retour à Paris en 1660, il fit encore beaucoup d'écrits, qui parurent juſqu'en 1663.

Malgré la délicateſſe de ſa ſanté & différentes incommodités qu'il avoit, on le voyoit toujours la plume à la main; parce que ſon grand zele pour les intérêts de l'Egliſe ne lui permettoit pas de demeurer en repos. Juſques ici il avoit fait ſon ſéjour ordinaire à Paris preſque toujours *incognito* avec M. Arnauld. En 1664 ils allerent tous deux

à Châtillon près Paris. Là enfin ils passerent quelque temps occupés uniquement de la priere & de l'étude. Il n'y avoit qu'un petit nombre d'amis qui sussent où ils étoient, & qui les y visitoient quelquefois. Ces deux Solitaires vivoient là à peu-près comme ils avoient vécu à Port-Royal. M. Nicole se proposoit alors de se retirer entiérement de la société des hommes & des disputes du temps. Il écrivit à M. Pavillon Evêque d'Alet, pour le consulter sur son projet. Le Prélat, dont les lumieres égaloient la sainteté, n'eut garde de déférer au pieux desir du consultant. Il savoit de quelle utilité étoit sa plume pour le bien de l'Eglise, & sa compagnie pour M. Arnauld. S'il regardoit celui-ci comme l'homme de l'Eglise dans ses guerres continuelles, il regardoit M. Nicole comme le bras droit du combattant. Il lui conseilla donc de ne point se séparer de son ami, & M. Nicole obéit.

M. Nicole commença alors à travailler sur la controverse, & composa ce qu'on appelle *La petite Perpétuité*, qui parut cette même année 1664. Et tout de suite il commença son grand ouvrage qu'on appelle *La grande Per-*

petuité de la Foi, pour répondre au Ministre Claude qui avoit attaqué *la petite Perpétuité*. L'ouvrage n'alla pas vîte, parce que l'auteur en fut détourné par de nouveaux incidens. Les écrits du Pere Annat Jésuite, *La Foi humaine*, de M. de Perefixe; les vexations inouies exercées contre les Religieuses de Port-Royal, appellerent encore au combat notre généreux athlete. En 1665 il fit donc son excellent *Traité de la Foi humaine*; ses dix lettres nommées vulgairement *Les Imaginaires*, & les huit lettres intitulées *Les Visionnaires*. Il composa celles-ci contre Jean des Marets de Saint-Sorlin, auteur fanatique, qu'il a très-bien tourné en ridicule dans ces lettres. Jusqu'à la paix de Clément IX, M. Nicole sortoit à peine d'une occupation qu'il rentroit dans une autre; & les ouvrages qu'il fit pour défendre l'Eglise & les Religieuses de Port-Royal, se succédoient les uns les autres. Enfin le retour subit d'un calme inespéré le rendit à lui-même sur la fin de 1668.

Débarrassé de toutes ces disputes déplaisantes, & libre d'exécuter ce qu'il souhaitoit ardemment, il se séquestra du monde, & sortit sur le champ de

Paris. Il s'en fut à Troyes, dans l'intention d'établir en cette ville des écoles pour les jeunes filles. Il ne réussit pas pour cette fois. Il se retira à l'Abbaye de Haute-Fontaine, auprès de M. le Roy son ami, qui en étoit Abbé, pour y continuer en repos son grand ouvrage de *la Perpétuité*, qu'il avoit commencé à Châtillon. Le premier volume parut en 1669, & fut reçu du public avec un applaudissement général: vingt-sept Prélats & plus de vingts Docteurs s'empresserent de donner leurs approbations pour être imprimées à la tête de l'ouvrage. Le Pape Clément IX, à qui il fut dédié, en fit faire compliment à l'Auteur. Mais ce qui vaut mieux que tous les éloges, ce livre opéra la conversion de plusieurs personnes distinguées dans le parti Protestant. Le Maréchal de Turenne, qui étoit déja ébranlé par les conférences qu'il avoit eues avec M. Vialart, Evêque de Châlons-sur-Marne, les Maréchaux de Duras & de Lorges, le Prince de Tarente, & plusieurs autres abjurerent la Religion prétendue-réformée après la lecture de ce livre. Quoique M. Nicole en fût proprement l'Auteur, & que M. Arnauld n'y eût concouru que de ses avis, il

ne voulut point que ce livre parût sous son nom, & il exigea de M. Arnauld qu'il le prît sous le sien. « Vous êtes » Prêtre & Docteur, lui dit-il, & moi » je ne suis que simple Clerc : il est con- » venable qu'on n'envisage que vous » dans ce travail, où il faut parler au » nom de l'Eglise, & défendre la Foi » dans des points si importans ». Dans la suite M. Nicole donna au public la suite de la grande Perpétuité. Cet important ouvrage fait trois volumes in-quarto. Le dernier volume ne parut qu'en 1676.

M. Nicole, qui ne respiroit qu'après une vie de retraite, n'avoit pu encore se satisfaire à cause de l'obligation où il étoit de suivre M. Arnauld pour le travail qui étoit commun entr'eux; & d'ailleurs l'importunité des amis qui venoient le visiter plus qu'il ne vouloit, le forçoient de se déplacer souvent. En 1671 il se crut libre, & pensa à se domicilier dans l'Abbaye de Saint-Denys, où le Cardinal de Retz, qui en étoit Abbé Commendataire, lui accorda un logement. Il y alla, s'y établit, & prit avec lui un valet qui faisoit sa cuisine. Le premier qu'il prit y étoit fort peu habile ; mais le maître étoit de son côté

peu difficile pour la nourriture, malgré la délicateſſe de ſa complexion & ſes infirmités habituelles. Sa vie étoit frugale. A midi on lui ſervoit de la ſoupe, un morceau de bœuf bouilli & du mouton. Il mangeoit le bœuf à dîner, & gardoit pour le ſoir le mouton, qu'on faiſoit réchauffer ſur le gril. Il ne faiſoit pas plus de façon pour les autres que pour lui. Un de ſes amis de la campagne étant venu le voir, & dîner avec lui, on mangea du bœuf bouilli réchauffé de la veille, & une ſoupe au lait. Quand ſon valet avoit encore plus mal fait qu'à l'ordinaire, il ne le reprenoit point avec vivacité, de peur de l'humilier. Il avouoit d'ailleurs qu'il ne ſavoit pas quereller un garçon, mais qu'il ſavoit s'en défaire quand il étoit néceſſaire. Il ne ſortoit point de l'Abbaye; il gardoit ſa chambre, & s'occupoit à étudier & à prier. Quoiqu'il ne fût que Clerc tonſuré, il récitoit le Bréviaire auſſi régulierement que s'il y avoit été obligé, & il ne s'en diſpenſa jamais.

Son ſéjour de Saint-Denys ne fut pas long, parce que le voiſinage de Paris l'expoſoit à de trop fréquentes viſites. Il en ſortit au bout de trois

mois, & ſe retira à Port-Royal des Champs, où il trouva ſes bons amis, M. Arnauld, M. de Sainte-Marthe, M. de Sacy. Il ne ſe mit pas cependant en ſociété avec eux pour tout : il prenoit ſes repas dans ſa chambre, & avoit avec ces Meſſieurs des momens de converſation. Il alloit auſſi de temps-en-temps ſe promener, tantôt aux Granges où demeuroient les Solitaires, tantôt à Vaumurier au château du Duc de Luynes, tantôt à Saint-Lambert, & quelquefois chez Madame de Longueville, dans ſa maiſon de Port-Royal des Champs. Cette Princeſſe l'eſtimoit, & lui envoyoit ſouvent le jeune Chevalier de Longueville pour profiter de ſa converſation. De tous les Meſſieurs qui étoient raſſemblés dans ce déſert, celui qu'il voyoit plus volontiers & plus fréquemment, étoit M. Hamon : il reſpectoit ſa ſainteté & eſtimoit ſes lumieres.

Ce fut en cette année 1671, que parut le premier volume de ſes *Eſſais de Morale*. Les meilleurs livres de piété n'ont ordinairement qu'un temps ; on les lit avec plaiſir, & enſuite on les laiſſe pour paſſer à d'autres. Pour les Eſſais de morale on ne s'en laſſe point,

on y revient toujours. C'est une philosophie chrétienne qu'on voudroit savoir par cœur, & qui par sa profondeur paroît toujours nouvelle. En effet, on y trouve le fond des vérités évangéliques, exposé d'une maniere si noble & si naturelle, appuyé de raisonnemens si solides, conduit si heureusement à toutes les conséquences qui en dérivent pour le réglement des mœurs, qu'on pourroit appliquer à l'Auteur ce mot de Jesus-Christ dans l'Evangile : *La sagesse de la doctrine divine a été justifiée par ses enfans.* D'ailleurs, les mœurs des hommes opposées à l'esprit du Christianisme, y sont si habilement peintes, si bien maniées, détaillées, &, pour ainsi dire, anatomisées, que jamais Auteur n'a paru connoître mieux le cœur de l'homme.

M. Nicole, qui par caractere n'étoit pas homme à voyager, fit cependant en sa vie plusieurs voyages. Ce n'étoit pas assurément chez lui curiosité, ni ennui, ou inquiétude d'esprit : mais ce grand homme étoit d'une si belle simplicité, qu'il quittoit aussi volontiers sa retraite lorsque Dieu le demandoit, qu'il la reprenoit lorsque rien ne l'appelloit ailleurs. Dans cette même année

M. Arnauld étant obligé d'aller à Angers par déférence pour l'Evêque son frere, qui souhaitoit fort de le voir avant que de mourir, pria M. Nicole de l'accompagner dans ce voyage. Ils partirent au mois de Septembre, & demeurerent un mois à Angers. De retour à Paris, M. Arnauld se logea chez une ancienne amie au fauxbourg Saint-Jacques ; & M. Nicole accepta un logement qui lui fut offert aux écuries de Madame de Longueville dans le même fauxbourg. Il se trouvoit ainsi fort voisin de M. Arnauld son ami, & de Madame de Longueville, qui avoit son hôtel dans la cour des Carmélites, & chez qui il alloit souvent. Il demeura-là en repos jusqu'en 1676, travaillant à ses Essais de morale.

Au commencement de cette année, il fut vivement pressé par ses amis pour entrer dans les Ordres sacrés. Comme il avoit coutume de prendre conseil de M. Pavillon pour sa conscience, il résolut d'aller à Alet s'expliquer avec le Prélat à ce sujet. Il partit, & prit la route de Troyes, dans l'intention de mettre à exécution en passant son projet des Ecoles des filles, qu'il avoit déja tenté, & qu'il n'exécuta encore

que quelque temps après. Il continua sa route par Dijon, Châlons-sur-Saône, Lyon. Là il s'embarqua sur le Rhône pour passer en Languedoc. Il trouva à Avignon plusieurs honnêtes gens, qui, étant avertis de son passage, furent à sa rencontre, & lui firent beaucoup d'accueil. On le mena voir dans la ville ce qu'il y avoit de curieux. On voulut entr'autres choses, lui faire voir aux Chartreux de Villeneuve-lèz-Avignon, l'Epitaphe de M. le Prince de Conti, qui y est enterré; mais quelqu'un de la compagnie l'en détourna, disant que cette Epitaphe ne valoit rien. C'étoit M. Nicole qui l'avoit composée. Cette rencontre, loin de lui faire de la peine, le réjouit, & lui fit prendre la résolution de renoncer à faire des Epitaphes. Il continua ensuite son voyage par Nîmes, Montpellier, Carcassonne, Narbonne, & enfin il arriva à Alet. Il passa quelque temps dans la maison du saint Evêque, qui, après de fréquentes conversations, lui conseilla de rester tranquillement dans la Cléricature. Cette décision fit grand plaisir à l'humble M. Nicole, qui avoit toujours redouté les fonctions du saint ministere. Après un séjour de trois

ſemaines il prit congé du Prélat, tout rempli de la bonne odeur de ſa vie exemplaire.

De retour à Paris, M. Nicole reprit ſon logement aux écuries de Madame de Longueville, & ſe remit à ſes Eſſais de morale. Il fit auſſi différens écrits pour réfuter les erreurs de pluſieurs Ecrivains, qui, dans des ouvrages de piété, ſemoient des principes dangereux : ce qui lui attira quelques orages qui ne tournerent toujours qu'à ſon honneur. Mais ce n'étoit pas là ſon but en écrivant; car perſonne n'avoit plus d'indifférence que lui pour tout ce qui s'appelle réputation, conſidération, gloire, eſtime. Il avoit ce détachement, non-ſeulement par rapport aux ouvrages de l'eſprit, mais encore pour tout ce qui pouvoit attirer les regards des hommes. Son extérieur étoit ſi négligé, qu'un jour les gens d'une maiſon où il ſe préſenta, lui firent une fort mauvaiſe réception. Il en plaiſanta, diſant qu'il venoit de payer les frais de ſa mauvaiſe mine. Cependant il étoit bien de figure, il avoit les yeux beaux & vifs, la voix ſonore, & un talent ſingulier de bien narrer. Le ſtyle de ſes lettres eſt léger, plein

d'agrémens, on pourroit dire même, gai quand l'occasion s'en présentoit : c'est un assaisonnement de sel, une gentillesse de pensées & d'expressions qu'on n'attendroit pas d'un homme aussi sérieux d'ailleurs. En voici un échantillon.

« Puisque tout le monde me lapide, » & qu'on ne vous distingue point en » cela des autres, il seroit peut-être bon, » Monsieur, de savoir de quelle grosseur » sont les pierres que vous me jettez, » afin de juger par-là s'il y a sûreté » à vous aborder par une lettre, & si » cela n'attireroit point quelque pierre » capable de m'écraser tout-d'un-coup. » Car vous savez que je ne m'expose » pas volontiers aux coups, & que je » ne fis jamais profession d'intrépidité. » Néanmoins, comme jusqu'ici vous ne » m'avez pas donné lieu de vous croire » une personne des plus mauvaises, j'ai » pensé que je pourrois prendre le ha- » sard d'essuyer quelques-uns de vos » coups en vous écrivant ; & afin que » vous ne craigniez rien de ma part, » je vous déclare, que quoique j'aie » autour de moi un tel amas de pier- » res, qu'il semble qu'il y en ait de » quoi accabler tout le genre humain, » je ne daignerois pas néanmoins en

»jetter à perſonne, non pas même à
»ceux qui viennent m'en accabler dans
»mon déſert, parce que les gens me
»paroiſſent avoir la tête à l'épreuve
»de mes pierres, qui ne ſont que des
»raiſons ; en cela différentes de celles
»que l'on me jette, qui reſſemblent
»fort à des injures ».

En 1677 & 1678, un nouvel orage ſe forma contre M. Nicole, à l'occaſion d'une lettre latine qu'il écrivit au Pape Innocent XI, pour les Evêques d'Arras & de Saint-Pons, & à laquelle le Saint Pere eut égard. Les Jéſuites, qui n'étoient pas parties déſintéreſſées, furent très-piqués, & ils envenimerent l'affaire dans l'eſprit du Roi par l'entremiſe de M. de Harlay, Archevêque de Paris. En conſéquence, M. de Pomponne écrivit à M. Arnauld ſon oncle, que le Roi étoit fâché contre lui & contre M. Nicole, pour avoir eu part à la lettre des deux Evêques. M. Nicole l'ayant ſu, penſa à ſe retirer pour quelque temps. Sur ces entrefaites ſon pere vint à mourir : il partit pour Chartres, & mit ordre à ſes affaires temporelles. Après avoir fait le partage de la ſucceſſion de ſon pere avec ſes ſœurs, il revint à Paris, d'où il repartit bientôt pour quelques petits voyages.

Il alla à Troyes d'abord, où enfin il consomma l'œuvre des Ecoles qu'il avoit entreprise. De Troyes il alla à Beauvais, où il avoit un petit bénéfice. Là il apprit la mort de la Duchesse de Longueville, qui arriva le 15 Avril 1679. Celle de l'Evêque de Beauvais ne tarda pas : & pour comble d'infortune, le Cardinal de Retz, qui le logeoit à l'Abbaye de Saint-Denys, vint à mourir aussi le 24 Août de la même année ; en sorte que M. Nicole perdit tout-à-la-fois trois établissemens, celui de Beauvais, celui de Paris & celui de Saint-Denys. C'est ainsi qu'il en écrivit à une Dame : « J'étois meublé, dit-il, » dans tous ces trois lieux, très-petitement » à la vérité ; mais tout est grand à ceux » qui ne le sont pas. La mort de ces trois » personnes m'a privé de tous ces trois » lieux ; & outre l'appui que j'ai perdu en » leur personne, je suis exclus de ces trois » demeures, & réduit à n'en avoir point » de fixe ». Au reste, il supporta tous ces événemens avec une soumission & une tranquillité édifiantes.

M. Nicole se détermina alors à sortir du Royaume. Il quitta Beauvais, & alla à Mons ; puis il se transporta à Bruxelles, où M. Arnauld ne tarda pas

a arriver. Cette réunion le consola de bien des peines qu'il avoit essuyées à Mons. Mais cette consolation ne dura pas long-temps; car M. Arnauld ne tarda pas à se retirer en Hollande, où M. Nicole ne put se résoudre à le suivre; parce que sa mauvaise santé, & principalement un asthme dont il étoit très-incommodé, n'auroient pu s'accommoder du mauvais air de ce pays. Ainsi la séparation se fit au grand regret des deux; & M. Nicole se retrouva dans la peine, n'ayant plus à converser, disoit-il, qu'avec les chênes & les hêtres. Il quitta Bruxelles, & se retira à Liége, où il trouva si peu d'agrément, qu'il lui prit alors envie de revenir à Paris. Pour pouvoir y être en sûreté, & s'y procurer une situation paisible, il composa une lettre justificative, qu'il fit rendre à l'Archevêque de Paris par le Curé de Saint-Jacques du Haut-Pas son ami. Cette lettre lui attira bien des chagrins de la part de ses amis, qui lui en firent un crime capital. M. Arnauld, plus modéré, sans trop approuver sa démarche, prit parti pour lui contre ceux qui le condamnoient trop rudement & qui le décrioient. Quelque indifférent que fût

M. Nicole par caractere pour tous les discours du monde, il ne laissa pas d'être très-sensible à ce soulévement d'amis. Les lettres qu'il en recevoit lui ôterent le sommeil; & il ne le recouvra qu'après avoir composé un longue apologie de sa conduite.

Pendant son séjour à Liége, il pensa à se retirer dans quelque monastere voisin de France, où il pût vivre en repos. Croyant avoir trouvé ce qu'il cherchoit, il partit de Liége au commencement de l'hiver; & remontant la Meuse, il fut à Sedan. Ce ne fut pas sans essuyer bien des fatigues : il fut obligé de s'embarquer dans un bateau assez mauvais, découvert, chargé de poterie de grès, & conduit par un batelier mal habile; en sorte qu'il étoit à tout moment en danger de faire naufrage. L'aspect des rochers qui bordoient la riviere, & de ceux qu'il appercevoit à fleur d'eau, joint à sa timidité naturelle, lui faisoit voir encore plus de danger qu'il n'y en avoit. Sa timidité étoit effectivement si excessive, qu'elle alloit jusqu'à la foiblesse : à peine osoit-il sortir de sa maison, tant il appréhendoit les accidens imprévus, dont mille personnes, *disoit-il*, avoient

tuées ou blessées. Deux traits, pour donner une idée, peuvent trouver ce ici. Un ami ayant un jour emné avec lui M. Nicole, pour aller oindre M. Arnauld à Sens, où M. Gondrin le retenoit depuis queles semaines, il vit arriver M. Nie au bateau public de Sens, avec e paire de calebasses. Cet ami surs de le voir muni d'une pareille marandise, lui demanda ce qu'il en voult faire. M. Nicole d'abord ne réndit rien : mais, pressé par son comgnon, il dit qu'il s'étoit pourvu de ebasses en cas d'accident, parce qu'il imoit pas à disputer sa vie au fond l'eau avec les poissons. Le second ait est, qu'un jour M. Nicole étant é voir le Curé de saint Jacques du aut-pas, on lui dit qu'il étoit au haut son Eglise. M. Nicole, sans y faire flexion, se laissa mener sur le haut la tour de l'Eglise, qui étoit une ate-forme sans garde-fou. Quand il vit sur cette plate-forme, il fut saisi frayeur, & s'assit par terre, en dint à ceux qui l'environnoient : *Mes nis, ayez pitié de moi.* Le remede oit de descendre ; mais voyant de andes fenêtres ouvertes sur l'escalier,

il s'imagina, qu'au moindre choc, il tomberoit, & passeroit au travers de ces fenêtres. Le parti qu'on prit pour descendre, fut qu'un des Messieurs passeroit devant, en assurant M. Nicole qu'il n'avoit qu'à tomber sur lui, si l'envie lui prenoit de tomber, & un autre ami l'assurant qu'il le retiendroit par derriere, & l'empêcheroit de tomber. Après ces assurances, on se mit en marche en grand silence, M. Nicole étant tout occupé à conduire ses pas pour éviter le danger. Après une assez longue marche, la premiere parole qu'il dit fut celle-ci : *Suis-je en sûreté ?* On lui dit qu'oui. Alors il ajouta : *Si tous les propos des pécheurs de se convertir, étoient aussi fermes que celui que je viens de former, de ne jamais remonter à ce clocher, toutes les conversions seroient parfaites.*

Au reste, ni sa timidité dans les dangers, ni sa sensibilité sur les contretemps, n'empêchoient pas qu'il ne prît son parti dans les occasions, ni même qu'il ne fût le premier à s'en divertir ensuite. C'est ce qu'il fit voir, par la maniere gaie & aisée dont il fit lui-même le récit de ce voyage, & de tout ce qui avoit précédé. « Qui m'au- » roit

»roit dit, il y a six mois, disoit il, »qu'il me falloit résoudre à n'avoir »plus ni feu ni lieu, à être à charge »à tout le monde, à changer conti- »nuellement de demeure, à être dé- »crié & condamné d'un consentement »universel par les gens du monde & »les amis, à n'être plaint, ni défendu »de personne, à coucher sur la paille »avec la fievre dans des trous creusés »sous les rochers de la Meuse; en vé- »rité cela m'auroit fait peur. Cepen- »dant cela est passé, & n'est pas si »grand'chose qu'on pourroit croire ».

Il ne demeura pas long-temps à Sedan : il alla à l'Abbaye de Châtillon, dans le dessein d'y rester jusqu'au printemps. N'ayant pas trouvé de voiture commode pour faire ce voyage, il prit un cheval pour lui, & un autre pour son valet : ce qui ne servit pas peu à augmenter son asthme, qui s'accommodoit d'autant moins de cette monture, que le cheval étoit mauvais, & qu'il étoit lui-même méchant cavalier. Il prit un guide pour le conduire jusqu'à Juvigny, Abbaye de Filles, distante de quatre lieues de celle de Châtillon. Mais son guide l'égara : &, après avoir été assez long-temps dans des

plaines, il se vit à la fin du jour au milieu d'un bois, qui passoit dans le pays pour être une vraie retraite de voleurs, & que l'homme le plus assuré n'osoit passer seul, quand le soleil étoit couché. Dieu les préserva de tout accident : ils sortirent heureusement du bois, non sans avoir eu beaucoup de frayeur ; & ils se trouverent en pleine campagne à un quart de lieue de Juvigny. Il y arriva enfin fort fatigué, & y passa la nuit, comme il put, dans un mauvais gîte, où à peine trouva-t-il du feu & de quoi manger.

Le lendemain matin, pendant que son valet étoit allé chercher une voiture à Châtillon, il vit l'Abbesse de Juvigny & plusieurs de ses Religieuses, à qui il fit le récit de ses aventures. Dès le même jour, l'Abbé de Châtillon fut le prendre lui-même, & l'emmena dans son Abbaye, Ordre de Cîteaux. M. Nicole s'y livra tout-d'un-coup à une grande retraite : il assistoit à presque tous les Offices des Moines, qu'il édifioit par sa grande régularité & par sa piété exemplaire. Il n'eut pas la satisfaction d'y rester long-temps : on envenima sa retraite à Châtillon, dès qu'on en eut la nouvelle. La crainte d'occasionner

quelque peine à l'Abbé & à ſon monaſtere, l'engagea à en ſortir au bout d'un mois, quoique dans la plus grande rigueur de l'hiver. Il ſe rendit à l'Abbaye d'Orval, autre maiſon de Cîteaux, dans le Duché de Luxembourg. Là, il changea de nom; & malgré cela, il fut obligé d'en ſortir encore au bout d'un mois : l'Abbé, qui le connoiſſoit, & qui craignoit pour lui-même & pour ſa communauté les ſuites de cette retraite, fut lui expoſer en tremblant, les périls où ſa maiſon alloit ſe trouver engagée, ſi on venoit à ſavoir qu'il s'y étoit retiré. M. Nicole ne pouvant le guérir de ſa peur mal fondée, reprit le chemin de Flandres, & eut encore beaucoup à ſouffrir dans la route.

Enfin, après quelque temps de ſéjour à Liége, M. Nicole reçut de Paris la nouvelle, que M. l'Archevêque lui permettoit de revenir ſecretement à Chartres. Il s'y rendit *incognitò*, & ſe fit appeller *M. de Bercy*. Il ne reſta à Chartres que trois mois : M. Robert, Chanoine & Grand-Pénitencier de l'Egliſe de Paris, qui avoit déja obtenu ſon retour en France, obtint encore pour ſon ami la permiſſion de revenir à Paris pour toujours.

M. Nicole arriva à Paris enfin en 1683, & se logea d'abord au fauxbourg saint Antoine. Peu de temps après, il fit sa demeure rue Copeau, fauxbourg saint Marceau, sur la Paroisse de saint Etienne du-Mont, où il demeura jusqu'à la fin de l'année 1685. Il fut loger alors rue S. Victor; & en 1687, il s'établit dans un logis qui fut le dernier, & dans lequel il est mort. C'étoit dans la place du Puits-l'Hermite, derriere la Pitié, dans une maison appartenante aux Religieuses de la Crêche (a). Il trouvoit dans ce nouveau logement, ce qu'il cherchoit dans son âge avancé, & dans son état d'infirmité; une Eglise pour entendre la Messe tous les jours, & assister à l'Office; un loyer moins cher, joint à l'avantage de pouvoir placer commodément sa bibliotheque, sa personne & ses meubles, ayant, au premier étage, un petit appartement; au second, sa chambre à coucher, d'où l'on entroit dans une petite galerie, qui avoit une fenêtre dans l'Eglise de la Crêche, en-

(a) Ce petit couvent de la Crêche n'existe plus.

fin, la proximité du Jardin Royal des Plantes, pour y aller prendre l'air, se trouvant hors d'état de pouvoir aller à aucune campagne. Il étoit souvent visité par des amis très-distingués, Despréaux, Racine, Santeuil, M. du Bois, l'Abbé Renaudot, le Comte de Tréville, & autres. Il les visita aussi, tant que ses infirmités le lui permirent. Il aimoit la retraite & le repos, vivoit avec beaucoup de simplicité, & n'étoit nullement versé dans les manieres du monde : il avoit néanmoins la conversation agréable, & savoit l'intéresser par des réflexions solides & peu communes; mais il se méfioit si peu de ceux qui lui parloient, qu'il ajoutoit foi à tous les faits qu'on lui rapportoit, quelque peu vraisemblables qu'ils fussent, ne pouvant s'imaginer qu'on le vouloit tromper. Il n'avoit point la repartie prompte dans la conversation, & il étoit lent à trouver des raisons de ce qu'il avançoit; ce qui lui faisoit dire au sujet de M. de Tréville, qui parloit bien & étoit homme d'esprit : *Il me bat dans la chambre; mais je ne suis pas plutôt au bas de l'escalier, que je l'ai confondu.*

M. Nicole écrivit jusqu'à sa mort; & ses ouvrages sont tous pleins de pié-

té, de force & d'érudition. Mais, dès le mois de Septembre 1693, il étoit réduit, par ses infirmités, à ne pouvoir plus rien écrire de sa main : il dictoit à son domestique ce qu'il composoit. Outre cet asthme, & d'autres incommodités, il avoit une ardeur d'urine, qui lui faisoit jetter les hauts cris : d'où il résultoit un grand affoiblissement de toute la machine, qui, s'affaissant de jour en jour, le conduisit enfin à la mort.

Le 11 Novembre 1695, étant seul dans son cabinet, occupé, à son ordinaire, à lire & à méditer sur la lecture, il se sentit subitement attaqué d'une espece d'apoplexie, qui, ne lui ôtant ni la présence d'esprit ni l'usage de la parole, lui laissa la liberté d'appeller du secours. Il ne se trouva pour-lors chez lui que sa servante, qui alla avertir promptement de bonnes Demoiselles, Pensionnaires du couvent de la Crêche. On envoya sur-le-champ à saint Victor, chercher M. Morin, Médecin. Il vint, & fit saigner le malade ; ce qui le soulagea un peu. Peu de temps après, M. Dodart, Médecin de la Princesse de Conti, & M. Hecquet accoururent chez M. Nicole,

aux premieres nouvelles de ſon accident; & après avoir conféré avec M. Morin ſur l'état de leur ami commun, ils lui firent prendre l'émétique. On le mit au lit, pour attendre l'effet de ce remede. La maladie réſiſta à toutes les opérations de la médecine. Les gouttes d'Angleterre, que la Ducheſſe de Grammont lui apporta, & qu'on lui fit prendre, ne produiſirent rien. Ainſi il reſta dans l'état où il étoit tombé dès le premier moment, paralyſie ſur le bras gauche, eſprit ſain & parole libre. Il ſe confeſſa dès le premier jour au Curé de ſaint Jacques du Haut-Pas, & fut adminiſtré. Tant que la maladie dura, il ſe fit réciter des Pſeaumes, & en récitoit lui-même ce qu'il pouvoit. Il faiſoit de temps en temps des réflexions ſur ſon état, & laiſſoit entrevoir le deſir ardent qu'il avoit d'être réuni à Jeſus-Chriſt. On le levoit tous les ſoirs pour faire ſon lit. Le 16, il lui prit ſur le midi quelques inquiétudes de ſe lever : il ſe plaignit même avec douceur de ce qu'on le retenoit au lit, puiſque, diſoit-il, il pouvoit marcher. Mais, quelques momens après il eut une ſeconde attaque d'apoplexie, qui le fit tomber dans une ſi grande foibleſſe,

qu'il expira au bout d'une heure. Ainsi il mourut le 16 Novembre 1695 à une heure après midi, âgé de soixante-dix ans.

M. de Coizevox, Sculpteur du Roi, son ami & son voisin, se transporta aussi-tôt chez lui, & modela sur le-champ son portrait sur son visage. On avoit déja son portrait peint de son vivant par Mademoiselle Cheron, qui l'avoit tiré, sans qu'il s'en apperçût, un jour qu'il dînoit chez un ami.

On fit l'ouverture de son testament, dans lequel il demande d'être enterré sans pompe, sans tenture, ni à sa maison ni à l'Eglise, & conduit sans flambeaux. Mais, avant d'avoir vu ses dispositions, on avoit déja ordonné tout le contraire, qui fut suivi. Ainsi le lendemain de sa mort, son corps fut exposé dans la cour des Religieuses de la Crêche, avec toute la décoration qui convenoit à son mérite & à sa réputation : il y eut de la tenture à la porte de la maison & à l'Eglise de saint Médard sa paroisse, beaucoup de flambeaux & de cierges. On chanta une Messe solemnelle, à laquelle assisterent tous ses amis & grand nombre de personnes de considération ; & il fut inhu-

mé au haut de la grande Nef, proche la grande porte du chœur.

On a de lui un grand nombre d'ouvrages en latin & en françois, tous bien écrits en l'une & l'autre langue.

M. LE NAIN DE TILLEMONT.

LOUIS-SÉBASTIEN le Nain de Tillemont, l'un des plus ſavans, des plus judicieux & des plus exacts Critiques & Hiſtoriens que la France ait produits, naquit le 30 Novembre 1637, de Jean le Nain, Maître des Requêtes; & de Marie le Ragois. Il fit paroître dès ſon enfance une grande inclination à la vertu, & d'heureuſes diſpoſitions pour les ſciences. A l'âge de dix ans, ſon pere le mit dans les petites écoles de Port-Royal. Il y fit de grands progrès, tant dans ſes études que dans la piété. Il étoit d'une ſageſſe & d'une gravité qui ſurprenoit. Après le cours des Belles-Lettres, les Maîtres ne lui firent point apprendre la Rhétorique, ni la Philoſophie, ſuivant la méthode des Colleges. Pour la pre-

miere, il ne l'étudia pas autrement que dans la lecture de Quintilien, de Cicéron & d'autres Orateurs, dont on lui faisoit remarquer les beaux endroits. Il n'apprit de même la Philosophie, que dans les conversations de M. Nicole. Il étudia la Logique de cette maniere, n'y employant que deux heures d'entretien par jour pendant deux mois. C'est ce qui a donné naissance à l'excellent ouvrage de l'*Art de penser*, qui est comme le résultat de ces conversations. On fit lire ensuite à M. de Tillemont quelques ouvrages des Philosophes modernes, & on les lui faisoit comprendre de vive voix.

Le goût marqué qu'on lui vit pour l'Histoire, engagea ses Maîtres à lui mettre en mains les Annales de Baronius. La lecture de cet Auteur lui donnoit lieu de faire tous les jours beaucoup de questions à M. Nicole, qui d'abord lui répondoit en deux mots, comme l'on fait à un écolier. Mais ses réponses excitant le jeune homme à lui faire de nouvelles questions, il vit bien qu'il falloit quelque chose de plus, pour satisfaire cet esprit avide & pénétrant; & le disciple, par ses difficultés, ne laissoit pas quelquefois d'em-

barrasser le maître, tout habile qu'il étoit : en sorte que M. Nicole disoit depuis agréablement, qu'il trembloit toutes les fois qu'il voyoit M. de Tillemont, craignant d'être pris au dépourvu, & de n'avoir pas de quoi le satisfaire sur le champ.

Après avoir fait ses études, libre de tout engagement, & sans aucune vue d'ambition, il consacra tout son temps à la priere, & à travailler à l'Histoire Ecclésiastique, qu'il avoit commencée dès l'âge de vingt ans. En 1660, à l'âge de vingt-trois ans, il avoit été envoyé au Séminaire de Beauvais, où il reçut la tonsure des mains de M. de Buzenval, Evêque de cette ville. En 1670, il quitta Beauvais, & revint à Paris où il demeura quelque temps, travaillant toujours à son Histoire Ecclésiastique. Son goût pour la retraite le porta ensuite à se retirer dans un lieu nommé le Moûtier, situé dans la paroisse saint Lambert, près de Port-Royal des Champs. Pendant qu'il étoit dans cette solitude, il montra son grand désintéressement, en refusant en 1673, un bénéfice simple de cinq à six mille livres de rente, disant que ces bénéfices, qu'on appelle simples, ne sont

pas tout-à-fait tels devant Dieu ; qu'ils imposent des obligations réelles, comme de veiller sur le lieu & sur les mœurs des habitans ; d'empêcher les maux qui s'y commettent par l'autorité que donne le titre ; de distribuer aux pauvres le revenu du bénéfice, lorsqu'on a d'ailleurs l'honnête nécessaire : & malgré les représentations de M. de Sainte-Beuve, & d'autres personnes de poids qui le pressoient d'accepter, il ne voulut point s'engager dans tous ces soins spirituels & temporels. M. de Sacy son Directeur lui fit recevoir le Sous-diaconat ; puis le Diaconat. Enfin en 1676, il l'envoya à la Prêtrise. Il fut ordonné aux Quatre temps de Carême ; mais il ne dit sa premiere Messe qu'à la saint Augustin. Il s'y disposa par une longue retraite, qu'il fit en partie dans le logis de M. Fontaine à Saint-Mendé, près Paris. « J'eus la consolation, dit M. Fontaine » dans ses Mémoires, d'être présent à » son ordination, lorsqu'il reçut la Prê» trise. J'eus même l'honneur de l'avoir » chez moi en retraite, lorsqu'il se dis» posoit à cette action.... J'eus l'hon» neur ensuite d'assister à son premier » sacrifice. Avec quelle longue suite de

» retraites & d'actions de piété s'y pré-
» para-t-il ! Quelle odeur de sainteté
» répandoit-il dans tout le monde qui y
» étoit présent, & qui l'attendoit avec
» autant d'impatience, qu'il avoit tâché
» d'y apporter de retardement ! Avec
» quelle joie reçut-on l'imposition de
» ses mains à la fin du sacrifice ! Je puis
» dire que je n'ai vu personne frappé
» d'un plus profond respect pour Dieu,
» ni le servir à l'autel ou ailleurs avec
» plus de révérence ».

Pour être plus à portée de se sanctifier auprès de son vertueux Directeur, il fit bâtir un petit corps-de-logis dans la cour de Port-Royal des Champs, dans la résolution de s'y enfermer avec ses livres pour le reste de ses jours. Il ne jouit pas long-temps de cette nouvelle retraite. Le malheur des temps l'obligea de la quitter en 1679. Il alla à Tillemont, terre appartenante à sa famille, au-dessus du bois de Vincennes, & y fixa sa demeure. La vie qu'il mena dans cette solitude, fut d'une uniformité parfaite. Il se levoit à quatre heures & demie dans le cours de l'année, & à quatre en Carême. Toute sa matinée étoit partagée entre la priere & l'étude. Après le dîner, il prenoit

deux heures de relâche, qu'il employoit à marcher ; & il se renfermoit ensuite jusqu'à sept heures qu'il soupoit. Pendant le Carême, il ne mangeoit qu'après le soleil couché, & vivoit de légumes. En tout temps il buvoit fort peu de vin. Les jours ouvriers, il disoit la Messe au château dans sa Chapelle domestique. Les Dimanches & Fêtes, il alloit à Montreuil sa paroisse, qui étoit à un quart de lieue ; il y disoit la premiere Messe, & faisoit Diacre à la Grande. Les grandes Fêtes, il assistoit à tout l'Office, & y présidoit pendant que le Curé confessoit.

M. de Tillemont joignoit à une science profonde de l'Histoire Ecclésiastique, une grande humilité. Cette vertu étoit si dominante chez lui, qu'un homme du monde, qui n'avoit pas grande estime des Prêtres, disoit qu'il n'avoit connu que celui-là qui fût vraiment humble. Le Pere Lamy de l'Oratoire, ayant avancé dans son *Harmonie des Evangiles*, que Jesus-Christ n'avoit pas fait la Pâque la veille de sa mort, M. de Tillemont combattit cette opinion, & le Pere Lamy lui fit une réponse à laquelle M. de Tillemont repliqua par une Lettre. M. Bossuet ayant lu cette

Lettre en manuſcrit, y trouva une humilité exceſſive, & dit agréablement à M. de Tillemont, qu'il le prioit *de n'y pas toujours demeurer à genoux devant le Pere Lamy, & de ſe relever quelquefois.* M. Nicole regardoit cette Lettre comme un modele de la maniere dont les Chrétiens doivent diſputer enſemble.

Quand M. de Tillemont eut compoſé une partie de ſon Hiſtoire de l'Egliſe, ſes amis le preſſerent de commencer à faire imprimer. Il mit le premier volume entre les mains du Cenſeur. Celui-ci fit pluſieurs mauvaiſes difficultés ſur des choſes de petite conſéquence. Cela produiſit un changement dans l'ouvrage. Au lieu de donner l'Hiſtoire des Empereurs & celle de l'Egliſe mêlées enſemble, on lui conſeilla de les ſéparer. Et comme celle des Empereurs n'avoit pas beſoin de paſſer par les mains d'un Cenſeur Théologien, il la donna la premiere, & elle paſſa ſans difficulté à l'approbation, & fut extraordinairement bien reçue du Public. Le Chancelier Boucherat fut ſi content de l'Ouvrage, qu'il établit exprès un Cenſeur, pour faire paſſer aiſément la ſuite. Ces deux ou-

vrages de l'Hiſtoire des Empereurs & de celle de l'Egliſe, ſont univerſellement eſtimés; on y trouve beaucoup d'ordre & de préciſion, avec une ſaine & judicieuſe critique. Les paſſages des Auteurs y ſont rapportés & cités avec une exactitude qui fait l'admiration de tous les Savans. Il a ſu par ſa lumiere démêler le vrai d'avec le faux. Il a purgé l'Hiſtoire d'une infinité de fables, que des auteurs peu habiles avoient inventées ou débitées, & auxquelles la crédulité d'un peuple ſuperſtitieux & ignorant, avoit, pendant long-temps, donné du poids, & laiſſé prendre d'aſſez profondes racines.

M. de Tillemont, ordinairement vers les vacances, interrompoit un peu ſes travaux, pour faire une revue générale de ſes amis à Paris, & en pluſieurs endroits de la campagne. Deux ans après qu'il ſe fut établi à Tillemont, il fit un voyage en Flandres, pour y rendre viſite à M. Arnauld. Il s'avança juſques dans la Hollande, pour y voir l'Evêque de Caſtorie. Il ne manquoit pas auſſi de faire certains pélerinages de dévotion, comme celui de Tours, au tombeau de ſaint Martin; celui de la Trappe, où Dom le Nain

ſon frere étoit Religieux, &c. « Hors
» ces cas de ſortie, il vivoit en vrai
» reclus. Il vivoit ſeul & ſans témoin,
» dit M. Fontaine; mais Dieu ſeul, qui
» lui étoit toujours préſent, lui tenoit
» lieu de tout..... Sa mémoire ſans
» doute ſera en vénération dans la ſuite
» de tous les ſiecles..... Quelle force
» d'eſprit! Quel amour pour la régu-
» larité!..... Ce qu'il avoit fait dans
» les premieres années, il a toujours
» continué de le faire ſans aucun relâ-
» chement, juſqu'à la fin de ſa vie.
» J'ai eu l'honneur de l'aller voir aſſez
» ſouvent à ſa maiſon de campagne.
» J'avoue que, toutes les fois que j'ap-
» prochois de ce château, je me ſen-
» tois tout ſaiſi d'un certain reſpect
» qui me faiſoit trembler... Avec quelle
» gravité recevoit-il ſes amis! En le
» voyant ſortir ſi ſérieux de ſa ſolitude,
» on ſe reprochoit de le venir trou-
» bler..... Quelle joie auſſi, lorſque
» j'avois le bonheur de le recevoir chez
» moi!.... N'étois-je pas tout parfumé
» de ſes viſites? »

Les veilles & les auſtérités de M. de Tillemont, le firent tomber dans une langueur, qui lui cauſa une maladie, dont il mourut le 10 Janvier 1698,

à soixante ans. Son corps fut porté à Port-Royal des Champs. Et sur la fin de 1711, il fut apporté à saint André des-Arcs.

M. THOMAS DU FOSSÉ

Le fils.

PIERRE-THOMAS du Fossé naquit à Rouen, le 6 Août 1634, d'une noble & illustre famille, originaire de Blois. Il fut élevé à Port-Royal des Champs, où M. le Maître prit soin de lui former & l'esprit & le style. Ensuite M. du Fossé s'attacha à M. de Sacy, qui l'aima comme son enfant, & qui comprit que l'esprit vif du jeune homme exigeant de la pâture, il falloit lui fournir une occupation de cabinet suivie & de longue haleine. Ainsi il lui conseilla de se donner à la composition, & eut soin à mesure de lui en fournir la matiere.

En 1660, les Solitaires de Port-Royal étant obligés de se disperser, M. du Fossé changea plusieurs fois de demeure. Cette même année, M. Singlin &

M. de Sacy voulurent l'engager à entrer dans l'état eccléſiaſtique ; mais il les pria de le laiſſer vivre en ſimple ſerviteur de Dieu, à l'exemple de Meſſieurs le Maître & de Séricourt. Il demeura donc libre, & vécut toujours dans le célibat.

En 1665, il perdit ſon pere. Pendant la maladie, ſa mere l'ayant mandé, il partit de Paris avec ſon frere Boroger, qui étudioit encore au College ; & ils eurent la douleur de voir leur pere mort deux heures avant leur arrivée. Les deux freres demeurerent quelque temps à Rouen, tant pour conſoler leur vertueuſe mere, que pour arranger leurs affaires, qui ne ſouffrirent pas de grandes difficultés ; car M. du Foſſé renonça à tous ſes droits d'aîné, & voulut que tout fût partagé à l'égalité. La cordialité qu'il trouva dans ſa famille, le charma. Cependant il la quitta après pluſieurs mois, pour rejoindre M. de Sacy à Paris, qui lui écrivoit des lettres engageantes & perſuaſives pour le déterminer. Il revint, & s'attacha à lui de telle ſorte, qu'ils vécurent enſemble de la maniere la plus douce & la plus paiſible.

De retour à Paris, les deux freres

furent reçus par M. de Sacy dans un nouveau logis, qu'il occupoit au fauxbourg saint Antoine, proche Pincourt. M. de Sacy demeuroit là avec M. Fontaine. Un jeune Gentilhomme de Normandie se joignit encore à eux. Ainsi la société étoit de cinq personnes, ou de sept, en comptant un valet & une cuisiniere. Quelque peu nombreuse que fût cette société d'amis, qui ne cherchoit qu'à se cacher au monde, elle occupa beaucoup l'esprit des délateurs, & intéressa très-sérieusement la Cour. Au bout de six mois d'habitation dans cette maison, le 13 Mai 1666, M. du Fossé s'étant levé à six heures du matin, & ayant ouvert la fenêtre de son cabinet, pour y donner de l'air, s'en étoit retourné dans sa chambre pour s'habiller. Il entend tout-d'un-coup un grand bruit dans son cabinet. C'étoient trois grands Suisses qui étoient entrés par la fenêtre. Etonné du spectacle, il demande à qui on en veut. On lui répond que c'est de la part de M. le Colonel. Ces hommes en effet descendent promptement par l'escalier, & vont ouvrir la porte de la maison au Colonel, qui étoit accompagné du Lieutenant-Civil, de deux Commissaires, du Chevalier du

guet, & d'un nombre de Suisses & d'archers. Le Magistrat fit son interrogatoire avec politesse : il fit couvrir & asseoir M. du Fossé. M. de Sacy & M. Fontaine étoient déja sortis pour se rendre chez la Duchesse de Longueville : mais les espions les ayant vus passer, dirent que ces deux Messieurs n'étoient qu'à quarante pas. Un des Commissaires fut détaché, pour les faire suivre, & arrêter sans bruit dans le lieu le plus favorable. Ils furent donc arrêtés par le Commissaire, & ramenés à leur logis, après avoir été conduits d'abord chez un autre Commissaire, proche S. Paul, & y avoir souffert quelques désagrémens. Arrivés chez eux, ils subirent aussi un interrogatoire. Ils furent retenus prisonniers dans leur propre maison pendant quatorze jours, sous la garde du Chevalier du guet : après quoi on les conduisit tous cinq à la Bastille, où ils furent logés séparément.

Les Dimanches & Fêtes ils avoient la consolation de se voir dans la cour de la Bastille, où on les faisoit descendre quelques momens avant la Messe, mais sans avoir la liberté de se parler en particulier, parce que les Officiers ne les quittoient pas ; & on les recon-

duiſoit dans leur chambre, dès que la Meſſe étoit finie. Madame du Foſſé ayant été inſtruite du ſort de ſes deux fils, ſollicita auprès de M. le Tellier, Secretaire d'Etat, qui avoit toujours été lié à ſa famille, un élargiſſement, ou au moins un adouciſſement pour ſes enfans. Au bout de trois ſemaines, les deux freres furent mis enſemble, & on leur accorda encore l'entrée d'un garçon, qui avoit été valet-de-chambre de feu leur pere, pour les ſervir. Quelques jours après, ils obtinrent la grace entiere, ils ſortirent de la Baſtille : mais il étoit écrit à la marge de la lettre-de-cachet, qu'ils ſe retireroient en Normandie juſqu'à nouvel ordre.

En 1669, la paix ayant été donnée à l'Egliſe, M. du Foſſé revint à Paris. Il ſe logea au fauxbourg ſaint Marceau avec ſon frere M. Boroger, M. de Tillemont & M. le Tourneux. Deux ans après, M. du Foſſé fut obligé de prier ſes deux amis de ſe ſéparer de lui, pour loger ſa mere & une de ſes ſœurs qui alloient arriver. Madame du Foſſé craignant que ſon jeune fils, qui cherchoit à s'établir, ne ſe trompât dans ſon choix, vint à Paris avec une de ſes filles, pour l'aider à chercher une

épouse vertueuse. Une Religieuse de Port-Royal lui ayant dit beaucoup de bien de Mademoiselle de Séricourt, fille de M. le Maître de Saint-Elme, qui avoit été élevée à Port-Royal par ses grand'tantes la Mere Angélique & la Mere Agnès, elle pensa aussi-tôt à en faire sa belle-fille. Elle en parla à M. du Fossé, qui s'en ouvrit à M. de Sacy, oncle de la Demoiselle. On ne fut pas long-temps à être d'accord, & à voir que rien n'étoit mieux assorti que ce mariage : M. Boroger étoit Maître des Comptes, ainsi qu'avoit été son pere à Rouen; & d'ailleurs, les familles se connoissoient de longue main. Le mariage se fit donc ; ce fut M. Arnauld, grand oncle de la Demoiselle, qui leur donna la bénédiction nuptiale, & qui, deux ans après, tint sur les Fonts de baptême le premier fruit qui vint de cette union.

M. du Fossé continua de demeurer avec sa mere & celle de ses sœurs qui n'étoit pas mariée. Il passoit une partie de l'année à la terre du Fossé, & s'occupoit à l'étude de l'Histoire Ecclésiastique, qu'il avoit commencée avec M. de Tillemont. En 1680, il perdit sa sœur, qui mourut après de grandes

souffrances, dans l'exercice de la patience & des bonnes œuvres. En 1684, M. de Sacy étant mort, tout le monde jetta les yeux sur M. du Fossé, pour continuer l'ouvrage du défunt sur la Bible. La même année, il perdit sa mere. Cette pieuse Dame, quoique infirme & octogénaire, n'avoit rien rabattu de sa régularité & de son zele pour le prochain; & ce furent des visites de charité qu'elle fit à pied, qui lui causerent la maladie dont elle mourut.

Après sa mort, M. du Fossé, à la sollicitation de son frere & de sa belle-sœur, demeura avec eux. M. Boroger s'étant défait de sa charge de Maître des Comptes, pour ne s'occuper que du soin de sa famille & de sa propre sanctification, profita de sa liberté, pour suivre son frere à la terre du Fossé, lorsqu'il y alloit.

En 1691, M. Boroger voulut procurer à son épouse la satisfaction de voir son grand-oncle M. Arnauld, Evêque d'Angers. Il communiqua son dessein à M. du Fossé, qui entra dans ses vues, & accepta d'être du voyage. Ainsi les deux freres, la Dame, & le fils de M. Boroger, arriere-petit-neveu

du Prélat, partirent. Ils trouverent l'Evêque, aveugle depuis trois ans. Le saint vieillard eut une joie extraordinaire d'embrasser des personnes qui lui étoient si cheres. Le jeune homme fut confirmé de sa main.

En 1693 & 1694, M. du Fossé eut occasion de pratiquer deux grandes vertus; la soumission à la divine Providence dans les fléaux qu'elle envoie, & la charité envers les pauvres dans le temps de nécessité. La premiere de ces deux années fut triste, par la perte de toute la récolte, tous les bleds ayant séché sur pied; & la suivante le fut encore plus, par l'horrible famine qui s'ensuivit. Un autre désastre tomba sur M. du Fossé cette même année. Des misérables, piqués de ce qu'un fermier les avoit renvoyés durement, mirent le feu à la ferme, qui appartenoit à M. du Fossé, & elle fut presque consumée. Il fit usage de son christianisme; & il accepta pour lui-même, avec une parfaite résignation, la perte qu'il avoit faite, & voulut la porter tout seul, quoique son fermier fût en partie cause de l'accident, pour avoir rebuté les pauvres. Après la famine, il continua de secourir les gens de la campagne,

parce que la guerre les exposoit à être pillés par les troupes qui passoient.

En 1696, M. du Fossé eut la premiere attaque d'une maladie longue, qui ne fut d'abord qu'un asthme. La terre du Fossé n'étant pas loin des eaux de Forges, il y alla rendre visite à la Comtesse de Grammont, qui l'avoit invité plusieurs fois de l'aller voir. Il s'étoit fait une loi de n'aller jamais à Forges dans la saison des eaux, à cause de la dissipation. En revenant de Forges, il se blessa à la jambe, & fut obligé de garder le lit pendant trois mois. Son premier mal allant toujours croissant, il essaya toutes sortes de remedes, à la sollicitation de ses amis; mais ce fut sans succès. Enfin la paralysie se forma sur la langue, & il mourut de cette maladie le 4 Novembre 1698, âgé de soixante-quatre ans. Il fut enterré à saint Etienne du-Mont; & son cœur fut porté à Port-Royal des Champs.



M. RACINE.

M. Racine mérite d'avoir place avec les hommes célebres de Port-Royal, non-seulement parce qu'il a été un de leurs éleves, & qu'il étoit devenu dans son âge mûr leur ami & leur admirateur; mais parce que ce grand Poëte nous a laissé un Abrégé de l'Histoire de Port-Royal, seulement jusqu'en 1695, tracé d'une main fidelle, & infiniment estimable par la pureté & l'élégance du style.

JEAN Racine naquit le 21 Décembre 1639 à la Ferté-Milon, petite ville du Valois, à quinze lieues de Paris. Jean Racine son pere, après avoir été élevé dans le régiment des Gardes, en qualité de Cadet, revint en cette ville, s'y établit, prit la charge de Contrôleur au Grenier à Sel qu'avoit son pere, & épousa, le 12 Septembre 1638, Jeanne Sconin, fille de Pierre Sconin, Procureur des Eaux & Forêts de Villers-Cotterets. Elle mourut le 14 Janvier 1641, & laissa deux enfans, un gar-

çon, qui eſt celui dont il eſt queſtion, & une fille. Deux ans après, le 6 Février 1643, le pere mourut auſſi. Le petit Racine, qui n'avoit alors que quatre ans, vécut avec ſa ſœur, ſous la tutele de ſon grand-pere.

Celui-ci ne vécut que juſqu'au mois de Septembre 1650. Alors ſa veuve, Marie Deſmoulins, ſe retira à Port-Royal de Paris, où elle avoit une fille Religieuſe, la Mere Agnès de Sainte-Thecle-Racine, qui avoit été Abbeſſe triennale de Port-Royal des Champs. La grand'mere mit d'abord ſon petit-fils en penſion au College de la ville de Beauvais, où il apprit le latin. Enſuite elle le fit venir aux Granges, maiſon voiſine de Port-Royal des Champs, où étoient établies les *Ecoles* dites *de Port-Royal*, ſi fameuſes par les maîtres qui y enſeignoient, & par les gens de mérite qui s'y ſont formés. Là, le jeune Racine fit dès-lors paroître un génie & des talens extraordinaires pour les Belles-Lettres. Ses principaux maîtres furent M. le Maître, M. Nicole & M. Lancelot, qui tous trois concoururent à lui donner une éducation excellente, & en particulier M. le Maître. M. Lancelot fut ſon maître de grec; & en

moins d'un an, il le mit en état d'entendre les Tragédies de Sophocle & d'Euripide. L'étude de ces deux Poëtes, ainsi que d'Homere; en un mot, des anciens Auteurs Grecs, eut pour lui un attrait particulier. Il s'enfonçoit souvent seul dans les bois de Port-Royal, & y passoit les journées entieres avec ces Auteurs, dont la langue lui étoit devenue aussi familiere que la sienne propre. Ayant trouvé par hasard le Roman grec d'*Heliodore* sur les amours de Théagene & de Chariclée, il le dévoroit, lorsque M. Lancelot son maître le surprit, lui arracha le livre, & le jetta au feu. M. Racine trouva le moyen d'en avoir un autre, qui eut le même sort. Enfin, en ayant acheté un troisieme; comme il avoit une mémoire prodigieuse, il l'apprit par cœur, & le porta ensuite à son maître, en lui disant : *Vous pouvez brûler encore celui-ci comme les autres.*

Au sortir de la maison des Granges, M. Racine vint à Paris, & fit sa Philosophie au College d'Harcourt. A peine l'eut-il finie, en 1660, qu'il fit connoître ses talens. Tous les Poëtes s'empresserent à célébrer le mariage du Roi: il se mit aussi sur les rangs; il fit une

Ode intitulée : *la Renommée aux Muses*. Ce coup d'essai fut suivi d'une autre plus réguliere, à laquelle il donna pour titre : *La Nymphe de la Seine à la Reine*. Celle-ci fut jugée la meilleure piece de toutes celles qui parurent, & elle eut un grand succès. Chapelain qui présidoit alors au Parnasse ; & à qui le jeune Poëte l'avoit lue, en fit si bien valoir le mérite à M. Colbert, que ce Ministre envoya d'abord cent louis à l'Auteur de la part du Roi : & peu de temps après, il le mit sur l'état pour une pension de six cents livres.

Vers ce temps-là, M. Racine fit un voyage en Languedoc, où demeuroit son oncle, le Pere Sconin, Chanoine Régulier de sainte Genevieve, homme très-régulier dans son Ordre, qui en avoit été Général, & auquel, pour récompense, on avoit donné le Prieuré de saint Maximin, dans l'Evêché d'Usez, dont il étoit, outre cela, Official & Grand-Vicaire. Cet oncle auroit bien voulu que son neveu eût pris l'habit de son Ordre, pour lui résigner son bénéfice. Dans cette vue, il le fit étudier en Théologie. Mais M. Racine, entraîné par le goût de la Poésie, joignoit à la

compagnie de son oncle & de saint Thomas, celle de Virgile & de l'Arioste : il étudioit la Langue Françoise, n'oublioit point les Poëtes Grecs, & il prit dès lors dans Euripide, le sujet de la Thébaïde, qu'il avança beaucoup, avant d'avoir abandonné la Théologie.

Etant revenu à Paris, il acheva sa Tragédie, & la donna en 1664, sous ce titre : *La Thébaïde*, ou *les Freres ennemis*. Quoique cette piece ne fût pas comparable aux belles de Corneille, qui, seul alors, fixoit par ses Tragédies, l'estime & l'admiration du public; elle fit néanmoins regarder M. Racine comme un jeune homme plein d'audace, qui osoit entrer dans la même carriere que ce grand Poëte, & aspirer aux mêmes applaudissemens. Le Public ne s'est pas trompé. M. Racine donna successivement dix autres Tragédies, qui ne furent pas moins applaudies que celles du grand Corneille. Après la *Thébaïde*, il donna *Alexandre*, qui fut représentée en 1665. Vers ce temps-là, il lia une étroite amitié avec Boileau Despréaux, qui dura jusqu'à sa mort. C'étoit un ami qu'il regardoit comme son maître, & qu'il consultoit toujours

en tout. Ce fut aussi vers le même temps, qu'il rompit avec Messieurs de Port-Royal, qui n'avoient plus voulu le voir, depuis qu'il eut commencé à travailler pour le théâtre. En voici le sujet. Desmarets de Saint-Sorlin, las de faire des pieces de théâtre, des vers profanes & des Romans, s'avisa de faire le Prophete. Il prétendit avoir trouvé la clef de l'*Apocalypse*, & débita ses rêveries & ses visions, dans un livre qu'il intitula : *Les Délices de l'Esprit*. M. Nicole le tourna en ridicule dans ses Lettres intitulées : *Visionnaires* ; dans la premiere desquelles il dit que les faiseurs de Romans & les Poëtes de théâtre, étoient des *empoisonneurs publics des ames*. M. Racine s'appliqua ces paroles, & s'imaginant que M. Nicole avoit voulu l'humilier, il écrivit contre Messieurs de Port-Royal une premiere Lettre qui fit grand bruit, pleine d'esprit, mais peu exacte dans plusieurs faits. M. Nicole négligea d'y répondre ; mais deux autres personnes le firent pour lui. La premiere de ces deux réponses, datée du 22 Mars 1666, est attribuée à M. Dubois. La seconde est du premier Avril suivant ; & on en fait Auteur M. Barbier d'Aucourt. M.

Racine repliqua par une seconde Lettre, aussi piquante que la premiere : mais avant de la rendre publique, il la montra à son ami Boileau, qui lui dit, après l'avoir lue, que cet ouvrage *feroit honneur à son esprit, mais n'en feroit point à son cœur, parce qu'il y attaquoit des personnes d'un grand mérite, & auxquelles il avoit les plus grandes obligations.* M. Racine, pénétré de ce reproche, répondit aussi-tôt. *Eh bien ! le Public ne la verra jamais.* Il la supprima effectivement, & retira tous les exemplaires qu'il put trouver de la premiere.

Peu de temps après, en 1667, parut son *Andromaque*, piece dont le succès a été regardé comme comparable à celui du *Cid*, & qui coûta la vie à Montfleury, par les violens efforts qu'il fit, en jouant le rôle d'Oreste. M. Racine fut alors pourvu du Prieuré de l'Epinay; mais il n'en jouit pas long-temps. Ce bénéfice lui fut enlevé par un Régulier, qui le lui disputa par un procès, que *ni lui ni ses Juges n'entendirent jamais*, ainsi qu'il le dit lui-même dans la Préface de sa Comédie des Plaideurs, qu'il composa à cette occasion, & qu'il imita des Guêpes d'A-

riſtophane. Il y déſigne, & y tourne en ridicule pluſieurs perſonnes alors très-connues. Il abandonna donc le bénéfice & le procès. Il donna *les Plaideurs* en 1668 : *Britannicus* en 1670 : *Bérénice* en 1671 : *Bajazet* en 1672 : *Mithridate* en 1673 ; & dans cette année il fut reçu de l'Académie Françoiſe. En 1675, il donna *Iphigénie* ; & *Phedre* en 1677. Ce fut la derniere de ſes Pieces profanes. Les grands ſentimens de Religion dont il avoit été rempli dès ſon enfance, ſe réveillerent alors, & il prit le parti de renoncer pour toujours au théâtre, quoiqu'il n'eût qu'environ trente-huit ans. Sa ferveur alla même juſqu'à vouloir ſe faire Chartreux ; mais ſon Directeur trouvant ce parti trop violent, & trop peu conforme à ſon caractere, lui conſeilla prudemment de reſter dans le monde, & de ſe marier à quelque perſonne vertueuſe. Docile à cet avis, M. Racine épouſa, cette même année, Catherine Romanet, fille d'un Tréſorier de France d'Amiens.

Auſſi-tôt après ſon mariage, il penſa à ſe réconcilier avec ſa tante la Religieuſe, & Meſſieurs de Port-Royal. Il alla d'abord faire ſa paix avec M. Ni-

cole, qui le reçut à bras ouverts. Il appréhendoit beaucoup plus de se présenter à M. Arnauld, qui devoit être le plus irrité, à cause des plaisanteries piquantes que M. Racine avoit écrites sur la Mere Angélique, sœur de ce célebre Docteur. Boileau se fit un vrai plaisir de conduire son ami chez M. Arnauld, qui étoit en nombreuse compagnie à ce moment. M. Racine, humble & confus, alla se jetter à ses pieds; le Docteur se jetta aux siens; & tous deux s'étant embrassés, se jurerent une amitié éternelle. On ne parla alors que de cette réconciliation, & chacun s'accordoit à dire, qu'elle faisoit encore plus d'honneur à M. Racine, que toutes les belles Pieces qu'il avoit données au Public. Sa tante fut des premieres aussi à lui pardonner, & à applaudir à sa démarche.

Ce fut aussi, peu de temps après son mariage, que M. Racine fut choisi avec Boileau par Louis XIV, pour écrire son Histoire. Le Roi qui lui avoit fait communiquer tous les Mémoires nécessaires pour cet ouvrage, voulut encore qu'il l'accompagnât dans ses campagnes, pour être témoin lui-même des choses qu'il devoit confier à la postéR

rité. Cette occupation acheva de l'arracher tout-à-fait à la Poésie. Cependant il y revint, quoiqu'il se fût fait un devoir de Religion de n'y plus penser ; mais ce fut des Poésies saintes, qu'il fit, à la priere de Madame de Maintenon, pour la maison de Saint-Cyr. En 1689, il donna donc sa tragédie d'Esther, qui fut représentée en présence de toute la Cour, par les Demoiselles de Saint-Cyr, que M. Racine lui-même avoit formées à la déclamation. Elle eut un applaudissement universel. Le sujet étoit heureusement choisi, & assorti au lieu & aux circonstances où se trouvoit la Cour. *Les jeunes & tendres fleurs transplantées* ressembloient aux Demoiselles de Saint-Cyr ; *Vasty*, à la Marquise de Montespan, *Esther* étoit Madame de Maintenon : ces sortes d'applications particulieres contribuerent beaucoup au succès de cette Piece : M. Racine fit encore, la même année, pour la maison de Saint-Cyr, quatre *Cantiques spirituels*, pleins de beauté & d'onction. Le Roi les fit exécuter plusieurs fois devant lui ; & la premiere fois, lorsqu'il entendit chanter ces paroles : *Mon Dieu, quelle guerre cruelle ! je trouve*

deux hommes en moi, il se tourna vers Madame, de Maintenon, & lui dit: *Madame, voilà deux hommes que je connois bien.*

En 1690, le Roi donna à M. Racine la charge de Gentilhomme ordinaire, vacante par la mort de M. de Torf. En 1691, M. Racine donna sa derniere Tragédie, *Athalie*, qu'il avoit composée encore pour les Demoiselles de Saint-Cyr, & qui n'a point été représentée à la Cour. Cette Piece eut peu de succès. Cela mortifia l'Auteur, qui, craignant d'avoir manqué son sujet, en parla à son ami Boileau. Celui-ci lui soutint qu'*Athalie* étoit son chef-d'œuvre: *Je m'y connois*, lui disoit-il, *& le Public y reviendra.* Ce Poëte soutint toujours la même chose, & dit que c'étoit la plus belle Tragédie Françoise que nous ayons; que tout y est noble, grand, sublime, & que c'étoit une Piece admirable & inimitable. Tous les connoisseurs disoient la même chose. Malgré tous ces beaux témoignages, M. Racine n'en a pas moins eu le désagrément de ne pas voir accomplir la prédiction de son ami. Aussi dit-on que sur la fin de ses jours, il déployoit toute son éloquence, pour per-

ſuader à ſon fils aîné, le ſeul qu'il ait vu dans l'âge d'entendre ſes leçons, qu'il n'y a que du dégoût à avoir du travail de la Poéſie Dramatique. Il lui faiſoit ſentir que les ſuccès les plus heureux, ne procurent jamais à un Auteur une ſatisfaction complette, & lui diſoit que la plus mauvaiſe critique lui avoit toujours cauſé plus de chagrin, que les applaudiſſemens les plus flatteurs ne lui avoient fait de plaiſir. Pendant les vingt dernieres années de ſa vie, il témoigna en effet une ſi grande indifférence ſur ſes Tragédies profanes, qu'il ne daigna jamais ſe prêter pour qu'elles fuſſent imprimées avec ſoin; il auroit même voulu pouvoir les anéantir. Et ce qui doit paroître ſurprenant encore, c'eſt que Madame Racine, qui lui étoit attachée par les liens de la plus tendre union, n'a connu, ni par la repréſentation, ni même par une ſimple lecture, les Tragédies qui ont acquis à ſon mari tant de réputation.

Après la compoſition d'*Athalie*, M. Racine ne ſongea plus qu'à écrire l'Hiſtoire du Roi. Lorſqu'il avoit fait quelque morceau intéreſſant, il alloit le lire à Sa Majeſté, qui avoit pris beaucoup

de goût pour lui, & qui aimoit à l'entendre, parce qu'il avoit un talent singulier pour faire sentir les beautés de ce qu'il lisoit. Ce Monarque lui a souvent témoigné son estime par des gratifications, que M. Racine ne recherchoit pas. Outre sa pension de deux cents écus, qui a monté jusqu'à deux mille livres, il a reçu de Sa Majesté, en divers temps, la somme de plus quarante mille livres.

En 1695, au mois d'Août, M. de Noailles ayant été nommé à l'Archevêché de Paris, M. Racine alla le saluer de la part de la Mere de Sainte-Thecle-Racine, sa tante, qui pour-lors étoit Abbesse de Port-Royal des Champs. Il exposa au Prélat l'état dans lequel étoit la maison, & reçut de l'Archevêque une réponse satisfaisante. M. de Noailles lui dit que, puisqu'il avoit été élevé à Port-Royal, personne ne pouvoit mieux que lui, le mettre au fait d'une maison, dont il entendoit parler de plusieurs manieres différentes, & qu'il lui demandoit là-dessus un mémoire. Pour satisfaire ce Prélat, M. Racine composa l'Histoire abrégée de Port-Royal.

Ce fut la piété qui empêcha M. Ra-

cine de faire usage de son crédit; qui le guérit de la passion de faire des vers; qui modéra le penchant qu'il avoit pour la raillerie; qui épura ses mœurs; qui lui fit mener une vie sage, & qui lui fit pratiquer les vertus & sociales & morales. Sa piété solide a servi plusieurs fois d'exemple aux courtisans. Il étoit tendre époux, excellent pere, bon ami. Il joignoit aux talens qui le distinguoient, une physionomie si ouverte, que Louis XIV la cita un jour comme une des plus belles & des plus heureuses. Ces graces extérieures étoient accompagnées de celle de la conversation. Sans y paroître jamais ni distrait ni poëte, il savoit s'y mettre sur le ton qui convenoit le mieux à chacun de ceux qu'il entretenoit. Il étoit doux, tendre, insinuant, & possédoit le langage du cœur. Ceux qu'il fréquentoit le plus étoient Messieurs Despréaux, Nicole, Valincourt, la Bruyere, Bernier, les Peres Bourdaloue, Bouhours & Rapin. Plusieurs grands Seigneurs se faisoient gloire d'être du nombre de ses amis.

Louis XIV l'aimoit singuliérement; & après sa mort il témoigna ouvertement beaucoup de regret de l'avoir

perdu. Cependant ce fut lui en quelque ſorte qui fut cauſe de ſa mort. Témoin de la miſere du peuple, M. Racine compoſa en 1698, à la priere de Madame de Maintenon, un Mémoire ſolide & bien raiſonné, ſur les moyens de le ſoulager. Le Roi entra chez cette Dame pendant qu'elle le liſoit. Il prit le Mémoire, le lut, voulut en ſavoir l'Auteur. La Marquiſe le nomma quoiqu'elle eût promis le ſecret. Le Roi loua le zele de M. Racine; mais il trouva mauvais qu'il ſe mêlât de ces ſortes de choſes; & il ajouta d'un air fâché : *Parce qu'il fait parfaitement des vers, croit-il tout ſavoir ? Et parce qu'il eſt grand Poëte, veut-il être Miniſtre ?* Ces paroles, qui n'auroient jamais dû être rapportées à M. Racine à cauſe de ſa trop grande ſenſibilité, furent pour lui un coup de foudre; il ne s'occupa plus que d'idées triſtes, qui lui occaſionnerent un abcès au foie.

Pendant pluſieurs mois on ne connut pas ſon mal. Lorſqu'on le connut, on lui fit une opération pour y remédier; mais elle lui fut faite trop tard. Enfin, après avoir long-temps langui, & avoir toute ſa vie extrêmement appréhendé la mort, il en reçut

le coup avec autant de tranquillité que de Religion, le 21 Avril 1699, âgé de cinquante-neuf ans quatre mois. Son corps fut d'abord porté à saint Sulpice sa Paroisse, & mis en dépôt toute la nuit dans le chœur de cette Eglise. Le jour suivant il fut transporté à Port-Royal des Champs, où il fut enterré le 23, non aux pieds de M. Hamon, comme il l'avoit demandé par son testament; mais au dessus, parce qu'il ne se trouva point de place au dessous.

Il légua aux Religieuses de Port-Royal une somme de huit cents livres, par son testament daté de son cabinet à Paris le 10 Octobre 1698.

Après la destruction de Port-Royal, sa veuve obtint la permission de faire exhumer le corps de son mari. Le 2 Décembre 1711, elle le fit apporter à Paris en l'Eglise de S. Etienne-du-Mont, pour lors sa Paroisse, où il repose auprès de la tombe de M. Pascal, derriere le maître Autel, en face de la chapelle de la Vierge. Madame Racine mourut en Novembre 1732, & fut inhumée en la même Eglise auprès de son mari. Elle eut de lui sept enfans, deux fils & cinq filles.

Boileau fit pour son illustre ami ce

quatrain, pour mettre au bas de son portrait. Ce morceau qui dit beaucoup en peu de mots, n'en dit peut-être pas assez.

Du Théâtre François l'honneur & la merveille,
Il sut ressusciter Sophocle en ses écrits,
Et dans l'art d'enchanter les cœurs & les esprits,
Surpasser Euripide & balancer Corneille.

M. ARNAULD,

Marquis de Pomponne.

SIMON ARNAULD, Marquis de Pomponne, étoit fils de M. d'Andilly. Il naquit en 1618. On remarqua en lui dès son enfance un germe de toutes les vertus. Sa bonté de cœur sur-tout frappoit, étoit peinte sur sa physionomie. Dès l'âge de vingt-trois ans il fut employé en diverses négociations. Il conclut en Italie plusieurs Traités, & fut Intendant des armées du Roi à Naples & en Catalogne.

En 1660 il épousa Catherine Ladvocat, fille de Nicolas Ladvocat Maître des Comptes, dont il eut plusieurs

nauld, quoiqu'âgé de quatre-vingts ans, comme un terrible adversaire pour la Société.

Le 11 Mars 1694, M. de Pomponne maria son fils aîné avec Mademoiselle de Palaiseau. Deux ans après, le 13 Août 1696, il maria sa fille à Jean-Baptiste Colbert, Marquis de Torcy, frere du célebre Evêque de Montpellier. Trois ans après, le samedi 26 Septembre, ce Ministre mourut âgé de quatre-vingt-un ans, après s'être rendu illustre par sa probité, par l'étendue de son génie & par sa capacité dans les affaires. Malgré son grand âge, il fut regretté comme un Ministre rare & difficile à remplacer; & du Roi en particulier, qui goûtoit ses conseils plus que jamais.

M. BESSON.

M. Besson, Prêtre d'Angers, succéda à M. Ler, & desservit la Cure de Magny pendant trente-deux ans. C'étoit un grand pénitent, qui ne buvoit que de l'eau, portoit le cilice, couchoit sur

une planche, se levoit la nuit pour prier, jeûnoit presque continuellement & le faisoit selon la discipline ancienne. Il fonda des écoles de charité dans sa Paroisse, à la nomination du Curé & des Marguilliers, auxquels il joignit l'Abbesse de Port-Royal des Champs, par estime & par affection pour cette maison. Il mourut le Samedi Saint 7 Avril 1703, âgé de soixante ans. Il fut enterré, comme il l'avoit demandé, dans le cimetiere de son Eglise sous la gouttiere.

M. LE PELLETIER DES TOUCHES.

PAUL LE PELLETIER, Seigneur des Touches, fit paroître dès son enfance une grande inclination à la vertu. Etant encore fort jeune, il se vit maître d'un bien considérable. Cet état d'indépendance ne lui fut pas funeste ; il sut faire un bon usage de sa liberté & de ses biens. Il fut lié de bonne heure avec Messieurs de Port-Royal : M. de

Saint-Cyran, qui étoit ſon Directeur, l'aimoit & l'eſtimoit infiniment pour ſa piété & ſa charité.

Lorſque M. de Saint-Cyran fut ſorti de Vincennes, M. des Touches demeura preſque toujours avec lui. Mais il eut la douleur de le perdre bientôt, & la triſte conſolation de recevoir ſes derniers ſoupirs. Il s'attacha enſuite à M. l'Abbé de Barcos, neveu du défunt. En 1650, il ſe retira avec lui à l'Abbaye de Saint-Cyran, dont la Reine Mere avoit pourvu M. de Barcos après la mort de ſon oncle. Là M. des Touches tint la conduite d'un parfait Religieux, ſous l'habit ſéculier.

Ses revenus étoient conſidérables, & perſonne n'étoit plus économe que lui: il ſe réduiſoit au plus étroit néceſſaire, & diſtribuoit tout ſon bien aux pauvres, ou l'employoit en bonnes œuvres. Une entr'autres lui fit beaucoup d'honneur en Cour, au lieu de lui attirer des affaires, comme on le craignoit alors. Ayant appris que M. Caulet, Evêque de Pamiers, dont les revenus étoient ſaiſis pour la fameuſe affaire de la Régale, étoit dans le beſoin auſſi-bien que ſes Chanoines & le Séminaire où ce Prélat vivoit, il envoya de lui-même deux

deux mille écus à Pamiers pour les aider à subsister. La chose fut découverte: on en informa le Roi Louis XIV; & quelques courtisans eurent le mauvais cœur de proposer à Sa Majesté de faire enfermer M. des Touches. Le Roi fit à cette occasion cette belle réponse, qui vraiment étoit digne de lui : *Non, il ne sera pas dit que j'aie mis quelqu'un à la Bastille pour avoir fait l'aumône.*

Après la mort de M. de Barcos, en 1678, M. des Touches revint à Paris, & se retira au Séminaire de saint Magloire. Il y tint jusqu'à la fin de sa vie la même conduite qu'à Saint-Cyran; même retraite, même esprit de priere, qui étoient ses deux grandes vertus. Il fit présent à ce Séminaire de la maison qu'il occupoit au bout du jardin, & qui lui appartenoit. Ce fut-là qu'il mourut le 22 Juin 1703. Il fut enterré dans l'Eglise du Séminaire.



M. FONTAINE.

NICOLAS FONTAINE naquit à Paris en 1625. Son pere étoit Maître Ecrivain. Il le perdit à l'âge de douze ans; & n'eut d'appui alors que le Pere Grisel, Jésuite, parent de son pere, qui lui avoit recommandé son fils en mourant. Le jeune Fontaine étoit alors chez les Jésuites, où il faisoit ses études. Ses Régens, par considération pour le Pere Grisel, & par des vues qu'ils formoient sur lui, le distinguoient dans ses classes plus que son âge & sa naissance ne le demandoient. Quand il eut achevé ses études, le Pere Grisel voulut l'introduire & le pousser dans le monde. Il lui déclara ses vues, qui étoient de le placer auprès du Cardinal de Richelieu. M. Fontaine, qui avoit déja une secrete inclination pour la retraite, ne put goûter ce parti. Il lui vint en pensée d'en chercher une chez les Jésuites, & il s'en ouvrit au Pere Grisel, qui, sans lui donner aucune raison de son avis, lui dit simplement qu'il ne lui conseilloit pas de se faire Jésuite.

M. Fontaine avoit encore sa mere. C'étoit une veuve chrétienne qui avoit pour Confesseur M. Hillerin, Curé de Saint Merry. Une fois par hasard elle lui parla de son fils. M. Hillerin demanda à le voir. Il pensoit alors à quitter sa Cure par esprit d'humilité. M. Fontaine lui plut beaucoup, & lui parut propre à lui faire compagnie dans la vie retirée qu'il menoit dès-lors, & dans une retraite plus grande qu'il méditoit. Il lui donna une chambre chez lui, le fit manger à sa table, s'appliqua à cultiver les talens qu'il voyoit en lui pour les belles-lettres, & le porta surtout à la lecture de l'Ecriture-Sainte & des Peres.

M. Hillerin introduisit aussi-tôt M. Fontaine chez M. d'Andilly, son Paroissien. Cette connoissance donna occasion à M. Fontaine de voir plusieurs des Messieurs de Port-Royal, dont il fut très-édifié; & il fut conduit par leurs exemples dans la voie d'une véritable piété. Il a toujours admiré ce double trait de la Providence sur lui, qui lui fermant la porte d'une Société où il lui étoit dangereux d'entrer, le lia de bonne heure avec une autre qui a été pour lui une maison de salut.

Ecoutons-le dans ses Mémoires exprimer la vive reconnoissance dont il étoit pénétré envers le Seigneur à ce sujet: « Graces immortelles vous soient » rendues, ô mon Dieu, pour la miséricorde que vous me fites alors sans » que je le susse. .... Quand je me li» vrerois tout entier, pourrois-je rendre » à votre grace la moindre partie de ce » que je lui dois, m'ayant prévenu » comme elle a fait, m'ayant arraché » des mains de ceux qui la combattoient, » & m'ayant aussi empêché moi-même » d'être son persécuteur, pour m'asso» cier à ses défenseurs, & à ceux qui » étoient résolus de la défendre jusqu'au » péril de leur vie »?

M. Hillerin s'étant déterminé à exécuter son pieux dessein de renoncer à sa Cure, sortit de Paris pour s'en aller dans un petit Prieuré qu'il avoit en Poitou. Il eut pour compagnons de sa retraite M. Fontaine, & un vertueux Ecclésiastique de sa Paroisse, nommé M. Julien. Ils partirent le 5 Février de l'année 1644.

Six mois après, M. Julien fit observer à M. Hillerin que le jeune Fontaine, qui donnoit de grandes espérances, n'étoit pas bien placé dans le fond

d'une Province, & qu'il alloit perdre sa jeunesse, ne trouvant pas les secours nécessaires pour la culture de son esprit. C'est pourquoi, sans lui en rien dire d'abord, ils concerterent ensemble de le placer à Port-Royal des Champs. M. Hillerin lui en parla ensuite, & le trouva disposé à s'enfermer dans cette solitude. Comme il l'aimoit & le regardoit comme un fils qu'il avoit engendré à Jesus-Christ, il voulut se charger lui-même de le reconduire à Paris. Delà il alla le présenter aux Solitaires de Port-Royal des Champs, qui le reçurent très-volontiers, d'une main telle que celle qui le présentoit.

M. Fontaine avoit dix-neuf ans alors. Il fut un peu étonné de se trouver tout d'un coup dans un désert au milieu de personnes dont la plupart lui étoient inconnues. Mais l'affabilité de ces vertueux Solitaires, jointe à l'admiration où il étoit de leur vie, l'accoutuma bientôt à cette nouvelle situation ; & il se sentit enflammé d'un saint desir de marcher sur leurs traces. Ce qui le frappa d'abord le plus, fut le respect avec lequel il les voyoit entrer dans l'Eglise & y demeurer. Pour les imiter & s'accoutumer de bonne heure à une vie pé-

nitente, il se chargea du soin de les éveiller, & de leur porter de la lumiere tous les matins. Il leur rendit ensuite d'autres services, entr'autres celui de transcrire les écrits de M. Arnauld & de plusieurs d'entr'eux. Il étoit propre à cette sorte d'occupation, ayant de l'instruction avec beaucoup de jugement, & de plus un caractere d'écriture admirable. Il a écrit de sa main le recueil de Messieurs de Port-Royal sur les matieres ecclésiastiques, avec une telle beauté & une telle élégance, qu'il n'y a point d'imprimé plus beau.

En 1646 M. Manguelein, qui étoit son Confesseur, voulut éprouver son obéissance. On savoit à Port-Royal que M. d'Andilly alloit venir s'y établir pour toujours. Cette nouvelle remplit de joie tous les Solitaires. Celle de M. Fontaine fut encore plus grande, parce qu'il avoit eu le bonheur de connoître cet homme de mérite quand il étoit sur la Paroisse de Saint Merry chez M. Hillerin. M. Manguelein, accompagné de M. le Maître, alla causer avec M. Fontaine, qui dînoit seul après le réfectoire, parce qu'il avoit fait la lecture pendant le dîner. M. le Maître, qui portoit la parole lui dit : Seriez - vous

bien aiſe de voir M. d'Andilly? Oui, aſſurément, Monſieur, répondit-il. Mais, ajouta M. le Maître, ſi on vous diſoit de n'avoir point d'empreſſement pour le voir quand il ſera ici, que feriez-vous? J'obéirois, dit M. Fontaine. Eh bien, lui dit-on, ſi vous le rencontrez dans votre chemin, détournez-vous adroitement: s'il vous parle le premier, ne lui répondez qu'à demi-mot & comme à bâton rompu; en un mot, faites le niais. Quoiqu'il ne comprît rien à tout ce propos, il ſe crut obligé de s'y ſoumettre. M. d'Andilly arriva, & il ſe paſſa pluſieurs jours ſans que M. Fontaine osât ſe préſenter avec les autres à ſon appartement, pour lui rendre ſes civilités. Enfin M. d'Andilly l'ayant rencontré une fois ſur l'eſcalier de telle ſorte qu'il n'y avoit pas moyen de ſe détourner, M. Fontaine lui fit une profonde révérence ſans parler. M. d'Andilly lui fit des reproches obligeans de ce qu'il n'avoit pas été des premiers à le venir voir, & lui demanda s'il étoit fâché qu'il fût là. M. Fontaine fort décontenancé, tant parce qu'on lui avoit enjoint de le paroître, que parce que l'énigme de ce procédé lui troubloit la cervelle, ne ſut preſque que répondre;

il dit quelques mots mal assemblés, laissa tomber son chapeau, le ramassa & se retira. M. d'Andilly témoigna sa surprise à ces Messieurs, & demanda comment la tête avoit pu tourner à ce jeune homme : J'avois souhaité, dit-il, l'avoir à moi pour sa main ; mais sa stupidité me rebute. C'étoit-là précisément ce que s'étoit proposé M. Manguelein : il vouloit dégoûter M. d'Andilly du jeune homme, afin qu'il ne le prît pas auprès de lui, parce qu'on aimoit beaucoup mieux l'attacher à M. de Sacy, auprès duquel il entra en effet, & sous qui il a travaillé plus utilement pour l'Eglise, qu'il n'auroit fait sous M. d'Andilly.

M. de Sacy le regardant alors comme étant à lui, s'appliqua avec un soin infini à le former sur tout. Comme M. Fontaine étoit chargé de quelques enfans qu'on élevoit à Port-Royal, il lui donna des avis sages pour l'éducation de la jeunesse. Ce grand Directeur ne pensa point à faire entrer M. Fontaine dans les Ordres, quoiqu'il en fût très-digne par ses talens & sa conduite. Il faut présumer que Dieu n'ayant pas mis dans l'esprit de M. de Sacy de tourner son éleve de ce côté-là, sa divine

Providence avoit d'autres vues ſur celui-ci. Quoi qu'il en ſoit, l'Egliſe n'y a rien perdu, puiſque M. Fontaine l'a ſi utilement ſervie, ſoit par les ouvrages de M. de Sacy auxquels il a eu une bonne part, ſoit par un grand nombre de productions qui ſont ſorties de ſa plume, & dont le public peut profiter encore.

En 1656 M. Arnauld ayant été obligé de ſe cacher à cauſe de ſa grande affaire de Sorbonne, il eut M. Fontaine pour Secretaire. Accoutumé au grand air de la campagne, M. Fontaine ne put ſoutenir cette vie ſédentaire : il fut malade d'une fluxion qui lui dura long-temps. Il en écrivit à M. de Sacy, & le ſupplia de le rappeller à Port-Royal. M. de Sacy lui accorda ce qu'il demandoit. M. Fontaine retourna donc à Port-Royal, & reprit l'éducation des enfans avec ſes autres occupations ordinaires, ſur-tout de tranſcrire dans ſes heures de loiſir les écrits de pluſieurs Solitaires.

En 1660, il fut obligé d'en ſortir, lorſque les Confeſſeurs des deux maiſons s'écarterent pour éviter des lettres-de-cachet. Ils ſe cacherent dans le fauxbourg Saint-Marceau chez

Madame Vitard, veuve de piété. Comme M. Fontaine étoit bon à tout, il étoit toujours de la partie : il fut garde-malade de M. Rebours, un des Confesseurs des Religieuses de Port-Royal, qui mourut dans cette maison en 1661 ; & il fit la même fonction auprès de M. Singlin en 1664, dans la maladie dont il mourut.

Après la mort de M. Singlin, M. de Sacy ne se trouvant pas assez bien caché au fauxbourg Saint-Marceau, changea de quartier, & alla se loger au bout du fauxbourg Saint-Antoine, proche le Trône. M. Fontaine l'y suivit. Les deux Messieurs Thomas du Fossé & un autre se joignirent à eux. Ce fut-là que le 13 Mai 1666, ils furent tous pris & conduits à la Bastille. MM. du Fossé & leur ami n'y resterent qu'un mois. M. de Sacy & M. Fontaine y resterent près de deux ans & demi. Ils furent séparés pendant trois mois, & cette séparation étoit bien sensible à M. Fontaine. Aussi sa joie égala sa peine quand il se vit réuni à son ami. M. de Sacy alors entreprit de traduire tout l'Ancien Testament, après avoir traduit le Nouveau. M. Fontaine lui servit de lecteur, de copiste & de conseil. L'un & l'autre

eurent beaucoup à souffrir du Gouverneur de la Bastille, qui leur faisoit souvent des visites importunes, & les accabloit par des reproches durs & hors de bon sens. Ils souffrirent tout avec patience & en esprit de pénitence. A peine la traduction qu'ils avoient entreprise fut-elle achevée, qu'ils sortirent de la Bastille, la veille de la Toussaint 1668. M. Fontaine suivit M. de Sacy d'abord chez Madame de Longueville; ensuite au château de Pomponne, où ils demeurerent ensemble quelques années. Il le suivit de même dans son retour de Pomponne à Paris; mais il ne logeoit plus avec lui: il demeuroit chez le Libraire qui commençoit à imprimer la traduction de la Bible de M. de Sacy, parce que c'étoit lui qui s'étoit chargé de veiller à l'impression. Quelque temps après il loua une maison à S. Mendé proche Vincennes, d'où il suivoit les impressions des ouvrages que son ami donnoit au public.

En 1679 M. de Sacy, qui depuis 1675 étoit retourné à Port-Royal des Champs, sollicita fortement M. Fontaine de se rendre auprès de lui. M. Fontaine, qui y voyoit de grands inconvéniens, lui représenta qu'il étoit

le plus important ce ſont les *Mémoires ſur MM. de Port-Royal*, imprimés en deux volumes. On y trouve d'un côté une multitude d'anecdotes fort intéreſſantes ſur les plus diſtingués de ces Meſſieurs, & de l'autre une foule de réflexions pleines de la plus tendre piété, & de la plus ſolide ſpiritualité. Il employa quatre ans à les compoſer, depuis *1696* juſqu'en 1700. Il paroît que dans ce travail il ne s'eſt propoſé que ſa propre édification. Il n'y ſuit guere l'ordre des temps, & il interrompt ſes récits par de fréquentes élévations à Dieu, qui pourront cauſer quelqu'ennui à des Lecteurs qui ne chercheroient que l'hiſtorique. On ſent par les longs diſcours qu'il rapporte de MM. de Port-Royal, qu'il étoit bel eſprit lui-même. Car, quoique le fond de ces diſcours ſoit évidemment de chaque particulier dans la bouche duquel il les met, il eſt également viſible que pour l'ordinaire le ſtyle eſt de lui : en ſorte que ce ſont les penſées & les principes de ces grands hommes qu'il avoit bien pénétrés & bien retenus, & qu'il ſait habilement mettre en œuvre.

M. Fontaine mourut à Melun le 28

Janvier 1709, âgé de près de quatre-vingt quatre ans, ſur la Paroiſſe de S. Aſpais.

JEAN LAISNÉ.

JEAN LAISNÉ naquit à Paris ſur la Paroiſſe de Saint-Jacques du Haut-Pas. Il apprit le métier de Serrurier ; & ce fut pour exercer cette profeſſion qu'il entra à Port-Royal des Champs. Il étoit d'un caractere ſi difficile que perſonne ne pouvoit vivre avec lui ; de ſorte qu'après pluſieurs avis donnés inutilement, on fut obligé de le renvoyer. Le lendemain on le revit avec ſurpriſe ; & on fut encore plus étonné de lui entendre dire ce qui le ramenoit. Il aſſura qu'il avoit paſſé toute la nuit marchant autour de Paris, ſans avoir jamais pu trouver aucune entrée, & qu'ainſi Dieu le vouloit à Port-Royal. On ſe laiſſa fléchir à ſes prieres & à ſes larmes. Peu après on vit que Dieu agiſſoit viſiblement en lui, & qu'il n'étoit plus ce qu'il avoit été. L'humilité, la douceur & l'obéiſſance étoient devenues ſes principales vertus.

Comme Dieu lui avoit donné une grande adresse pour toutes sortes d'ouvrages, même différens de la serrurerie, on l'appliquoit à bien des choses ; à quoi il se prêtoit volontiers, sans faire paroître plus d'inclination pour une chose que pour une autre. Sa piété étoit éclairée, & sans aucune attache humaine pour les pratiques les plus saintes. Ainsi lorsqu'il avoit quelque ouvrage pressé, il ne faisoit paroître nulle peine d'esprit de ce qu'il étoit privé d'entendre la Messe. Mais lorsqu'on la sonnoit, le lieu où il travailloit devenoit pour lui une Eglise ; & pendant son travail il s'unissoit au sacrifice. Si quelqu'un venoit pendant ce temps-là lui parler, il disoit : Laissez-moi, je vous prie, j'entends la Messe. Sa solitude lui étoit devenue plus chere que toute chose au monde. Un jour un ami de la maison partant pour Paris, on lui donna un cheval ; & comme il y avoit plusieurs années que Laisné n'avoit vu sa famille, on crut lui faire plaisir en lui disant d'accompagner cet ami jusqu'à Paris. Ce garçon qui n'avoit point de volonté, fut dans le moment prêt à partir. A quelque distance du monastere cet ami s'apperçut que Laisné pleuroit. Il lui

en demanda la raiſon. Laiſné lui avoua qu'il pleuroit de ce qu'il quittoit ſa chere ſolitude pour aller à Paris. L'ami plein de reſpect pour une telle vertu, le renvoya auſſi-tôt.

Laiſné donnoit aux pauvres tout ce qu'il avoit; de ſorte qu'on fut obligé de mettre ſes gages entre les mains d'une perſonne pour les lui garder. Il ſervit la maiſon avec zele pendant quinze ans, l'édifiant par toutes ſortes de vertus. Ce ſaint garçon mourut d'une fluxion de poitrine le 13 Février 1709, âgé de 38 ans.

Dans l'exhumation des corps qui ſe fit en 1711, le corps de Laiſné fut trouvé tout entier; & même reconnoiſſable au viſage; en ſorte que les foſſoyeurs qui faiſoient cette opération brutale, d'une façon également brutale, ayant reconnu ce cadavre, s'écrierent : *Ah! te voilà donc, Laiſné?*



M. EUSTACE.

M. EUSTACE étoit Prêtre du Diocese de Lisieux. Etant encore jeune il fut choisi pour être un des Régens, & même un des Supérieurs de la communauté que M. l'Abbé de Laudumiere avoit établie à Valogne. Cette communauté qui étoit destinée à former de jeunes Ecclésiastiques, (& très-propre pour y réussir par la piété & les talens tant du Fondateur que des sujets employés à la conduire) devint fort célebre. Mais elle ne tarda pas à être en butte à la jalousie, & elle essuya bien des vexations. M. Eustace fut du nombre de ceux que l'orage obligea de sortir de cette maison. L'Abbé de Laudumiere lui procura la protection de la Duchesse de Longueville, qui le pourvut de la Cure de Frêne dans le Vexin, Diocese de Rouen, où il se fit aimer & estimer. Il avoit fait une grande liaison avec Port-Royal, par l'habitude qu'il avoit eue dans la maison de la Princesse. Les Religieuses se trouvant dans l'embarras pour choisir un Con-

fesseur qui fût agréable à l'Archevêque, quelqu'un les fit penser à M. Eustace. Elles le trouverent bien jeune. On leur dit que quoique jeune d'âge, il ne l'étoit ni d'esprit ni de mœurs. Il fut agréé par les Religieuses & par l'Archevêque. Il consentit à quitter sa Cure par pur zele pour le service des Religieuses, & s'établit à Port-Royal en 1686. On lui assura une pension pour sa subsistance, en cas qu'il fût obligé de quitter son poste. En 1695 il reçut le cœur de M. Arnauld à Port-Royal, qui fut apporté par Messieurs Ruth-d'Ans, Guelphe & des Essarts. Il répondit au compliment de présentation que fit M. Ruth-d'Ans, par un discours digne de son sujet.

En 1701, M. Eustace fut, sans le vouloir, la cause de bien des troubles, par ce qu'on appelle *le Cas de Conscience*. Voyant que quelques Evêques, sans égard pour la paix de Clément IX, exigeoient la signature pure & simple du Formulaire, il s'avisa de dresser un cas de conscience à consulter. Un des articles de la consultation étoit sur le Formulaire; savoir si le silence respectueux ne suffisoit pas par rapport à la question de fait. Le cas fut ré-

pondu & ſigné par quarante Docteurs de Sorbonne, qui décidoient la ſuffiſance du ſilence reſpectueux. Un an après, le cas parut imprimé, & ſe répandit dans le public. Il s'éleva un grand bruit à ce ſujet. M. Euſtace étoit reſté tranquille à Port-Royal. La perſécution contre les Religieuſes ayant commencé en 1705, à l'occaſion de la Bulle *Vineam Domini*, M. Euſtace fut mandé chez M. d'Argenſon, Lieutenant de Police. Il s'y rendit. Le Magiſtrat le remit au lendemain. Les amis de M. Euſtace comprirent ce que vouloit dire ce renvoi; ils conſeillerent à M. Euſtace de ſe cacher, pour éviter la priſon dont il étoit menacé par des rumeurs publiques. Il ſe cacha à Paris pendant quelque temps: enſuite il s'en alla en habit ſéculier à Vitri-le-François, chez M. de Fleſſelles, frere d'une Religieuſe de Port-Royal. Il y demeura caché pendant cinq à ſix ſemaines, diſant la Meſſe dans un couvent de Filles écarté, après quoi il prit le parti de ſe retirer à l'Abbaye d'Orval dans le Luxembourg, pour y faire pénitence de la faute qu'il ſe reprochoit. Il y vécut près de douze ans ſous un nom emprunté, inconnu au reſte du monde, n'ayant de com-

munication dans la maiſon qu'avec l'Abbé & le Prieur. Il y mourut en 1716, & légua au monaſtere ſa bibliotheque, qui valoit bien ſix mille livres.

M. GUELPHE.

FRANÇOIS GUELPHE étoit de Beauvais, & fut dans ſa jeuneſſe enfant de Chœur à Notre-Dame de Paris, ce qui lui procura une place au college de Fortet, où il fit de bonnes études. Il fut obligé d'en ſortir, parce qu'il refuſa de ſigner le Formulaire. Il ne prit aucuns Ordres. On le mit auprès de MM. Arnauld & Nicole, qui demeuroient alors chez la Ducheſſe de Longueville. Son emploi étoit de tranſcrire leurs ouvrages, dont il étoit fort capable, ayant lui-même beaucoup d'intelligence. Lorſque M. Arnauld ſortit de France, il le ſuivit, & l'accompagna toujours depuis dans ſes voyages & dans ſes retraites. Ce Docteur en parle pluſieurs fois dans ſes lettres avec reconnoiſſance & avec eſtime. Quand M. Arnauld fut mort, M. Guelphe fut un de ceux qui apporterent ſon cœur à Port-Royal des

Louvain y étoient allés de leur côté. Pendant que ceux-ci paroissoient avec publicité, M. de Pontchâteau & M. Ruth-d'Ans y étoient sous des noms empruntés. Le résultat des opérations secretes qu'ils firent pour appuyer les députés de Louvain, fut la condamnation de soixante-cinq propositions de la morale relâchée que fit le Pape Innocent XI. Cette censure déplut fort à la Cour de France, ou plutôt aux partisans des Jésuites qui étoient dans cette Cour; & elle ne servit pas peu à rallumer le feu de la persécution contre le monastere de Port-Royal, & contre les prétendus Jansénistes, qu'on accusoit d'avoir été les mobiles secrets de toute cette affaire, sous le manteau des deux députés de Louvain.

M. Ruth-d'Ans revint en France, & retourna dans sa chere solitude de Port-Royal des Champs jusqu'à la dispersion qui arriva en 1679. Il suivit alors M. de Tillemont à son château, étudiant sous ses yeux l'Histoire Ecclésiastique. Ce fut-là qu'après la mort de M. le Tourneux, arrivée en 1686, il continua le livre de l'*Année Chrétienne;* le dixieme & le onzieme volumes sont de lui. Pendant son séjour à Tillemont, il fit quelques

quelques voyages aux Pays-Bas. Il alla à Louvain pour y prendre le degré de Licencié; mais il trouva quelque opposition de la part du Docteur Steyaert & de ses partisans, à cause de sa liaison avec MM. de Port-Royal. Il quitta la partie. Mais en 1682, étant en Hollande, il reçut le Soudiaconat de l'Evêque de Castorie. Il y étoit encore en 1684, & il reçut du même Prélat le Diaconat. Enfin en 1689 l'Archevêque de Sébaste, successeur de M. de Castorie, l'ordonna Prêtre. Il avoit les dimissoires nécessaires des Grands-Vicaires de Liége.

La vénération dont M. Ruth-d'Ans étoit pénétré pour M. Arnauld, le détermina en 1690 à se fixer à Bruxelles, pour tenir fidelle compagnie à ce Docteur qui y étoit caché. Il ne le quitta point jusqu'à sa mort qui arriva en 1694. Ce fut lui qui apporta secretement à Port-Royal le cœur de ce respectable défunt, accompagné de M. des Essarts & de M. Guelphe. Il présenta le cœur avec les solemnités requises à la Mere Racine Abbesse, qui le reçut à la tête de toute sa communauté. Il fit à ce sujet un très-beau discours François à la louange de M. Arnauld, auquel M.

Eustace, Confesseur de la maison, répondit.

En 1695, peu de temps après être revenu de porter le cœur de M. Arnauld à Port Royal, il fut choisi pour aller avec l'Evêque de Plocsko recevoir la Princesse Royale de Pologne, au nom de l'Electeur de Baviere son futur époux. Il fut fait à cette occasion Chapelain d'honneur de la Princesse, c'est-à-dire, son Aumônier. M. Ruth-d'Ans n'avoit encore aucun bénéfice, & n'avoit jamais pensé à en rechercher. Deux mois après cette commission dont il vient d'être question, il vint à vaquer un Canonicat de Sainte Gudule à Bruxelles. Aussi-tôt l'Electeur, comme Gouverneur Général des Pays-Bas pour le Roi d'Espagne, conféra le Canonicat à M. Ruth d'Ans, & ce fut la premiere cause de tout de ce qu'il eut à souffrir dans la suite. A peine fut-il en possession du bénéfice, que ses ennemis chercherent à noircir sa réputation par des bruits calomnieux. Ils allerent jusqu'à faire présenter au Roi d'Espagne un mémoire contre lui, & ils obtinrent de la Cour un ordre au Gouverneur pour l'exiler. Le coup fut paré par une Apologie qu'il dressa de sa conduite & de ses senti-

mens; mais sur-tout par la haute protection de l'Electeur, qui tint ferme contre des ordres visiblement surpris au Conseil d'Espagne. Ce qui consomma sa perte, c'est qu'il fit présent d'une *Année Chrétienne* à l'Electrice dont il étoit Aumônier. Ce crime se trouva irrémissible, & de nouveaux ordres vinrent à M. le Gouverneur, qu'il fallut exécuter. Tout ce qu'il put faire pour le service d'un innocent opprimé qu'il aimoit, ce fut de lui donner une permission par écrit de voyager en Italie; de lui en faire donner une pareille par son Chapitre, & d'y joindre une commission de l'Electeur de Cologne son frere vers la Grande Duchesse sa sœur. Il le fit aussi porteur d'une lettre au Pape Innocent XII, dans laquelle il le justifioit pleinement.

Ce Prince, ne pouvant sauver l'exil à M. Ruth-d'Ans, sut au moins le lui rendre honorable. Il partit vers la fin de 1695. Il parut à Florence sur le pied d'Envoyé d'un Prince souverain, en reçut à la Cour & les honneurs & les présens. Passant par Naples il fut traité de même par le Duc de Médina Cœli Vice-Roi. A Rome il fut admis à l'audience du Pape, & accueilli très-favo-

rablement de Sa Sainteté, qui ajouta une foi entiere au bon témoignage de l'Electeur sur la catholicité de l'Abbé. M. Ruth-d'Ans sut si bien gagner les bonnes graces de ce Pape, qu'à sa recommandation il eut le Bonnet de Docteur au College de la Sapience. Son exil finit par la mort du Jésuite Confesseur du Roi d'Espagne, qui étoit sa partie. L'Electeur voyant cet obstacle levé, sollicita auprès de Sa Majesté Catholique le rappel de son ami, & l'obtint. Lorsque M. Ruth-d'Ans partit, le Pape lui fit présent d'un Chapelet de pierres précieuses orné d'une médaille d'or. Il revint triomphant à Bruxelles; mais ce ne fut pas pour long-temps. Tous ses ennemis n'étant pas morts, il subit un second exil en 1698, & s'en alla à Rome pour la quatrieme fois. Le Pape eut la bonté d'écrire au Roi en sa faveur, & d'attester son innocence. Il fut bientôt rappellé chez lui; il revint à Bruxelles, & reprit son premier état.

Mais le Roi Philippe V étant monté sur le trône d'Espagne, les ennemis de M. Ruth d'Ans, qui l'étoient de tous les gens de bien, & qui avoient un grand crédit dans le Conseil de ce Prince, renouvellerent leurs anciennes ca-

lomnies. Ils furent crus, & en 1704 une lettre-de-cachet fut signifiée à M. Ruth-d'Ans, qui lui enjoignoit de se retirer dans huit jours des terres de la domination d'Espagne. Il choisit la ville de Liége pour son séjour, espérant être tranquille dans sa patrie. A peine y étoit-il arrivé que le Pere Glatté, Jésuite, Confesseur de l'Electeur de Cologne, fit publier par le Grand-Vicaire de l'Evêché un Mandement qui déclaroit hérétique M. Ruth-d'Ans. Celui-ci en porta ses plaintes à l'Electeur lui-même, qui fut fort surpris de l'abus que l'on faisoit de son autorité; & il répara la faute de son Grand-Vicaire par un Mandement contraire, dans lequel M. Ruth-d'Ans est reconnu pour un homme parfaitement catholique. Cependant ce bon Prêtre comprit qu'il ne lui seroit pas possible de vivre en paix dans son pays après cet éclat. Il délibéra sur le parti qu'il devoit prendre. Il étoit déja âgé, & n'étoit pas trop en état d'entreprendre de nouveaux voyages. D'ailleurs Rome ne lui offroit pas un asyle aussi favorable sous Clément XI que sous Innocent XII; ainsi il pensa à revenir à Bruxelles. Ses amis en obtinrent la permission, sous la condition qu'il

se tiendroit renfermé dans une chambre. Il eut seulement un ordre du Gouverneur, qui l'estimoit beaucoup, pour toucher les revenus de sa Prébende, comme s'il assistoit au Chœur. Enfin en 1706, Bruxelles ayant passé de la domination d'Espagne sous celle d'Autriche, il fut rétabli en honneur par son Chapitre même.

En 1711 son mérite connu de toute la France, lui procura, sans qu'il y pensât, la nomination à un Canonicat & au Doyenné de Tournai, dont cependant il n'a jamais pris possession, à cause des obstacles qu'y mirent les mêmes hommes qui l'avoient toujours traversé. Au reste ils le laisserent tranquille à Bruxelles pendant les dix-sept dernieres années de sa vie. Mais leur haine se renouvella dans le temps de sa derniere maladie. Leurs émissaires allerent le fatiguer dans son lit pour lui faire accepter la Bulle *Unigenitus*. Le refus persévérant qu'il fit de recevoir cette Bulle, lui attira le refus absolu des derniers Sacremens, & même de la sépulture ecclésiastique. La Providence lui procura secretement l'un & l'autre. Un Prêtre inconnu l'administra. Il mourut le 24 Février 1728. Lorsqu'il

eût rendu le dernier soupir, son corps fut enlevé clandestinement & mis en lieu sûr. Ce qui favorisa l'enlevement fut le transport qu'on faisoit actuellement des livres de sa bibliotheque, qui étoit considérable, & qu'il avoit vendue lui-même avant sa mort. Parmi les caisses qu'on déménagea, le corps passa sans qu'on s'en apperçût. Il a donc eu en tout le sort de son intime ami M. Arnauld, persécuté comme lui pendant sa vie, & enterré comme lui dans un lieu inconnu. La persécution alla même plus loin à son égard; car ses ennemis porterent la barbarie jusqu'à solliciter la permission de faire la perquisition & l'exhumation de son corps : mais elle leur fut refusée.

M. Ruth-d'Ans étoit véritablement un homme distingué par ses qualités naturelles & acquises. Il étoit bon Théologien, grand Canoniste, homme lettré, écrivain habile. Il avoit l'esprit élevé, fin & délié, né pour les grandes affaires : il n'a jamais rien tant aimé que la religion, la justice & la vérité. Il étoit d'une humeur douce, agréable, polie; & en même temps courageux & d'une fermeté à toute épreuve : ami généreux & actif pour le service du pro-

chain. Le grand Arnauld l'aimoit & le conſidéroit : & M. Ruth-d'Ans avoit tant de vénération pour ce Docteur, qu'il voulut en être le compagnon dans ſes diſgraces, le ſupport dans ſa vieilleſſe, le dépoſitaire de ſes derniers ſoupirs, & le porteur de la précieuſe dépouille de ſon cœur à Port-Royal des Champs.

M. DES ESSARTS.

M. DES ESSARTS étoit un Eccléſiaſtique de Valogne, homme de bien, lié à Port-Royal, & grand ami de M. Arnauld, qui en 1679, dans ſa ſortie du Royaume, l'attira aux Pays-Bas. En 1684 M. des Eſſarts fut appellé dans le Dioceſe de Treves, [illegible] conduire un monaſtere de Filles. [illegible] duiſit ce[illegible] communauté pendan[illegible] s avec [illegible] grand ſuccès. L'enne[illegible] ut bien l'[illegible] fit ſortir par le cré[illegible] re de [illegible] Chaiſe. M. des Eſſ[illegible] ant fa[illegible] emploi, retourna ve[illegible] uld, qu[illegible] eut une grande joie [illegible] Ce [illegible] fut pas pour long[illegible] cette même année M. Ar[illegible]

M. des Essarts fut un de ceux qui apporterent le cœur de ce Docteur à Port-Royal des Champs. Il resta alors à Paris, y vivant dans son particulier, & rendant tous les services qu'il pouvoit aux Religieuses de P. R., soit avant, soit après la destruction du monastere. En 1716 il occupoit un appartement au College de Laon; & M. de Saint-Claude se mit alors en pension chez lui au sortir de la Bastille. M. des Essarts mourut dans une grande vieillesse; non après avoir fait un testament, mais après l'avoir exécuté; car sentant sa fin approcher, il se défit de tout, & le distribua aux pauvres. Chaque jour il faisoit emporter quelque piece de chez lui; de sorte qu'au moment de sa mort, il n'avoit plus ni argenterie, ni linge, ni tapisseries, ni chaises; & s'il lui restoit quelques sieges & quelque peu de linge, c'étoit comme un prêt que lui faisoient les personnes à qui il avoit tout donné.



M. LE NOIR DE SAINT-CLAUDE.

JACQUES le Noir, surnommé Saint-Claude, naquit en 1664 d'une honnête famille. M. Fontaine, dans ses Mémoires, dit que son pere étoit « un Pa-»triarche d'heureuse vieillesse, envi-»ronné d'une troupe d'enfans, qui »étoient, chacun dans leur profession, »la joie de l'Eglise, la gloire de leur »pere, & l'édification de Paris ». L'un d'eux a été Chanoine de Notre-Dame, & a fait l'honneur de son Chapitre, par son assiduité aux Offices, & par sa vie exemplaire. Pour M. de Saint-Claude, après avoir fait ses Humanités, il étudia en Droit, & se fit recevoir Avocat. Mais ce n'étoit pas à cette profession que Dieu l'appelloit. Son frere le Chanoine ayant quelque liaison à Port-Royal, ce fut une occasion pour lui de connoître aussi cette maison. Tout ce qu'il voyoit d'édifiant dans les Religieuses, tout ce qu'il entendoit raconter des anciens habitans de ce désert, lui fit naître l'envie de continuer

la chaîne de ces vertueux Solitaires, & de prendre leur place.

Sa vie à Port-Royal des Champs fut une vie uniforme, toute de piété & de charité. Sa vertu dominante étoit l'humilité; il la possédoit dans un dégré si éminent, que par-tout on le voyoit choisir la derniere place. Un jour il part avec quelques amis pour un petit voyage de piété. Les premieres places du carrosse étoient retenues pour lui & sa compagnie. Quand il s'agit de monter dans la voiture, il ne se presse point de prendre sa place. On lui dit de monter; il remercie: on le presse, il n'en fait rien. Enfin, il faut que tous, tant amis que gens inconnus, soient placés avant lui. Alors, il reste une huitieme place à la portiere; c'est celle qu'il prend, & c'étoit celle qu'il vouloit.

Cette humilité de M. de Saint-Claude ne s'appercevoit jamais mieux, que quand il étoit avec des personnes de sa connoissance, avec qui il n'avoit point à se cacher: il étoit toujours écoutant les autres, quoiqu'il fût en état de bien dire; gardant un silence respectueux, ne parlant jamais de sa personne, excepté pour se recommander aux prieres de quelqu'un; ce qu'il fai-

soit si cordialement, sans affectation cependant, qu'on l'auroit pris pour le plus grand pécheur. Venoit-il à Paris pour le service du monastere ? il ne rougissoit point d'y paroître avec un habit de paysan. Un jour les Religieuses l'ayant chargé d'aller consulter leur Avocat, qui étoit un des premiers de l'ordre, il se présenta devant lui avec son bâton blanc, ses guêtres, & son sarrau. L'Avocat étoit alors sur le palier de son appartement, reconduisant du monde. M. de Saint-Claude attend que les gens soient passés; & après avoir salué l'Avocat, il commença à lui parler de l'affaire sur laquelle il venoit le consulter. L'Avocat, qui n'étoit point d'humeur à entendre discourir ces sortes de petites gens, qui veulent expliquer leurs affaires, & qui le font tout de travers, arrête tout court le Commissionnaire, & lui demande le mémoire des Religieuses. Il répond qu'il n'en a point; mais qu'il est bien au fait, si Monsieur veut bien avoir la patience de l'entendre. Eh bien, dit l'Avocat, demeurant toujours sur le palier, voyons de quoi il s'agit. L'Orateur campagnard entre en matiere, & s'explique assez bien.

Entrez, dit l'Avocat. On entre dans l'anti-chambre. Le commiſſionnaire continue de pérorer, & le fait ſi bien, que l'Avocat, étonné & content, le fait entrer dans le cabinet. Enfin, étonné de plus en plus, à meſure que le prétendu payſan parloit, de la préciſion & de la juſteſſe avec laquelle il s'expliquoit, il le fait aſſeoir, acheve de l'entendre, & le renvoie fort poliment, en l'aſſurant qu'il penſeroit à l'affaire, & le chargeant de ſes complimens pour la communauté. M. de Saint-Claude coucha cette nuit à Paris chez ſon frere le Chanoine, & reſta le lendemain à dîner, parce que ſon frere donnoit à manger à pluſieurs amis communs. Or l'Avocat-Conſultant de Port-Royal étoit du nombre. Lorſqu'on ſe mit à table, il apperçut ſon payſan de la veille, qui prenoit place comme les autres. Il en fut un peu ſurpris. Mais il fut bien plus étonné, lorſqu'au milieu du repas, il entendit M. l'Abbé le Noir qui dit au payſan: *A votre ſanté, mon frere.* « Comment, dit l'Avocat, c'eſt M. votre frere? Que j'ai » d'excuſes à lui faire de la mauvaiſe » réception qu'il eut hier de moi ». Puis il fit le récit de l'aventure du jour

précédent : ce qui égaya beaucoup la compagnie.

L'humilité de M. de Saint-Claude étoit en lui le principe du grand amour qu'il avoit pour la pauvreté. Il se refusoit tout pour le donner aux pauvres. Sa maxime étoit de ne point toucher à ses fonds, pour les laisser tout entiers à ses parens, après sa mort; mais de dépenser ses revenus sans réserve. Il faisoit la plus grande partie de ses charités par les mains d'une vieille Demoiselle très-vertueuse, qui connoissoit en détail les besoins des gens de bien : & quand il lui apportoit ses aumônes, ce n'étoit pas une petite somme; c'étoit une bourse de louis. Enfin tous ses revenus étoient employés en bonnes œuvres, sur-tout au soulagement de ceux qui souffroient pour la vérité, à l'assistance des servantes de Dieu, tant à Port-Royal que dans quelques couvens de Province, où Dieu étoit bien servi. Quant à la pénitence & aux pratiques de la mortification, il étoit dur à lui-même; mais il n'avoit rien de singulier en ce genre. Une vie très-frugale, les jeûnes pratiqués suivant l'ancienne discipline de l'Eglise, la priere au milieu de la nuit dans l'Eglise avec

les Religieuses, c'est tout ce qui formoit sa pénitence.

Il avoit un attrait particulier pour la priere, dont il ne pouvoit se rassasier. La priere publique sur-tout lui étoit chere, & il n'y manquoit jamais le jour & la nuit. Il avoit sa place à Port-Poyal contre un pilier de l'Eglise, où, toujours debout, sans être appuyé, & les yeux fermés, il chantoit de toutes ses forces. Beaucoup de personnes, pour s'édifier, alloient le voir, priant ainsi dans l'Eglise. Sa seule vue donnoit envie de prier. Il savoit le Pseautier par cœur, & il en faisoit sa priere continuelle. Lorsqu'il marchoit dans les rues, on le voyoit toujours remuer les levres, c'étoit des Pseaumes qu'il récitoit.

Une chose remarquable dans M. de Saint-Claude, étoit l'attachement qu'il avoit à Port-Royal; attachement saint, & qui n'étoit fondé que sur l'amour de la vérité. Le temps qu'il a servi ces admirables Filles, a été celui des dernieres épreuves, par lesquelles la Providence les a fait passer. Il voyoit que c'étoit leur fidélité insurmontable à la sincérité chrétienne & aux vérités catholiques, qui leur attiroit cette des-

niere persécution ; il respectoit dans ces dignes vierges leur foi & leurs souffrances, & leur rendoit en cet état tous les bons offices dont il étoit capable. Il faisoit des messages à l'Archevêché, pour s'aboucher avec les Grands-Vicaires du Cardinal de Noailles, leur rendre compte des dispositions des Religieuses, solliciter quelque indulgence pour ces bonnes Filles, & arrêter, s'il étoit possible, les effets de l'indisposition marquée du Cardinal contre la maison. M. Vivant, l'un des Grands-Vicaires de Son Eminence, lui ayant dit un jour qu'il paroissoit que M. le Cardinal étoit pressé par sa conscience de finir cette affaire, & qu'il craignoit de paroître au tribunal de Dieu, sans avoir remis les Religieuses de Port-Royal dans la bonne voie ; M. de Saint-Claude lui repliqua : *Apparemment que Son Eminence voudroit se trouver dans l'autre monde avec M. de Perefixe & M. de Harlay.*

Cette charité de M. de Saint-Claude pour les épouses de Jesus-Christ persécutées, lui mérita la gloire de souffrir aussi avec elles pour la vérité qu'on combattoit dans leurs personnes. Le 20 Novembre 1707, il vint à Port-

Royal des Champs un Exempt & des archers pour enlever ce pieux agent de leur maison. Les paysans ayant eu vent de cela, s'attrouperent; & avec des bâtons & tout ce qu'ils rencontrerent, ils vouloient assommer les archers. M. de Saint-Claude appaisa lui-même l'émeute par des remontrances fortes & chrétiennes. Il fit déjeûner l'Exempt & les archers dans sa petite chambre; & il étoit si content de souffrir pour une si bonne cause, qu'il en versa des larmes de joie. On enleva tous ses papiers, & ceux de la maison qui se trouverent chez lui; & il fut conduit à la Bastille. Il y seroit resté peu de temps, s'il avoit voulu promettre de n'avoir aucune relation, & ne rendre aucun service à Port-Royal. Ce saint prisonnier refusa absolument de s'engager par une telle promesse, disant, qu'en le faisant, il croiroit manquer à ce qu'il doit à la vérité, pour laquelle on vexoit ce saint monastere; & à la charité, qui ne permet pas de laisser sans secours toute personne qui en a besoin, & qu'on peut secourir. Sa captivité dura près de huit ans. Ce n'étoit, pour un pénitent comme lui, que changer de solitude. Sa

piété augmenta dans cette longue prison, jusqu'à lui attirer le respect & l'admiration de ses persécuteurs. Tout son temps n'y fut pas moins rempli qu'à Port-Royal, quoiqu'il fallût le partager tout entier entre la lecture & la priere, & qu'il en accordât très-peu au sommeil, ne faisant souvent qu'appuyer sa tête sur son lit, sans se coucher. Il est si exactement vrai qu'il ne lui restoit pas un moment de vuide, que M. d'Argenson, Lieutenant de Police, lui ayant permis de se promener une heure par jour dans la cour ou sur les terrasses, M. de Saint-Claude le remercia, en lui disant qu'il n'en auroit pas le loisir; & en effet il ne fit jamais usage de cette permission. Aussi le même Magistrat, qui le voyoit quelquefois, par considération pour sa vertu, disoit qu'il n'avoit jamais vu un tel prisonnier, & qu'il n'y en avoit pas de semblable dans le monde. Tous les Officiers & tout le château le regardoient comme un Saint. Le Gouverneur de la Bastille trouvoit un plaisir infini dans sa conversation; cependant il se priva souvent de ce plaisir, parce qu'il avoit remarqué que son prisonnier retranchoit de son sommeil, le temps

qu'il avoit employé à des entretiens avec lui.

Il y avoit, dans le même temps, à la Bastille un Calviniste, qui étoit d'un caractere si brutal & si féroce, que personne n'osoit l'approcher : il ne parloit que par juremens & par blasphêmes. Toutes les ressources, pour l'humaniser, étant épuisées, le Gouverneur proposa à M. de Saint-Claude de se charger de cette bonne œuvre. M. de Saint-Claude s'en défendit d'abord avec humilité. Le Gouverneur insista ; & le pieux captif répondit que, s'il le lui ordonnoit absolument, il obéiroit ; le regardant comme un Supérieur, entre les mains duquel la divine Providence l'avoit mis. Le Gouverneur, qui avoit en M. de Saint-Claude une confiance entiere, usa de très-bonne grace de la voie qui lui étoit ouverte : il ordonna ; & l'humble prisonnier fut enfermé avec cette espece de léopard. Celui-ci l'accueillit par tous les mauvais traitemens que sa férocité lui put inspirer, & en vint même aux coups. Tant que cela dura, c'est-à-dire, tout le temps que ce furieux fut intraitable, le silence, la douceur, & la patience furent la seule défense extérieure de l'homme

de Dieu. Ses ferventes prieres firent le reste. Le monstre s'adoucit. Bientôt le charitable Missionnaire le vit à ses pieds, le consola, l'instruisit, le convainquit même de la nécessité de rentrer dans le sein de l'Eglise, & le mit ainsi dans la voie du salut. A peine cette œuvre, digne des plus beaux jours de l'Eglise, fut-elle ébauchée, que le Calviniste obtint sa liberté. Mais ne pouvant se résoudre à se séparer du trésor qu'il avoit trouvé dans la prison, il n'en vouloit point sortir. Sur quoi M. de Saint-Claude lui ayant représenté que la volonté de Dieu se déclaroit, il s'y conforma; & le saint prisonnier l'adressa à M. le Noir son frere, Chanoine de Notre-Dame de Paris, sous la conduite & par les soins duquel le Protestant fit son abjuration. C'est de ce Chanoine que l'on tient cette anecdote, qu'on auroit pu ignorer sans lui; car M. de Saint-Claude étoit l'homme du monde le plus discret & le plus réservé sur ses bonnes œuvres.

Après la mort de Louis XIV, le Duc Régent ayant fait grace à tous les gens de bien exilés ou prisonniers, M. de Saint-Claude sortit de la Bastille.

Il ſe retira alors chez ſon frere le Chanoine, qui avoit été comme lui fort attaché à Port-Royal. Après la mort de ce frere, il alla loger au College de Laon, avec M. des Eſſarts pieux vieillard, qui avoit aſſiſté M. Arnauld dans les dernieres années de ſa vie, & que ſon grand attrait pour l'hoſpitalité avoit fait ſurnommer *le pere aux Hôtes*. Il perdit encore ce précieux ami; & ce qui étoit pour lui une perte tout autrement préjudiciable, il fut totalement privé de la vue, que l'humidité de ſa priſon avoit affoiblie au point de ne plus appercevoir que les plus gros objets, & de voir à peine pour ſe conduire dès le temps qu'il en ſortit. Dans cet état il ſe retira en ſon particulier; car ſon cœur le portoit toujours à la plus profonde retraite. Son amour pour les pauvres & pour la pauvreté lui fit retrancher juſqu'aux dépenſes les plus néceſſaires. Il ſe refuſa même un garçon pour le ſervir: une bonne femme qui demeuroit avec lui, le menoit par le bras quand il ſortoit, & fut ſa ſeule reſſource dans les dernieres années de ſa vie. La priere & quelques lectures qu'il ſe faiſoit faire devinrent ſon unique occupation. Pour ſe rendre néan-

moins, autant qu'il étoit en lui, utile à son prochain, il faisoit acheter des livres de piété pour les distribuer aux pauvres. Mais l'homme ennemi traversa bientôt cette bonne œuvre. On fit une descente chez lui, & on lui enleva non-seulement les livres destinés aux pauvres, quoique imprimés avec Privilege & Approbation, mais même une partie assez considérable de sa propre bibliotheque. Cette vexation fut la derniere à laquelle il fut exposé, & sa vie devint de plus en plus toute cachée en Dieu. Il ne paroissoit que pour aller à l'Office les Dimanches & Fêtes à saint Etienne-du-Mont, sa Paroisse, & les jours ouvriers à sainte Génevieve; ce qu'il n'interrompit jamais jusqu'au dernier jour de sa vie. Quoiqu'il ne se mêlât point de ce qui se passoit dans le monde, il étoit infiniment sensible aux maux de l'Eglise, & ne négligeoit point de se mettre au fait de tout ce qu'il y avoit d'intéressant. Il répétoit souvent, d'après M. Godeau, Evêque de Vence, *que l'Eglise seroit toujours dans la douleur, tant qu'elle porteroit les Jésuites dans son sein.*

Une si sainte vie ne pouvoit être suivie que d'une sainte mort. En 1742, la veille de Noël, M. de Saint-Claude

étoit déja fort incommodé, & il n'en alla pas moins à la Messe de minuit de sa Paroisse, où il communia. Le jour de Noël il assista à tout l'Office. La nuit de saint Etienne s'étant trouvé mal dans son lit, il se leva pour chercher quelque soulagement dans le mal qu'il souffroit. Il se promena dans sa chambre; & ensuite voulant retrouver son lit, il ne put en venir à bout. Cela dura quelque temps, pendant lequel le froid de la nuit le saisit tellement qu'il resta sans connoissance, & passa ainsi le reste de la nuit hors de son lit, peu couvert. On le trouva le matin en cet état & sans connoissance. On le remit au lit où il recouvra le sentiment; mais il ne put jamais se réchauffer pendant quatre jours qu'il survécut à cet accident, qui ne l'empêcha pas de continuer d'assister à tous les Offices des quatre Fêtes de Noël. Cette Fête étoit cette année le mardi. Le samedi 29 on s'apperçut qu'il étoit fort mal, & on le fit coucher le soir de bonne heure. Cette nuit-là même il reçut les Sacremens avec toute la présence d'esprit, & avec sa ferveur ordinaire, répondant à tout, & témoignant qu'il n'envisageoit dans cette circonstance décisive,

d'autre objet que la grande miséricorde de Dieu, dont l'infinie sainteté faisoit disparoître à ses propres yeux toutes les bonnes œuvres. Il mourut ainsi de la mort des justes le 30 Décembre à cinq heures du matin, âgé de soixante-dix-huit ans.

Dès que le bruit de sa mort fut répandu, le concours fut si grand & si continuel dans sa chambre, qu'il falloit attendre long-temps pour y pénétrer. Cette dévotion que celui qui fait les Saints inspiroit aux fideles, engagea à le laisser assis sur son lit, le visage découvert jusqu'au lendemain midi, qu'il fut inhumé dans le petit cimetiere de S. Etienne du Mont. Il étoit déja en quelque sorte canonisé par la voix publique, comme les Saints l'étoient dans les premiers siecles. L'empressement universel d'avoir de ses Reliques, fit mettre en pieces tout ce qui avoit touché à son corps. On ne lui laissa pas un seul cheveu. Ses draps, la planche sur laquelle il couchoit, le matelas sur lequel il avoit cessé de vivre; tout ce qu'on put enfin enlever, fut saisi avec une pieuse avidité. On baisoit respectueusement les pieds du serviteur de Dieu : on y faisoit toucher des livres,

livres, images, des chapelets. Une voix universelle le combloit de bénédictions, & l'on n'entendoit que des cantiques d'actions de graces. La psalmodie y fut continuelle; mais on y récitoit le Pseautier de suite, où l'on choisissoit des Pseaumes d'alégresse, qui annonçoient plutôt un jour de Fête, qu'un jour de deuil. Personne ne put se résoudre à dire pour lui les prieres que l'on a coutume de dire pour les morts; & sans qu'on se fût concerté sur ce point, comme sur tout le reste, tout le monde se trouva porté à implorer sa protection auprès de Dieu. Ses obseques furent honorées enfin par un grand concours d'amis, & de gens de bien, qui ne le connoissoient que de réputation.

On ne peut mieux terminer ces Vies édifiantes qu'en rapportant les propres paroles de M. Colbert, Evêque de Montpellier, sur Messieurs de Port-Royal. « Qui a rendu des services » plus essentiels à l'Eglise & à l'Etat » que ces hommes célebres, qu'on a » voulu faire passer pour les ennemis » de l'un & de l'autre? Les ouvrages » qu'ils ont laissés, & dans lesquels ils » ont excellé en tout genre, ont servi

» à donner à la France, cette supé» riorité qui l'éleve au-dessus des au» tre nations. Si le peuple est plus ins» truit, la Religion plus connue, le » Clergé plus savant; à qui en a-t-on » la premiere & la principale obliga» tion, si ce n'est aux travaux im» menses de cette pépiniere d'hom» mes, que Dieu avoit fait naître pour » purifier le temple & le sanctuaire, & » pour faire refleurir Israël? Que l'on » examine dans tous les corps séculiers & » réguliers, ceux qui se distinguent par » une piété plus solide & plus mâle, » qui sont plus versés dans la connois» sance des divines Ecritures, & à qui » la lecture des Peres & des Conciles » est plus familiere; & l'on verra que » ce sont ceux à qui les ouvrages de » Port-Royal sont tombés entre les » mains, ou qui ont eu le bonheur » d'être conduits par des Maîtres, qui » étoient remplis de son esprit ». (Lettre circulaire aux Evêques de France, du 2 Mai 1725.)

FIN.

DE L'IMPRIMERIE DE J. CH. DESAINT,
RUE SAINT-JACQUES.

TABLE

DES VIES

Contenues dans ce Volume.

Fin de la Table.

ERRATA du Tome IV.

Page 16, *ligne* 20, sa, *lisez* la.
P. 30, *lig.* 9, Broderie, *lis.* Boderie.
P. 79, *lig.* 5, de Val-de-Grace, *lis.* du Val-de-Grace.
P. 178, *lig.* 19, mains, *lis.* main.
P. 196, *lig.* 12, qui avoit été, *lis.* qui devint.
P. 211, *lig.* 13, *mettez une virgule avant & après*, sur-tout.
P. 275, *lig.* 1, images, *lis.* des images.

